PN
4874
R63A3
1965

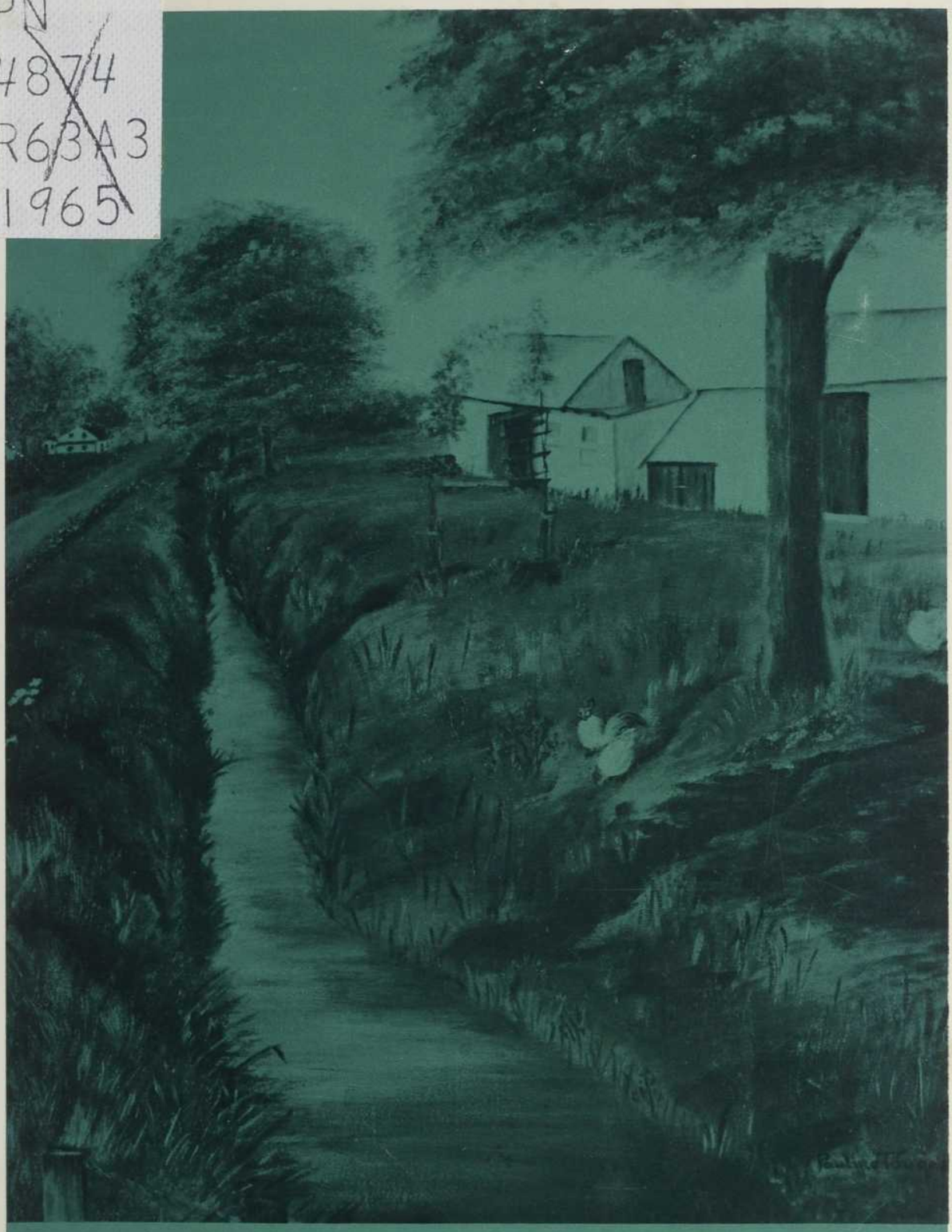

*Le Cordon*

# Souvenirs et Portraits

**Adolphe Robert**

**Manchester, New Hampshire**
**1965**

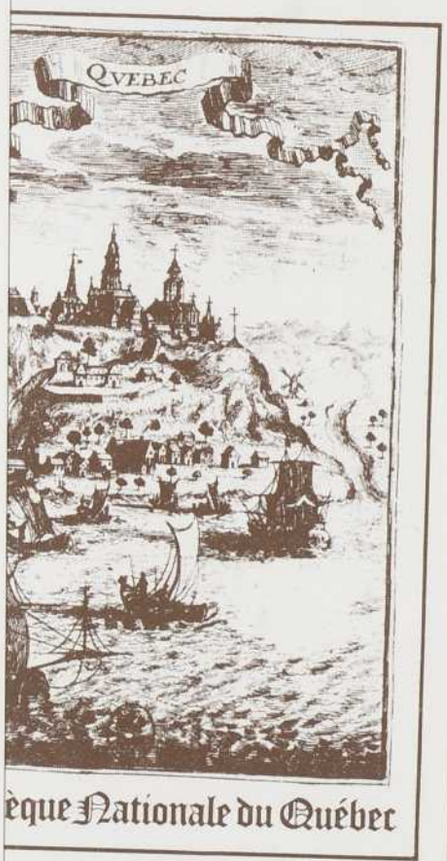


ègue Nationale du Québec

COLLECTION
FRANCO-AMERICANA
(GABRIEL NADEAU)

# SOUVENIRS et PORTRAITS

par

Adolphe Robert

Manchester, New Hampshire

Il y a été tiré de cet ouvrage
500 exemplaires sur papier Patina

**Nº 370**

## Ouvrages déjà parus

HENRI D'ARLES
Etude critique (1943)

LOUIS ROBERT ET SES DESCENDANTS
Etude généalogique (1943)

ECRIVAINS JOLIETTAINS
(1943)

ILS ONT AGRANDI LA PATRIE
Conférence donnée à l'Ecole des
Hautes Etudes de New York (1943)

UN LETTRE ILLETTRE
Etude de folklore (1944)

PN
4874
R63A3
1965

MEMORIAL DES ACTES
de l'Association Canado-Américaine (1946)

INVENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
Plaquette (1952)

LA FAYETTE
Etude historique (1957)

EXPLICATION DE LA COUVERTURE — Le Cordon, ruisseau qui coule devant la maison natale de l'auteur. Peinture par Pauline Tougas.

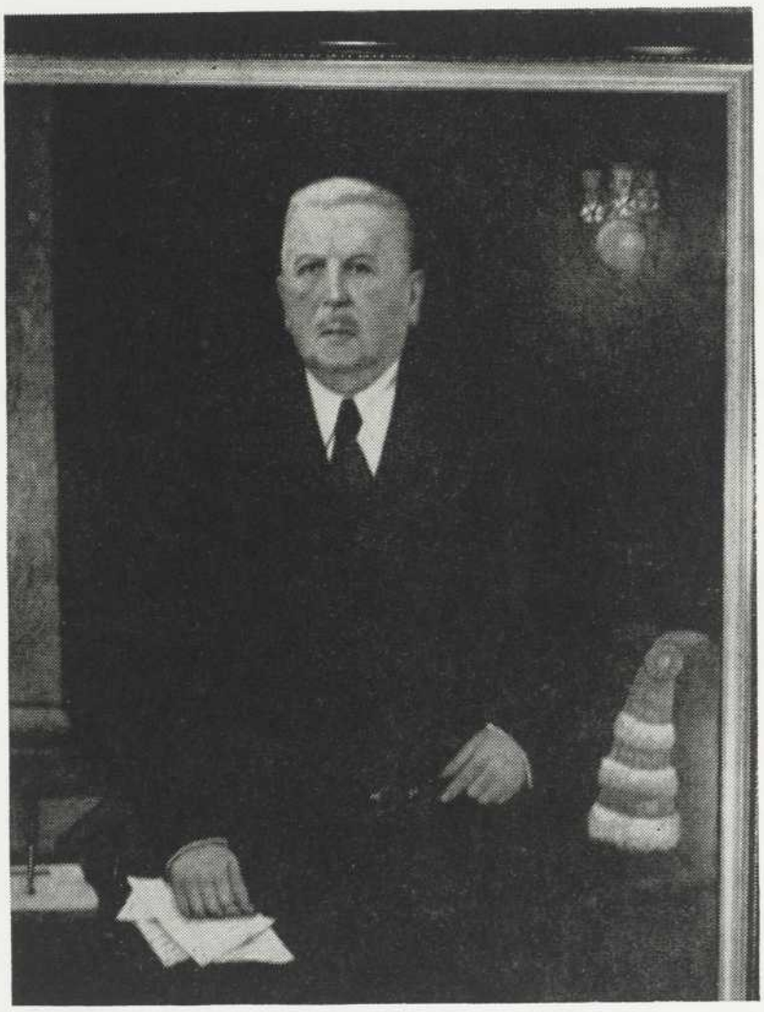

**ADOLPHE ROBERT**
Président émérite
de
l'Association Canado-Américaine
Peinture par Lorenzo de Nevers
dans la galerie des anciens
présidents de l'ACA

# PRESENTATION

**en guise de Préface**

*Je ne raffole pas des préfaces . . .*

*Je les trouve généralement superflues, parce qu'un sujet clairement conçu et habilement traité n'a pas besoin d'être préfacé.*

*Sans compter que le plus honnête préfacier se croit parfois obligé, par formalisme, de faire l'éloge d'un auteur, devançant ainsi le jugement du lecteur.*

*Sans doute existe-t-il d'utiles préfaces; je les laisse à d'autres.*

*Je préfère m'en tenir à une brève présentation du présent ouvrage, tout en ayant conscience des aléas que comporte l'entreprise d'une publication nouvelle, à un âge où l'on est à la veille de devenir octogénaire.*

*Je veux néanmoins employer les quelques années de vie que le bon Dieu daignera m'accorder — avec la santé — pour passer en revue celles que j'ai vécues et qui ne reviendront plus.*

*Il ne faudrait pas voir dans ce livre un essai de littérature ou de philosophie, ni une étude des problèmes politiques et économiques dont notre génération cherche la solution, mais une honnête et aussi exacte que possible narration de moeurs et de coutumes en existence au début du XVIIIe siècle, à la fin du XIXe et au cours du XXe, dans le milieu restreint que fut le mien.*

*L'on devra donc lire ces pages dans le même esprit et avec la même curiosité que l'on visite un musée, avec la certitude de n'y trouver que des antiquités, des portraits d'anciens et de contemporains, quelques précis d'histoire franco-américaine*

*Cet ouvrage je le dédie au peuple franco-américain que j'ai aimé et servi. Je l'offre en témoignage d'affection aux membres survivants de ma famille suivant la chair; en hommage à mes anciens maîtres; à la génération qui pousse d'un côté et d'autre de la frontière, afin qu'elle sache quelque chose des conditions de vie de la génération qui l'a précédée.*

*Et si cette jeunesse contemporaine en tire la salutaire leçon qu'il faut aimer son pays, honorer son père et sa mère, respecter un glorieux passé, ce livre n'aura pas été écrit en vain.*

*Ainsi soit-il.*

*Adolphe ROBERT*

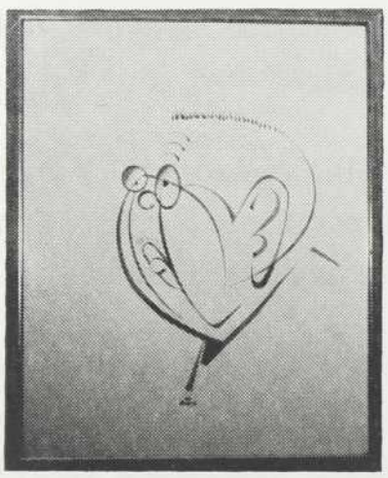

L'AUTEUR

(Caricature par Robert LaPALME)

# SOUVENIRS

Je me souviens
Des jours anciens.

---

Paul VERLAINE

---

(Poèmes Saturniens)

# LE CORDON

Ce n'est pas un cordon de chanvre, de laine ou de soie . . .
mais un humble *ruisseau* de chez nous.

Il prend sa source dans une savane, au pied d'un coteau de sable. On l'appelle le Cordon. Qui l'a ainsi baptisé? . . . Pourquoi ce nom? . . . Je ne l'ai jamais su. Les gens parlent du Cordon comme on parlerait du soleil, de la lune et des étoiles; il est un élément immuable de la configuration locale. Ce n'est pas seulement un cours d'eau, c'est, de toute éternité, et pour tout le monde, le Cordon.

Il coule en droite ligne, le long du Chemin du Roy, sur une distance d'environ une lieue, après quoi il se sépare de la grande route et serpente à travers les champs jusqu'à la rivière Bayonne, laquelle se jette dans le Saint-Laurent, à Berthier.

Aussi loin qu'il côtoie le chemin, il divise le rang en deux, obligeant les riverains du côté nord à bâtir des ponts pour le traverser. Ces ponts sont généralement en bois, quelques-uns en ciment, mais il s'en trouve encore de primitifs, formés de branches mortes posées sur des poutres et recouvertes d'une épaisse couche d'argile. Rien de ces merveilles de fer et d'acier qui relient les rives des grands fleuves du monde.

Les manuels d'histoire, géographie, hydrographie, indiquent les noms des fleuves, des rivières, des lacs qui occupent la surface du globe terrestre. Mais je n'ai jamais trouvé dans les livres le nom du Cordon. Pourtant il fut une époque où cet humble cours d'eau était bien plus important pour moi que le Saint-Laurent, la Seine, le Rhin ou le Nil.

C'est que je suis né sur les bords du Cordon (26 août 1886). C'est dans l'eau du Cordon que l'on m'a lavé en naissant. La première eau que j'ai bue est celle du Cordon.

Pendant plus d'un siècle, il a étanché la soif des miens. C'est en l'écoutant chanter sur les cailloux, le soir, qu'ils se reposaient des durs labeurs de la journée. C'est dans le Cordon, en amont d'un grêle petit barrage de roches, que ma mère tenait au frais, dans des canistres de fer-blanc, le lait de nos vaches et le beurre domestique. C'est sur les bords du Cordon que les ménagères fai-

saient leur lessive en été, dans de grands chaudrons de fer où le linge trempait dans l'eau bouillante, puis tap, tap, tap le battoir, après quoi venait le rinçage à l'eau claire, alors que des bulles de savon irisées de soleil étaient emportées par le courant.

C'est en longeant le Cordon que j'ai fréquenté l'école et c'est lui qu'au retour de la classe les plus hardis d'entre nous sautaient à pieds joints, la palme allant à celui qui pouvait le franchir d'un bond à l'endroit le plus large.

Il coule entre deux talus herbeux d'une dizaine de pieds de hauteur. Par les soirs de pleine lune, il luit comme un ruban d'argent. Des truites aux couleurs chatoyantes le sillonnent avec la rapidité de l'éclair. Les moineaux s'y baignent avec des piaillements de joie. Des hirondelles l'effleurent, en rasant sa surface d'une aile glissante. De bleues libellules s'y mirent. Une bête se détache parfois d'un troupeau qui pâture non loin et plonge dans l'onde fraîche son mufle brun où pend un fil de bave. Oies et canards y prennent leurs ébats et des plumes blanches comme la neige descendent le courant.

Les plus ardentes sécheresses de l'été n'ont jamais pu le tarir. C'est à peine si les gros orages et le dégel du printemps lui donnent parfois une allure de torrent. Quelques petits ponts de bois sont alors emportés, mais il a tôt fait de reprendre son cours, toujours égal et régulier.

Que de fois, en été, à l'heure où le soleil se couche derrière le mont Uncanoonuc, j'ai tenté d'oublier le roulement des camions sur le dur pavé des rues, le grincement des freins et les signaux rauques des sirènes d'autos, le vrombissement des avions zébrant les nuages, en évoquant le chant nostalgique du Cordon de ma jeunesse dans l'odeur des foins coupés et des roses de juin.

Le reconnaîtrais-je seulement ce chant familier dans le Cordon d'aujourd'hui dont le progrès — l'inexorable progrès — a pollué l'onde fraîche, que souillent maintenant les eaux de rebut des maisons échelonnées sur ses bords.

Pourquoi faut-il donc que la vie moderne salisse ainsi l'oeuvre du bon Dieu dans la nature?

# Vie d'autrefois, fin XIXe siècle

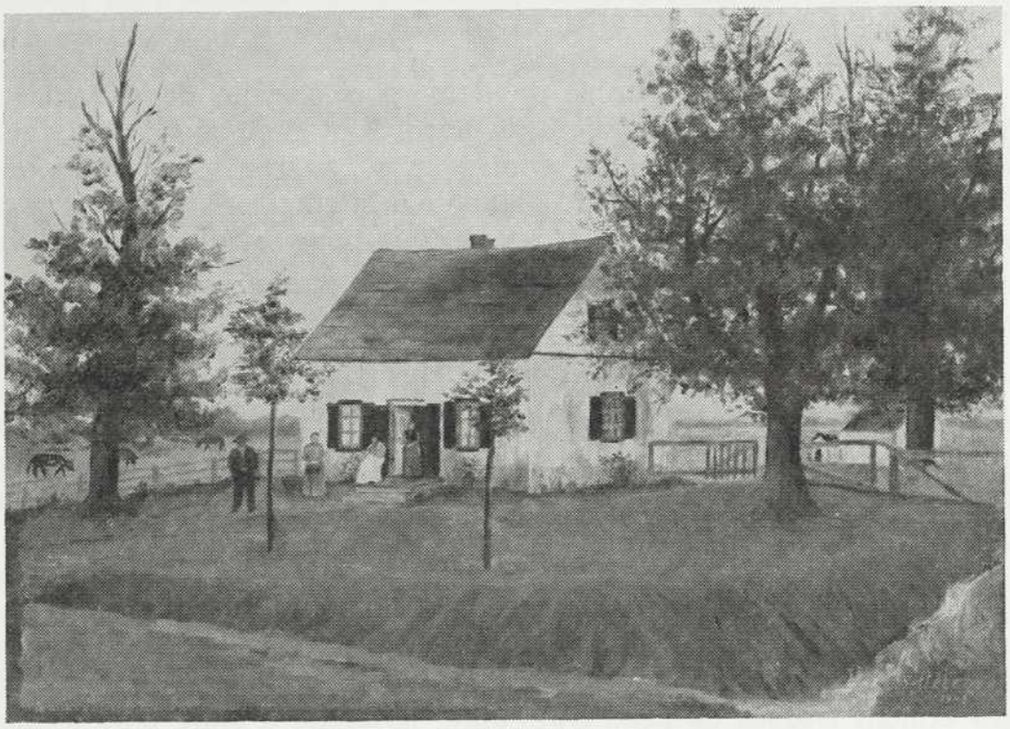

**Maison natale de l'auteur**

(Peinture par Hélène Robert)

Ma vie d'enfance au pays natal coïncide avec la fin du XIXe siècle.

La maison où je suis né était celle d'un cultivateur pauvre, sans être indigent.

Par qui avait-elle été construite, en quelle année? C'est difficile à préciser. Ce devait être toutefois avant 1818, car c'est cette année-là que mon arrière-grand-père en devint possesseur grâce, selon toute apparence à une gratification de la Couronne britannique, laquelle avait voulu le récompenser d'avoir pris part à la guerre de 1812-1815.

Il en existe un fidèle et émouvant tableau à la peinture, dû au talent d'une cousine de Grand'Mère (1) et propriété d'un membre de ma famille.

(1) *Hélène Robert*

Cette maison, toute en bois, était recouverte en bardeaux avec toit en pente. Pas une seule pierre dans les fondations. Elle était entourée de saules chevelus et de peupliers de Lombardie, ceux-ci longs et droits comme des cierges. Un ruisseau, le Cordon, coulait éternellement devant la porte, tandis qu'un autre ruisseau courait à côté, ainsi que tout le long de la propriété, celle-ci d'une profondeur de trente arpents par un arpent et demi de large.

L'habitation était percée de deux portes, celle de devant exposée au sud, celle de derrière au nord. Il y avait aussi cinq fenêtres à carreaux munies de contrevents au rez-de-chaussé, plus deux à l'étage. Elle était toute blanchie à la chaux. Portes et contrevents étaient passés à l'ocre rouge-brique pour faire contraste avec la blancheur de la chaux.

L'intérieur était divisé entre une cuisine assez spacieuse, occupant la moitié de la maison et servant tout à la fois de vivoir, de salle à manger et de salon. L'autre moitié comprenait deux chambres à coucher. Un escalier conduisait à l'étage où se trouvaient deux autres chambres, celles-ci séparées par un rideau tendu sur un fil de fer. Le grenier était à côté.

Le mobilier de la cuisine se composait d'une grande armoire à linge avec ses piles de draps fleurant la lessive, séchés au grand air, en plein soleil; une longue table avec ses chaises dont les sièges étaient tressés en peau d'anguille; la huche à pain, d'où s'exhalait une odeur de farine, de pâte et de levain; une boîte sous l'escalier contenant le bois de chauffage pour le poêle; une lampe à l'huile de charbon, laquelle allumée, le soir, occupait le centre de la table et dans le jour, reposait sur la corniche de l'horloge quand elle n'était pas accrochée au plafond au moyen d'une suspension.

A défaut d'un cabinet de toilette, comme dans les maisons de villes et de villages, il y avait un lavabo avec son bassin émaillé et un miroir; l'eau était celle du Cordon contenue dans un tonneau, voisinant avec l'armoire à vaisselle, enfin le poêle à deux ponts dont le tuyau d'échappement de la fumée servait à réchauffer la chambre d'en haut.

Celle-ci était tapissée de vieux journaux et un dormeur pouvait, en s'éveillant, lire au-dessus de sa tête le récit d'un fait divers ou une colonne de feuilleton. Quand il pleuvait, on entendait la chanson monotone de la pluie tombant sur le toit.

Quand il ventait fort, la maison craquait par tous ses joints. Mais on bâtissait solide en ce temps-là. Malgré neiges, pluies, ouragans, la vieille maison résista jusqu'en 1909, toujours propre avec son plancher lavé chaque samedi à grande eau, savonné et

devenu jaune à force d'avoir été frotté à l'encaustique par un bras vigoureux. Seuls les noeuds gardaient leur couleur originelle entre les tapis de catalognes multicolores.

Le soleil entrait en diagonale dans cet intérieur de confort, le rendant plus accueillant, plus hospitalier à tous, surtout pour les quêteux (toujours les mêmes) qui la visitaient régulièrement chaque année demandant un refuge pour la nuit.

Pour ce qui est de la nourriture, l'été était naturellement la saison d'abondance.

Sur la fin de sa vie, mon grand-père avait un flair spécial pour découvrir et cueillir les premières fraises des champs, les premières framboises, les premières mûres qu'il apportait à la maison dans des cassots d'écorce de bouleau.

Le dimanche, quand elle était de garde au foyer, ma mère préparait pour le dîner de famille des puddings aux fraises, aux framboises, aux mûres, aux bleuets, suivant le cas, quand ce n'était pas un plat d'oeufs à la neige aromatisés d'une pointe d'essence de vanille. Il y avait aussi les groseilles, les gadelles, les cerises, les prunes, les pommes du verger selon la saison. Qui n'a pas goûté une soucoupe de fraises, arrosées de crème et saupoudrées de sucre d'érable ne saura jamais ce qu'est le péché de gourmandise.

Pour assaisonner les viandes, il y avait les légumes du jardin: patates nouvelles; blanches échalotes aux longues queues vert tendre; cornichons en croissance à peine longs comme le doigt; betteraves juteuses, carottes au goût sucré; tomates à la pulpe veloutée; laitue pour d'inoubliables salades à la crème ou au lait caillé.

Le pain provenait de la récolte du blé; le beurre, le fromage, la crème étaient le produit du lait de nos vaches; le sucre, celui de nos érables; les oeufs arrivaient tout frais du poulailler et la viande se conservait dans la saumure des saloirs à l'ombre des laiteries. Les pois étaient de la région, mais la traditionnelle soupe aux pois paysanne, additionnée de blé d'Inde lessivé, était celle des repas de la semaine, le dimanche étant réservé généralement à une plus bourgeoise soupe au riz.

Les repas de Noël, du Jour de l'An, des Rois étaient de véritables banquets que n'eût pas désavoué Sardanapale. On dressait la table deux fois, pour deux repas différents, l'un composé de viandes, ragoûts, tête en fromage, guertons, tourtières, rôtis de porc frais; le second, pour les desserts: tartes, gâteaux, confitures, blanc-manger, sucre à la crème, etc. Et pour caler tout cela, un gallon de whisky blanc ou de rhum de la Jamaïque, plus un petit baril de bière.

Au temps du carême toutefois, on ne badinait pas avec le jeûne et c'était au tour de la morue, du hareng, du poisson des chenaux, de la fleur d'avoine et de la fleur de sarrasin de paraître sur les tables. Ah! les crêpes de sarrasin dont on sauce les bouchées dans le sirop d'érable! Quant au poisson, on l'achetait chez l'épicier où il était conservé tout éventré dans des barriques remplies de sel et tenues au gel.

Les travaux de la ferme, — sans compter, en hiver, l'entretien des animaux à l'étable qu'il fallait soigner, nettoyer, traire, — commençaient avec les premiers jours du printemps — par l'entaille des érables pour la récolte du sucre et du sirop d'érables; la tonte des moutons dont la laine aussitôt lavée et séchée était cardée, filée, mise en écheveaux, puis roulée en pelote. Ces diverses opérations nécessitaient la présence, dans la cuisine, de l'encombrement du rouet, du dévidoir et du métier à tisser. Qui n'a pas tenu dans sa jeunesse, sur ses deux bras tendus, un écheveau de laine que sa mère mettait en boule?

Après le filage et le tissage c'étaient les labours, le hersage, les semences de blé, avoine, seigle, sarrasin, etc.

Et j'évoque ici le souvenir de mon grand-père qui, avant de confier au sol sa première poignée de grain, espoir des moissons futures, enlevait son chapeau et se signait d'un grand signe de croix.

En même temps que les semences, venait la mise en terre des plants et graines de légumes destinés au jardin potager.

Puis, juillet arrivé, c'était la saison des foins à engranger.

Août et septembre ramenaient l'époque de la moisson, la rentrée des légumes et lorsque l'automne débutait, il fallait bûcher le bois de chauffage pour l'hiver, faire boucherie, c'est-à-dire tuer un cochon gras dont le sang recueilli servait à faire le boudin et les entrailles la saucisse. Il y avait aussi le battage de la paille pour en détacher les grains.

Dès novembre, c'était la neige, la noirceur à quatre heures de l'après-midi, les longues soirées d'hiver que l'on passait à lire le journal (hebdomadaire), fumer, tricoter, faire de la dentelle, jouer aux cartes et aux dames.

Le dimanche, en toute saison, était le grand jour de la semaine pour se rendre à la messe dans l'église du village, et au besoin consulter le médecin local, le notaire, le curé, échanger des nouvelles, conclure des marchés, assister à la criée pour les âmes.

Durant les mois d'hiver, la prière du soir se récitait en famille, après le souper, avant que commence la longue veillée. Sitôt le repas terminé et la table déblayée, chacun se mettait à genoux, le visage tourné vers un portrait de la Sainte-Famille suspendu au mur de la cuisine. Les femmes se tenaient droites, sans appui devant elles, mais les hommes prenaient une posture en crochet, les coudes appuyés sur le siège d'une chaise et le front contre les barreaux du dossier.

Et je crois entendre encore la voix calme et douce de ma mère commençant la prière: "Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-Le" . . .

Et c'est ainsi que pour employer le refrain d'une chanson populaire

*Dans l'bon vieux temps ça s'passait d'même*

*Ça s'passait d'même dans l'bon vieux temps.*

# UNE ECOLE DE RANG

## Au Canada français, à la fin du XIXe siècle

A la fin du XIXe siècle, il y avait, dans le rang de chez nous, deux maisons d'école: celle d'En-Haut et celle d'En-Bas. Le Haut, parce que c'était le bout de la paroisse; et le Bas, parce que plus rapprochée du village.

La désignation tenait sans doute au fait que les deux écoles n'étaient pas au même niveau du sol, celle d'En-Bas étant en terrain plat, tandis qu'il fallait gravir trois côtes de sable pour atteindre celle d'En-Haut. Ces trois côtes formaient comme les échelons d'une dune, devant laquelle un plateau uni comme une table de billard s'étendait jusqu'au fleuve St-Laurent, à Berthier. Ce plateau était divisé en fermes de un, deux, trois arpents ou plus de largeur, par trente de longueur.

J'ai toujours pensé qu'aux époques préhistoriques, les eaux du fleuve recouvraient ces terres. En se retirant, elles laissèrent une plaine de terre forte, propre à la culture, mais bornée par les dunes sablonneuses.

J'avais six ans, lorsque j'ai commencé à fréquenter l'école d'En-Haut. Je ne me souviens pas d'avoir jamais appris à lire et à écrire. Je crois même que je l'ai toujours su.

L'école était située à une trentaine d'arpents de notre demeure. On s'y rendait à pieds l'automne et au printemps, pieds nus en juin, en voiture d'hiver au temps de la neige.

C'était une construction en bois, à un étage, blanchie à la chaux, avec les volets des fenêtres teints à l'ocre rouge-brique. Elle comprenait trois pièces, soit la salle de classe proprement dite, une cuisine et une chambre à coucher pour la maîtresse. Celle-ci occupait, en classe, un pupitre surélevé sur quatre pattes, avec un banc pour siège. Nous autres, les écoliers, nous prenions place derrière de longues tables à plan incliné, toutes tailladées au couteau d'initiales, de dessins en formes de croix, coeurs et que sais-je. Nous étions assis sur des bancs de même longueur que les tables. Un tableau noir avec sa brosse et la craie, un crucifix pendu au mur au-dessus d'un calendrier, un poêle à deux ponts, une chau-

dière à l'eau avec sa tasse de fer-blanc, enfin des crochets pour suspendre chapeaux, manteaux et chaudières à dîner complétaient l'ameublement. La cuisine et la chambre à coucher formaient ce que nous appelions le côté de la maîtresse. Je n'ai jamais été invité à y pénétrer. Ce fut toujours pour moi une sorte de sanctuaire interdit.

La propriété scolaire comprenait en outre, à l'extérieur, des cabinets d'aisance avec côté-filles, côté-garçons, un hangar pour remiser le bois de chauffage, enfin un puits avec sa brimbale, le tout entouré, sur trois côtés, d'une clôture en perches de cèdre. Le Chemin du Roy passait devant l'école.

Au quart d'heure de récréation, les filles envahissaient les cabinets d'aisance qui leur étaient réservés. Quant aux garçons, ils trouvaient, derrière le hangar, l'abri discret qui leur permettait de s'exercer au lancement de jets d'urine aussi loin qu'il était possible, ce qui nécessitait une technique spéciale dans laquelle plus d'un était passé maître. Ce genre de sport perdait de sa popularité en hiver, par des froids de 25 à 30 degrés sous zéro.

J'ai gardé le souvenir de quelques manuels que l'on nous mettait entre les mains. Il y avait d'abord l'A. B. C., naturellement. Puis venait le livre de lecture appelé: le "Devoir du Chrétien". Pour la grammaire, c'était la grammaire Robert. La religion nous était enseignée dans le Petit Catéchisme de la province de Québec. L'écriture se modelait sur la méthode Palmer. Pour l'arithmétique, la géographie, j'oublie.

A midi venait le dîner, suivi de la récréation. Les plus rapprochés de l'école retournaient chez leurs parents pour prendre ce repas. Les autres, c'est-à-dire le plus grand nombre, apportaient leur dîner dans une petite chaudière: des tranches de pain beurrées ou enduites de mélasse, des oeufs à la coque, des crêpes froides avec un morceau de sucre d'érable, des grillades de lard salé, des crêpes de sarrasin. Ma prédilection était pour les toasts de pain doré. Ceux qui n'apportaient pas de lait avaient naturellement recours à l'eau du puits. La même chaudière et la même tasse servaient pour tous. L'eau était normalement froide en hiver, chaude en été et toujours avait-elle un goût de sable.

Après le dîner, c'étaient les jeux. Il y en avait bien des sortes: jouer au couteau, jouer à la pelote, jouer aux quatre-coins, jouer à saute-mouton, danser en rond au chant de: "Savez-vous planter des choux", ou "Il était une Bergère, ron-ron-ron petit pa-ta-pon".

Savez-vous jouer au couteau? Non? Je vais vous enseigner ça. D'abord, il faut un canif. Le plus beau fait le mieux l'affaire. Ensuite, mettez-vous à genoux dans l'herbe et ouvrez votre canif.

Tenez-le par le manche avec la lame pointée sur le front, puis faites-le pirouetter de façon à ce que la lame s'enfonce dans le sol. Ça compte pour tant de points. Après le front, recommencez avec les autres parties du visage, la bouche, le nez, le menton, passant ensuite par tous les membres jusqu'aux genoux, côté droit et côté gauche alternativement. Si la lame ne plante pas à chaque essai, il faut passer le couteau à son voisin.

A quatre heures de l'après-midi, la classe finissait et chacun reprenait le chemin du logis, chaudière vide à la main, sac d'école battant dans le dos. Ce retour de l'école comportait, pour les garçons, un autre jeu qui tenait de l'exploit: le saut du Cordon. Etait proclamé héros, celui qui le sautait à l'endroit le plus large et sans se mouiller les pieds.

En fait de visites à l'école, il y avait celle de l'inspecteur, celle du curé de la paroisse au temps de la quête de l'Enfant Jésus, enfin celle des commissaires aux examens et distribution de prix de fin d'année. Trois événements importants.

La venue de l'inspecteur était redoutée. C'était un personnage officiel, représentant le Conseil de l'Instruction publique. Il faisait subir un examen aux élèves, compulsait le livre des présences quotidiennes et selon ses constatations quant à la tenue générale de l'école, il décernait à la maîtresse un témoignage allant de l'excellent au médiocre. Comme il lui était déjà arrivé de se présenter un peu éméché, la maîtresse nous faisait réciter le chapelet pour qu'il soit sobre au moment de sa visite.

Puis venait, en juin, la séance des examens, suivie de la distribution des prix. En cet instant solennel, tous étaient graves comme des prophètes et sages comme des images. La plupart des fillettes avaient des robes blanches et les petits gars, habitués à courir pieds nus, se sentaient mal à l'aise dans leurs beaux habits des dimanches et leurs souliers bien cirés aux semelles craquantes. La salle était propre, nette, bien éclairée par un flamboyant soleil de juin. Tables et bancs avaient été rangés le long des murs afin de laisser au milieu un espace libre.

L'institutrice — nous l'appelions toujours la maîtresse — allait ici et là, nerveuse, agitée, donnant les derniers conseils sur la manière de répondre à messieurs les commissaires. Dire que nous l'aimions ardemment notre maîtresse, ce serait un peu fort. Un trop grand nombre d'entre nous se sentaient encore des picotements au bout des doigts, au souvenir des coups de règle donnés sans marchander, quand nous n'avions pas su nos leçons et que nos devoirs n'étaient pas écrits. Mais elle était bonne et nous étions des cancres. Si nous ne l'aimions pas, nous la craignions.

Bref, tout était prêt pour l'examen et nous étions lassés d'attendre la venue des commissaires lorsque tout-à-coup des bruits de voiture nous signalaient leur arrivée. La maîtresse les introduisait dans la salle et sur un signe nous nous levions en faisant un profond salut.

L'examen commençait aussitôt. D'abord les benjamins de l'école se mettaient en ligne devant les examinateurs et commençaient à épeler péniblement b, a, ba, b, i, bi, babi; b, o, bo, b, u, bu, bobu. Puis c'était le tour des plus avancés. Ceux-ci lisaient couramment et je vois toujours l'air imperturbable d'un commissaire qui, n'ayant jamais été à l'école de sa vie, suivait attentivement la lecture dans un "Devoir du Chrétien" tenu la tête en bas. Ah! le brave homme de commissaire! Pour les aînés de l'école, la syntaxe n'avait plus de mystère et les règles d'intérêt composé étaient claires comme deux et deux font quatre. Dans un coin de la classe, un commissaire se faisait indiquer des endroits sur la carte géographique; un autre posait des problèmes de calcul mental, un troisième faisait réciter le catéchisme. Quand l'examen était terminé, une fillette donnait lecture du palmarès et, un à un, les élèves recevaient les beaux livres dorés sur tranches, de la Maison Mame. Ce que nous étions heureux alors. Bientôt le mot magique, vacances, était prononcé. Comme un essaim bourdonnant, écoliers et écolières s'envolaient.

Dans la classe maintenant vide, aux murs nus, devant des bancs inoccupés et la cour déserte, il me souvient d'une maîtresse qui, telle une mère voyant partir ses enfants, se mit à pleurer.

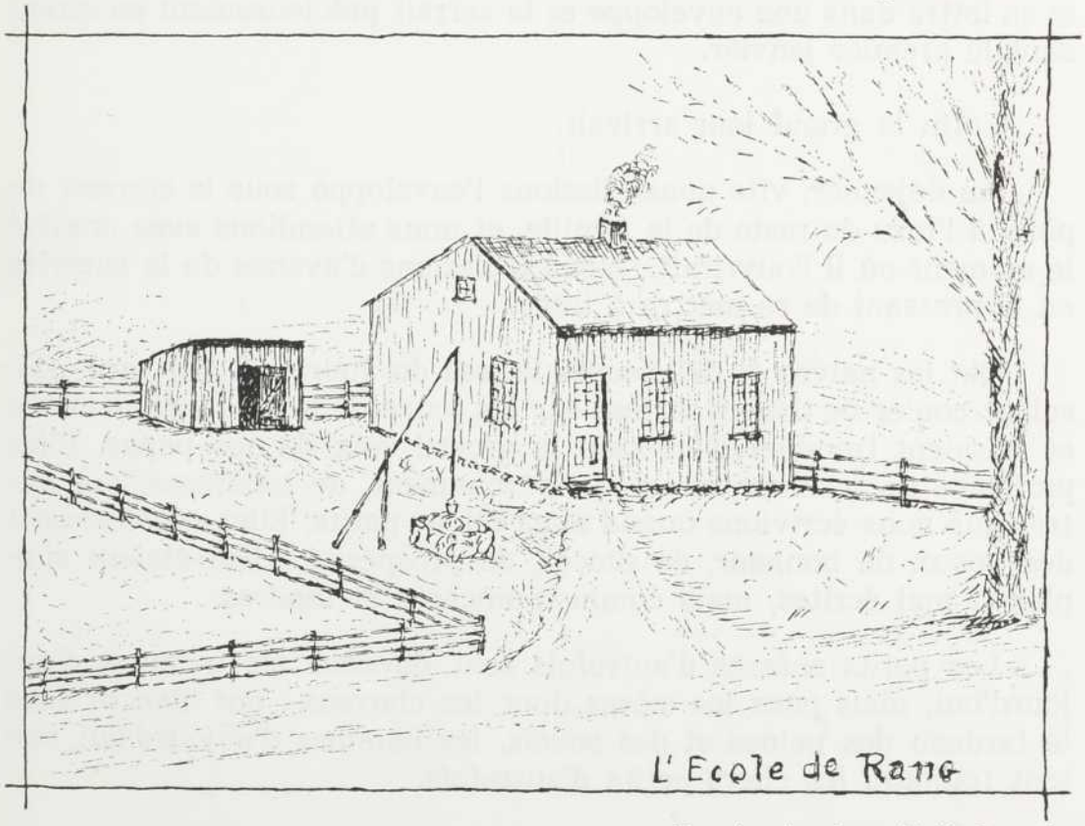


. Dessin de Jean-Noël Guertin

# Lettres du Jour de l'An

Souvenirs du jeune âge
Sont gravés dans mon coeur.

Vieux refrain

Chaque année, vers la mi-décembre, la maîtresse arrivant en classe un matin nous disait: *"Mes enfants, vous ne devez pas oublier qu'au Jour de l'An, il faut adresser à son papa et à sa maman, une lettre de bons souhaits. Afin de vous aider à accomplir ce devoir, le sujet de la composition aujourd'hui sera celui-ci: Lettre d'un enfant à ses parents à l'occasion du Jour de l'An"* . . .

Courbés sur nos pupitres, les yeux fixés sur le carré de papier blanc placé devant nous, nous nous mettions à l'oeuvre avec courage et ardeur, cherchant à nous rappeler les bouts de phrases lus dans les livres et à les rattacher ensemble. Après force ratures, pâtés, taches d'encre au bout des doigts, nous terminions notre besogne. Hélas, nos lettres n'étaient pas toujours parfaites, mais la maîtresse les corrigeait, si on peut appeler corriger le fait de les écrire d'un bout à l'autre.

Transcrite sur un beau vélin très propre, chacun mettait ensuite sa lettre dans une enveloppe et la serrait précieusement en attendant le premier janvier.

Enfin le grand jour arrivait.

Au déjeuner, vite nous glissions l'enveloppe sous le couvert du père, à l'insu du reste de la famille, et nous attendions avec anxiété le moment où il l'ouvrirait. Nous jouissions d'avance de la surprise en le pressant de se mettre à table.

Oh! les naïves et délicieuses lettres du Jour de l'An, qui faisaient couler de douces larmes sur les joues de nos bonnes mamans et faisaient trembler d'émotion la grosse voix de nos papas. Elles parlaient de reconnaissance, de dévouement, de tendresse, ces lettres que nous écrivions quand nous étions petits. Elles renfermaient des voeux de bonheur, de succès, de prospérité; elles étaient simples et mal écrites, mais combien sincères et tendres.

Les petits enfants d'autrefois sont devenus les hommes d'aujourd'hui, mais pour les mères dont les cheveux ont blanchi sous le fardeau des peines et des soucis, les hommes d'aujourd'hui restent toujours les chers petits d'autrefois.

Loin du foyer paternel, au milieu du tourbillon des affaires et des responsabilités de la vie, n'oublions pas que les vieux parents attendent toujours à l'approche du Jour de l'An, la lettre de l'absent.

— x — x —

*"Tant d'amour! Tant d'amour t'a bercé dès l'enfance . . .*

*On s'habitue si bien et si vite à cela . . .*

*Ces lettres, tu les lis avec indifférence:*

*Mais songe, songe à ceux qui n'en reçoivent pas!" . . .*

# Au temps des études

Après l'école du rang, il fallait passer par l'Ecole Modèle, située au centre de la paroisse, en plein village, ce qui obligeait certains élèves, venus des rangs éloignés, à prendre pension dans une famille villageoise.

En quoi cette école était-elle plus modèle que d'autres, je ne l'ai jamais compris. Telle était néanmoins son appellation.

C'était une construction en bois à deux étages, le toit dominé par un petit clocher carré dans lequel il n'y avait pas même de cloche. Le rez-de-chaussée était occupé par les classes; l'étage supérieur par la famille de l'instituteur. Celui-ci était un ancien moine défroqué. Il était compétent dans son enseignement, mais coléreux en diable.

Ses colères n'avaient pas toujours prise sur certains types d'écoliers. Il y avait, dans notre classe, un élève que nous avions surnommé "nez plate". C'était en somme un bon zigue, mais peu brillant, lent de compréhension, ce qui avait le don d'énerver et d'impatienter le maître. Aussi ce dernier avait-il recours, pour le moindre prétexte, à une épaisse lanière de cuir, longue d'un pied et demi, avec laquelle il lui infligeait une raclée dans la main tendue et ouverte la paume en l'air. "L'autre main", rageait-il, après lui avoir infligé une demi douzaine de coups. L'écolier abaissait alors sa main rougie par les coups et tendait l'autre. Mais pendant que durait la fessée, la victime regardait dehors, par la fenêtre, aussi indifférent et impassible à la douleur que s'il se fût agi d'un autre. Plus le maître fessait, plus l'élève restait calme, froid, imperturbable, face de bois. Retournant à son siège après la punition, il faisait un clin d'oeil à toute la classe comme pour signifier que s'il avait subi une défaite corporelle, il n'en avait pas moins remporté une victoire morale. Et c'était bien ce que nous pensions tous. Pour nous, "nez plate" était un héros et le maître un bouffon.

Mais bouffon si l'on veut, je le craignais et m'appliquais consciencieusement à mes devoirs d'écolier. Aussi, quelle ne fut pas ma surprise, — et ma vanité — de me voir décerner, à la fin de l'année, le prix de sagesse. Comme je m'en vantais auprès de mes parents, mon frère me rabaissa le caquet en disant: — Ce n'est pas le prix de sagesse que tu as remporté, c'est le prix de peur!

— x — x —

Après le stage obligatoire à l'Ecole Modèle, venait l'entrée au collège.

Qui ne se souvient de l'espèce d angoisse qui nous étreignait lorsque admis en présence de M. le Supérieur, nous avons décliné, la gorge sèche et le coeur tremblant, notre nom, âge, le nom de notre père, etc . . . et que nous avons exhibé le certificat de bonne conduite décerné par le curé de notre paroisse natale.

Les formules d'admission remplies, il s'agissait de grimper au dortoir, lequel nous paraissait immense avec ses rangées de lits blancs, ses lavabos, et son grand crucifix se détachant, austère et douloureux, sur la blancheur du mur de chaux. Lentement, le coeur gros, on déballait la valise si soigneusement paquetée par les mains maternelles, et à la vue de ces objets familiers qui rappelaient la maison, devant cette odeur de linge net s'exhalant des vêtements pliés avec amour, une envie nous prenait de pleurer, de refermer brusquement la malle et de reprendre coûte que coûte le chemin du foyer. Mais ce n'était là qu'une faiblesse passagère, et ravalant le sanglot qui nous serrait la gorge, nous descendions dans la cour de récréation.

Dans les allées désertées pendant deux mois, l'herbe avait poussé par endroits. Comme elles nous paraissaient longues ces allées, et solitaires, avec leurs tilleuls et leurs ormes alignés en bordure, à travers le feuillage desquels passaient ici et là les rayons d'un beau soleil d'automne, dessinant, sur le gravier gris, de larges plaques d'or.

La cour de récréation, par une fin d'après-midi de septembre, alors qu'elle était encore silencieuse et vide d'écoliers, avait quelque chose d'apaisant qui nous faisait oublier les angoisses de l'arrivée. Mais une cloche sonnait tout à coup et, désorientés, inquiets, on nous alignait dans une salle pour nous conduire à la chapelle où avait lieu, avant le souper, la récitation du chapelet.

A la chapelle, c'étaient l'éblouissement et l'émerveillement qui nous attendaient devant les ors des sculptures, la réverbération des lustres, les attitudes des statues nous regardant, sévères du fond de leurs niches ou du haut de leurs piédestaux, la musique de l'orgue et surtout le chant jaillissant tout à coup de trois cents poitrines juvéniles et résonnant à nos oreilles, formidable comme le grondement du tonnerre, puissant comme le vent de la tempête.

Puis venait le premier repas au réfectoire, notre initiation au "chiard" traditionnel et ce, au milieu d'un brouhaha d'éclats de voix, un tintamarre d'assiettes, couteaux, fourchettes et cuillers coupant court à nos appétits pourtant voraces à cet âge.

Ah! la tristesse d'un premier souper au collège, loin de la table familiale, de la lampe à la clarté bienfaisante et douce, sans le père qui vous tend une tranche de pain, sans les frères et soeurs, sans la mère surtout.

Et l'heure du coucher venue, dans le dortoir commun qui nous semblait vulgaire et froid, quelle répugnance à se dévêtir devant les voisins! Seule la vue du linge familier et des menus objets apportés de la maison faisaient oublier un peu l'indifférence et l'étrangeté de notre entourage. On finissait par s'endormir, mais longtemps après l'extinction des lumières et après avoir vu passer et repasser bien des fois sur la muraille d'en face, à la lueur d'une unique et tremblotante veilleuse, l'ombre démésurément agrandie du surveillant en soutane noire.

Le lendemain, c'était le premier réveil dans l'inconnu, la salle d'étude avec ses pupitres fraîchement vernis pendant l'été, ses fauteuils, le voisin d'étude avec qui on échange de menus services, la classe avec les confrères que l'on ne connaît pas encore et sur la figure desquels on guette un sourire ou un regard de sympathie, les maîtres que l'on aime ou que l'on redoute d'instinct, les jeux avec lesquels on se familiarise timidement, les livres qui nous semblent autant de grimoires incompréhensibles et indéchiffrables, tout cet ensemble de choses enfin, devoirs, sorties, punitions, examens, séances, compagnons, maîtres qui composent la vie de collège et que l'on peut définir d'un mot: la règle.

Oh! la règle! Il nous est arrivé rarement de l'aimer d'amour tendre. Il nous est arrivé souvent de l'exécrer rondement. Et pourtant c'est à elle que nous devons d'être ce que nous sommes. Elle a maté nos énergies indisciplinées, formé et entraîné nos volontés à l'exercice du devoir journalier. Elle nous a habitués à refréner nos désirs et à accepter sans trop de faiblesse les déboires et les déceptions. Elle nous a inculqué le sens des proportions, l'esprit de méthode, le discernement; elle nous a guidés, policés, redressés, aguerris jusqu'au jour où elle nous a lâchés pour que nous marchions seuls sur le chemin de la vie.

# Plaisirs et travaux de vacances

De la mi-juin à septembre, c'étaient les vacances collégiales.

Elles se partageaient en plaisirs et en travaux, ceux-ci plus nombreux que les plaisirs, lesquels se résumaient à de rares et courtes promenades, à la fréquentation d'une jeune fille et à un séjour à Montréal chez un vieil oncle, curé à la retraite. Ce dernier surveillait les sorties que nous faisions le soir, son serviteur et moi.

Lorsqu'il nous arrivait de rentrer tard, alors que le curé était couché, nous avions soin d'enlever nos chaussures sur le perron avant d'ouvrir la porte, afin de ne pas faire de bruit en montant à nos chambres. Si durant cette dernière opération nous entendions tout à coup, dans le silence de la nuit, un bruit de toux, c'était le signal que nous étions découverts. Infailliblement, le lendemain matin, à l'heure de la pipe, après le déjeuner, le curé nous demandait: "A quelle heure êtes-vous rentrés, hier soir?" La réponse était toujours la même, prononcée sur un ton détaché, indifférent: "Oh! un peu tard, mais nous ne pourrions dire au juste l'heure".

La demeure de la jeune fille que je fréquentais était située au haut d'une côte, entourée de saules dont les branches retombaient jusqu'à terre et à travers lesquelles la vue s'étendait sur une plaine où paissaient les troupeaux et où mûrissaient les moissons au grand soleil de l'été. La chanson du vent dans les saules se mêlait au chant d'un ruisseau dont les eaux retombaient en cascade à la sortie d'un long coffre de bois servant de réservoir à un aqueduc rural. Ce que nous en avons passé de beaux dimanches après-midi, assis sur l'herbe, en face de la demeure, à échanger les propos que l'on tient à cet âge et dans ces circonstances.

Il y avait aussi, comme plaisirs de vacances, les promenades en voiture. Nous possédions un cheval dont je raffolais: encore jeune, d'agréables proportions, encolure arrondie, pattes fines, oeil vif, oreilles pointées, crinière mince, il tenait plus du cheval de course que du cheval de ferme. Chaque samedi, je le sortais de l'écurie et l'attachais à l'ombre, sous un arbre. Armé d'une étrille, d'une brosse, d'une éponge, je l'étrillais, le brossais, l'épongeais, jusqu'à ce que son poil brun reluise comme une fourrure de vison. Ce n'est pas qu'il trottait vite, mais il avait de l'endurance et du souffle au point de garder une allure assez rapide et ce pendant des milles et des milles de distance. Aussi, quelle jouissance que celle d'une course en voiture légère, en compagnie d'une aimable

amie, par les routes campagnardes grises de poussière ou celles ombragées des bois, rênes solidement en mains, fouet tenu comme un sceptre.

— x — x —

Quant aux travaux des champs, mes goûts étaient partagés. Engranger le foin et les avoines, ramasser les glanures en conduisant un râteau mécanique traîné par un cheval, faucher à la faulx nue, passe encore.

Mais sarcler les mauvaises herbes du jardin, à quatre pattes entre les rangs d'oignons et de carottes, drageonner des plants de tabac, la tête en bas, les mains collantes d'une sève noirâtre et poisseuse, dans l'odeur opiacée qu'un soleil implacable faisait monter au cerveau, ça, c'était rien moins qu'un vrai supplice.

Mais tout était oublié lorsque, la journée finie, en même temps que le soleil qui descendait derrière les bois, nous rentrions à la maison, l'outil sur l'épaule et, lavés à grande eau, peignés, rafraîchis, ayant échangé pour des vêtements secs nos habits trempés de sueur, nous nous attablions pour le souper devant une assiette pleine d'odorante soupe aux pois et un plat d'omelette au lard salé garnie de patates nouvelles.

La bonne vieille terre acquise par les ancêtres au commencement du dix-neuvième siècle n'a pas changé de maître. S'il revenait aujourd'hui, l'aïeul qui dans ce sol fécond a tracé son premier sillon, il reconnaîtrait le bois, le ruisseau, le vieux pin, les coteaux. Il reverrait l'orme qu'il a planté devant la grange, le jardin avec ses cerisiers et ses pruniers et le cenellier géant dont il ne reste plus qu'une souche noircie. Il pourrait encore se reposer sous les saules et les peupliers qui versent leur ombre à la maison, ou baigner son front couvert de sueur dans l'onde fraîche qui court sur les galets et le sable fin. Il retrouverait enfin, fidèles aux traditions, fidèles à Dieu, les petits-fils de ses fils courbés sur les sillons qu'il a laissés inachevés. Et dans les yeux de ces gardiens du sol natal, dans leurs gestes, il reverrait sans peine la race des "semeurs de blé et des semeurs de bien" qui ne dégénère pas. Depuis un siècle et plus, sous l'effort des rudes paysans pousseurs de charrues qui la fécondèrent, la terre paternelle a rempli chaque année les greniers et la huche. Et si nombreux que furent les enfants autour de la table familiale, nul n'a jamais ressenti les tortures de la faim.

Je la revois en ce moment, telle qu'elle m'apparut pour la dernière fois, avec son jardin, sa verte prairie émaillée de marguerites et de coquelicots, ses jeunes moissons qui frissonnent au ras du sol, ses troupeaux qui broutent l'herbe encore humide de la rosée du matin et, là-bas, la ligne sombre de ses érables qui se perd dans le bleu de l'horizon.

O douce terre des aïeux! terre aimante qui a su garder auprès de toi tes enfants amoureusement attachés à ton sol; terre nourricière dont les entrailles éventrées par le soc des charrues ont donné du pain à tant de générations; terre qui a bu la sueur des miens et les a vus courageux au devoir, patients au labeur; terre où il est impossible de faire un pas sans que les souvenirs du passé jaillissent radieux; terre fertile en moissons et en enfants, fasse le Ciel que jamais un pied étranger ne te foule ou qu'une main inconnue t'ensemence!

Et j'évoque ici le souvenir de mon grand-père à l'époque des labours.

Dès que les coqs sur leurs perchoirs avaient salué d'un sonore cocorico les premiers rayons du soleil, il sautait à bas de son lit, offrait à Dieu sa journée, et après un frugal repas, accouplant ses chevaux, il montait aux champs par le petit sentier qui séparait sa terre de celle du voisin. Sur le cintre, la charrue attendait. L'attelage mis en place, les traits accrochés au bacul, il donnait le commandement: "Marche!" Les mains aux manchons de la charrue, beau comme un dieu, il traçait le premier sillon dans la planche du bord.

Je le revois encore, devant la pièce de guéret une fois labourée, passer en bandoulière son sumoir rempli de grain, enlever son chapeau et avant de confier au sol la première poignée de grain, espoir des blés futurs, faire un grand signe de croix.

**Les foins**

# Lauréat!

En rhétorique, nous avions pour professeur l'abbé Adélard Desrosiers, qui fut plus tard principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal.

Il arrivait de Paris, muni d'un doctorat ès lettres en Sorbonne et il avait rapporté de son séjour en France un accent parisien qui amusait bien mes confrères. Le nouveau professeur eut tôt fait de discerner mon penchant pour la littérature. Je pouvais réciter par coeur des pages entières de l'Art poétique de Boileau. Je délaissai les livres de la bibliothèque du collège pour ceux de la bibliothèque personnelle de l'abbé Desrosiers, avec un attrait particulier pour La Fontaine, Chateaubriand, Lamartine. Je dois à l'abbé Desrosiers ma première lecture de *Atala et René.* Non satisfait de m'en tenir aux compositions qu'il nous imposait comme devoirs de classe, je commençai à rédiger des articles de journaux que j'adressai à "La Croix", de Montréal, ou à "L'Etoile du Nord", de Joliette. J'écrivis des poèmes que j'eus l'audace de confier à la "Revue Canadienne", de Montréal, laquelle, à ma grande surprise, les publia sous le pseudonyme de Robert Grandchamp que j'avais adopté. Je crois même que c'est vers cette époque-là que j'entrepris de produire un roman dont le manuscrit me fut volé. Par qui? Pourquoi? Je ne l'ai jamais su.

A la fin de l'année, je concourus pour le prix Lavigne-Laliberté. (1) Ce concours était ouvert seulement aux élèves de rhétorique et de philosophie, première et deuxième années. Il comprenait trois épreuves éliminatoires: composition d'un discours, débit de ce discours devant un jury et composition d'une narration. Pour avoir le droit de participer au débit, il fallait avoir gardé tant de points dans la composition, et pour prendre part à l'épreuve finale de la narration, tant de points conservés dans le débit étaient nécessaires.

Nous restâmes quatre dans le concours, sur un total d'environ 75 à 80 concurrents, soit deux philosophes contre deux rhétori-

---

*(1) Les donateurs de ce prix étaient l'abbé Anthime Lavigne, curé de la paroisse Ste-Anne de Cohoes, New York et l'abbé J.-A. Laliberté, curé de la paroisse St-Mathieu de Central Falls, Rhode Island.*

ciens. Le prix Lavigne-Laliberté étant considéré comme le plus grand prix de l'année, j'étais bien déterminé à ne rien négliger pour remporter pareil honneur. J'eus toutefois une mortelle inquiétude.

Par un bel après-midi de congé, je parus devant un jury, formé de quatre ou cinq professeurs, assis séparément et loin les uns des autres, dans la salle d'étude vide. Mes concurrents passèrent les premiers, puis, quand vint mon tour de comparaître, je montai à la tribune et commençai à débiter mon texte, tout en surveillant mes gestes et mes inflexions de voix. Dans cette grande salle déserte, elle résonnait étrangement.

Tout à coup, à la fin d'une période, me voici arrêté. Absence complète de mémoire. Pas moyen de reprendre le fil. Je me dandine sur un pied, sur l'autre, j'ai froid dans le dos, j'ai les mains moites de sueur, je ferme les yeux comme pour lire en dedans de moi une phrase qui m'échappe. Je ne me rappelle pas si le professeur qui suivait le débit au moyen du manuscrit me souffla la phrase suivante ou si je la trouvai de moi-même.

Quoi qu'il en soit, je descendis de la tribune complètement débiné. Adieu veau, vache, cochon, couvée et . . . prix Lavigne-Laliberté. L'abbé Desrosiers était furieux. Il tenait tant à ce qu'un de ses élèves remportât le prix et c'est sur moi qu'il comptait.

Survint un rayon d'espoir. J'appris, à travers les branches, que deux des concurrents avaient conservé le même nombre de points et qu'un réexamen des manuscrits devenait nécessaire. Mais mon doute persista jusqu'au moment solennel de la distribution des prix. Me faufilant jusqu'au professeur qui s'apprêtait à faire la lecture du palmarès, je le suppliai de me révéler le nom du gagnant. Il refusa net, invoquant le secret professionnel. Mais en même temps il me plantait son index au creux de la poitrine. Je compris sans peine. J'étais le vainqueur.

Quand je redescendis de la tribune avec une brassée de prix, l'assistance applaudit longuement. Le lendemain, quand je réintégrai notre demeure, en voiture, avec mon père, il me semblait que tous les gens du rang allaient se tenir sur le seuil de leur porte pour me voir passer. Ce que c'est que d'être lauréat . . . au moins une fois dans sa vie . . . surtout quand on a bien failli ne jamais l'être.

— x — x —

Je n'ai jamais été en difficultés avec les préfets de discipline et les surveillants. J'ai vécu sous deux préfets, le P. Oswald Gré-

goire et le P. Joseph-Edouard Saucier. Le premier manquait d'autorité; le second en avait à revendre. Il avait une manière à lui de nous faire honte à cause d'un délit ou d'un manquement à la règle.

Un jour, un professeur m'avait infligé vingt lignes de latin à apprendre par coeur, en silence pendant la récréation. M'étant familiarisé avec les cinq premières lignes, je demande au P. Saucier de me les faire réciter. Quand j'eus terminé, je protestai auprès de lui contre cette punition que je jugeais injuste et imméritée. Et lui de rétorquer: *"Puisque vous n'avez pas assez de coeur pour apprendre vos vingt lignes, allez-vous-en, allez-vous-en!"*

Une autre fois, par un bel après-midi de congé, j'avais déserté pour faire une promenade en ville. Au retour, je tombe sur le P. Saucier qui me demande à brûle-pourpoint:

—*D'où venez-vous?*

—*De la ville.*

—*Aviez-vous permission?*

—*Non,* répondis-je, un peu honteux.

—*Pourquoi ne me l'avez-vous pas demandée?*

—*Parce que je craignais que vous me la refusiez.*

—*Vous êtes ineffable. Ouf! Filez! Filez!*

# Portrait d'un Supérieur

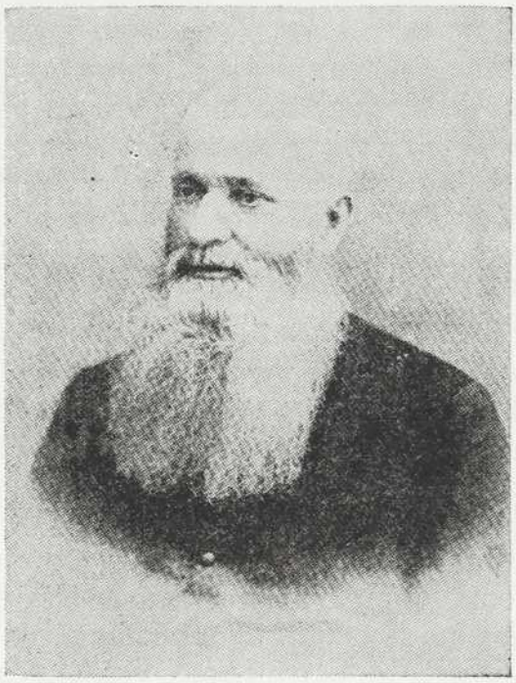

C'est celui du Père Cyrille Beaudry, c.s.v.

Supérieur du collège de Joliette, il l'a été en effet à trois reprises: de 1864 à 1867, de 1871 à 1882, de 1883 à mai 1904. Ceux qui l'ont connu ne peuvent concevoir le Père Beaudry dans un autre rôle que celui de supérieur. Il était né pour l'être, il l'a toujours été, il le serait encore s'il avait vécu.

Je le revois en ce moment dans sa haute, imposante et forte carrure; sa tête généralement rasée; sa longue barbe blanche étalée sur la poitrine à la façon d'un napperon de toile et rappelant l'empereur Charlemagne à la barbe fleurie; son vaste front intelligent; le sourire empreint de bonté de sa bouche; et surtout ses yeux, d'un brun sombre, accentués d'un large cerne indicateur de ses veilles; yeux qui souriaient comme sa bouche, mais dans lesquels se réflétait un je ne sais quoi d'indéfinissable tendresse.

Je le vois ailleurs, dans la salle de récréation ou dans la cour, sous les ormes et les érables centenaires, le long des allées de peupliers, se promenant seul ou avec un visiteur, le chef coiffé d'un fez

rouge à la turque qui faisait paraître encore plus blanche sa barbe de neige et répondant à notre timide *"Bonjour, mon Père"* par un calme et doux *"Bonjour, mon enfant"*.

Je le vois aux heures des repas, dans le corridor conduisant au réfectoire, marchant en tête du personnel et des hôtes, aussi majestueux et grave dans cette humble fonction que s'il avait précédé un cortège d'académiciens, de cardinaux, d'empereurs et de rois.

Je le vois au confessionnal, à l'heure de la prière du soir, sous le Christ ensanglanté cloué au mur derrière lui, le bras contournant la grille, la main posée sur l'épaule de son pénitent comme pour le rapprocher de lui, le serrer sur son coeur et lui faire comprendre que le tribunal de la pénitence n'est rien autre chose qu'un tribunal d'amour et de pardon.

Je le vois ensuite à la fin du "Salve Regina", chant émouvant et beau comme dans un cloître de Trappistes, descendre l'allée centrale de la nef, passer sous le lustre où sa tête blanche faisait l'effet d'un léger nuage dans un rayon de soleil et prendre place sur les degrés de l'autel, du côté de l'Evangile. C'est de là qu'il prononçait, presque tous les jours, devant la communauté réunie, les instructions qui remettaient d'aplomb les coeurs et les consciences. C'étaient tout à la fois des cours de théologie, de dogme, de morale, de liturgie, d'histoire, de patriotisme, vulgarisés en vue de la formation des caractères encore au moule et des intelligences en acte de croissance.

Il me souvient surtout de sa dernière instruction donnée le 26 avril 1904, quelques jours avant sa mort survenue le 3 mai. Il revenait d'un voyage à Berthier. A bord du train, il s'était trouvé au milieu d'un groupe de bûcherons de retour de la drave et des chantiers. Ces hommes juraient, sacraient, tenaient des propos obscènes. Le Père Beaudry avait été écoeuré de leur tenue. Le même soir, à la chapelle, il avait profité de cet incident pour donner aux élèves des leçons de politesse, de savoir-vivre, de bonne tenue, de langage soigné, de distinction. Et son dernier conseil avait été celui-ci: *"Soyez distingués, partout et toujours"*.

Je le vois à la chapelle encore, dans la splendeur de nos messes de Minuit, à Noël, quand aux sons majestueux de l'orgue jouant la *"Marche des Prêtres"*, dans l'embrasement soudain des lumières du sanctuaire, précédé des membres de la communauté en surplis blancs, des porte-flambeaux et des servants en soutanes rouges, des acolytes, des diacres en dalmatiques resplendissantes, il s'avançait, tel un pontife antique et vénérable dans ses vêtements d'or, la blancheur de sa barbe étalée ajoutant un ornement de plus à la

blancheur de la chasuble. A ces moments-là, l'on se serait cru devant un de ces tableaux de maître représentant un patriarche de l'Ancien Testament entouré de sa cour sacerdotale.

Je le vois à sa chambre, devant son bureau placé à angle droit par rapport à la fenêtre qui se trouvait à sa gauche et à travers laquelle la lumière nous arrivait en pleine figure. Il nous faisait asseoir près de lui, nous prenait par le bras et nous parlait longuement. C'est entre les quatre murs de cette chambre, à côté de cet humble pupitre qu'ont été orientées bien des vocations et formés tant d'Anciens qui ont compté pour quelque chose dans le monde. C'est là, dans l'intimité du tête-à-tête, qu'il se montrait un éducateur averti et un psychologue perspicace. Comme il savait donner du relief à nos qualités naissantes et mettre à nu les défauts que nous croyions être les seuls à connaître tant nous mettions de soins à les cacher. Qui d'entre nous, après un entretien seul à seul avec le Père Beaudry, n'en est pas sorti la conscience allégée, l'esprit éclairci, la volonté raffermie, meilleur en un mot?

Nous l'aimions, mais nous le craignions aussi. Il me souvient qu'un jour, pour je ne sais quelle infraction au règlement, le préfet de discipline m'aborde à la récréation de dix heures et me dit: *"Vous êtes demandé à la chambre du Supérieur"*. Je n'étais pas gros à ce moment-là. J'enfile le corridor et rendu à l'autre bout j'avais encore rapetissé. Arrivé devant sa porte, au moment de frapper, je crus que j'allais écraser. En me voyant, il eut un bon sourire et me dit: *"Vous avez peur, mon enfant?"* Ma peur fondit subitement comme une cire. Puis il me parla doucement, affectueusement, faisant appel à mes sentiments, à ma raison, à mon honneur. En sortant de là je me serais battu pour lui.

Comme dans l'oraison funèbre de Bossuet: *"Madame se meurt, Madame est morte"*, ce cri funèbre retentit un jour à travers le collège, la ville, la province, le pays tout entier: Le Père Beaudry se meurt! Le Père Beaudry est mort!

Je l'ai entrevu à ses derniers moments. Sa modeste cellule de religieux était attenante à son cabinet de travail. Une porte séparée y donnait accès, voisine de l'infirmerie. En montant quelques marches d'un petit escalier de sauvetage, l'on pouvait voir à l'intérieur de la cellule. Je grimpai cet escalier en cachette et par le vasistas de la porte, j'entrevis le Père Beaudry mourant, a demi assis dans son lit, soutenu par des oreillers, tenant entre ses mains un crucifix, les yeux déjà fixés vers des *"païs au delà"*, suivant le mot de Montaigne. Quand il eut rendu le dernier soupir, un confrère monta à la chapelle, alla à son prie-Dieu et d'un de ses livres d'o-

raison déroba deux ou trois images pieuses. Il en est une qu'il me confia; je la conserve et la vénère, comme l'on conserve et vénère la relique d'un saint!

Voici la prière que l'on récite aujourd'hui dans la communauté des Clercs de saint Viateur et chez les fidèles du diocèse de Joliette:

PRIERE

pour obtenir la glorification du

Père CYRILLE BEAUDRY,

Clerc de saint Viateur

O Dieu qui par votre Divin Fils avez montré tant de sollicitude et de miséricorde envers les petits et les humbles, déplorant qu'il n'y eut personne pour leur distribuer le pain de la vie divine, daignez, nous vous en supplions, vous souvenir de votre serviteur, le Père CYRILLE BEAUDRY, l'apôtre du Sacré-Coeur de Jésus, et lui accorder, s'il plaît à votre infinie sagesse, les honneurs de la glorification sur cette terre.

Puissions-nous, à son exemple, entretenir en nos coeurs une tendre dévotion à la sainte Eucharistie, favoriser les vocations religieuses et sacerdotales et propager le règne du Sacré-Coeur de Jésus; nous vous le demandons instamment, par l'intercession du Coeur Immaculé de Marie, des Saints Anges Gardiens et de saint Viateur. Ainsi soit-il.

Indulgence de 100 jours.

Imprimi potest:

*Lucien Pagé, c.s.v., sup. gén.*

1er septembre 1956

Nihil obstat:

Mgr Irénée *Gervais,* P. D.,
censor deputatus
10 septembre 1956

Imprimatur:

J.-A. *Papineau, év. de Joliette*
10 septembre 1956

# Théâtre de collège

Suivant la désinvolture propre à la plupart des collégiens de tous les temps, nous l'appelions, entre nous, le Père Michel. (1) Nul cependant n'aurait osé employer cette expression peu respectueuse devant un surveillant, car le Père Michel était LE supérieur du collège et du supérieur il possédait l'autorité, jointe à une prestance imposante, à une solennelle gravité et à un langage auquel il s'efforçait toujours de donner un tour cérémonieux.

Or, par un bel après-midi de congé de février, alors que nous nous préparions à une excursion en raquettes, sous un clair soleil, à travers les champs couverts de neige, quelqu'un nous abordait en nous enjoignant de nous présenter immédiatement dans telle salle de classe. Sans trop savoir ce dont il s'agissait, nous remisions les raquettes dans les armoires et arrivés à l'endroit indiqué, nous prenions place au hasard sur les bancs.

Quelques instants plus tard, le Père Michel faisait son apparition et s'installait à la tribune.

Après quelques mots d'excuse pour le dérangement qu'il nous causait, il nous annonçait que le collège avait décidé de jouer, cette année-là, en séance publique "La Fille de Roland", par Henri de Bornier, avec ce changement que "La Fille de Roland" devenait "Le Fils de Ganelon". A notre insu, nous avions été choisis comme acteurs.

La première séance comportait la lecture de la pièce. Pas autre chose. Mais avant de commencer, le Père Michel savait créer l'atmosphère. Par une intéressante dissertation, il nous reportait à l'époque des chansons de gestes avec Roland, au Moyen Age avec l'empereur Charlemagne, et il nous décrivait les moeurs de l'époque. Suivaient la notice biographique de l'auteur de la pièce, l'histoire de la première représentation en Amérique, le tout agrémenté de souvenirs personnels sur les grands artistes et les écrivains qu'il avait connus lors d'un séjour à Paris.

Il aimait en particulier à évoquer le portrait de François Coppée dont il avait été l'hôte. Il se plaisait aussi à raconter la scène où dans *Oedipe-Roi,* Mounet-Sully s'arrachait les yeux. Enfin, il nous dépeignait un lever de rideau avec le grand Coquelin, dans le "Malade imaginaire", de Molière, l'air mourant, le front ceint d'un

(1) Il s'agit du R. P. Michel Roberge.

bandeau, le crâne coiffé d'un bonnet de nuit, de grosses pantoufles aux pieds, les épaules recouvertes d'un châle . . . et les applaudissements qui crépitaient, diminuaient, reprenaient plus forts et se continuaient pendant plusieurs minutes avant même que Coquelin ait la chance d'ouvrir la bouche et de lâcher le premier mot.

Enfin, quand le Père Michel sentait qu'il nous avait bien en main et que notre intérêt était éveillé, il commençait la lecture de la pièce. Il lisait dans un grand cahier, en variant l'accent et le ton suivant les personnages. Il était toute la pièce à lui seul. Quand il arrivait à la fin de l'acte, il récitait le dernier vers, faisait une pause, nous regardait longuement et alors que nous attendions le vers suivant, il fermait doucement le cahier. Il ne ratait jamais ce petit effet.

Nous passions donc l'après-midi à écouter cette lecture et à la goûter aussi, car les vers étaient beaux, l'action prenante et le Père Michel savait lire. Mais après que tout était fini, il nous renvoyait en récréation sans dire quel rôle était dévolu à chacun. De sorte que jusqu'à la séance suivante, nous avions le temps de ruminer si nous serions "dieu, table ou cuvette".

Au congé suivant, nous étions convoqués au même endroit pour la seconde lecture. Cette fois, elle était précédée d'une analyse de chacun des personnages. Quand la pièce avait été précédemment jouée au collège, le Père Michel évoquait le souvenir des anciens qui s'étaient particulièrement distingués dans l'interprétation de tel ou tel rôle. Dans le cas de la pièce à l'étude, le rôle-titre avait déjà été tenu par Fortunat Laurendeau, devenu le Père Laurendeau, jésuite. Au dire du Père Michel, Fortunat Laurendeau était le plus grand acteur qui ait jamais paru sur la scène du collège. Il suffisait de lui remettre un texte et l'on n'avait plus à s'en occuper, pas même pour corriger un geste ou une intonation.

Et de souvenirs en souvenirs, le Père Michel en arrivait finalement à la distribution des rôles. Je ne dis pas qu'elle plaisait à tous. Il va de soi que chacun aspirait à tenir le rôle principal. Mais il avait vite fait de nous expliquer que, suivant le mot de La Fontaine, il n'y a pas de sot métier, seulement de sottes gens. Chacun recevait alors le texte de son rôle, recopié au propre, de la main du Père Michel lui-même, dans un cahier ordinaire de composition, mais coupé en deux par le milieu. Ce demi-cahier était ainsi facile à manier et on pouvait le porter sur soi, dans une poche d'habit, pour l'étudier au besoin.

Puis, les répétitions commençaient. D'abord seul à seul avec le Père Michel. Ensuite, deux ou trois acteurs à la fois, pour jouer

une scène complète. Quand toutes les scènes avaient été répétées plusieurs fois, c'était la répétition d'un acte au complet. Et ainsi de suite.

Le mois de mai arrivé, durant les deux dernières semaines qui précédaient la grande séance publique, les répétitions se multipliaient jusqu'à la répétition finale, avec décors, costumes, musique et tout le bazar. Pour ce grand tralala, le Père Michel se tenait à mi-chemin entre la scène et le fond de la salle. Il ne suivait pas le texte, pour la raison qu'il le savait par coeur. Ses lèvres prononçaient les vers en même temps que l'acteur dont il dédoublait les gestes. Parfois, quand la température était favorable, les répétitions avaient lieu dehors, dans le fond de la cour, au petit bois.

En tout temps, le Père Michel était patient avec les acteurs. Il aurait pu faire recommencer la même scène cinquante fois, sans jamais montrer la moindre nervosité, ni la moindre irritation. Le soir de la représentation en public devait être un supplice pour lui. En sa qualité de supérieur, il siégeait, par devoir, aux côtés de l'évêque du diocèse. Il fallait le voir alors suivre le jeu des acteurs en remuant les lèvres, tout bas, pendant que ses yeux allaient de l'un à l'autre en guettant la réplique. L'inconvénient du système c'est que tous les acteurs devenaient à la longue autant de petits Michels. Il n'y avait pas grand marge pour le talent individuel à s'extérioriser et pour le jeu naturel à s'affirmer. Il y eut des exceptions toutefois. Il est arrivé qu'après avoir fidèlement imité le Père Michel pendant des semaines, un acteur, le grand soir venu, donnait libre cours à sa propre interprétation d'un rôle, devant les yeux angoissés du répétiteur qui n'y comprenait plus rien et s'attendait à tout moment à un désastre.

Somme toute, plus d'un prêtre du haut de la chaire, plus d'un politicien au Parlement, plus d'un avocat au prétoire, sont redevables aujourd'hui de leurs succès oratoires à la formation qu'ils ont reçue du Père Michel.

Et peut-être sont-ils les premiers à l'ignorer.

---

L'âme encore émue de son voyage **ad limina**, Mgr Archambeault assista, en avril 1907, à une représentation préparée de longue main par ses enfants du séminaire de Joliette. Sous la haute direction du R. P. Michel Roberge, nos collégiens avaient eu l'audace d'affronter un drame en cinq actes: **Pour la Couronne**, de François Coppée, et ils eurent le mérite de le jouer de façon honnête. On nota surtout la véritable maîtrise, dans le rôle de **Constantin**, d'un acteur qui se nommait Adolphe Robert et qui a, depuis, joué un rôle encore plus important dans la survivance française aux Etats-Unis, du côté de Manchester et de la Nouvelle-Angleterre. La vocation "nationale" de M. Adolphe Robert, président des CANADOS et membre du Comité de la Survivance Française, doit peut-être quelque chose à l'allocution que prononça, le soir de la **Couronne**, Mgr Archambeault charmé du succès de la représentation. (**Les Clercs de Saint-Viateur au Canada**, par Antoine Bernard, 1951, (page 176).

# Un archevêque qui demande pardon...

C'était par un matin d'hiver, vers 1900 . . .

Il avait commencé à neiger la veille au soir; cela avait continué toute la nuit et tout l'avant-midi du lendemain, qui était un jour de congé au collège. Dans la cour de récréation, tout au long des allées, sous les arbres presque centenaires, la neige s'était accumulée au point d'interdire toute circulation.

En fait d'amusements, nous n'avions pas, comme les collégiens d'aujourd'hui, l'assistance de la machinerie pour nettoyer les allées, balayer les ronds de glace pour le patinage, libérer la piste des traînes sauvages de la masse neigeuse qui la bloquait. De skis, il n'en était pas question alors. De sorte que les jours de congé se passaient à tourner en rond dans la grande salle de récréation, à jouer aux cartes, aux échecs, au billard, aux osselets, quand il faisait trop froid pour rester dehors ou qu'il neigeait à plein ciel. Certains, parmi les plus fortunés, étaient possesseurs d'une paire de raquettes. C'était un vrai luxe. Avec les raquettes, il y avait la tuque de laine, les gros bas de laine et les souliers de chamois, souples comme des gants. De sorte que, quand la température le permettait, les raquetteurs, accompagnés d'un surveillant, avaient le privilège d'une excursion en dehors de la ville, à travers les champs enneigés. Ils revenaient le soir, fourbus, avec des crampes dans les jambes, mais au moins l'après-midi avait passé vite pour eux.

En plus des courses en raquettes, il y avait aussi, comme sport d'hiver, le jeu de balle au mur. Or, ce jour-là, il se produisit un incident qui fit grand bruit dans la région et dans le monde des collèges en général, avec le résultat final que vingt-sept élèves de la classe de belles-lettres furent expulsés en bloc et renvoyés dans leurs familles dans les circonstances que voici.

Pour le jeu de balle au mur, un secteur était réservé à chaque classe. En cas de neige, il appartenait à la classe intéressée de déblayer la partie à ciel ouvert de son secteur, avec défense de jouer entre les ailes. Comme il avait neigé si abondamment, personne ne voulut manier la pelle et l'on s'obstina quand même à jouer entre les ailes.

Ce que voyant, un surveillant intervint, donna des ordres, parlementa, mais ne pouvant rien obtenir, il confisqua la balle. Dans

le but de faire honte aux grands gars des belles-lettres, il fit nettoyer la place par les petits gars de la classe préparatoire. En guise de représailles, les récalcitrants retinrent les services d'un citoyen de la ville qui, durant la nuit suivante, recouvrit le jeu d'une autre épaisse couche de neige. C'était un défi à l'autorité. Pelleter ou s'en aller. Telle fut l'alternative. Plutôt que de plier, vingt-sept préférèrent s'en aller. Le scandale était grand. Aucun compromis, aucune solution ne paraissaient possibles. Un deuil planait sur le collège.

Il y avait bien plusieurs jours que cela durait quand un matin, pendant la session d'étude de l'avant-midi, l'on sentit que quelque chose allait se passer. Un professeur entre tout à coup, dispose un rang de chaises sur la tribune, recouvre le pupitre d'un tapis et y dépose une carafe d'eau avec un verre. A l'instant la porte s'ouvre et voici qu'un cortège apparaît ayant à sa tête Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, accompagné du Père supérieur, des préfets des études et de discipline, le procureur, bref, presque toute la faculté. Chacun prend place puis Mgr Bruchési commence.

Il rappelle en détail l'incident déplorable dont le collège a été le témoin. Il souligne la gravité de l'offense, défi à l'autorité, manquement à la discipline, entêtement des récalcitrants. Le Supérieur se devait de soutenir le principe de l'autorité. Agir autrement, c'eût été un aveu de faiblesse. Il ne peut revenir sur sa parole. D'autre part, les malheureux révoltés n'ont sans doute pas réfléchi aux conséquences de leur acte et ils ont suivi, par faux orgueil, de mauvais conseillers. Qui sait si quelques-uns, sinon tous, n'ont pas brisé leur carrière, manqué leur vocation? C'est pourquoi l'Evêque, ayant charge d'âmes, soucieux de leur avenir, affligé des souffrances morales qu'ils ont infligées à leurs bons parents supplie le supérieur et toute la communauté de leur pardonner l'acte scandaleux dont ils se sont rendus coupables et de les réintégrer dans la vie collégiale.

Un évêque qui demande pardon. Ça ne se voit pas tous les jours. Bien des yeux étaient mouillés. Mais Mgr Bruchési n'était pas un évêque ordinaire.

Le pardon sollicité fut accordé sur-le-champ. Le jour même, quelques-uns des partants, ceux des plus rapprochés du collège, revenaient prendre leur place dans les rangs des élèves. Les autres en firent autant, de sorte que la vie normale reprit son cours, grâce à l'acte d'humilité d'un archevêque.

# Jour de marché

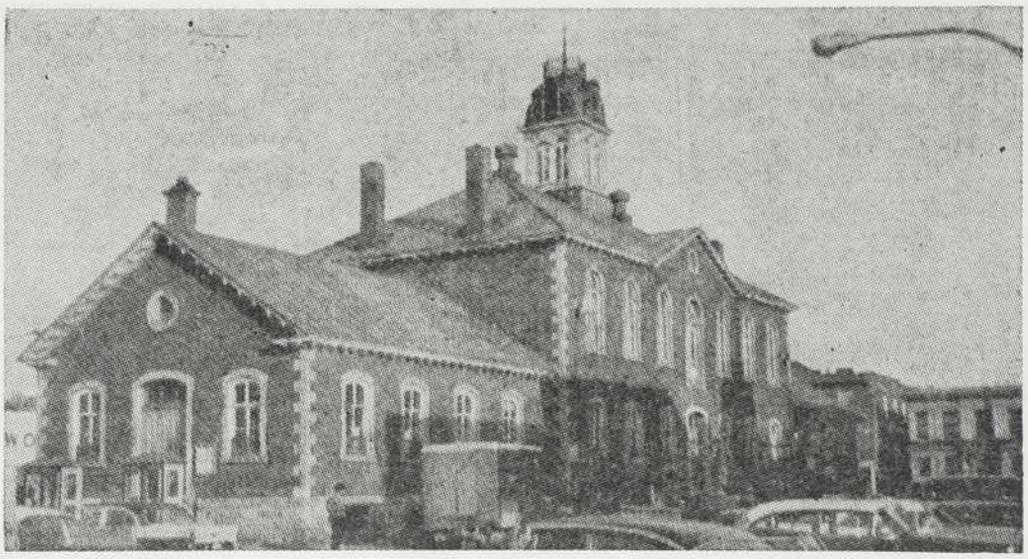

**Le vieux marché**

Au mot "joli", le dictionnaire Larousse indique qu'il s'agit d'un adjectif signifiant: "Qui est agréable à voir".

Si de "joli" on passe à "joliesse", l'on trouve que c'est un nom féminin dont la définition est: "Caractère de ce qui est joli".

Enfin, entre "joliesse" et "joli-ette", il n'y a que l'espace d'une lettre. Remplaçons les deux "s" par deux "t" et l'on a le diminutif de joli, c'est-à-dire: "Assez joli".

Tel est le qualificatif qui s'applique à Joliette, ville de près de 18,000 habitants, située sur la rivière l'Assomption, à quarante et quelque milles au nord-est de Montréal, en direction de Québec. Cette agglomération urbaine, au nom typiquement féminin et richement historique, dont la fondation remonte à 1843, compte six paroisses dotées d'écoles, un évêché, un séminaire des plus modernes, deux noviciats dont l'un célèbre pour son architecture inspirée des cloîtres du Moyen-Age, deux hôpitaux, un palais de justice, une prison, trois journaux hebdomadaires, (1) une école normale, une arène, un arsenal, des parcs, des théâtres, des banques, un hôtel-de-ville, un bureau de poste et une longue liste d'établissements industriels, maisons de commerce, bureaux de professionnels, etc.

Toutes ces institutions forment comme une couronne autour d'une place centrale communément appelée Place du Marché. De

(1) Il n'en reste plus que deux en 1965.

même que dans la plupart des villes et villages de France, il existe un endroit qui tient lieu de ce qu'est l'ombilic dans le corps humain, de même le centre ombilical de la ville de Joliette c'est la Place du Marché, vaste quadrilatère borné sur ses quatre faces par des établissements de commerce.

Enfin, au coeur de la Place, il y a le Marché, naturellement. C'est un édifice à deux étages, avec sous-sol, comprenant un corps principal surmonté d'une tour carrée. Ce corps principal s'allonge aux deux extrémités nord et sud d'une aile à un seul étage, que prolonge une plate-forme allant en se rétrécissant jusqu'à la rue. Les murs extérieurs sont en briques, avec les ouvertures encadrées d'une bande de granit gris. Une salle de spectacle occupe le deuxième étage du corps central. Quant au premier étage, il est divisé de bout en bout par un long corridor, de chaque côté duquel l'espace est occupé par des stalles et les comptoirs de bouchers, avec les carcasses de boeufs, cochons, moutons, veaux suspendues à des crochets de fer. L'immeuble doit mesurer environ cent cinquante pieds de longueur par cinquante de largeur, avec trottoirs en plus. Le long des murs extérieurs s'alignent des comptoirs protégés contre la neige et la pluie par des auvents sous lesquels divers commerces sont établis.

Construit en 1874, le Marché sera bientôt centenaire. On s'en aperçoit d'ailleurs, car il ressemble à un vieux bateau échoué au bord d'une grève et donne l'impression d'être écrasé par les édifices modernes qui lui font une ceinture. C'est là sans doute l'une des raisons pour lesquelles les autorités municipales ont décrété sa démolition. Et c'est ainsi que va disparaître le vieux Marché, victime comme tant d'autres d'un inexorable progrès qui rase sans pitié les monuments historiques les plus anciens comme les plus vénérables.

— x — x —

Vers l'âge de 10 ans, j'accompagnais ma grand'mère paternelle au Marché, le samedi, en été. Nous avions environ une lieue et quart à parcourir en voiture, par des chemins de ligne, gris de poussière, pour y arriver. Dès la veille, les produits de la ferme avaient été soigneusement empaquetés, ficelés, déposés dans le véhicule, tout prêts pour la vente. C'étaient des oignons, concombres, carottes, navets, betteraves, tomates, melons, blé d'Inde en épis, fruits selon la saison, minots de patates, sucre et sirop d'érable, plants de semence, fleur de sarrasin, oeufs de poule, tabac en feuilles, etc . . .

Il fallait se lever à l'aube afin d'arriver à temps pour s'emparer d'une bonne place autour du Marché. A cette heure hâtive de la matinée, le chant des oiseaux succédait au silence de la nuit: hi-

rondelles alignées sur les fils du téléphone comme des grains de chapelet, goglus voletant d'un piquet de clôture à l'autre, engoulevents lançant leurs notes nostalgiques whip-poor-will, corbeaux croassant au-dessus d'un bois et, parfois, le cocorico d'un coq devant une ferme, cocorico répercuté au loin par un autre coq. Dans les pâturages, les troupeaux de vaches et de moutons avaient déjà recommencé à brouter l'herbe rendue plus tendre par la rosée du matin. Enfin, il y avait dans l'air un je ne sais quoi de calme et de reposant, le tout embaumé par les parfums émanant des plantes en croissance, des moissons en puissance, des trèfles en fleurs dégageant une odeur de miel.

— x — x —

Arrivés au Marché, nous reculions la voiture au bord du trottoir et je dételais le cheval pour le conduire à l'écurie d'un oncle, alors boulanger de son état. Sa boulangerie était voisine du Bureau de Poste. Je comptais là des cousins et cousines dont le souvenir me reste cher.

Au lever du soleil, le Marché était déjà tout entouré de voitures de cultivateurs apportant leurs denrées. Puis s'amenaient les citadins, désireux d'être les premiers à s'accaparer les primeurs. La plupart des clients étaient des femmes, des religieuses dans leurs vêtements communautaires et un cabas à la main, des hommes en quête d'un tabac quesnel nouveau.

Ma grand'mère ne manquait pas de faconde; elle avait la langue bien pendue pour vanter la qualité et le bon marché de ses produits. Elle appartenait à une famille de politiciens affiliés au parti conservateur de père en fils et dont un frère, Hyppolite Cornellier, avait été député du comté de Joliette aux Communes du Canada, à Toronto, en 1863. Le pays vivait alors sous le régime politique de l'Union du Haut et du Bas Canada, avec un Parlement siégeant alternativement à Québec et Toronto. Hyppolite Cornellier fut un de ceux qui votèrent la Confédération en 1864 avec Georges-Etienne Cartier.

Ma grand'mère arrêtait tout le monde pour offrir ses légumes. Quand il s'agissait de les peser, elle se servait d'une "romaine", espèce de balance en forme de thermomètre pour indiquer le nombre de livres ou d'onces, avec un anneau au bout pour lever l'article et un crochet à l'autre bout pour l'y fixer. Parfois, quand la vente allait bien, ma grand'mère me donnait un sou avec lequel j'achetais un petit cochon en guimauve recouvert de chocolat. Mon goût cependant était pour les bananes. Mais elles coûtaient bien trop cher, songez donc.

— x — x —

A ces souvenirs d'enfance vinrent s'en ajouter d'autres plus tard. La salle du Marché était l'endroit habituel où avaient lieu les bazars de charité, les réceptions de dignitaires, les banquets publics, la guignolée, les concerts, les représentations théâtrales, les célébrations d'anniversaires, les assemblées contradictoires en temps d'élection. C'est sur la Place du Marché que j'entendis pour la première fois pérorer Wilfrid Laurier, alors au zénith de sa carrière politique. Il avait prononcé son discours, en plein air, du haut du perron faisant face au sud, en présence d'un auditoire de centaines de personnes subjuguées par cette voix de violoncelle jouant sur la corde grave, charmées par cette stature élancée, cette tête sculpturale couronnée de cheveux grisonnants, le geste élégant de cette main droite ponctuant la pensée, alors que la gauche restait plongée dans la poche du pantalon. Quel orateur, mes amis! L'antiquité nous en offre-t-elle un plus grand?

Il est un autre rôle — moins connu celui-là — que le Marché a joué: celui d'avoir fourni des missionnaires au Canada apostolique. J'ai connu une mère de la région qui se rendait au marché tous les samedis, beau temps, mauvais temps, pour y vendre les produits de son jardin. Avec la recette des ventes, elle finissait par accumuler l'argent nécessaire pour l'instruction de ses fils et de ses filles dans les collèges et couvents. Aussi sa famille compte-t-elle cinq fils prêtres, dont deux ou trois missionnaires, et une ou deux religieuses. Cette gerbe de vocations dans la même famille nécessitât à la longue la vente de la terre paternelle, parce qu'il ne restait plus personne, à la mort du père, pour la cultiver.

Concluons avec le vers du poète latin, Virgile: *"Forsan et haec olim meminisse juvabit"* — Peut-être un jour même ces souvenirs auront pour nous des charmes.

# Le coin du chemin de ligne

(Sculpture sur bois par André Bourgault)

**Joueurs de Dames**

Dès la première page du livre de ses *"Mémoires"*, publié en 1866, alors qu'il était septuagénaire, Philippe Aubert de Gaspé fait une description du *"Coin de Fanchette"*, cette maîtresse de maison traîneuse qui se débarrassait de tous les objets devenus inutiles en disant: *"Mettez-les dans le coin"*. Un membre de sa famille venait-il à s'infliger une écorchure sur un objet traînant par terre, aussitôt Fanchette de s'écrier: *"J'ai oublié de le mettre dans le coin"*. Le coin devint encombré d'objets hétéroclites au point qu'un jour Fanchette s'y enfargea et se cassa le cou.

Mais il n'existe aucune relation entre le *"Coin de Fanchette"* et celui que j'ai connu au temps de mon enfance et que l'on désignait communément par le *"Coin du chemin de ligne"*.

Il était situé à quelques dix arpents de la maison paternelle et formait une croisée de quatre chemins, l'un en direction de Joliette, l'autre vers Saint-Félix de Valois, le troisième vers le village de Sainte-Elisabeth, le quatrième conduisant au bout du rang de Sainte-Emélie, jusqu'à son interception par la rivière l'Assomption.

Le Coin du chemin de ligne n'était pas seulement un croisement de routes: on y trouvait une boutique de forgeron, un cordonnier, un boucher, un épicier et une fromagerie. Cela constituait, en pleine campagne, comme un petit village. Il tenait lieu de rassemblement pour les gens du rang, et il ne se passait guère de jour sans que quelqu'un eut affaire au Coin.

L'épicerie en était comme le centre principal. On y accédait par un perron de plusieurs marches s'étendant sur toute la façade de la bâtisse. Dès qu'on y pénétrait, le son d'une cloche suspendue au-dessus de la porte avertissait l'épicier de l'entrée d'un client. Une fois à l'intérieur, une étrange odeur montait au nez, celle d'un mélange de bananes trop mûres, vinaigre, mélasse, pétrole, épices, biscuits. Le fait est que l'assortiment du magasin contenait tout cela, mais l'on y trouvait en outre des outils dont se servent les gens de la campagne: manches de pioches, haches, râteaux, faux, lanternes, pièces d'attelage pour les chevaux, balais, pipes de plâtre, cigarettes Derby. Les ménagères de leur côté pouvaient s'y approvisionner d'ustensiles d'étain, d'un rouleau de fil noir ou blanc, d'objets de toilette, peigne, savon, etc. Lorsque ma mère envoyait mon père à l'épicerie pour y chercher un objet quelconque, il lui fallait souvent attendre son retour pendant des heures, parce que habituel lecteur des journaux et familier avec les affaires courantes, il s'attardait à bavarder avec les gens qu'il rencontrait sur son chemin.

A l'épicerie, la mélasse était contenue dans une tonne rangée le long du mur, à gauche en entrant, face à un long comptoir où trônait une balance pour la pesée de la marchandise et où des bonbons de toutes couleurs dans une vitrine tentaient la gourmandise des enfants. L'un de ces derniers, surnommé Tipit, avait la réputation d'aimer la mélasse intensément. Dès qu'il mettait le pied dans l'épicerie, son premier geste était de passer la main sous le robinet de la tonne par lequel s'écoulait l'épais et noir liquide, afin de pouvoir ensuite se lècher les doigts. Cet amateur de mélasse n'était autre que le fils du cordonnier. Un jour qu'il (le fils) se trouvait seul dans le magasin, il s'avisa d'ouvrir le robinet de la mélasse, mais dérangé dans l'opération, il oublia de le refermer avec le résultat que le liquide se répandit sur le plancher. Il s'agissait de trouver le coupable et chacun pensait bien que ça ne pouvait être un autre que Tipit. Mais il était disparu. On le retrouva finalement dans le haut du hangar de son père, accroupi sous les combles, niant de toutes ses forces qu'il était le coupable, mais trahi par ses orteils nus qui dégouttaient de mélasse . . .

— x — x —

La fromagerie était, après l'épicerie, l'endroit le plus fréquenté du Coin. Tous les matins, elle était le rendez-vous des cultivateurs

des environs qui y transportaient en charrette ou en tombereau, dans des canistres de ferblanc, le lait de leurs vaches. Après avoir été pesé, le lait était versé dans un grand bassin oblong: de suite commençait le procédé de la conversion en fromage. Un sifflet à la vapeur avertissait les clients de l'établissement de se hâter d'apporter leur charge de lait, lorsqu'il s'en trouvaient qui étaient en retard. Le fromage mis en meule, enveloppé dans ce que l'on appelait de la toile à fromage, était expédié sur le marché de Montréal dans des boîtes de bois qui lui conservaient toute sa fraîcheur et son arôme. Quant aux fournisseurs de lait, ils étaient payés chaque mois ou chaque quinzaine suivant la quantité de lait dont ils avaient effectué la livraison. On m'assure que les plus célèbres marques de fromages canadiens sont aujourd'hui exploitées par des firmes américaines, bien que leur fabrication soit restée l'exclusivité des fromageries québecoises.

— x — x —

Alors que le cordonnier, l'épicier, le boucher et le fromagier étaient voisins, la forge était isolée du reste, occupant seule l'un des angles de la croisée des quatre chemins. On y accédait en traversant un pont de bois sur le Cordon. L'intérieur de la forge était uniformément noirci par la suie et la fumée de charbon. Les murs étaient couverts de fers à chevaux, disposés en panoplies. Le principal outil de la forge était le marteau que le forgeron maniait à l'instar d'un instrument de musique, en le faisant rebondir sur l'enclume comme dans l'air bien connu de "Il Trovatore". Quels souvenirs me restent du forgeron? Je le revois plié en deux, le visage barbouillé de suie, la sueur dégouttant du front, tenant solidement entre ses cuisses la patte d'un lourd cheval de labour, dont il taillait la corne avec un couteau à lame légèrement recourbée, avant d'y appliquer le fer encore brûlant qui répandait une odeur de corne en combustion. Je le revois encore à l'extérieur de sa boutique, à la brunante, dans la lueur cyclopéenne d'un gros feu de branches sèches, au milieu duquel il avait posé le cercle de fer à ajuster sur la jante d'une roue de charrette. Je le revois enfin activant le soufflet de la forge, battant le fer sur l'enclume et le plongeant encore tout rouge dans un sceau d'eau froide d'où s'échappait en sifflant un jet de vapeur.

— x — x —

La maison du cordonnier était la plus petite du Coin. Elle ne comprenait qu'une seule pièce au rez-de-chaussée, servant en même temps de cuisine et d'atelier. Une seule pièce également à l'étage où couchait toute la famille. On y accédait par un escalier mobile que l'on faisait disparaître pendant le jour afin de gagner de l'espace. Assis sur un banc plutôt bas, ayant à portée de sa main l'alène, le marteau, le couteau pour tailler le cuir, la poix pour cirer le ligneul, tenant entre ses genoux la forme en fer d'une chaus-

sure, le cordonnier tapait du marteau, extrayant une par une de sa bouche convertie en réceptacle, les broquettes d'acier ou de bois qui devaient assujettir la semelle à l'empeigne. Et tap, tap, tap petit cordonnier à lunettes, aux cheveux grisonnants coupés en brosse. Le métier nourrissait à peine la famille. Aussi afin d'augmenter un peu son revenu, le cordonnier avait-il converti une fenêtre de sa maison en une vitrine où étaient exposées à l'année, dans des bocaux de cristal, diverses sortes de bonbons susceptibles de tenter la gourmandise des enfants du voisinage. En dépit de son exiguïté, la maison du cordonnier était le rendez-vous habituel des joueurs de dames de la région. On s'y entassait presque tous les soirs, surtout les dimanches après-midi, et là, dans la fumée des pipes, au milieu d'un silence attentif, les têtes restaient pendant des heures penchées sur le damier aux carreaux rouges et noirs, où deux joueurs mettaient toute leur adresse et leur ruse à éviter "une gratte".

*Petit cordonnier*
*dans ton échoppe de la ville*
*tu es cet homme tranquille*
*qui sait que les gens bien*
*transpirent eux aussi des pieds, oh! combien*
*Et pourtant tu n'en diras jamais rien . . .*
*Tu travailles dans le mépris du verbe,*
*trop heureux de découvrir parfois*
*sous la plaquette d'un talon*
*toute la poésie d'un brin d'herbe.*

*MARJAN*

— x — x —

Entre l'épicier et le fromagier, il y avait la boucherie. Elle était tenue par un personnage désireux de donner l'impression de vivre à l'aise et de se nourrir de petits plats. Il avait une prédilection pour les oeufs. C'est ainsi qu'à l'heure du souper, alors qu'il flânait devant la forge, il criait à son épouse, afin que tous les voisins l'entendent: *"Mina, fais-moi des crêpes."* Il avait aussi l'habitude de jeter les coquilles d'oeufs en plein milieu du chemin, afin de bien montrer aux gens qu'il n'était pas regardant sur le chapitre de la nourriture. Cette manie provoquait bien des sarcasmes dans le voisinage. Un loustic ne se gêna pas, passant un jour devant la maison du boucher, d'enjamber avec précaution les coquilles d'oeufs, histoire de ne pas écraser ces restes d'un produit aussi rare que précieux.

*Une part de mon âme est restée en ces lieux*
*Où ma calme jeunesse a chanté son cantique.*
*J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique*
*Et des souvenirs morts ont jailli radieux.*

*(Pamphile Lemay)*

# LES PETITS TRAINS DU CI-PI-AR

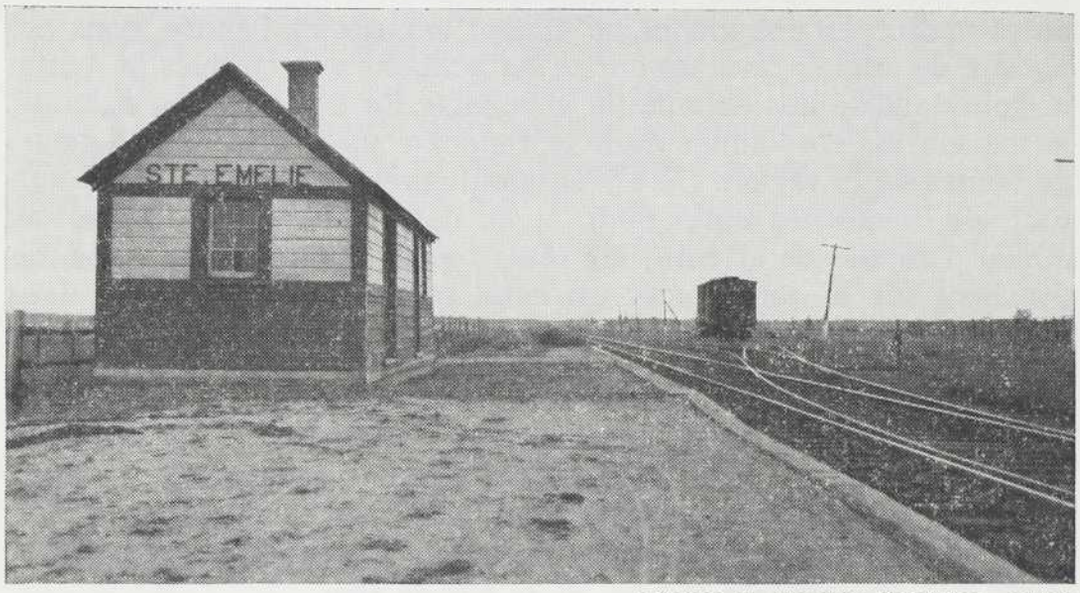


(Photo J. Hector Geoffroy, ptre)

**Une petite gare d'un petit train**

Au pays de mon enfance, la désignation du chemin de fer du Pacifique Canadien s'exprimait toujours par le sigle Ci-Pi-Ar, abbréviation anglaise de Canadian Pacific Railway. Personne alors n'aurait songé à prononcer ces initiales à la française. Je crois qu'il en est encore ainsi aujourd'hui. L'on cite même le cas de cette brave femme qui appelait l'un de ses fils Alcipiar, parce que son mari était à l'emploi de ce vaste réseau ferroviaire.

C'était au temps où l'on aurait pu à la rigueur se passer d'horloges dans certaines régions. Sans doute que l'heure était normalement marquée par la marche du soleil et l'aiguille des cadrans, mais il y avait aussi le passage des trains indiquant à quel moment de la journée l'on en était arrivé. Je ne fais pas allusion ici aux grands express qui circulent d'un océan à l'autre ou relient entre elles les grandes capitales d'une nation, mais aux petits trains aujourd'hui disparus dont je garde la nostalgie.

Il y en avait deux par jour, aller et retour, entre Montréal et Saint-Gabriel-de-Brandon. Le premier partait de la gare Windsor à 9h 15 du matin en destination de Québec, mais il opérait un raccordement à Lanoraie, à l'endroit nommé la Pompe, avec celui de Saint-Gabriel passant par Joliette. Le deuxième train partait de la gare Viger vers cinq heures de l'après-midi et filait tout droit vers son terminus, avec arrêts, naturellement, aux gares échelonnées sur son parcours.

Dès sa sortie de la gare Windsor, emplacement où eut lieu le premier banquet de la fête nationale Saint-Jean-Baptiste en 1834, le train du matin contournait la base du Mont-Royal que domine aujourd'hui la croix de Maisonneuve illuminée le soir, l'Oratoire Saint-Joseph immortalisé par le souvenir du Frère André, les édifices imposants de l'Université de Montréal envers laquelle j'ai contracté une dette de gratitude, puis, aussitôt après, venait un édifice d'un genre bien différent, celui de la prison de Bordeaux. La prison après l'université! Deux pôles extrêmes d'une civilisation. Il y aurait sans doute ici matière à réflexion si l'on songe que ces deux édifices, université et prison, sont toujours pleins. (1)

Après avoir traversé le pont de la Rivière-des-Prairies, sur le bord de laquelle sont érigés nombre d'instituts religieux dont le Séminaire des Missions étrangères, qui a promené à travers le monde l'apostolat canadien, l'on arrivait au village de Saint-François-de-Sales avec vue sur une croix du chemin se dressant non loin de la gare.

Un autre site impressionnant pour les voyageurs était la masse grise, austère, repoussante du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, avec ses hauts murs sur lesquels veillaient des gardiens armés d'un fusil, des guérites de guêt percées de créneaux à travers lesquels les surveillants pouvaient au besoin tirer sur les prisonniers cherchant à s'évader. A l'extérieur des murs, l'on voyait parfois des groupes de forçats au travail dans les champs, sous la surveillance de gardiens armés sur toutes les coutures. Laissant derrière nous l'attristant spectacle d'un pénitencier, nous longions la rivière l'Assomption, aux eaux noirâtres et parfois boueuses, avec les fermes échelonnées sur les bords. Et c'était de suite Vaucluse, devenu village Saint-Gérard-Magella.

Entre Vaucluse et Lanoraie le train passait par une contrée de dunes sablonneuses, entrecoupées de bois de bouleaux, maigres épinettes, cèdres et sapins rabougris. L'emplacement de la gare était isolé au milieu de ce paysage, avec un hôtel solitaire un peu en retrait d'une voie d'évitement sur laquelle une locomotive sous pression attendait avec deux ou trois wagons en remorque.

C'est qu'à Lanoraie il fallait descendre du train de Montréal-Québec pour monter à bord du train Lanoraie-Saint-Gabriel. Celui-ci était sous la conduite du conducteur Frenette, au visage rubicond sous ses cheveux blancs, toujours serviable et poli, et pour qui un horaire strict était sujet à des variations afin d'accommoder

(1) J'inclus dans cette dette de gratitude l'Université Laval de Québec, (doctorat ès-lettres, honoris causa); le Gouvernement français (Officier de la Légion d'Honneur); le Gouvernement haïtien, (Officier de l'Ordre national Honneur et Mérite); l'Alliance française de Paris, (Diplôme d'honneur); la Société historique franco-américaine, (Médaille Grand Prix); (l'Association Canado-Américaine, (Président émérite).

les passagers. Après avoir perforé un billet de passage, il le remplaçait par un jeton de carton qu'il insérait dans la bande de votre chapeau ou dans une rainure du siège d'en face.

Le convoi continuait sa marche en direction du village de Saint-Thomas, avec le clocher de son église dominant les toits d'alentour. A partir de là, le paysage changeait. C'était la rase campagne, plate, unie, avec ses prés en culture, ses clôtures de cèdre divisant les terres, ses troupeaux de vaches Holstein, au pelage noir et blanc, et parfois, dans un coin isolé, deux ou trois chevaux de ferme se battant les flancs de leur queue pour chasser les mouches et regarder placidement passer le train.

Dans son ensemble, le spectacle donnait l'impression d'une contrée où régnait l'aisance, sinon la richesse, ce que confirmait l'apparence cossue des maisons peinturées de couleurs vives, blanc, vert, gris, brun, dans le flamboiement au soleil des toits de grange recouverts de fer-blanc. Le paysage était animé également, suivant les saisons, par des attelages de laboureurs, faneurs, moissonneurs, faucheurs dont on regrettait de ne pouvoir suivre les mouvements par la fenêtre des wagons à cause de la marche en avant du train. Le même paysage se répétait jusqu'à la petite gare de Sainte-Emélie, mais à partir de là recommençaient les terres sablonneuses que dominait à Saint-Félix-de-Valois le Coteau des Cochons, énorme monticule de sable dénué de toute végétation. Puis à l'approche de Saint-Cléophas, c'était déjà la ligne bleuâtre des premiers contreforts de la chaîne des Laurentides.

Une fois passé Saint-Thomas, l'on arrivait à Joliette, principale ville de toute cette région, aujourd'hui centenaire. Le premier chemin de fer reliant Lanoraie à l'Industrie (Joliette d'aujourd'hui) remonte à 1848. Il fut construit aux frais de Barthélémi Joliette, fondateur de la ville, au coût de $50,300. Un loustic créa la légende que les passagers avaient le temps de débarquer et de cueillir des framboises le long de la route à cause de la lenteur du train. La gare de Joliette était située à la périphérie de la ville. Le train ne pénétrait pas à l'intérieur, bloqué à l'est par le cours sinueux de la rivière l'Assomption encerclant les abords. La locomotive devait même quitter la voie principale pour avancer sur un tronçon de rails, ce qui l'obligeait à faire machine en arrière pour reprendre la voie principale de Sainte-Emélie.

A cet endroit, la gare n'en était pas une: seulement un modeste abri d'une seule pièce servant de salle d'attente, garnie d'un banc accolé au mur et possédant un réchaud au charbon que l'on allumait aux temps froids, ce qui permettait aux quêteux de s'y réchauffer dans leurs tournées et même souvent d'y passer la nuit. Pour les gens du rang, la gare tenait lieu de centre de réunion, surtout au passage du train du soir. On allait au train comme on va à la messe.

C'était plus qu'une coutume, un rite. Dès que l'on avait cessé le travail des champs, que le trayage des vaches était terminé, les chevaux remisés à l'écurie et pourvus de leur ration d'avoine et de foin, le souper pris en famille, on allait voir passer le train. Seuls les hommes et les jeunes gens se permettaient cette récréation; les femmes jamais. Ça n'était pas dans les moeurs. Arrivés à la gare, assis à l'extérieur, à même la plate-forme, les jambes pendantes sur les rails, on commentait les événements de la journée: état des récoltes, température, politique, décès, naissances, mariages, accidents, chacun vidait son sac à nouvelles.

Tout à coup apparaissait dans le lointain la lumière du train, surmontée d'un panache de fumée noire, alors qu'arrivait aux oreilles le triple son du sifflet de la locomotive, un long, houhou — un court — hou — un troisième houhouhou plus long que les deux premiers. Quand il y avait apparence de pluie et que l'air était calme, l'écho du sifflet se répercutait au-dessus des champs. Le train s'arrêtait devant la gare, un, deux, trois passagers descendaient dont l'identité apportait un nouveau sujet de conversation et une nouvelle à communiquer dans les foyers. Puis le train reprenait sa route en signalant le passage à niveau par l'avertissement de sa cloche d'alarme. Il disparaissait en haletant un peu plus fort dans la montée qui précédait sa disparition dans les bois. Tout le temps qu'il avait stationné devant la gare, chacun avait allongé le cou pour apercevoir à travers les fenêtres le luxe de l'intérieur aux boiseries sculptées, le tissu grenat des sièges rembourrés, la lumière des lustres. L'on se prenait à penser comme l'on devait être heureux de voyager dans un pareil confort et comme ce devait être intéressant de visiter des pays nouveaux.

*J'aime ces trains mouillés qui passent dans les champs,*
*Ces longs convois de marchandises bruissant,*

. . . . . .

*Et les trains de bestiaux où beuglent mornement*
*Des bêtes qui se plaignent au village natal . . .*

(Henry BATAILLE)

Les petits trains de ma jeunesse faisaient partie du paysage: ils étaient terre à terre, campagnards, familiers, presque humains. On les a remplacés par l'automobile, l'hélicoptère, l'avion. Certes, il est ridicule de bouder le progrès: on ne peut l'empêcher parce qu'il est inexorable. Mais l'automobile file trop vite par nos routes, semant des débris quand ce n'est pas la mort; l'hélicoptère et l'avion volent trop haut dans les nuages. Le passage des uns et des autres laisse tout le monde indifférent.

On ne remplacera jamais dans le train-train quotidien des jours les petits trains du Ci-Pi-Ar.

# Immigré

J'appartiens à la deuxième vague d'immigration canadienne-française en Nouvelle-Angleterre, celle du début du XXe siècle.

C'était en effet en 1906, lors de ma dernière année de collège. Au nombre des visiteurs dans l'institution que je fréquentais, se trouvaient souvent d'anciens élèves, prêtres et laïques, établis aux Etats-Unis. Ils nous paraissaient toujours plus prospères et mieux vêtus que d'autres.

Un jour s'amène en classe de philosophie, l'abbé Eugène Lessard, curé de la paroisse Saint-Jacques, de Manville (Rhode Island), et alors assistant chapelain général de l'Association Canado-Américaine. Il nous fit un petit boniment sur la situation de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, insistant sur le besoin qu'ils avaient de prêtres, professionnels, journalistes, etc., et nous invitant à nous établir au milieu d'eux, avec chances de réussite et occasion d'y jouer un rôle social aussi utile et important que dans la province de Québec.

Ce fut pour moi la lumière. Dès ce moment-là, ma résolution était prise. Je serais journaliste aux Etats-Unis, préférablement à *La Tribune,* de Woonsocket, où la réputation d'anciens rédacteurs comme Olivar Asselin, J.-L.-K. Laflamme était parvenue jusqu'à nous. Je me faisais en outre cette réflexion qu'il y avait autant de chances de percer, de rendre service à mes compatriotes et de faire partie de la classe dirigeante franco-américaine qu'en restant au pays de Québec. Donc, c'était décidé. Je partirais.

Ce départ eut lieu dès la fin de l'année scolaire, en juin 1907.

Je fis le voyage de Montréal à Boston en compagnie de celui que nous appelions "le Père Cur". Ce nom lui avait été donné parce qu'en classe de philosophie, matière qu'il avait enseignée toute sa vie, le P. Eugène Geoffroy cherchait toujours à obtenir de l'élève qu'il interrogeait le pourquoi des choses. "Cur?" Pourquoi? ne cessait-il de harceler l'interrogé. Et c'est ainsi qu'il était devenu "le Père Cur" pour des générations de collégiens.

Il y avait chez lui certains traits dominants: il était savant quant à la connaissance, grand quant à la stature (six pieds) et corpulent quant au poids (pesant près de trois cents livres). Pour ce qui est de ses qualités de voyageur, voici l'expérience que j'en fis.

Un soir, nous montâmes tous deux à bord d'un wagon-lit du Pacifique-Canadien, à destination de Boston. Nous n'avions pu obtenir qu'une couchette du haut et nous décidâmes de la partager. L'installation fut laborieuse. Il s'était allongé au fond, le long de la paroi du wagon. J'occupais le reste . . . C'est le cas de dire que le reste n'était pas large. Je passai la nuit sans fermer l'oeil, cramponné au matelas, constamment en danger d'être précipité en bas de la couchette, au moindre roulis du wagon.

Nous parvînmes à Boston et fûmes reçus à la Maison de l'Ange-Gardien, dont le Frère Jude était directeur, et où nous passâmes la journée, faisant quelques visites dans la ville. Le lendemain, nous repartions pour Woonsocket.

Dans mon imagination, je m'étais figuré que les familles franco-américaines étaient généralement logées dans les taudis des petits Canada. Aussi, fus-je agréablement surpris de constater que la famille que nous visitions demeurait dans une bonne section de la ville, qu'elle habitait une maison d'apparence bourgeoise, bien peinturée, entourée de vérandas. Je me sentis d'autant plus à l'aise au foyer de cette demeure hospitalière que la famille qui l'occupait était originaire du même pays que le mien, que nous avions des parents en commun.

Mais il y avait quelque chose de plus pressant: c'était d'obtenir un emploi au journal *La Tribune*. Le P. Geoffroy fit pression sur Philippe Boucher qui était alors président de la compagnie de publication du journal. De mon côté, j'eus une entrevue avec J.-B.-A. Savard, gérant, l'avocat David Lavigne, rédacteur, Phydime Hémond, nouvelliste, Henri Godfrin, correcteur d'épreuves, Delphine Darche, comptable. C'est le président Boucher qui mit le plus d'obstacles à mon engagement, étant d'avis, d'après le jugement que lui attribuait Phydime Hémond *"qu'un rédacteur était un ornement aussi inutile que coûteux."*

Bref, il fut convenu que l'on retiendrait mes services à l'automne en qualité de solliciteur d'abonnements et correspondant pour la région de la Pawtuxet Valley, au salaire de six piastres par semaine. Sur la foi de cet engagement, je retournai dans ma famille pour y passer le reste des vacances, avec la détermination de revenir à l'automne prendre mon emploi. Ce qui eut lieu en effet.

— x — x —

Donc, un lundi matin du début de septembre, le gérant Savard me conduisit à Arctic Centre en tramway, avec armes et bagages, et cinq piastres dans ma poche, montant à moi prêté par le P. Geoffroy. En arrivant à Arctic Centre, le gérant Savard me con-

duisit dans une pension tenue par une dame Meunier. Celle-ci précisa de suite que le coût de la chambre et de la pension était de cinq piastres par semaine, payable d'avance. Je sortis mon cinq dollars et le lui remis, de sorte qu'il me restait juste un sou pour l'achat, au bureau de poste, d'une carte postale que j'adressai au P. Geoffroy pour le prier de m'envoyer de l'argent.

Au retour du bureau de poste, je montai à ma chambre et là, sous les combles, m'abandonnai à mes réflexions. Ainsi, j'avais quitté le pays de ma naissance, mes parents, mes confrères de classe et amis et après des années et des années d'étude, il me fallait commencer le lendemain matin à gagner ma vie, dans un pays étranger, avec une connaissance presque nulle de la langue anglaise, au milieu de gens inconnus et indifférents à mon sort, avec pas un sou en poche.

Voilà ce qui s'appelle partir à zéro. Ce qui me préoccupait surtout, c'était d'aller de maison en maison, de porte en porte, solliciter des abonnements pour le journal. Outre que ce travail me répugnait d'avance, je n'étais nullement préparé à pareille besogne. Que de fois ai-je sonné ou frappé à une porte, pour être reçu par une femme polonaise, pieds nus, qui, au premier mot que je prononçais en français, me claquait cette porte au nez.

De ma première journée de travail, je garde néanmoins un souvenir réconfortant. Me présentant au presbytère de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, dont l'abbé Bourgeois était le curé, quelle ne fut pas ma surprise d'y être accueilli par l'un des vicaires, l'abbé Barthélémi Brunelle, qui avait été mon professeur de grec en versification. Avec lui, je ne me sentais plus en pays inconnu. J'avais un ami, un conseiller, un protecteur au besoin. Cela ranima mon courage.

Le soir de la deuxième journée fut moins sombre que le soir précédent. Peu à peu, je nouai des connaissances avec les citoyens de la localité, notamment le curé Bourgeois qui me fit visiter son yacht ancré dans la baie Narragansett, Henri Lefebvre, marchand, le bon docteur Legris, l'avocat Félix Hébert qui devait devenir sénateur à Washington et pour qui je composai un discours en français au cours d'une campagne électorale. Le soir, après le travail de sollicitation, je rédigeais une chronique des nouvelles recueillies dans la journée et l'adressais au journal pour son édition du lendemain.

Et tels furent mes débuts en Franco-Américanie.

# Intégration

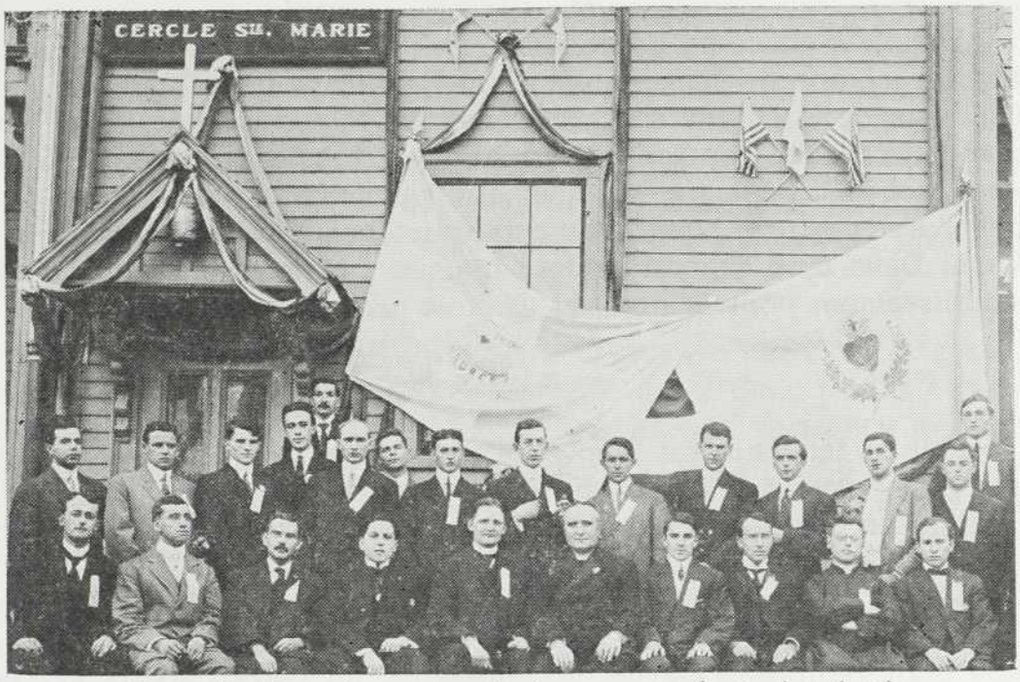


Pierre Gerlier, alors avocat, devenu cardinal plus tard, est le cinquième de la première rangée, de gauche à droite.

L'année 1908 fut véritablement celle de mon intégration à la vie franco-américaine. La campagne d'abonnement à "La Tribune" que l'on m'avait confiée dans la vallée de la Pawtuxet n'était pas un succès. L'administration du journal décida alors de tenter un essai dans la région de Central Falls (Rhode Island). Je transportai donc mes pénates à Woonsocket dans la paroisse Saint-Louis dont le curé était l'abbé Médéric Roberge. Celui-ci avait pour vicaire un certain abbé du nom de Alexander. Un original.

Un jour que le professeur Saumur, organiste de la paroisse, lui demandait dans quel ton il devait chanter telle messe de semaine, le vicaire lui répondit: "Vous jouerez dans le ton que vous voudrez et je chanterai dans le ton que je pourrai".

Tous les matins, après une courte apparition au journal, je prenais le tramway qui de Woonsocket me conduisait à Central Falls en passant par Cumberland Hill, Lonsdale, Berkeley, Albion et Valley Falls. Entre ces villages, en ce temps-là, c'était la solitude de la campagne, moins quelques fermes isolées les unes des autres. Aujourd'hui, tout ce trajet est jalonné de nouvelles résidences.

Arrivé à Central Falls, le travail de sollicitation d'abonnements de porte en porte recommençait. C'était fastidieux, monotone, peu

encourageant, en dépit du fait que mon salaire avait été augmenté de $6.00 à $8.00 par semaine. Lorsque j'étais fatigué ou qu'il pleuvait, ou qu'il faisait trop froid, j'allais me réfugier dans la salle d'attente de la gare. Pareille situation ne pouvait durer indéfiniment. Mon ambition était d'être attaché en permanence à la rédaction du journal en qualité de reporter.

Enfin, la chose se produisit au printemps. Mes débuts comme reporter comportaient cependant un handicap: le manque de connaissance de la langue anglaise dans mes relations avec le public. A ce sujet, il me souvient de l'unanime éclat de rire qui secoua le personnel de la rédaction, un jour que j'avais rédigé la nouvelle d'un incendie dans une buanderie chinoise tenue par un nommé Wet Wash. Dans mon ignorance de l'anglais, j'avais pris l'enseigne de l'établissement pour le nom du Chinois propriétaire.

— x — x —

Peu de temps avant la clôture des classes, le curé Eugène Lessard me demanda de prononcer le discours de fin d'année, lors de la distribution des prix, dans son école primaire de la paroisse St-Jacques, de Manville. Comme il s'agissait de mon premier discours aux Etats-Unis, je le préparai avec soin et me donnai la peine de l'apprendre par coeur. La séance avait lieu au sous-sol de l'église. La salle était remplie d'élèves, accompagnés de leurs parents et du personnel de l'école, les Soeurs de Ste-Anne. Le programme se déroula, entremêlé de chants, récitations, musique, etc. Mon tour venu, l'abbé Lessard me présenta en termes aimables. Tout marcha à souhait jusqu'à environ la moitié de mon texte. Tout à coup, me voici arrêté. Ma mémoire faisait défaut. La suite ne venait pas. Je voyais l'auditoire comme à travers une buée où les visages se mêlaient confondus. Que faire? Heureusement j'avais eu la précaution d'apporter mon manuscrit. Je le sors de ma poche, le scrute fébrilement, un feuillet après l'autre, tombe enfin sur la phrase qui m'avait échappé et repars de plus belle. Quiconque a passé par semblable expérience est seul capable de mesurer l'espace de temps qui s'écoule entre l'arrêt et la reprise; cela paraît comme une éternité.

— x — x —

L'Association catholique de la Jeunesse franco-américaine (ACJFA) ne vécut que deux ans pendant lesquels elle réussit tout de même à tenir trois congrès, qui paraissaient prometteurs pour l'avenir: Worcester, 1908; Woonsocket 1909; Manchester, 1910. Dès le début, je me sentis instinctivement attiré dans ce mouvement, dû à des antécédents qui remontaient à 1904, époque de la fondation, à Montréal, de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. J'avais assisté pendant les vacances à son

premier congrès, à la salle du Gésu, sous la présidence de Joseph Versailles. J'avais été particulièrement impressionné par l'entrée en scène de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, qui était arrivé en plein milieu d'une séance où il n'était pas attendu, ce qui avait causé une certaine commotion dans l'assistance. Je me souviens surtout avec quel accent il avait lancé à la face de la jeunesse d'alors, comme un défi, ce vers du poète.

*Donnez-moi vos vingt ans, si vous n'en faites rien.*

Mais déjà, au collège, nous avions fondé le Cercle St-Michel de l'ACJCF devant lequel je présentai un travail. Mon affiliation à l'ACJFA n'était en somme que l'aboutissant naturel de mes contacts avec le mouvement canadien de la jeunesse.

Sur le compte de l'ACJFA, j'extrais des archives de cette association quelques faits qui appartiennent aujourd'hui à l'histoire de la Franco-Américanie. Le mouvement avait pris naissance le 4 janvier 1908, au Séminaire St. Mary, de Baltimore, sous l'impulsion d'un jeune ecclésiastique qui portait le nom de Denys Lamy, de Spencer, (Massachusetts). Au physique, c'était un jeune homme de moyenne stature, d'une maigreur ascétique, le cheveu rare et ras, les pommettes saillantes sous la peau, le cou planté dans un collet romain trop large, la bouche élargie par des commissures ayant tendance à rejoindre les oreilles, mais, rachetant tout cela, deux yeux noirs, vivants, mobiles, passionnés derrière lesquels l'on sentait vivre l'âme d'un Louis de Gonzague ou d'un Charles de Foucauld.

Vingt-deux jeunes Franco-Américains, étudiants pour la plupart à Baltimore, s'étaient joints à l'abbé Lamy. Ils avaient constitué un Bureau de direction avec Louis Perras, de New Bedford, président, A. Desjardins, de Waterville, vice-président, tous deux étudiants en théologie et E. Blanchet, de Worcester, étudiant au Collège de l'Assomption. Les Pères Assomptionistes ayant décliné l'aumônerie de la nouvelle association, l'abbé Lamy s'improvisa aumônier directeur, avec le consentement de ses collègues, ce qui devait provoquer certaines complications par la suite.

Les règlements de l'Association, calqués sur ceux de l'Association de la Jeunesse canadienne, furent imprimés par "l'Opinion Publique", de Worcester. Le programme de l'Association était contenu dans ces trois mots: Piété - Etude - Action.

Le premier cercle fondé à Baltimore portait le nom de Bonaparte, en l'honneur de Charles-J. Bonaparte, alors procureur général des Etats-Unis dans le cabinet de Theodore Roosevelt. Le deuxième cercle vit le jour à Salem, Mass., sous le nom de Cercle Veuil-

lot, avec l'abbé Rosario Richard comme aumônier. Le 3 février, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique donna son adhésion au mouvement. "L'Opinion Publique", de Worcester, "L'Etoile", de Lowell, en avaient déjà fait autant.

Le 3 février, une délégation de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique fut reçue par Mgr Diomède Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis, qui approuva la nouvelle Association, mais donna comme directive de solliciter l'approbation de l'épiscopat de la Nouvelle-Angleterre. Le premier mars, les demandes d'approbation furent adressées à NN. SS. les archevêques de Chicago et de la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'à NN. SS. les évêques de Springfield, Fall River, Providence, Manchester et Burlington. La première réponse reçue fut celle de Mgr Harkins, de Providence. Il écrivit: "I do not know anything about the society mentioned in your communication of the first instant and cannot accede to your request." Mgr James H. Blenk, de la Nouvelle-Orléans, fut plus sympathique — sans se compromettre, — et se déclara "tout disposé à bénir et à encourager toute oeuvre vraiment catholique". Le chancelier du diocèse de Springfield, après un sec accusé de réception, conseilla finalement de solliciter l'approbation du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, vu que l'Association avait pris naissance dans ce diocèse. A l'instar du Délégué Apostolique, le cardinal Gibbons donna l'avis d'obtenir l'approbation des évêques dans les diocèses où l'Association s'implantait. Mais, les uns après les autres, ces évêques se récusaient ou répondaient évasivement.

C'est alors que l'abbé Lamy rechercha l'appui des laïques. Le 10 avril, le président Louis Perras était reçu en audience à la Maison Blanche par le Président des Etats-Unis, Theodore Roosevelt. Le 23 avril, l'honorable Charles J. Bonaparte, procureur général des Etats-Unis, acceptait d'être Membre d'Honneur de la nouvelle Association. Il en fut de même pour d'éminentes personnalités de France, du Canada, des Etats-Unis, entre autres Etienne Lamy, René Bazin, Albert de Mun, François Veuillot, le général de Charette, le juge Loranger, de Montréal, l'honorable Némèze Garneau, de Québec, le sculpteur Philippe Hébert, l'honorable Thomas Chapais, Henri Bourassa, le juge Hugo-A. Dubuque, etc., etc., etc. Les archives font mention de 131 Membres d'Honneur.

Sur les entrefaites, un congrès de l'Association de la Jeunesse canadienne avait lieu à Québec. Muni d'une lettre d'invitation adressée au président Louis Perras, l'abbé Lamy se rendit à Québec pour y représenter l'Association de la Jeunesse franco-américaine. C'était au mois de juin. A sa grande surprise et à son extrême désappointement, on lui refusa le droit de parole. Il s'en plaignit à Mgr Bégin, archevêque de Québec, à Mgr Paul-Eugène Roy, évêque-auxiliaire, au R. P. Hermas Lalande, s. j., et à M. V.-E.

Beaupré, respectivement aumônier et président général de l'ACJC. Toutes ces plaintes furent vaines et vaines les démarches. Le Conseil fédéral de l'ACJC avait décidé que l'abbé Lamy n'adresserait pas la parole au congrès. Il dut ravaler son discours, mais non sans protester au nom de deux millions de Franco-Américains. Il appert que le Conseil fédéral de l'ACJC visait à la formation d'une association de jeunesse englobant et unissant celle du Canada et celle des Etats-Unis. C'était, a-t-on dit, la raison pour laquelle on avait imposé le silence au délégué franco-américain. Mais le fait qu'il était un simple étudiant en théologie dut aussi influer sur la décision des dirigeants du Congrès.

— x — x —

C'est à la suite de ces cheminements plus ou moins laborieux que s'ouvrit, au Collège de l'Assomption, à Worcester, les 23 et 24 août 1908, le premier congrès de l'Association catholique de la Jeunesse franco-américaine, sous la présidence de Louis Perras, de New Bedford. Les délégués représentaient les cercles de jeunesse établis à Woonsocket, Webster, Pleasant View, Central Falls, Manville, Pawtucket, Salem, Lynn, New Bedford et Manchester. L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française y avait délégué un de ses dirigeants dans la personne d'Amédée Turcotte, celui-ci accompagné de l'abbé Emile Chartier, du Séminaire de St-Hyacinthe. Des membres du clergé franco-américain et quelques laïques suivirent les délibérations au cours desquelles des travaux furent présentés par le président Louis Perras, le R. P. Tranquille Pesse, a. a., supérieur du Collège de l'Assomption, Joseph A. Germain-Langlois, Amédée Turcotte, l'abbé Emile Chartier, l'abbé Alphonse Gratton, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, qui avait assumé les fonctions d'aumônier, Elzéar Choquette, l'abbé Rosario Richard, l'abbé Denys Lamy et Adolphe Robert. Les travaux avaient porté sur le programme que s'était tracé la nouvelle association au triple point de vue de la piété, de l'étude et de l'action; sur les enseignements fournis à la jeunesse franco-américaine par l'exemple de la jeunesse de France et du Canada; sur nos sociétés nationales; le rôle social des jeunes. la presse franco-américaine; etc. Le tout se termina par l'adoption de résolutions et l'élection d'un Conseil fédéral dans lequel entrèrent Louis Perras, New Bedford; Emile Hébert, Manchester; Albert Blais, Pawtucket; Adolphe Robert, Woonsocket; Joseph Lalime, Manville; Georges Gosselin, Salem; Edmond Valcourt, Pleasant View, et Ovide Ricard-Tessier, Woonsocket.

— x — x —

Le deuxième congrès fut tenu les 11 et 12 juillet 1909, à Woonsocket, dans la paroisse du Précieux-Sang, dont le curé était l'abbé Charles Dauray. La réunion fut rehaussée de la présence du gou-

verneur de l'Etat du Rhode Island, Son Excellence Aram-J. Pothier, qui assista à la messe d'ouverture en compagnie de son épouse. A ses côtés avait pris place l'invité spécial, Omer Héroux, journaliste, de Montréal. Tous les cercles fondés à l'époque du premier congrès étaient de nouveau représentés, plus quatre autres de fondation récente, à Mapleville, Southbridge, Worcester et Turners Falls. Le sermon fut prononcé par l'abbé Alphonse Gratton, aumônier, dont le dévouement pour la jeunesse était sans limite. Deux séances d'étude furent tenues. Une séance publique réunit un auditoire de plus d'un millier de personnes et au programme figurèrent le professeur Ernest-J. Philie, Guillaume Myette, Eugène-L. Jalbert, William Plasse, Albert Surprenant, William Gauthier. De Saint-Boniface (Manitoba), où il était entré à la rédaction de la revue "Les Cloches", l'abbé Denys Lamy avait adressé aux congressistes une lettre de félicitations et d'encouragement. Il en avait été de même de la part de la Haute-Cour de l'Association Canado-Américaine et du Bureau général de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. La figure dominante du congrès fut naturellement celle d'Omer Héroux. Il avait été de tout temps un ami et un conseiller des jeunes, surtout un défenseur des droits des minorités canadiennes-françaises à l'intérieur du Canada. Il suivait de très près la vie franco-américaine au point que lors de la fondation du journal "Le Devoir", de Montréal, dont il était le rédacteur en chef, il avait institué une chronique mensuelle des faits et gestes franco-américains. De son voyage à Woonsocket, il remporta un souvenir souvent évoqué par la suite dans ses articles. Au cours d'une conversation avec Philippe Boucher, président de la compagnie de publication du quotidien "La Tribune", celui-ci lui avait fait part de la fierté éprouvée par les Franco-Américains de Woonsocket le jour où un des leurs avait été nommé policeman. Comme c'était la première fois que pareille chose se produisait, les nôtres avaient ressenti l'impression d'avoir gravi un degré de plus dans l'échelle sociale. Tous les officiers du Conseil fédéral élus au premier congrès furent réélus au deuxième, moins trois remplacés par Antonio Laliberté, New Bedford; Napoléon-J. Barbeau, Salem; Théode Béland, Central Falls.

Et nous voici maintenant arrivés au troisième et dernier congrès tenu à Manchester (New Hampshire) le 5 septembre 1910. Cette fois, nous étions en plein ralliement franco-américain. En plus du congrès des jeunes, il y eut ceux de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, de la Société franco-américaine du Denier de St-Pierre, sans compter un campement de la Brigade des Volontaires franco-américains de la Nouvelle-Angleterre qui vécurent sous la tente pendant quatre ou cinq jours, sous un strict régime militaire, avec la discipline, les mots de passe, les sentinelles, les parades, les revues que cela comporte. On se serait cru en pleine convocation des états généraux de la Franco-Américanie. Dans ce vaste ras-

semblement, l'ACJFA reçut sa large part de l'attention publique, car pour la première fois dans l'histoire des mouvements de jeunesse, l'on vit paraître sur la même estrade Pierre Gerlier, avocat au barreau de Paris, président de l'Association catholique de la Jeunesse française; V.-E. Beaupré, de Montréal, président de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, et Louis Perras, de New Bedford, président de l'Association catholique de le Jeunesse franco-américaine. Qui aurait pu prévoir alors que cette première et unique rencontre des trois présidents serait aussi la dernière, surtout si l'on songe que Pierre Gerlier avait apporté à ses camarades des Etats-Unis un message du cardinal Vincent Vanutelli, délégué papal au Congrès eucharistique de Montréal, message écrit de la main même du cardinal et libellé comme suit:

*Archevêché de Québec, 2 septembre 1910*

*Au nom du Saint-Père, je bénis de tout coeur l'Association catholique de la Jeunesse franco-américaine réunie en congrès à Manchester et souhaite plein succès à ses travaux.*

(Signé) Vincent cardinal *Vanutelli*

S. G. Mgr Georges-Albert Guertin, évêque de Manchester, avait honoré le congrès de sa présence et, dans une solennelle exhortation, avait dit: *"Multipliez-vous, multipliez le nombre de vos cercles. Moi-même, comme évêque, je serai le premier à battre la marche"*. Et pour mettre le comble à l'enthousiasme, dans un discours d'une éloquence entraînante, Pierre Gerlier apporta à la jeunesse francophone des Etats-Unis l'hommage, l'admiration, l'encouragement des cent mille membres de l'Association de la Jeunesse de France. D'autres discours furent prononcés à la séance de clôture, mais ceux de Mgr Guertin et de Pierre Gerlier sonnèrent la note de l'enthousiasme et de l'espoir. Le sermon avait été prononcé par l'abbé Alphonse Gratton, aumônier. Il avait développé l'idée que l'ACJFA devait exister, pouvait exister et qu'elle était nécessaire. Louis Perras fut réélu à la présidence et Adolphe Robert au secrétariat. Les nouvelles figures dans le Bureau de direction furent l'avocat Fortunat Belleau, de Lewiston, Abel Guillemette, de Central Falls, et Louis Breton, de Waterville. Comme le visiteur de Paris devait repartir par chemin de fer le lendemain du congrès, Fortunat Belleau offrit ses services pour le conduire au dépôt. (Prononcé dipot) — *"Le dépôt! Qu'est-ce que c'est ça?* s'exclama Pierre Gerlier. *En France, c'est une préfecture de police. Vous voulez dire la gare, sans doute"*.

La fin de ce congrès rappelle un mot de Lacordaire: *"Il y a des peuples qui meurent en chantant des hymnes de victoire et en s'appelant immortels"*. Tel fut en effet le sort de l'Association catholique de la Jeunesse franco-américaine dont ce dernier congrès

s'était terminé dans une sorte de glorification et d'apothéose. Malheureusement, ce fut aussi son chant du cygne. Peu de temps après, l'abbé Gratton qui avait été l'âme du mouvement, dut se désister de son poste d'aumônier. La rumeur circula que son évêque l'avait forcé à démissionner. Personne en tout cas ne voulut le remplacer. L'Association de la Jeunesse commença d'abord par traîner de l'aile puis, la guerre de 1914 acheva de la tuer.

Lors de sa visite en 1910, Pierre Gerlier pratiquait le droit à la Cour d'Appel de Paris. Je devais le revoir 37 ans plus tard, en 1947, alors qu'il passa deux jours en Nouvelle-Angleterre, à Woonsocket, Worcester et Southbridge. Dans l'intervalle, abandonnant la profession d'avocat, il était entré dans les Ordres en 1913, à l'âge de 33 ans. La guerre de 1914 interrompit ses études théologiques. Nommé sergent, il fut grièvement blessé, fait prisonnier et passa quatre ans en captivité. En 1921, il fut ordonné prêtre. En 1929, nommé évêque de Lourdes. C'est durant son épiscopat que Bernadette Soubirous fut canonisée. En 1937, il fut promu archevêque de Lyon et quatre mois plus tard il devenait Son Eminence le cardinal Pierre Gerlier, Primat des Gaules.

# MANCHESTER

Au commencement était la rivière . . . Mais, barrant la rivière, il y avait une chute d'eau tourbillonnant entre les rochers. Le poisson abondait parfois au pied de cette chute, ce qui attirait les Indiens en temps de pêche. Une haute colline, voisine de la chute, était toute désignée pour dresser le camp et planter les tentes. La chute avait nom Amoskeag. Les Indiens étaient de la tribu des Penacook. Leur chef s'appelait Passaconaway et leur sachem Wonolancet. Et telle fut l'origine de Manchester vers le milieu du dix-septième siècle.

Si l'on veut se faire une idée assez exacte de la topographie de cette ville, telle qu'elle existait en 1908, et encore de nos jours, que l'on se représente une longue barque dont la quille est formée par la rivière et dont les flancs vont en s'évasant de chaque côté; vers l'est jusqu'à une colline appelée Oak Hill, dont le sommet est couronné d'une tour de pierre servant d'observatoire, (quand il sert); vers l'ouest, jusqu'aux mamelons du mont Uncanoonuc, lesquels ressemblent à un jeune sein. La ville s'est agrippée à même ces flancs, en s'éloignant du centre pour monter toujours plus haut.

Allongée au creux de la vallée de la Merrimac, dans une direction nord-sud, la cité est nichée dans la verdure que percent ici et là un clocher pointu, une cheminée d'usine, le cube grisâtre d'un immeuble à plusieurs étages. A l'ouest, mais se prolongeant vers le nord-est, la chaîne des Montagnes Blanches barre l'horizon. A l'est, c'est la nappe claire du lac Massabesic dont l'eau pure alimente la population. Enfin, plus loin encore, mais guère distant de plus d'une heure de trajet, l'océan Atlantique.

En somme, Manchester semble avoir été mieux dotée par la nature que par la main des hommes. D'abord, ce n'est pas une ville ancienne, au sens que l'on donne à ce mot en Europe. Donc, elle ne contient pas de ruines centenaires. Comme les grandes fortunes y sont plutôt rares, l'on y trouve peu d'oeuvres d'art. Par contre, c'est une ville propre, colorée, ombragée, bien ordonnée quant au tracé de ses rues et de ses ruelles, entrecoupée de beaux parcs soignés, lesquels sont aussi agrémentés de quelques monuments historiques de bon goût, ornée de demeures bourgeoises qu'entourent des haies soigneusement taillées, des pelouses bien tondues, des massifs de fleurs.

Située à 220 pieds au-dessus du niveau de la mer, le climat n'est excessif, ni dans un sens, ni dans l'autre. Les quatre saisons y sont marquées de changements normaux, le printemps et l'automne étant particulièrement agréables, surtout l'automne, alors que les bois se chargent de couleurs qu'aucun peintre n'a encore pu reproduire fidèlement sur la toile.

Dans son ensemble, la ville n'offre guère de laideurs physiques. On peut en dire autant des laideurs morales. C'est par accident très rare qu'il s'y commettra un crime révoltant, un vol spectaculaire, que l'on y fera usage de narcotiques ou que l'on aura à déplorer l'abus des alcools et la pratique de la prostitution. La population est avenante, polie, soucieuse du bien-être public, respectueuse de la liberté d'un chacun. La vie sociale est plutôt compartimentée suivant les nationalités. Chacune a ses clubs, ses endroits de réunion que fréquentent ceux de même origine raciale, ce qui n'exclut pas un sens de solidarité civique et de récréation en commun, suivant que les circonstances l'exigent. Les difficultés entre le capital et le travail se règlent généralement au moyen de l'arbitrage.

Si l'on tient compte enfin que sur une population de quelque 85,000 habitants, près de la moitié sont d'origine canadienne-française, l'on comprendra aisément que la vie religieuse, civique, sociale, commerciale est fortement imprégnée d'un mode de vie propre à notre communauté de sang et de langue. A l'époque de mon arrivée à Manchester, il y avait quatre paroisses nationales de langue française: St-Augusin, Ste-Marie, St-Georges et St-Antoine. Depuis, j'ai été témoin de la fondation de St-Jean-Baptiste, Sacré-Coeur, St-Edmond, Ste-Thérèse, sans compter les paroisses mixtes établies à la périphérie, comme conséquence du développement de la ville. Chaque paroisse possède son église et ses écoles élémentaires, auxquelles il faut ajouter un collège, un pensionnat, trois écoles secondaires (high schools), un orphelinat. Des communautés de femmes y dirigent l'enseignement: soeurs de Jésus-Marie, de la Présentation de Marie, de Ste-Croix et Sept Douleurs, de la Providence. Ces organismes de base se complètent d'un hôpital tenu par les Soeurs Grises, qui ont aussi l'entretien de l'orphelinat; d'une banque, d'un journal hebdomadaire, du siège social d'une société de secours mutuels à caractère fédératif, l'Association Canado-Américaine, laquelle est la conservatrice d'une bibliothèque de recherches historiques sur le fait français en Amérique.

En matière de politique municipale, les Franco-Américains ont détenu le poste de maire sans interruption depuis 1917. En voici les titulaires: Moïse Verrette, 1917-1921; George-E. Trudel 1921-

1925; Arthur-E. Moreau, 1925-1931; Damase Caron, m. d., 1931-1941; Me Wilfred LaFlamme, 1941-1943; Josaphat-T. Benoit 1943-1961. (1)

Il n'est guère de villes aux Etats-Unis dont les noms de rues comportent autant d'appellations françaises. Il y a même tout un quartier qui s'appelle Notre-Dame, au coeur duquel on trouve un parc La Fayette, avec un monument La Fayette et une statue de Ferdinand Gagnon, père de la presse franco-américaine.

Dans le domaine du commerce et des finances, il y a des établissements franco-américains à tous les coins de rues et il n'est pas une banque qui ne compte un des nôtres dans son conseil d'administration.

A la Législature du New Hampshire, au Sénat, dans le Conseil du Gouverneur, les Franco-Américains de Manchester ont voix au chapitre. Il en est de même dans la magistrature, — à partir de l'échelon le plus élevé, — dans les administrations de comté, municipale, scolaire, services publics tels que police, incendie, voirie, etc.

Bref, c'est dans ce milieu que je fondai mon foyer, en septembre 1908, en entrant au service de l'Association Canado-Américaine.

---

(1) M. Roland-S. Vallée a été élu maire en 1963.

# PREMIER BANQUET

Je me souviens, comme si c'était hier, du premier banquet franco-américain auquel j'ai participé.

C'était le 10 décembre 1908, à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Somersworth, (New Hampshire).

La réunion avait eu lieu dans une salle affublée du titre pompeux d'Opera House. Car il n'est guère de ville ou village un peu important en Nouvelle-Angleterre qui ne possède, sur sa Main Street, une salle d'opéra servant à toute autre chose qu'à y présenter des chefs-d'oeuvre de la musique classique. Une Opera House, ça fait chic et ça donne l'impression d'un centre d'art au milieu des cheminées d'usine.

C'est donc dans ce milieu "artistique" que la Société Saint-Jean-Baptiste avait réuni environ 300 convives, sous la présidence d'un respectable citoyen de l'endroit, L.-P. Côté. Autour de lui, à la table d'honneur, avaient pris place les invités spéciaux qui devaient tour à tour adresser la parole à l'auditoire en réponse aux santés: les Etats-Unis, la Société jubilaire, le clergé franco-américain, le Canada, les Sociétés soeurs, les Dames. A l'abbé Onésime Desrosiers, curé de la paroisse locale Saint-Martin et chapelain de la Société avait été confiée la tâche de retracer l'histoire des 25 ans de celle-ci. Il fut suivi de Joseph Bonneau, éditeur du journal *La Justice,* de Biddeford (Maine).

Ce dernier avait toutes les qualités du tribun: une imposante prestance physique, une voix d'un beau timbre musical, une habileté à enchaîner les idées avec des mots qui provoquaient une agréable résonance dans l'oreille des auditeurs. Au cours de son discours il fit allusion à un jugement sur l'émigration canadienne-française aux Etats-Unis, jugement attribué, à tort ou à raison, à Sir Georges-Etienne Cartier. Un jour qu'au Parlement un député déplorait cet exode, le Père de la Confédération canadienne aurait répliqué: *"Laissez-les partir, c'est la canaille qui s'en va."* Ce rappel faillit provoquer une altercation en plein banquet, comme on le verra plus loin.

L'orateur suivant était Joseph Morneault, qui faisait fonction de sacristain ou bedeau de la paroisse Saint-Martin. Lui se prenait au sérieux lorsqu'il parlait en public. Mais, il n'en était pas de même pour tous les Franco-Américains de Somersworth. Dès qu'il se levait dans une assemblée, l'on voyait un sourire moqueur se former sur bien des lèvres et l'on se répétait de voisin à voisin:—Attention, Jos. Morneault va se planter! C'est que celui-ci avait la réputation de s'exercer pendant des semaines, devant un miroir, au débit de tout discours qu'il prononçait avec une volubilité de mitrailleuse en action, le tout accompagné de gestes que l'on sentait étudiés d'avance.

Quant à moi, l'on m'avait demandé de répondre à la santé du Canada . . .

Vint le tour de Félix Gatineau, de Southbridge (Massachusetts), alors président de L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Il commence à débiter son boniment sur les sociétés nationales, mais il y avait à peine cinq minutes qu'il parlait qu'un des convives lui coupe la parole et, s'adressant au président du banquet, lâche cette bombe: *"M. le président, je me lève pour une question de privilège. Ce monsieur* (pointant M. Gatineau) *est bien intéressant, mais il ne doit pas oublier qu'il y en a d'autres après lui"*. Puis l'interrupteur reprend son siège . . . Tout interloqué, ayant perdu le fil de son discours, ne sachant s'il devait rire ou se fâcher, M. Gatineau s'empresse de déclarer qu'il ne veut pas imposer sa présence à l'assemblée et encore moins sa parole. Il fait mine de se rasseoir, mais l'auditoire lui crie: "Continuez! Continuez!! et moitié figue moitié raisin, il finit le discours commencé pendant que l'interrupteur était poliment conduit au dehors afin de lui rafraîchir le cerveau un peu surchauffé par la bière du banquet.

Nous en étions rendus à la dernière santé, celles des Dames. C'est le docteur Napoléon Leduc, médecin de la colonie franco-américaine de Somersworth, qui devait prononcer leur éloge, ce dont il s'acquitta avec humour et infiniment d'esprit. Mais à un moment donné, le voici qui se tourne du côté de Joseph Bonneau et lui inflige un éreintement en long et en large pour avoir rappelé le jugement de Sir Georges-Etienne Cartier sur l'émigration canadienne-française en Nouvelle-Angleterre. Le docteur Leduc soutenait que Cartier n'avait jamais prononcé les paroles qu'on lui attribuait et il protestait contre l'injure ainsi portée à la mémoire du grand homme d'Etat par *"un petit roquet de journaliste"*. Ce qualificatif était certes non moins injurieux pour Joseph Bonneau que ne l'était le soi-disant jugement de Cartier sur les émigrés du temps. D'où consternation dans l'auditoire de voir que des agapes fraternelles mena-

çaient de dégénérer en engueulade. Heureusement, Joseph Bonneau eut le bon sens d'ignorer l'attaque, de sorte que l'incident n'eut pas d'autre suite. Sorelois d'origine, le docteur Leduc avait le sang chaud et gare à quiconque essayait de lui piler sur les pieds. Il y avait aussi chez lui du pince-sans-rire.

Un jour qu'on l'avait appelé, ainsi que le prêtre, auprès d'un patient souffrant d'un mal plus ou moins imaginaire, le docteur Leduc avait adressé un reproche à la famille en disant: *"Il était bien inutile de déranger le Ministère et la Faculté pour une affection aussi bénigne"*. Etabli à Somersworth en 1890, le docteur Leduc y est décédé en 1933, à l'âge de 70 ans.

# Journalisme quotidien

Une carrière d'écrivain et de journaliste n'est pas complète sans avoir passé par l'expérience de la fondation d'un journal, surtout d'un journal quotidien. Cette expérience, il me fut donné de la subir en 1913 dans les circonstances que voici:

Le clergé franco-américain de la ville de Fall River avait à se plaindre de l'enseignement dans les écoles publiques locales, où des manuels confiés aux élèves comportaient des irrévérences envers la religion catholique. Afin de remédier à cette situation et pour garder à l'enseignement son caractère de neutralité, l'on préconisa la candidature de citoyens catholiques comme membres de la Commission scolaire chargée de l'administration des écoles publiques. Cette tactique était toutefois contrecarrée par le journal "L'Indépendant", dont le rédacteur était Godefroi de Tonnancourt, journaliste de talent et d'expérience et qui, par ailleurs, n'avait pas froid aux yeux. L'on avait donc mis de l'avant les candidatures de Mgr J.-A. Prévost, prélat domestique et curé de la paroisse Notre-Dame, ainsi que celle du docteur Jos.-N. Landry en vue de leur élection à la Commission scolaire. Mais "L'Indépendant" faisait campagne contre eux parce qu'ils n'étaient pas de son parti politique, alléguant en outre que la place d'un catholique, celle d'un prêtre surtout, n'avait pas sa raison d'être dans une Commission scolaire, puisqu'il n'était pas permis aux parents catholiques, et ce, sans une permission spéciale de l'Evêque du diocèse, d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques.

Les choses en étaient là, lorsque le clergé franco-américain convint qu'il fallait un autre journal pour répondre à "L'Indépendant" et faire échec à sa politique. D'où décision de la fondation d'un quotidien catholique. L'on se mit d'accord sur le nom du nouveau journal en le baptisant d'une appellation facile: "La Gazette". Mais la fondation d'un journal suppose un atelier d'imprimerie, avec tout le personnel et le matériel nécessaires à son fonctionnement, ce qui entraîne une dépense initiale de plusieurs milliers de dollars dont les promoteurs de l'entreprise ne pouvaient disposer. Fallait donc trouver un moyen autre qu'un déboursé de capital pour inaugurer la nouvelle publication. Or, dans la ville voisine, New Bedford existait un journal quotidien dont le propriétaire était Jean-Baptiste Archambeault. Entre les deux villes, New Bedford et Fall River, la distance n'est que d'une vingtaine de milles, affaire d'un peu plus d'une demi-heure de trajet à cette époque où l'ère de l'automobile progressait d'année en année.

Arrangement fut donc pris entre le clergé de Fall River, soit les Pères Dominicains, les curés Prévost, Giguère, Delamarre, Museley et le propriétaire de "L'Echo" — c'était le nom du quotidien de New Bedford — pour l'impression de "La Gazette".

Ce point réglé, on loua un bureau au deuxième étage d'un immeuble situé dans le bas de la rue Pleasant, presque vis-à-vis le débouché de la rue Second. L'on y installa trois pupitres, avec chaises, et deux clavigraphes. L'un des pupitres était pour l'usage de l'agent d'annonces, Eugène Lapalme; le second pour le nouvelliste Albert-J. Foisy, et le troisième pour moi-même qui avait accepté le poste de rédacteur en chef, bien que n'étant en réalité le chef de personne.

Divers motifs m'avaient amené à cette décision: outre une légère amélioration de traitement, il y avait le précédent du journal "L'Action Catholique" fondé par l'Archevêque de Québec. Or, mon ambition était de devenir le rédacteur d'un journal dans le genre de celui de Québec, quoique de plus modestes proportions. Un de mes collègues, Eugène Lapalme, était un ancien horloger n'ayant aucune expérience en matières de publicité commerciale dans un quotidien. Il était à cette époque-là voué corps et âme au mouvement des Cercles Lacordaire récemment fondés par le Père Jacquemet. D'autre part, Albert-J. Foisy avait tâté du journalisme au Canada et il connaissait bien son métier de reporter.

Donc, le premier numéro de "La Gazette" parut le 23 avril 1913.

On pouvait lire dans l'article-programme ce qui suit:

*LA GAZETTE est un journal libre, n'ayant pas d'attaches politiques. Elle se réserve le droit de donner une opinion impartiale et désintéressée sur les hommes et les partis. Mais le fait qu'elle est une feuille catholique ne la met pas dans l'obligation de s'abstenir des luttes politiques. Il s'est trouvé, au Canada et aux Etats-Unis, des gens niant aux journalistes catholiques le droit d'exprimer leurs opinions politiques. Ceci est injuste au double point de vue de la liberté de la presse et de la liberté individuelle. D'ailleurs, voici ce qu'enseigne Léon XIII: "Que tous les catholiques se souviennent de ceci, c'est que l'Eglise est grandement intéressée dans le choix des législateurs; aussi, doivent-ils faire converger leurs efforts et leurs suffrages pour faire triompher par les voies légales, les hommes en qui s'unit à l'amour du bien public, un zèle éprouvé pour la religion". Le programme de La GAZETTE ne plaira peut-être pas à tout le monde. Allez donc vous habiller au goût d'un chacun! Les violents, toujours prêts à faire voler les vitres en éclats, ne manqueront pas de crier que nous sommes trop mous. Les*

*tièdes nous reprocheront de vouloir être plus catholiques que le Pape. L'opinion des uns et des autres nous est indifférente. Nous ne comptons pas sur l'appui des exaltés et des catholiques à gros grains, mais sur celui des catholiques véritables, des patriotes sincères et des esprits modérés qui aiment à lire dans un journal la vérité, toujours la vérité, et rien que la vérité.*

C'était là un programme irréprochable, mais non exempt de complications. Les communications entre le personnel de la rédaction à Fall River et le personnel de l'atelier d'impression à New Bedford nécessitaient un système de courriers qui, en l'occurrence, n'étaient autres que les conducteurs bénévoles de la ligne de tramways entre les deux villes. Les articles de rédaction, nouvelles, annonces, tout était mis sous enveloppe, celle-ci confiée à un conducteur obligeant qui la remettait à un messager de "L'Echo" en attente au terminus des tramways. Le personnel de l'atelier devait alors se hâter de préparer la copie pour l'impression, de sorte que l'édition quotidienne de "La Gazette" paraissait vers trois heures de l'après-midi, puis elle était vitement transportée à Fall River en auto où elle arrivait une heure après . . . quand elle arrivait. Parfois, c'était la presse qui avait fait défaut et provoqué un retard. D'autres fois, c'était l'auto qui refusait ses services, sans compter la brume ou les tempêtes de neige obstruant la route. Le journal une fois déballé dans les bureaux de Fall River, c'était au tour des petits porteurs d'en faire la distribution aux abonnés. Mais plus souvent qu'autrement, il manquait un petit porteur ou deux. Et il en était ainsi six jours par semaine.

S'imagine-t-on ce que représente de maux de tête la publication simultanée de deux quotidiens en de pareilles conditions? Vint un jour où la situation fut intenable, et il arriva ce qui devait arriver, "La Gazette" cessa sa publication après avoir vivoté pendant plus d'un an. "L'Echo" survécut et ne disparut que plusieurs années après. J'en avais pris la gérance après la disparition de "La Gazette", ce qui nécessita un nouveau déménagement familial à New Bedford.

De ce stage de près de trois ans dans le journalisme quotidien, il m'est resté un sentiment d'admiration sans bornes pour d'anciens camarades de travail, rédacteurs, typographes, pressiers, etc., qui, grâce à des prodiges d'un dévouement souvent mal rétribué, accomplissaient ce miracle de la publication de journaux très présentables avec un matériel usé, rapiécé, démodé, inadéquat.

Au cours de ce séjour dans la région, il me souvient en outre que je prononçai le discours de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin

1913, à Fall River, du haut d'un camion ayant figuré dans la parade et stationné pour l'occasion dans un parc de North Tiverton; je présentai le grand tribun Henri Bourassa, au cours d'une conférence qu'il prononça à la salle Anawan, de Fall River; j'assistai à la première audition de la cantate du professeur J.-Ernest Philie "Les Voix du Passé", avec le concours des solistes Christiana Caya, soprano, de Woonsocket, Camille Girouard, baryton, de Boston, Adélard Harpin, basse, de Worcester; je reçus un jour à New Bedford la visite de Calvin Coolidge, alors candidat au poste de gouverneur de l'Etat du Massachusetts et futur président des Etats-Unis; je fis connaissance avec Howard Elliott, président de la compagnie de chemin de fer New York, New Haven, Hartford; enfin, un candidat à la mairie de New Bedford eut l'idée de me faire jeter en prison à cause d'une campagne de presse que je menais contre lui dans "L'Echo". Mais où sont les neiges d'antan!

Durant toute cette période, je gardais un fil à la patte avec Manchester dont j'éprouvais souvent la nostalgie. La Haute-Cour de l'Association Canado-Américaine m'avait élu au poste de directeur général, poste que j'occupai jusqu'à l'automne de 1913. En 1912, elle me confia une fonction de secrétaire à son congrès de Nashua, puis elle me fit le signe auquel je m'attendais — et que je souhaitais — celui de reprendre la rédaction du "Canado-Américain". En revenant à Manchester j'avais l'impression de rentrer chez moi.

Malgré l'échec de sa publication, "La Gazette" n'en avait pas moins accompli sa mission, celle de l'épuration de l'enseignement dans les écoles publiques, par l'élection de catholiques dans la Commission scolaire. Sa campagne avait peut-être même préparé les voies à l'arrivée de M. Hector-L. Bélisle qui, quelques années plus tard, fut élu surintendant des écoles publiques de Fall River, poste qu'il occupa pendant 23 ans, jusqu'à sa retraite en 1945. Il mourut en 1950.

# Expériences Sportives

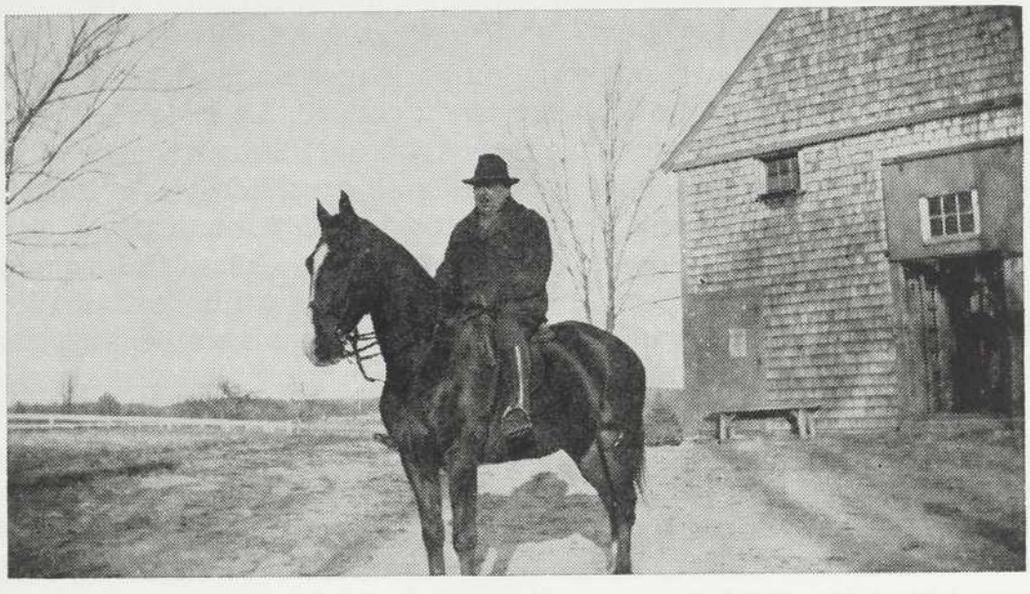

**Equitation**

Sur l'un des murs de la salle de récréation de mon vieux collège, il y avait une inscription qui se lisait ainsi:

MENS SANA IN CORPORE SANO

"un esprit sain dans un corps sain".

Cette inscription suggère la nécessité des exercices du corps aussi bien que de la formation de l'esprit. Je m'en suis inspiré au point de tâter de bien des sports, mais sans jamais en maîtriser aucun.

Cela a commencé avec les patins, dès le jeune âge.

Lorsque l'hiver était encore à son début et les champs à peine saupoudrés de neige, il se produisait parfois des périodes de temps doux arrosées de pluies. La nuit venue, l'eau accumulée dans les rigoles gelait solide, laissant une surface de glace. Et c'est dans une telle rigole que j'ai fait mes premières expériences de patinage. Mes parents n'étaient pas assez riches pour m'acheter une paire de chaussures avec patins vissés à la semelle. Ils avaient eu recours à un oncle forgeron qui m'en avait fabriqué une paire, au moyen d'une vieille lime placée entre deux morceaux de bois, de la longueur du pied, et rattachés à celui-ci par des courroies de cuir. Comme la

partie antérieure de la lime était arrondie pour servir de lame, elle n'offrait aucun point d'appui pour prendre un élan en avant, de sorte que tout effort dans ce sens était annulé. Pas moyen non plus de boucler solidement les courroies. Elles finissaient toujours par glisser. Sans compter que le mouvement des jambes était limité par l'étroitesse de la rigole. Oh! les patins de mon enfance, ce qu'ils m'en ont causé des déceptions!

Plus tard, je repris l'exercice du patinage sur la glace de la rivière l'Assomption. C'était au temps du collège. La rivière côtoyait la cour de récréation et dès qu'elle, la rivière, était assez gelée et offrait une surface solide, nous jouissions du congé de glace, à partir de 10 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Nous pouvions alors patiner à l'aise. Il me souvient de l'admiration que je professais pour un confrère de classe, né sur les bords du Richelieu, dont l'adresse consistait à faire des 8 dans le balancement élégant d'une danseuse de ballet.

Il y avait aussi, au temps du collège, les glissades en traîne sauvage et, par les après-midi de neige sèche et molle, les courses en raquettes à travers les champs. Enfin, pour les exercices d'intérieur, c'étaient le billard, les osselets, les cartes et le ballon de boxe (punching-bag) familier aux amateurs de boxe. J'ai mis les gants une fois dans ma vie . . . Il ne s'est donné qu'un seul coup de poing dans toute la rencontre . . . C'est moi qui l'ai reçu . . . en pleine figure . . . Et la ronde s'est trouvée finie.

— x — x —

En dehors de la saison d'hiver, il y avait les sports de l'extérieur: balle au mur, balle au camp, avec le traditionnel concours des jeux à l'automne de chaque année. La balle au mur ne m'a jamais tenté. C'est trop dur pour les mains. Ceux qui la pratiquaient finissaient par avoir les paumes d'une épaisseur ressemblant à des battoirs à linge. La balle au camp, au contraire, m'attirait. On m'y avait assigné le poste d'arrêt-court (short stop). Je m'y appliquais de mon mieux jusqu'au moment où en ramassant une balle je me brisai la première jointure de l'auriculaire de la main droite. Cette articulation est restée ankylosée depuis ce temps.

— x — x —

Maintenant, parlons de la pêche.

Mes premières expériences dans ce domaine remontent aussi à l'enfance, alors que je pêchais des truites dans le Cordon qui coulait tout le long du Chemin du roi, en passant devant la porte de la demeure paternelle. Pour la pêche dans ce ruisseau, le grément n'é-

tait pas compliqué. Il fallait tout d'abord se procurer des vers que l'on trouvait aisément en piochant derrière la soue aux cochons. Pour amorce, une épingle recourbée en forme d'hameçon, une ficelle pour retenir l'hameçon et une branche de saule pour y attacher la ficelle. Cette pêche à la truite de ruisseau ne manquait pas d'agrément, surtout lorsque le poisson se lançait voracement sur l'hameçon. Mais il me répugnait de planter un ver dans l'hameçon. J'avais l'impression de faire plus de mal au ver qu'à la truite qui le mordait.

Quittant le bord du Cordon, je m'aventurai plus tard vers les lacs. Il me souvient en particulier d'une autre pêche à la truite, dans un petit lac situé à la Barrière, sur le chemin qui conduit de Joliette à Saint-Michel-des-Saints. Ce lac était de la dimension d'un cratère, au sommet d'une montagne des Laurentides. Pour y atteindre, il fallait grimper pendant une bonne demi-heure au milieu des rochers, des racines et des troncs d'arbres morts. Le souffle finissait par nous manquer. Nous étions obligés de nous arrêter à toutes les deux ou trois minutes pour reprendre haleine. Mais arrivés au sommet, quel silence! quel calme! C'était l'heure exquise, celle où le soleil se couche derrière les montagnes, la surface du lac était unie comme un miroir et le seul bruit que l'on pouvait entendre était celui des truites bondissant en l'air pour attraper une mouche en plein vol.

Après les lacs, je voulus jeter l'hameçon en mer. La première fois, c'était en 1907, dans la baie Narragansett (Rhode Island), en compagnie d'amateurs d'Arctic Centre. Nous avions nolisé une barque sur le pont de laquelle je passai la journée . . . à lire et cuire au soleil. La morue ne m'intéressait pas.

La seconde fois, c'était dans les années '40, en Floride, dans le voisinage des rives de St. Petersburg. Ce jour-là, le poisson mordait à plein lorsque nous passions à un certain endroit. Le capitaine du bateau s'arrangea donc pour tourner en rond toute la journée, nous ramenant toujours à l'endroit où ça mordait le plus.

Ma dernière expédition de pêche faillit toutefois me conduire en prison. C'était au lac Massabesic, à quatre milles de Manchester. En compagnie d'un de mes fils, (décédé depuis), et d'un compagnon de ce dernier, j'avais loué une chaloupe dans laquelle nous étions paisiblement installés dans le refuge d'une petite anse de la rive. Voulant allumer ma pipe, je passai la ligne à un de mes compagnons qui se mit à pêcher. Juste à ce moment-là, un garde-pêche arriva en toute vitesse dans un rapide canot-moteur. Sa première question fut de me demander si j'avais un permis de pêche. J'exhibai aussitôt celui que je m'étais procuré.

— *C'est très bien,* dit-il, *mais est-ce que ce jeune homme en possède un lui aussi?*

— *Non,* répondis-je, *parce que je croyais qu'un permis par bateau était suffisant.*

— *Au contraire,* répliqua-t-il, *tout pêcheur de plus de 16 ans doit posséder un permis, sans quoi il est sujet à comparution devant un juge pour violation de la loi. Ce jeune homme devra par conséquent se présenter lundi prochain devant le juge Shea, à Candia, pour répondre à une infraction d'une loi d'Etat.*

La comparution eut lieu à l'endroit et à l'heure indiqués, mon compagnon fut déclaré coupable, — ce qui n'exigea pas une longue plaidoirie — et je payai l'amende imposée. Mais, je ne suis jamais retourné à la pêche.

— x — x —

Après la pêche, ce fut l'expérience bien courte de la chasse. Armé d'un léger fusil, je m'acheminai un jour à travers champs et bois vers un endroit que nous appelions le Pit. Mon intention était d'en rapporter sinon un lièvre ou un lapin, au moins un écureuil et pour comble une perdrix. Mais j'eus beau parcourir les bois, fouiller les fourrés, m'aventurer à travers les souches et les framboisiers, dont les épines accrochaient mes vêtements, je dus reprendre bredouille le chemin de la maison, sans même avoir entrevu la queue du moindre animal! Mais la route du retour était coupée à un certain endroit par le chemin de fer, celui-ci gardé des deux côtés par une clôture de broche. Ayant enfourché cette clôture pour la traverser, le talon de ma chaussure resta pris dans la broche avec le résultat que je fis une chute et me relevai avec une entorse au pied. De suite, la cheville se mit à enfler et c'est de peine et de misère, en m'appuyant sur le fusil comme sur une canne, que je parvins à regagner la maison. A partir de ce moment, adieu lièvres, lapins, perdrix, écureuils!

— x — x —

N'ayant pas été chanceux dans le maniement du fusil, je m'essayai une fois dans le tir au pistolet, dans une galerie utilisée à cet effet par la police. Sur une cible numérotée de 1 à 10, j'atteignis la marque 8, ce qui n'était pas si mal.

Je ne pourrais en dire autant des quilles. En 1930, eut lieu l'inauguration de l'immeuble actuel de l'Association Canado-Américaine. Ceci comportait en même temps l'ouverture d'allées de quilles flambant neuves. Ayant été choisi pour lancer la première boule, je me présentai emportant une sacoche dans laquelle se trouvaient deux boules spéciales, don de la compagnie qui avait bâti

les allées. Les assistants étaient nombreux. Quelqu'un demanda à son voisin pourquoi je me présentais avec ces boules-là? C'est qu'il est un champion, lui fut-il répondu; il ne se sert que de boules à lui. Le moment solennel arrivé, alors que tout le monde s'attendait à un fracas de quilles, je me mis en posture de lancement et projetai la première boule qui prit le chemin de la rigole de droite au milieu de rires étouffés, tandis que la deuxième fit de même dans la rigole de gauche, cette fois, dans un tonnerre d'applaudissements moqueurs. Il n'y eut que les quilles qui restèrent impassibles au bout de l'allée.

— x — x —

A la suite d'une assez sérieuse maladie au commencement des années '40, mon médecin me prescrivit la marche, la rame, l'équitation, le golf. Je ne fis pas de choix entre ces diverses activités et décidai de les pratiquer toutes, en commençant par la rame, jusqu'au moment où la chaloupe que j'occupais avec deux compagnons faillit sombrer dans un coup de vent subit sur le lac Massabesic. Ayant réussi à aborder, je déposai les rames . . . Je ne les ai pas reprises.

Ayant toujours eu le culte du cheval, j'étais naturellement attiré par l'équitation, le plus élégant sport au monde. Pendant plus de deux ans, beau temps, mauvais temps, à la pluie, au soleil, à la neige, j'ai parcouru à cheval les routes de campagne qui sillonnent les flancs du mont Uncanoonuc. Mais un certain matin d'hiver, monté sur "Dakota", un cayuse de l'Ouest qui avait un oeil d'une couleur différente de l'autre — ce qui ne l'empêchait pas de galoper dans un mouvement de berceau . . . il se produisit un incident qui mit fin à mes exercices d'équitation. Le matin était sombre, il faisait froid comme à la veille d'une tempête de neige et "Dakota" généralement docile se montrait récalcitrant et tentait de retourner à l'écurie dont il regrettait l'abri et la chaleur. De mon côté, je lui résistais au point qu'il se cabra subitement de toute sa hauteur et, glissant de la selle anglaise, je tombai entre ses pattes de derrière. Heureusement qu'il ne lui vint pas l'instinct d'une ruade. Mais quand je racontai l'incident à la maison, un vote unanime mit fin à ce genre de sport.

— x — x —

Restait la marche. Chaque jour de congé, canne en main, brodequins aux pieds, j'ai parcouru des milles et des milles, autour du lac Massabesic dont je connais toutes les anses, sur les routes qui ceinturent les bases et les flancs du mont Uncanoonuc, à travers chemins de campagne où les chiens de ferme signalaient mon passage en jappements indignés, côtoyant au printemps des vergers en fleurs et à l'automne des haies et des arbres rougis par le gel. Mais marcher seul, ça devient monotone à la longue.

De sorte que je m'inscrivis dans un club de golf. C'est le genre de sport que j'ai pratiqué le plus longtemps et avec le plus de satisfaction. Rien de comparable au plaisir que l'on éprouve devant la trajectoire d'une balle placée à bonne hauteur, en ligne bien droite et d'une marche sur l'herbe verte donnant une impression d'élasticité sous les semelles à crampons. Pareil plaisir n'a d'égal que le succès d'un pair victorieux au 18e trou, dans la gloire d'un "birdie" final. Ce qui ne m'est jamais arrivé.

# La Médaille de Châteauguay

Les choses n'ont pas toujours tourné en rond entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Sans remonter aussi loin que la Guerre de l'Indépendance américaine, l'Histoire rapporte qu'en 1812, une rupture se produisit entre les deux pays. Les vaisseaux de guerre anglais, en faisant la police des mers, entravaient de plus en plus le commerce américain. Le 13 mai 1812, une frégate républicaine, le "President", prit un sloop anglais "Little Belt" sur la côte américaine. Après quoi, le Congrès ordonna la levée d'une armée régulière de 25 000 soldats, plus 50 000 volontaires. Une ardeur belliqueuse s'empara du pays et le cri de: Aux Armes! retentit dans une grande partie de la République. Le Congrès s'émut. Le Capitole recevait les échos des plaintes contre la Grande-Bretagne. Il promulgua un arrêt des navires anglais qui se trouvaient dans les eaux de l'Union. Enfin, ce qui devait fatalement arriver, arriva. Le 18 juin 1812, le Congrès autorisa le Président Madison à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne.De son côté, la France de Napoléon, comprenant que l'Angleterre faisait essuyer aux Américains toutes sortes de vexations, songeait à attirer ceux-ci par des traitements contraires. Napoléon se flattait d'avoir sous peu de mois l'alliance de l'Amérique. Comme il eut été impossible pour le Congrès américain de situer le conflit au coeur de la Grande-Bretagne même, c'est sur le Canada que se porta son effort de guerre.

— x — x —

Mais on s'y attendait de l'autre côté de la frontière canado-américaine. Partout dans les villes et les campagnes du Canada, retentit le bruit des armes, afin de tenir tête à l'orage. Les milices s'exercèrent sous la direction de leurs officiers. Sir George Prevost, alors gouverneur-général du Canada, alla visiter le district de Montréal et la région du lac Champlain. Montréal était en effet le point de mire des envahisseurs américains. Ceux-ci formaient deux armées, l'une de 7 000 hommes sous le commandement du major général Hampton; l'autre sous le commandement du général Wilkinson. Alors que le premier avançait par la région du lac Champlain, le second faisait de même par l'Ontario, les deux armées devant opérer leur jonction à Montréal. Mais alors que l'armée de Wilkinson était arrêtée à la bataille de Chrysler's Farm, cel-

le de Hampton subissait une défaite sur la rivière Châteauguay. C'était le 26 octobre 1813.

— x — x —

Tous les historiens canadiens rapportent sensiblement dans les mêmes termes le récit de la bataille de Châteauguay. Suivons ici F.-X. Garneau (Histoire du Canada, 5e édition. Vol. II, 1920, p. 522):

*Le mardi matin, 26 octobre (1813), Hampton divisa son armée en deux corps. Le premier, composé de cavalerie et d'infanterie, se présenta dans la plaine pour attaquer de front la position des Canadiens sur la rive gauche de la rivière. Le second corps, formé de quinze cents hommes, sous le colonel Purdy, fut chargé d'opérer par la rive droite, de manière à tourner cette position après avoir franchi le gué dont nous avons parlé tout à l'heure. Deux compagnies de voltigeurs, commandées par les capitaines Jean-Baptiste et Michel-Louis Juchereau Duchesnay, une compagnie de "Fencibles" sous le capitaine Ferguson, avec quelques miliciens et*

**Face de la Médaille de Châteauguay**

**Revers de la Médaille de Châteauguay**

*sauvages, défendaient le front de bataille de Salaberry, en avant des abatis, qui s'appuyaient à la rivière. Trois autres compagnies, avec les Ecossais, se tenaient dans les lignes, derrière les abatis.*

*Hampton poussa en avant une colonne d'infanterie, forte de trois mille cinq cents hommes, à la tête de laquelle marchait un*

*officier de haute stature, qui se détacha et cria en français aux voltigeurs: "Braves Canadiens, rendez-vous; nous ne voulons pas vous faire de mal!" Pour réponse il reçut un coup de fusil qui le coucha par terre. Ce fut le signe du combat. Les trompettes sonnèrent, et la fusillade s'engagea sur toute la ligne. Comme elle se prolongeait sans aucun résultat, le général américain changea ses dispositions pour essayer de percer la ligne anglaise par des charges vigoureuses. Il concentra ses forces et se mit à attaquer tantôt le centre des Canadiens, tantôt une aile et tantôt l'autre. Partout repoussé, il quitta enfin le champ de bataille.*

*Le bruit du combat avait attiré l'attention de la division du colonel Purdy, qui était entrée dans le bois de l'autre côté de la rivière, et qui s'y était égarée. Aussitôt qu'elle se fût reconnue, elle marcha aux détachements postés en avant du gué, et les fit reculer d'abord devant la trop grande supériorité de son feu. C'était au moment où la fusillade sur la rive nord avait presque cessé par la retraite d'Hampton. Salaberry, voyant que l'action à sa gauche devenait sérieuse, alla se mettre à la tête des troupes placées en potence le long de la rivière, et dirigea de la voix les mouvements de celles qui étaient au-delà. Il fit faire dans le moment sur le flanc de la colonne ennemie un feu si vif, qu'il la contraignit de retraiter avec précipitation. Telle était l'ardeur de ses gens, qu'on vit des voltigeurs traverser la rivière à la nage, sous les balles, pour aller forcer des Américains à se rendre. Hampton, dont toutes les mesures étaient dérangées et qui croyait les Canadiens beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étaient, prit alors la résolution d'abandonner la lutte. Ainsi trois à quatre cents hommes à peine en avaient vaincu sept mille après un combat opiniâtre de quatre heures. Le gouverneur Prevost, accompagné du colonel Watteville, arriva vers la fin de l'action; il complimenta les Canadiens sur leur courage, et leur commandant sur ses dispositions judicieuses."*

— x — x —

Faisant suite à cette citation de l'historien Garneau, voici ce qu'un autre historien, Benjamin Sulte, ajoutait, en 1897, dans son Histoire de la Milice Canadienne-Française 1760-1897:

*"En 1847, le parlement britannique accorda, aux hommes de la milice canadienne ayant vu le feu durant la guerre de 1812-1815, la médaille que l'on frappait en ce moment pour les troupes anglaises qui avaient assisté à des batailles, soit en Europe ou ailleurs, de 1793 à 1814. Cette médaille en argent est la même pour tous, sans exception de grade. L'agrafe placée sur le ruban indique la raison de la récompense: "Détroit", "Chrysler's Farm", "Châteauguay". Il n'y a pas de médaille de Châteauguay, c'est l'agrafe, proprement dite, qui établit la distinction entre les trois catégories. Sur la face*

*de la médaille est la tête de la Reine Victoria, avec le millésime 1848. Au revers, la reine est debout, couronnant un guerrier placé le genou en terre; au-dessous est écrit "1793-1814". Le ruban est rouge à bordure ou liséré bleu-vert. Par un ordre général du 25 août 1847, le gouvernement canadien fit appel aux miliciens qui pouvaient réclamer cette décoration."*

Au nombre de ceux qui la réclamèrent en effet, il en est un dont le nom m'est particulièrement cher: celui de PIERRE ROBERT.

Les archives publiques du Canada portent qu'il s'était enrôlé au printemps de 1814 et qu'il avait servi jusqu'à la fin de la guerre en 1815. En 1839, le 9 décembre, alors qu'il était caporal au Cinquième Bataillon de Volontaires Loyal Chatham, il reçut de la Couronne anglaise un "script" pour cent acres de terre pour services durant la guerre de 1812-1815. Le 16 octobre 1846, le Sixième Bataillon de Milice de Berthier fut organisé incluant les townships de Sainte-Elisabeth et Saint-Gabriel. Pierre Robert fut nommé lieutenant le 7 juillet 1848 et promu capitaine le 20 décembre 1855. Sa nomination comme lieutenant était d'ordre purement honorifique et simplement pour durée de services et bonne conduite.

L'historien Sulte note que 19 Canadiens-Français reçurent la médaille de Chrysler's Farm en 1847. Pour ce qui est de la médaille de Châteauguay, la reçurent, 125 anciens officiers et simples soldats ayant servi au cours de la guerre de 1812-1815.

La citation ci-après est une reproduction exacte de la promotion du lieutenant Pierre Robert au grade de capitaine du Sixième Bataillon de Milice de Berthier:

**Son Excellence SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord et Capitaine-Général et Gouverneur-en-chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.**

**A Pierre Robert Lieutenant SALUT:**

**AYANT une confiance particulière dans votre Loyauté, votre Courage et votre Bonne Conduite, je vous nomme et choisis par ces Présentes, et durant bon plaisir, pour être Capitaine dans le Sixième Bataillon de Milice de Berthier en prenant rang et préséance du vingtième jour de Décembre mil huit cent cinquante cinq. Vous aurez par conséquent, à remplir fidèlement et diligemment les devoirs de Capitaine en exerçant et disciplinant convenablement les Officiers subalternes et les soldats de la dite Milice. Et j'ordonne par ces Présentes à ces derniers de vous obéir comme à leur Capitaine. Et vous observerez et suivrez tous Ordres et Commandements que vous recevrez, de temps à autre, de moi-même ou de quelqu'autre de vos Officiers Supérieurs, suivant la Loi.**

**Donné sous mon Seing et Sceau d'Office, à Toronto ce quatorzième jour d'avril dans l'an de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante six, et dans la dix-neuvième année du Règne de Sa Majesté.**

**PAR ORDRE**
**de Wittenburg** **EDMUND HEAD**

— x— x—

En résumé:

Pierre Robert naquit à Saint-Cuthbert le 20 décembre 1787, fils de Jean-Baptiste Robert et Angélique Vigneau.

Enrôlé au printemps de 1814, à l'âge de 26 ans.

Marié le 22 février 1819 à Scholastique Dacier, à l'âge de 31 ans.

Décédé en 1859, à l'âge de 72 ans.

Bien que n'ayant pas personnellement pris part à la bataille de Châteauguay, il y a des raisons de croire qu'il avait participé ultérieurement à un engagement quelconque, car l'on a conservé longtemps dans ma famille son casque de soldat, lequel portait une trace de balle. J'ai souvenance toutefois d'avoir tenu dans mes mains, la gamelle de son équipement militaire et l'étui dans lequel il gardait son couteau, sa cuillère et sa fourchette.

Car PIERRE ROBERT était mon arrière grand-père.

# UN PATRIOTE DE '37 '38

Je n'ai pas honte d'un pendu
quand il a été pendu pour l'amour
de son pays. - Honoré MERCIER.
(Discours sur Louis Riel)

A Montréal, au cimetière de la Côte des Neiges, ainsi que rue Notre-Dame, à l'endroit appelé Pied-du-Courant, sous le pont Jacques-Cartier, existent des monuments érigés à la mémoire des Patriotes qui, en 1837-1838, prirent les armes contre le gouvernement anglais à cause des injustices et des vexations dont était victime le peuple canadien-français. Douze des chefs de cette rébellion furent arrêtés, jetés en prison, passèrent en procès et furent condamnés à la pendaison, d'autres à la déportation.

Quiconque s'arrête devant ces monuments peut lire dans la nomenclature des condamnés à mort par pendaison, le nom de Joseph-Jacques Robert.

Or, qui était ce patriote?

Son acte de naissance porte qu'il était né le 24 juillet 1780, qu'il avait été baptisé Joseph-Marie, que son père était Jacques Robert et sa mère Suzanne Roy, que le baptême avait été administré par J. Gamelin, curé de S. Jean-François-Régis (S. Philippe).

Jacques Robert, le père du patriote, était un descendant de Louis Robert, soldat du Régiment de Carignan, arrivé à Québec en septembre 1665, installé primitivement aux Trois-Rivières où il épousa Marie Bourgery le 25 novembre 1666 puis vécut à Boucherville où il mourut le 1er janvier 1711.

Joseph Robert était donc lui aussi un descendant de l'ancêtre Louis Robert, ce qui établit un lien de famille avec ma propre lignée par une branche collatérale.

M. Jean-Jacques Lefebvre, l'érudit conservateur des Archives du Palais de Justice de Montréal, a fait de fructueuses recherches à propos du patriote Joseph Robert, recherches condensées dans un article publié dans LA PRESSE (24 juin 1933).

Au cours de cet article, M. Lefebvre apporte les précisions suivantes: En réalité, Joseph Robert n'a jamais reçu ni porté le nom de Jacques; au moment de sa mort, il était âgé de 59 ans; il avait

épousé, le 14 juillet 1806, Marie-Joseph Lanctôt qui lui survécut plus de vingt ans; il était capitaine de milice, mais partisan de Papineau, il avait remis au gouvernement sa commission d'officier; il était établi sur une concession à La Tortue, paroisse de S. Philippe dans le comté Laprairie. M. Lefebvre note que *"l'impardonnable tort de Joseph Robert fut, aux yeux de ceux qui le jugèrent, de s'être trouvé le chef de la troupe qui assaillit la maison Vittay à La Tortue. Là s'étaient retranchés les 'volontaires' ou partisans du Gouvernement du comté. Au cours de l'engagement que leur livrèrent les Patriotes pour les désarmer, l'un de ceux-là, Aaron Walker, perdit la vie."*

Voici en quels termes Joseph Robert rapporte l'incident dans une déposition faite à Montréal, le 19 novembre 1838, devant un juge de paix:

L'examen volontaire de Joseph Robert, cultivateur, de la paroisse de St-Philippe, district de Montréal, dit: Je suis âgé de cinquante neuf ans, je suis marié et ai cinq enfants.

Le trois de novembre courant, un nommé Rigoche Lefebvre est venu chez moi m'ordonner de me rendre chez un aubergiste de St-Philippe du nom de Rousseau. Il s'y rendit presque en même temps que moi, et en ma qualité de Capitaine de Milice, me mit à la tête d'un parti d'hommes armés qui se trouvaient devant la porte de l'auberge, me disant de faire mon devoir si je ne voulais manger des balles. Dans ce parti j'ai reconnu les nommés Petit Hamelin, cultivateur, Thomas Robert, Fanfan St-Denis, aussi cultivateurs de St-Philippe et un nommé Vertefeuille dont je ne me remets pas le nom de baptême.

Lorsque l'on a tiré sur Aaron Walker, dans la maison de David Vitty, je me suis tenu au milieu du chemin, près de la barrière. Je n'ai pas connu ceux qui ont tiré dans la maison, mais Walker avait tiré aucun coups avant eux. Après sa mort, je suis entré avec les autres pour voir son corps.

Nous traversâmes ensuite la Rivière, pour nous joindre à un nommé Médard Hébert qui était commandant dans la paroisse de St-Constant. De là nous allâmes aux Côtes, sous la conduite du commandant Hébert et après une journée de repos nous continuâmes notre route sur Odelltown.

Il y avait à peu près une heure que nous étions arrivés à Odelltown, lorsque j'entendis tirer sur les volontaires. Je ne sais qui ordonna le feu et ne connais pas ceux qui agissaient comme chefs. Après avoir été repoussés, nous retraitâmes aux côtes, d'où chacun se retira le lendemain chez lui, s'apercevant que les chefs étaient partis. C'est dans ma propre maison que j'ai été arrêté.

**(X) Joseph Robert**

Reconnu devant moi à Montréal
ce 19e Novembre 1838.

H. Edmond Barron, J. P.

— x — x —

A la suite de la déposition de Joseph Robert, voici celle de Sarah Brown, veuve d'Aaron Walker:

Sarah Brown, veuve d'Aaron Walker en son vivant cultivateur de la Tortue, district de Montréal, après serment prêté sur les Saints Evangiles. dépose comme suit. Au nombre des meurtriers de mon mari, j'ai reconnu le nommé Joseph Robert, cultivateur de S. Philippe, lorsqu'ils entrèrent dans la maison de M. Betty, après la mort de mon mari. J'étais assise sur le plancher, allaitant mon enfant; Robert vint à moi et me força de lever les mains, me faisant signe qu'il me percerait avec sa bayonnette si je ne lui obéissais.

Assermenté devant moi,
Montréal ce 19e novembre 1838.

**L. Edmond Barron, J. P.**

— x — x —

Le jugement de l'histoire sur le patriote Joseph Robert, l'historien L.-O. David l'a formulé dans son ouvrage *Les Patriotes de 37-38*, (Montréal 1884). Il écrit en effet:

C'était un cultivateur à l'aise de Saint-Philippe. Sa position, son âge et son caractère lui donnaient beaucoup d'autorité parmi les patriotes de cette paroisse. Il était connu depuis longtemps pour un partisan enthousiaste de la cause libérale et de Papineau. Il avait été un des premiers à remettre aux autorités sa commission de capitaine de milice.

Il comprit qu'il ne pouvait échapper à la sentence de mort portée d'avance contre tous ceux qui avaient pris part à l'expédition de La Tortue.

Il ne chercha pas à se sauver, et subit son procès avec indifférence; il fit peu de questions aux témoins et ne chercha pas à affaiblir la preuve faite contre lui.

Le major Robert était fortement trempé; il subit avec résignation les conséquences d'un acte qu'il avait cru nécessaire à la cause de la liberté.

Comme tous ceux qui meurent laissant une femme et des enfants désolés, il eut des moments de tristesse profonde, mais la pensée qu'il mourait pour l'indépendance de son pays lui rendait promptement son courage.

Quelques-uns de ses amis avaient espéré que son grand âge le sauverait; mais c'était une vaine espérance.

Le 18 janvier, il monta sur l'échafaud, suivi des deux Sanguinet, de Decoigne et de Hamelin. Lorsqu'il sortit à la suite du bourreau, de la chambre de toilette des condamnés, il aperçut plusieurs patriotes à genoux et fondant en larmes. Il leur dit de se consoler, mais de continuer à prier pour lui et ses compagnons.

— x — x —

Tel que noté plus haut dans l'article de M. Jean-Jacques Lefebvre, l'historien David donne par erreur au Patriote le nom de Joseph-Jacques, alors que celui-ci avait été baptisé sous le nom de

Joseph-Marie, comme l'atteste d'ailleurs sa signature au bas de son examen volontaire. De plus, il n'était pas major, mais capitaine de milice. Enfin, il n'était pas un vieillard, puisque âgé de 59 ans à sa mort.

Les monuments érigés à la mémoire des malheureux chefs de la rébellion de 1837-1838 disent assez la gratitude du peuple canadien français à leur endroit. Aussi est-ce avec raison que le poète Pamphile LeMay a pu rendre dans son ouvrage "Les Gouttelettes", cet hommage aux Patriotes:

Sous le chaume longtemps on dira leur vaillance.
De leur sang généreux ils ont, sans défaillance,
Payé nos libertés à de cruels bourreaux.

La lutte pour le droit n'est jamais inutile,
Et ces jours glorieux que la gloire mutile
Sont ceux que l'avenir appelle des héros.

# Règlement d'une succession au début du XVIIIe siècle

Tous les historiens sont d'accord pour dire que la classe rurale, au pays de Québec, a vécu pauvrement, tant sous le régime français que sous la domination anglaise. Mais, en ce XXe siècle, les millionnaires ne se comptent plus.

Quel degré cette pauvreté atteignait-elle dans la moyenne des cas?

C'est ce que révèle un document officiel se rapportant à ma propre famille.

Il s'agit en effet d'un acte remontant au premier octobre 1719 et portant la signature de Tailhandier, notaire royal, dans lequel est indiqué le partage de la succession de Louis Robert et Marie Bourgery, son épouse, tous deux décédés à Boucherville et ancêtres de plusieurs générations de Robert dont la mienne.

L'énumération des biens vendus à l'encan lors du partage de la succession de Louis Robert, l'indication en livres et sols du montant que chaque article vendu a rapporté, donnent une idée des conditions de vie d'une famille d'autrefois.

Le document est rédigé dans l'orthographe en usage en ce temps-là, et nous en reproduisons les parties essentielles en respectant l'original.

Il débute ainsi:

**1er OCTOBRE 1719**

PARTAGE de la succession de
deffunt Louis robaire et marie bourgit

Mémoire Et Inventaire des meubles Et bestiaux de La Communauté de deffunt Louis Robert Et marie bourgit Vendus a Lancant après en avoir avertye Les peuplent du Voisinage Au plus aut offrant Et dernier Encherisseur La Criée faite par maitre Jacque bourdon Greffier Royal Le premier Jour doctobre après midy 1719 Escrit par Le notaire Royal soubsigné.

Deux boeuf de Cinq à Six an 337 L.; une vache Sous poil rouge 82 L.; une taure rouge le nés blanc 52 L.; une jument avec son poulin malle 92 L.; un mouton bailler; une charette avec Les roues Et les frettes 60 h.; une paire de Courroyes a beuf 7 L. 10 S.; une paire de rouelles de charues avec Les frette 12 L.; un cochon 35 L. un autre

cochon 42 L.; une trhuye 25 L.; une autre petitte trhuyes 17 L. 10 S.; un petit cochon malle 16 L. 10 S.; un cochon 18 L.; une chaine de Charuee 16 L.; une chaine de trois mailles 7 L.; une marmitte avec Le Couvercle 58 L.; une Vieille marmitte 13 L.; un pot de fayance 4 L. 10 S.; un pot de fayance fillé 3 L.; un bassain detain 8 L.; un bassin detain 12 L.; quatre fourchette dachiés 6 L. 10 S.; quatre Cuilleres detain 2 L. 10 S.; six assiette detain 37 L.; un grand plat detain 22 L.; un autre plat detain 14 L.; un bassain detain 13 L. 10 S.; une Vieille Cuiller 1 L.; une poelle a frire rajustee 18 L.; une fiolle ou flacon de Verre 2L. 5 S.; une petite Chaudière a boire 4 L.; un Louchet 5 L.; une paire de trest 3 L.; un gril 10 L.; deux aneau davalloire 2 L.; petitte tenaille 2 L.; une paire de painse 2 L.; une cheville de fert 3 L.; une paire de tenaille 6 L.; une mechante fane 1 L.; quatre fers a cheval 8 L. 10 S.; une fourche de fert 5 L.; un tariere 4 L.; deux piton de colier 4 L. 15 S.; un Coutre de Charrue 8 L. 15 S.; un broy' cassé 3 L. 10 S; un tariere 2 L. 5 S.; un fer a Cheval 1 L. 5 S.; un marteau 2 L.; une broche a Cordonnier 10 S.; une fourchette 2 L. 10 S.; trois grapain 1 L. 10 S.; un vieux Sau et deux mechante Lanterne 2 L. 10 S.; un Seau 3 L. 10 S.; trois mechant chandeliers cassés de fer blan et de bois un mechant couloir de bois 1 L.; une Vieille Chaudière 14 L; une tinette 3 L. 10 S.; un baril a Lart 1 L. 10 S.; un gros tariere 11 L.; une allaine 1 L.; un aLaine .5 S.; un Contenu a pied 2 L. 5 S.; une Cuve 3 L. 10 S.; un petit mortier de bois 4 L.; deux poulles 2 L.

A la suite de l'énumération des biens vendus à l'encan, le notaire Tailhandier établit les montants payés à divers créanciers, entre autres:

"Payé à gautier quatorze Livres pour La fauce Et Les Clas de Lad deffunte; payé à Mademoizelle despain Sept Livres dix Sols pour de La Chandelle; payé amad'e Larivière huit livres pour La garde des bettes; payé à mr. Saladin pour lanterrement de La deffunte robert Soixante dix neuf Livres; payé pour Le Chantre qui chanté (sic) au service quatre Livres; payé à mr. de Saladin Cinquante Livres pour des messes que Lad. deffunte Luy avoit fait Le' par Son testament; payé Cent quarante Livres au chirurgins pour remedes Et testament vente des meubles Et partage de largent".

Enfin, le document se termine par cette récapitulation:

"Les Susd deptes payée Lesd Joseph françois prudent Louis antoine marie marguerite Jacques Robert ont Eut chacun Soixante dishuit Livres quils ont receu En monoye de Carte et Led françaois robert a receu trante exeuf Livres pour baptiste Robert Son frère et San Est Chargé", etc., etc., etc.

Il est à noter que les héritiers de la succession Louis Robert-Marie Bourgery, ont été payés en "monoye de Carte". Que faut-il entendre par là? Un article de L'ACTION CATHOLIQUE (Québec, février 1951) donne l'explication suivante: *"L'intendant de la justice et des finances au Canada, Jacques de Meulles, après une intervention directe auprès du ministère de la Marine, obtint la permission d'utiliser la "monnaie de carte". A ce moment, il n'y avait pas encore d'imprimerie. Peu de gens savaient écrire et le papier était rare. Durant les longues soirées d'hiver, l'on jouait aux cartes. L'intendant eut donc recours à ces cartes nombreuses pour fabriquer la première monnaie. Elles furent coupées en quatre et l'on y inscrivit la valeur à la main. Chaque carte était timbrée à*

*la cire à cacheter d'une fleur de lys et portait les signatures de l'intendant et du secrétaire de la trésorerie de Québec. Une date était spécifiée pour leur rentrée à la caisse du gouvernement et, après que leur montant eut été converti en lettres de change tirées sur le trésor royal, elles étaient brûlées. Cette monnaie fut en usage de 1685 à 1717, puis de 1729 jusqu'à la conquête.*

Le partage de la succession de Louis Robert représente la somme des biens qu'il a réussi à accumuler sa vie durant.

Soldat au régiment de Carignan, arrivé à Québec en 1665, il avait épousé Marie Bourgery à Trois-Rivières, puis s'était finalement installé à Boucherville sur une terre de deux arpents de front sur cinquante de profondeur qui lui avait été concédée par Pierre Boucher.

Dans notre siècle d'abondance, on ne pourra jamais se faire une juste idée de ce qu'ont eu à endurer nos ancêtres dans un pays à l'état colonial, où tout était à créer, où les problèmes de la nourriture, habitation, vêtements, éclairage, chauffage, routes, défrichement, etc., étaient autant de problèmes quotidiens pour toute une famille.

Mais ce qui tient presque du miracle, c'est qu'en dépit de son dénuement le ménage Louis Robert a pu léguer la somme de 78 livres à chacun de ses huit enfants et 39 livres à un neuvième.

Quelle leçon d'économie pour notre jeunesse contemporaine si libéralement portée à la dépense.

Mais aussi, quelle vénération ne devons-nous pas garder envers ceux qui, dans la misère, le sacrifice l'isolement ont bâti la patrie.

# Les gens de la Messe

Seigneur, j'ai aimé la beauté de
Ta maison.
(Offertoire de la messe)

**La criée pour les âmes**
(Dessin par Henri Julien)

Tous les jours de la semaine, en peinant sur les durs travaux des champs, l'on ressentait un soulagement rien qu'à penser au dimanche qui suivrait.

Car un dimanche, autrefois, c'était plus qu'un jour de repos, un jour de fête dont l'assistance à la messe constituait le principal événement. . .

A cause de la distance à parcourir entre le foyer et l'église — c'était bien avant l'ère de l'auto — l'on se levait de bonne heure, le matin. Aussitôt le déjeuner pris, venait le rite de la toilette: serviette, savon, peigne étaient mis à contribution, surtout le rasoir pour enlever la barbe d'une semaine. Les habits du dimanche, les chaussures fraîchement cirées, sortaient des armoires et l'on tirait du hangar quand c'était un beau jour d'été, la voiture de promenade au luisant vernis. Le meilleur cheval de l'écurie y était attelé et l'on partait pour l'église, située en plein centre du village.

L'entrée dans la Maison du Seigneur coïncidait avec la sonnerie du "Tinton" dans le clocher, et l'on était accueilli à l'intérieur par la musique de l'orgue.

J'ai fréquenté jadis trois églises: l'ancienne qui fut démolie puis remplacée longtemps après par une nouvelle; enfin j'ai assisté à la messe dominicale dans une paroisse toute neuve.

Dans l'ancienne église, le banc de famille était situé tout à fait à l'arrière, le troisième au fond de la nef, dans l'allée de droite, le long du mur. Dans l'église nouvelle, c'était tout le contraire; il était le deuxième en avant dans l'allée de gauche. Enfin, dans l'église actuelle il est encore le troisième en avant, dans l'allée de gauche, presque sous la chaire.

C'est une tradition que le chef de famille doit toujours occuper la première place dans le banc, celle du bord, en entrant. Quelqu'un est-il invité à entendre l'office dans le banc de famille, on l'y introduit cérémonieusement en saluant d'une légère inclination de tête. C'était presque un honneur pour quelqu'un que d'être invité à partager le banc de famille.

Les bancs d'église étaient vendus à l'encan, après la messe, au début de l'année. Il s'élevait parfois des rivalités entre deux familles pour la location d'un banc particulier. C'était alors une lutte à coup de piastres pour avoir le droit d'occuper le banc convoité. La victoire restait au plus haut enchérisseur, ce qui était au bénéfice de la fabrique, naturellement.

Les sermons étaient généralement longs, surtout lorsqu'il s'agissait de la lecture d'encycliques papales ou de lettres pastorales de l'Evêque du diocèse. Aussi, la monotonie de cette lecture avait-elle souvent pour résultat d'alourdir les paupières de gens habitués à vivre au grand air. On luttait contre le sommeil autant qu'il était possible, mais il se trouvait des ronfleurs pour qui un vigoureux coup de coude devenait nécessaire pour les ramener à la réalité.

A l'issue de la messe, ce qui était pour plusieurs avant l'Ite missa est, certains allaient se rafraîchir à l'ombre des érables, où un marchand d'occasion avait dressé un étalage de bonbons, biscuits à la mélasse, bière d'épinette ou de gingembre, etc.

La place de l'église, un dimanche, après la grand'messe, c'est la patrie canadienne tout entière, avec ses traditions, ses coutumes, ses croyances. Dès que l'office divin est terminé, les groupes se forment et l'on jase. . . L'état des moissons, la vente des produits, la politique, les accidents, les mariages dont on vient de publier les bans, les décès, les naissances, tout est prétexte à conversation.

Dans son classique et immortel ouvrage, "Maria Chapdelaine", Louis Hémon note *"que les hommes sont les premiers dehors, et à peine ont-ils franchi le seuil que leur premier geste est d'aveindre d'une des poches de leur gilet une pipe qu'ils bourrent amoureusement de tabac en feuilles, haché, et contenu dans un sac qui n'est autre chose qu'une vessie de porc. La pipe allumée, les conversations vont bon train. L'on conclut des marchés".*

Retirés un peu à l'écart, en voici deux qui discutent le prix d'un beau cheval: *"Quat belles pattes,* assure le vendeur, *doux d'entrequin, pas un brin de mal et sain comme une balle."*

Plus loin, des jeunes gens s'entendent pour aller veiller dans le rang du Grand Côteau, où les filles sont *"bin avenantes . . . "*

Une femme en noir, tenant par la main deux petits enfants, se fraye un chemin à travers la foule compacte. Elle disparaît derrière l'église, sous les arbres du cimetière à l'ombre desquels dort un cher disparu . . .

Mais une voix s'élève tout à coup, dominant le bruit des conversations. C'est le crieur public, un vieux à barbiche blanche, drôle à faire rire un mort, qui offre en vente une couple de poules pour le soulagement des âmes du Purgatoire . . .

*"Cinquante cents m'est offert,* s'écrie-t-il, *qui est-ce qui me dit soixante? Personne n'en veut? . . . Cinquante cents une fois, cinquante cents deux fois, cinquante cents trois fois. Adjugé!"*

Puis, le crieur continue. C'est encore Louis Hémon qui le fait parler:

—*Qui veut acheter un beau jeune cochon de ma grand'race?* demanda-t-il, en montrant du doigt une masse informe qui s'agitait dans un sac à ses pieds.

Un grand éclat de rire lui répondit.

— *On les connaît, les cochons de la grand'race à Hormidas. Gros comme des rats et vifs comme des "écureux" pour sauter les clôtures.*

— *Vingt-cinq cents!* cria un jeune homme par dérision.

— *Cinquante cents!*

— *Une piastre!*

— *Ne fais pas le fou, Jean. La femme ne te laissera pas payer une piastre pour ce cochon-là.*

Le crieur "recommande aux gens de tel rang de réparer leur chemin. A d'autres de creuser tel fossé . . . Il demande des ouvriers pour un travail entrepris par le Gouvernement de Québec ou d'Ottawa." Quant aux femmes elles sont sorties de l'église après les hommes. "Pour elles, ce sont les soins du ménage, les tracas des enfants, l'entretien du jardin, qui font le sujet des propos."

Ses lunettes en équilibre sur le bout du nez et la figure encadrée de longs favoris roux, voici le maître-chantre qui passe à travers les groupes, empesé et solennel. Il porte sous son bras, un "Cantus" gros comme un missel.

Deux voisins vont consulter le notaire, pour trancher le différend survenu entre eux, au sujet de "la pagée de clôture" que les animaux ont jeté par terre et que ni l'un ni l'autre ne veut relever.

Le bureau du médecin est rempli. Les uns viennent lui demander des remèdes pour *"le petit"*, qui a eu la fièvre toute la semaine, pour *"la femme"* sujette à des étourdissements; d'autres veulent se faire extraire une dent *"qui fait mal, c'est effrayant."*

Au presbytère, le curé reçoit lui aussi ses clients. Il est médecin des âmes torturées par les souffrances morales.

Mais, sur la place de l'église, les groupes commencent à s'éclaircir. C'est que l'angelus de midi va bientôt sonner. L'on a hâte de rentrer au logis où le couvert est mis.

Et voici qu'à travers les campagnes canadiennes où les moissons blondissent au soleil, les équipages aux cuivres étincelants, conduits par de beaux gars au teint hâlé, soulèvent la poussière des routes . . .

Ce sont *"les gens de la messe"* qui reviennent, au trot pesant des lourds chevaux de labour, attirés par le picotin d'avoine qui les attend dans l'auge de l'écurie.

# . . . les érables coulent

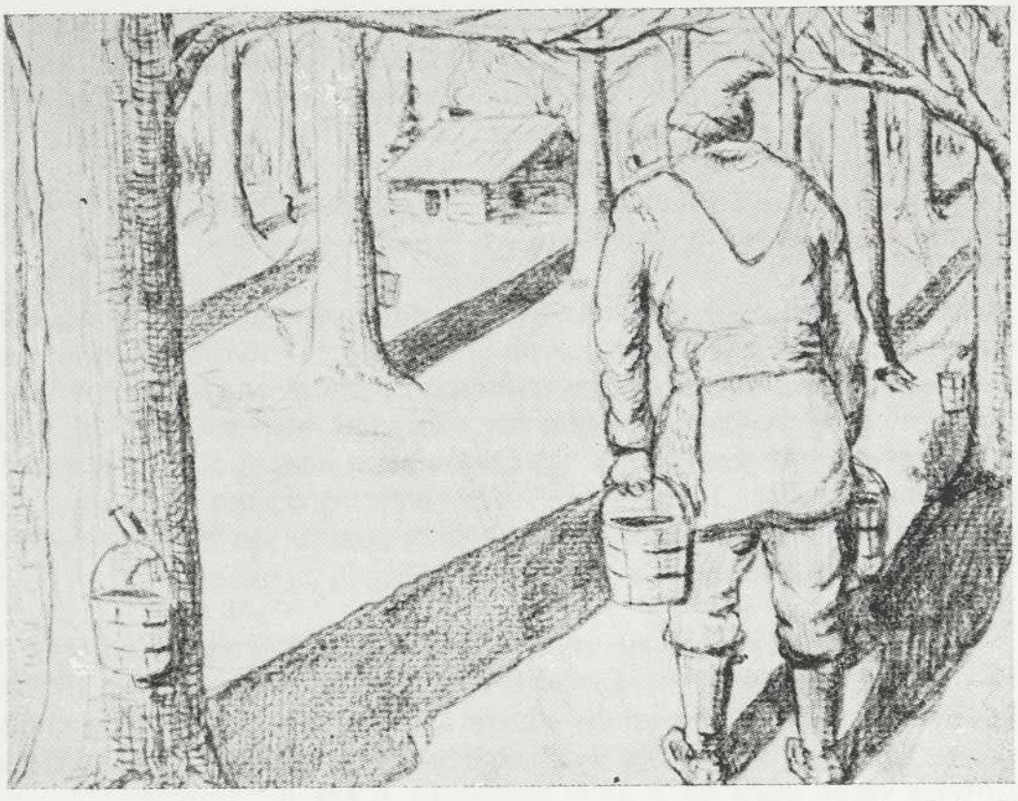

**La cabane à sucre** (Dessin de Palardy)

Matin d'avril . . .
Au temps des sucres . . .
Les érables coulent . . .
La goutte d'eau tombant dans l'eau tinte comme un cristal.
Sa chanson claire se mêle au murmure des pins.

Et parfois, dominant la chanson des gouttes et le murmure des pins, la mitrailleuse d'un bec de pivert sur le tronc blanchi d'un érable mort.

Le soleil bronze les visages et fond la neige au pied des arbres.
Le sirop mijote sur le feu et commence déjà à faire des fils.
La tire blonde bouillonne à gros bouillons dans le chaudron.

Dehors, sur la neige blanche, des pains de sucre aux reflets fauves achèvent de refroidir dans les moules de bois.

L'homme ayant fini sa récolte de l'eau fume sa pipe en raccommodant ses raquettes.

Une paix sereine enveloppe l'érablière . . .
C'est le temps des sucres . . .
Les érables coulent . . .

Au milieu de l'érablière on a pratiqué une éclaircie et, dans cette éclaircie, se dresse la cabane à sucre.

C'est une construction bien sommaire, humble d'apparence, en planches à peine rabotées. Une colonne de fumée s'échappe du toit qui se cache en partie sous les basses branches d'un vieux chêne. Tout autour, il y a des tonneaux remplis d'eau d'érable, du bois coupé et mis en corde, des raquettes plantées dans la neige et une tonne solidement attachée sur un traîneau; elle sert à faire la "tournée".

Non loin de là, un petit ruisseau coule sur un lit de sable et de gravois.

L'intérieur de la cabane est bas, tout noirci par la fumée. Aux murs sont accrochés un fusil à plomb, une scie, divers ustensiles de cuisine, des moules en bois pour mettre le sucre en pains. Pour tout plancher, la terre battue. Dans un coin, des seaux empilés, une pelle, des haches. En face du fourneau, on a dressé un lit avec quelques planches. Des branches de sapin servent de matelas: on jette par-dessus une peau de buffle et on dort comme un prince sur cette couche rudimentaire.

La sève de l'érable est recueillie dans de petites chaudières de fer-blanc, suspendues au-dessous d'une entaille faite dans l'écorce de l'arbre et d'où l'eau coule goutte à goutte au moyen d'un chalumeau. Tous ces récipients sont visités deux fois par jour et leur contenu versé dans de grands tonneaux. C'est la "tournée".

Avant d'être convertie en sucre, l'eau d'érable subit plusieurs transformations. Exposée au feu dans de grands chaudrons, elle devient le "réduit", fameux pour les "trempettes". De "réduit", elle passe à l'état de sirop, puis c'est la "tire" si appréciée par les gourmets; enfin la "tire" elle-même se change en un liquide granuleux et épais qu'on laisse refroidir dans des moules. C'est le sucre du pays.

Dans le temps des sucres, les excursions à la cabane sont de tradition. Les histoires et les tours le sont aussi.

Cette année-là, racontait l'autre jour un vieillard, nous faisions couler dans les sucreries en arrière du rang de Ste-Rose, à quelques arpents de l'ancien Moulin des Soeurs. Un soir, comme je me disposais à me reposer sur mon lit de branches de sapin, on frappa à la porte de la cabane. J'allai ouvrir et me trouvai en présence d'un pauvre quêteux, qui s'était égaré en voulant se rendre à St-Ambroise. Il me raconta son histoire et me demanda pour l'amour du bon Dieu de lui donner l'hospitalité pour la nuit, ajoutant qu'il

ne voulait pas coucher à la belle étoile. Je trouvais qu'il n'avait pas l'air aussi misérable qu'il le disait, mais je l'invitai quand même à entrer et lui offris à souper. Ce qu'il mangea, on ne peut s'en faire une idée. Les tranches de lard, le pain, le beurre, le thé, les oeufs cuits dans le sucre, etc., toutes mes provisions pour la semaine faillirent y passer. Quand il fut bien rassasié, il m'enleva ma pipe de la bouche et se mit à fumer. La moutarde commençait à me monter au nez. mais je me contins jusqu'au moment où je le vis s'étendre sur mon lit avec un air qui voulait dire: "Toi, mon vieux, arrange-toi comme tu pourras". Il s'endormit aussitôt. Il me vint alors à l'idée de lui jouer un tour de ma façon et de lui faire payer son sans-gêne. J'éteignis la chandelle, afin que la cabane soit plongée dans la plus parfaite obscurité, puis je pris un paquet d'allumettes et, avec le souffre, me frottai soigneusement le dedans des mains. Tout le monde sait que dans les ténèbres, le souffre humide produit des phosphorescences. Les mains ainsi enduites, je m'approchai du quêteux qui ronflait et je lançai un coup de pied dans une chaudière de fer-blanc. Le bruit fut effrayant. L'homme se réveilla en sursaut, ouvrit les yeux et apercevant dans l'obscurité ces deux mains grandes ouvertes qui semblaient de feu et s'agitaient, il fut pris de peur. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il se ruait au dehors avec un hurlement et disparaissait dans le bois.

Je ne l'ai jamais revu.

# FETE-DIEU

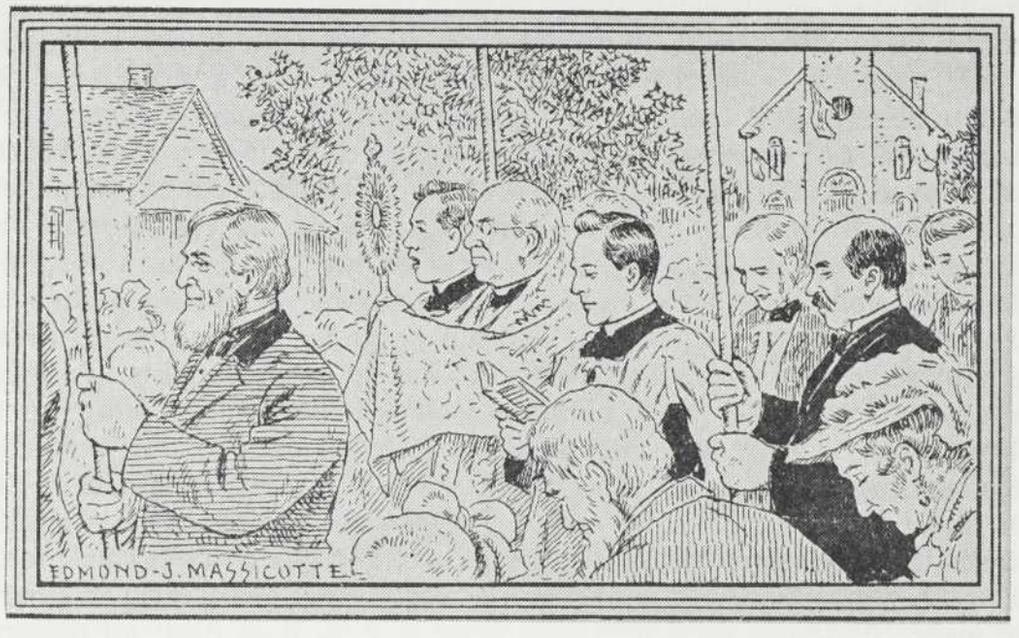


Revêtu d'une ample robe noire lisérée de jaune, le bedeau ouvre à deux battants les portes de l'église et la procession se met en marche, tandis qu'au sommet des tours de pierre, dans les clochers à jour, cloches et bourdons entonnent un choeur puissant, formidable, où perce grêle et pointue, la voix de la cloche du couvent.

Le village est en fête. Les rues par où doit passer le Saint-Sacrement ont été soigneusement nettoyées et ratissées. Sur tout le parcours de l'église au reposoir, on a planté de hautes branches de bouleau, de sapin, d'épinette d'où émane encore cette odeur fraîche et saine que l'on respire au coeur de la forêt canadienne. Les façades des maisons disparaissent, sous les faisceaux de drapeaux résumant les aspirations de la race, la verdure, les images pieuses, les banderoles multicolores aux inscriptions liturgiques. Sur les perrons des mères de famille s'agenouillent avec leurs petits enfants; à une fenêtre, apparaît parfois la figure pâle d'un malade.

La procession s'avance lentement, solennellement.

En tête, entre deux enfants de choeur porteurs de cierges, marche un acolyte, le front appuyé sur la hampe de bois au bout de laquelle un Christ de vieil argent bruni étend ses deux bras. Viennent ensuite les élèves du couvent; dans leurs robes noires, sous leurs voiles blancs et les rubans azurs d'enfants de Marie, elles ressemblent à autant de petite madones. Les femmes, les jeunes filles de la paroisse, les congrégations avec bannières au vent suivent, et l'on entend un murmure de prières. Têtes nues sous le soleil ardent, les hommes égrènent sous leurs doigts noueux, les vieux chapelets

de buis. Les enfants de choeur, en soutane et surplis, escortent le Dieu de l'Eucharistie. Et sous le dais de soie blanche frangé d'or, porté par quatre notables endimanchés, empesés, solennels, mais suant à grosses gouttes, un vieux prêtre à cheveux blancs, élève dans ses mains l'ostensoir qui brille comme un autre soleil. Tout autour du dais, des enfants balancent les encensoirs, tandis que, fermant la marche, les chantres aux voix sonores répètent les versets de la liturgie romaine.

Mais voici que la procession s'arrête, les rangs se brisent.

Dans l'embrasure d'une porte, à l'ombre des érables et des ormes, on a dressé un reposoir au milieu de guirlandes de verdure, de cierges allumés et de draperies éclatantes. Une image du Sacré-Coeur domine l'autel improvisé. Le prêtre y dépose l'Hostie-Sainte et un vieux chantre à favoris et à lunettes, dont la prononciation latine est un peu étrange, entonne le "Pange lingua".

Dans l'herbe qui croît au bord du chemin, au milieu de la poussière grise, la foule s'agenouille. Et le vieux curé élevant dans l'air l'ostensoir doré, trace au-dessus des vaillants laboureurs canadiens, gardiens fidèles des traditions catholiques de la vieille France, le signe auguste de la Rédemption.

Au sommet des tours de pierre, dans les clochers percés à jour, les cloches chantent plus haut les hymnes de triomphale allégresse et là-bas, dans la chère campagne de chez nous, les moissons verdoyantes sentant qu'il se passe quelque chose de grand, s'inclinent doucement en hommage de muette adoration.

# CHAPELLES et CROIX DU CHEMIN

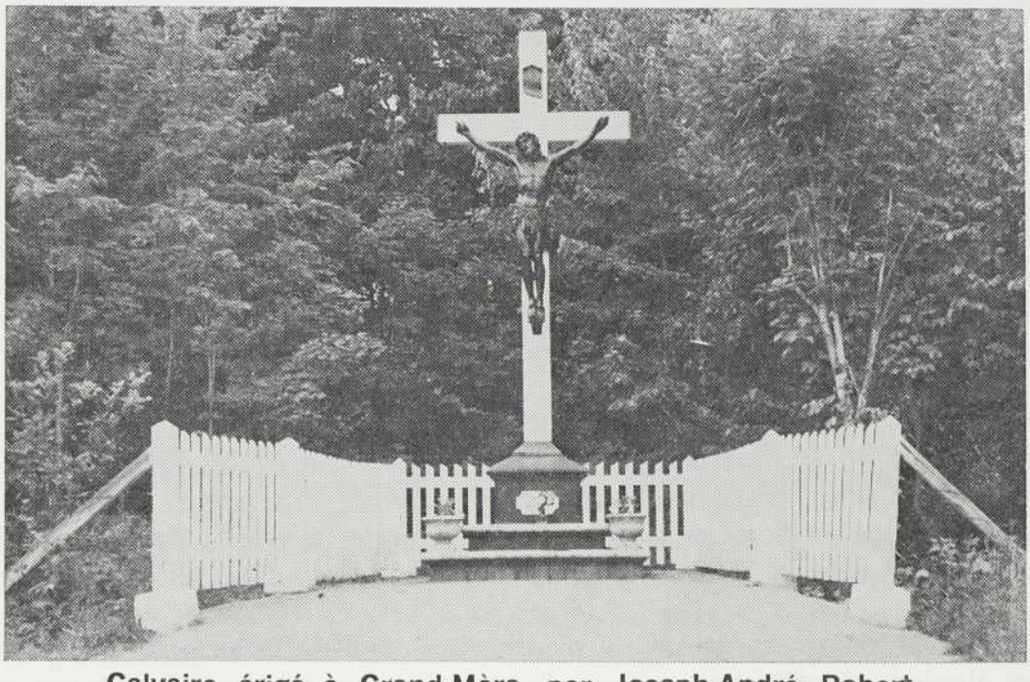

**Calvaire érigé à Grand-Mère, par Joseph-André Robert.**
(Photo Jean Robert, ptre)

Croix de Cartier à Gaspé (1534)
Croix portée par Maisonneuve au flanc du Mont-Royal (1643)
Croix de Tracy au Sault-au-Matelot (1665)
Croix de Dollier de Casson au Sault-Sainte-Marie (1671)
Croix de Cavelier de la Salle à l'embouchure du Mississipi (1682)
Croix de Montcalm à Carillon (1758)

. . . . . .

Ce sont là les aïeules de nos croix du chemin.

— x — x —

Après les aïeules vinrent les aristocrates, sculptées dans la pierre, en fer forgé ou fondues dans le bronze. Ce sont celles qu'éleva avec un certain souci de l'art et de la topographie, la piété des populations urbaines et rurales du pays des ancêtres.

Elles ornent le paysage aux endroits suivants: Sault-au-Récollet; Pied-du-Courant; Saint-Hilaire; la montagne de Beloeil; le Mont-Royal; le Bic, cette dernière illuminée, ainsi que celle du Mont-

Royal; Saint-François de Sales; Grand'Mère, et autres non moins célèbres, mais dont l'énumération risquerait d'être fastidieuse.

— x — x —

J'éprouve une légitime fierté à noter que la croix de Grand'-Mère rappelle un acte de générosité d'un proche parent, dont le respect et l'attachement envers les vieilles traditions rurales tenaient d'une sorte de vénération. Elle est située à environ un mille de la ville, dans un rang appelé Chemin Saint-Louis, en direction de Sainte-Flore et Saint-Jean-des-Piles. Elle fut érigée le 5 septembre 1926 et bénite le dimanche 19 septembre, en présence d'environ 500 personnes, dont le Corps des Zouaves et la fanfare des cadets de l'Académie du Sacré-Coeur, de Grand'Mère. L'abbé Denoncourt, curé de Sainte-Flore, avait prononcé le sermon. Une vieille croix existait déjà au Chemin Saint-Louis, à deux arpents d'une petite ferme que possédait un oncle à moi, Joseph-André Robert, marchand de son état, un des premiers habitants de Grand'Mère dont il avait été tour à tour commissaire d'école, échevin, puis maire. Mais cette croix tombait en ruines. Il fallait la remplacer. Après consultation avec les habitants du rang, il fut unanimement décidé qu'à cause d'un méandre de la route, la nouvelle croix s'élèverait un peu plus loin que l'ancienne et du côté opposé à celle-ci, afin de profiter d'un léger monticule que protégeait une futaie formant arrière-plan. Un sol en galets offrait une solidité de base pour les fondations et de propreté pour les genoux des priants. Elle est en bois de cèdre, peinte en blanc, mesure 12 pieds de hauteur, dans un bloc de béton d'environ quatre pieds. Elle porte un Christ en bronze, grandeur nature, coulé à Vaucouleurs, France, pays de Jeanne d'Arc.

— x — x —

Mais les plus touchantes de nos croix du chemin sont encore les humbles croix paysannes, en bois, érigées dans les campagnes, en bordure des rangs d'habitation. Un écrivain du XVIIIe siècle, Peter von Kalm, qui avait voyagé à travers le pays de Québec en 1748, en donne la description suivante:

> *"Elles sont en bois de cinq ou six mètres de haut: un coq les surmonte; dans le bas, une petite niche, fermée d'un carreau de verre, abrite un crucifix ou une madone. Souvent les emblèmes de la passion — clous, tenailles, marteau, lance, éponge, échelle — ornent les croisillons . . . Une palissade de pieux peinte en rouge ou en blanc entoure la croix".*

Cette description garde sa pleine actualité, après un laps de plus de deux siècles.

— x — x —

Au pays de ma naissance, il existait deux croix qui répondaient en tous points au modèle ci-dessus. Elles se dressaient chacune à

proximité de deux écoles de rang. A l'heure de la récréation de midi, l'institutrice — nous l'appelions toujours la maîtresse — nous y conduisait en colonne, deux par deux, pour une courte prière durant le mois de mai consacré à Marie. On s'agenouillait, jambes nues, dans l'herbe chaude qu'aucune ombre ne rafraîchissait. Nos réponses aux Ave formaient un murmure imprécis et confus, comme le bourdonnement d'un essaim d'abeilles aux abords d'une ruche. Ce murmure n'était rompu que par le cri des hirondelles voletant au-dessus de nos têtes, le meuglement d'une vache au loin dans un pâturage, ou le vent de printemps soulevant le sable de la route.

— x — x —

Mais alors que les croix inspiraient la piété des gens, c'est surtout une petite chapelle située à mi-chemin entre les deux croix qui les attirait. Sa construction remontait à bien des années, car c'est le 5 juillet 1846 qu'une requête adressée à Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, et signée par François-Xavier Brissette, Onésime Brissette et Messire Joseph Quevillon, curé de Sainte-Elisabeth, sollicitait la permission de construire une chapelle sous le vocable de Sainte-Emélie. En 1853, ce vocable fut remplacé par celui de Notre-Dame-du-Bon-Secours, tel qu'il appert par le cahier des annonces de Messire Louis-Ignace Guyon, curé de Sainte-Elisabeth, le quatorzième dimanche après la Pentecôte. C'est à la suite d'un voeu qu'il avait fait pour le rétablissement de la santé de sa deuxième femme, Marguerite Pepin-Lachance, que François-Xavier Brissette édifia le petit sanctuaire, lequel fut restauré en 1907, puis finalement converti en salle publique après l'érection canonique de la nouvelle paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, en 1925, avec M. l'abbé Cuthbert Fafard comme premier curé desservant. Quant à François-Xavier Brissette, il s'était marié trois fois. Il mourut le 3 avril 1886, à Stanfold, dans les Bois-Francs, où il avait acheté une terre vers 1855. Il était âgé de 81 ans au moment de son décès.

La chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Secours pouvait avoir une dimension de 12 x 18 pieds, plus ou moins. Elle était tout en bois, peinturée en gris clair, avec une porte d'entrée précédée d'un perron de trois marches, de la largeur de la porte, ce qui était loin d'être monumental comme accès. L'intérieur, tout blanc, était éclairé par deux fenêtres percées dans les murs est et ouest. C'est à peine si la nef pouvait contenir une douzaine de personnes, derrière une table de communion séparant cette nef d'un autel, surélevé d'un degré, sur lequel trônait une statue en plâtre de la Vierge Marie, robe blanche, manteau et ceinturon bleus, les deux mains tendues dans un geste d'accueil, mais les doigts de la main gauche amputés à la suite d'un choc quelconque. Une paire de chandeliers, ainsi que des fleurs artificielles en papier de crêpe, étaient les seuls ornements. Mais durant les mois d'été, on y ajoutait à profusion des

fleurs naturelles, grappes de lilas, roses sauvages, branchettes de cèdres, de sapins, d'épinettes qui, en séchant, exhalaient dans toute la chapelle un agreste parfum des bois. En plus d'une circonstance, la messe y était célébrée par des prêtres en visite dans la région.

— x — x —

C'est durant les mois d'été, surtout en mai et juin, que la chapelle était fréquentée pour les dévotions collectives à la Vierge Marie et au Coeur Sacré de son Fils. La journée de labeur terminée dans les champs, le frugal souper absorbé, une sommaire toilette effectuée, les chevelures fraîchement humectées gardant un certain temps la trace des stries du peigne, l'on s'y acheminait en groupes, par familles, seuls restant au foyer, sous la garde de la mère ou d'une soeur aînée, les bébés au berceau. C'était l'heure où les poules rejoignent le poulailler et se juchent pour la nuit, l'heure où le soleil couchant descend à l'ouest, derrière les premiers contreforts de la chaîne des Laurentides. Un grand calme régnait dans la nature. Lorsque tout le monde était arrivé, les femmes les plus âgées prenaient place — en se tassant — à l'intérieur de la chapelle, tandis que les hommes, jeunes gens et enfants s'agenouillaient à même le sol, têtes découvertes. Aussitôt une voix s'élevait: *"Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-Le"*. La prière du soir était suivie de la récitation du chapelet. Après quoi, si les circonstances le permettaient, l'on entonnait ce cantique à la Vierge, que l'on aurait dit composé pour l'occasion, tant il était approprié au moment vécu et aux sentiments d'un chacun:

*L'ombre s'étend sur la terre,*
*Vois tes enfants de retour*
*A tes pieds, auguste Mère,*
*Pour t'offrir la fin du jour.*

*O Vierge tutélaire,*
*O notre unique espoir,*
*Entends notre prière,*
*La prière et le chant du soir!*

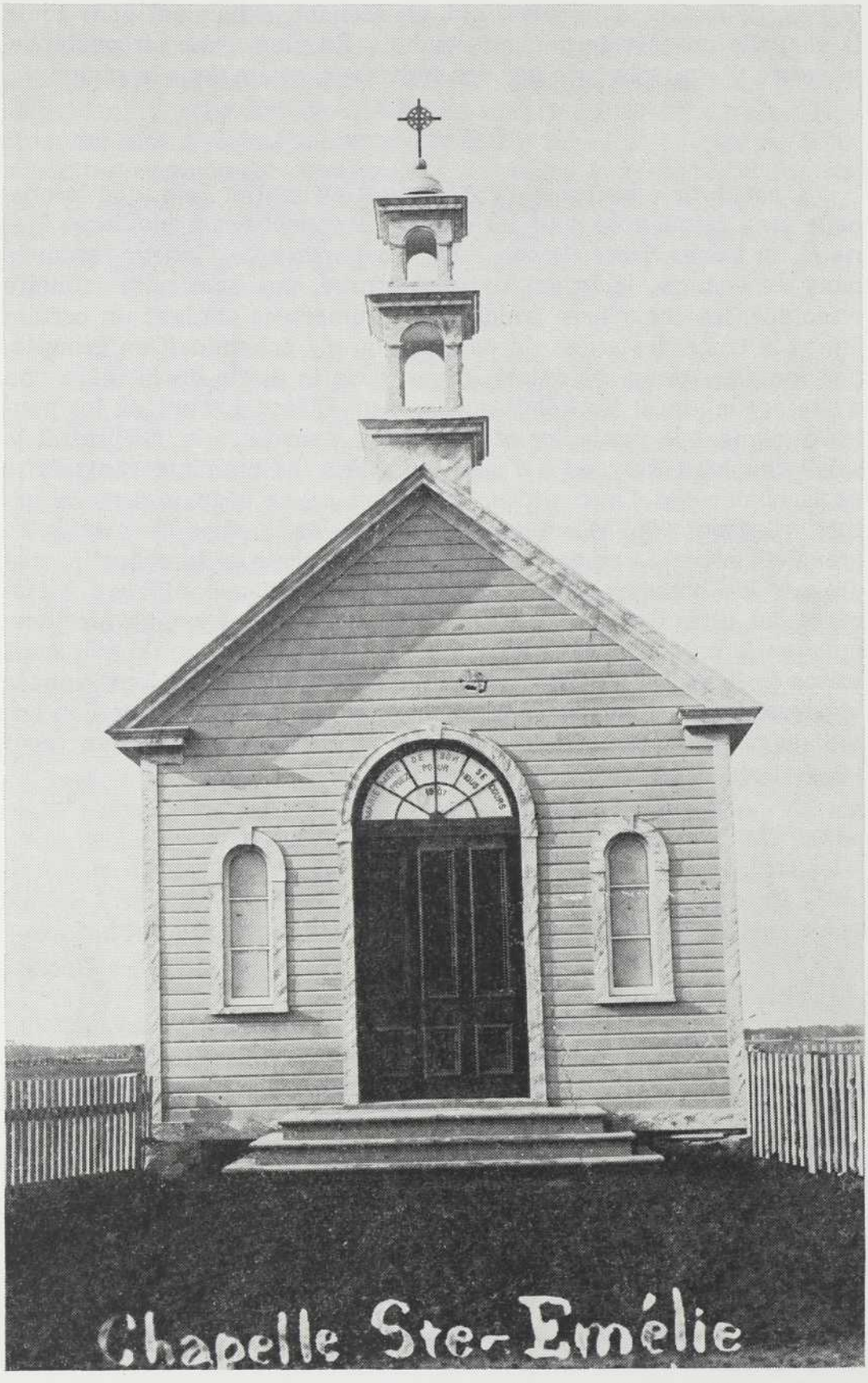


(Photo J. Hector Geoffroy, ptre)

**Chapelle de rang dédiée à Notre-Dame-du-Bonsecours**

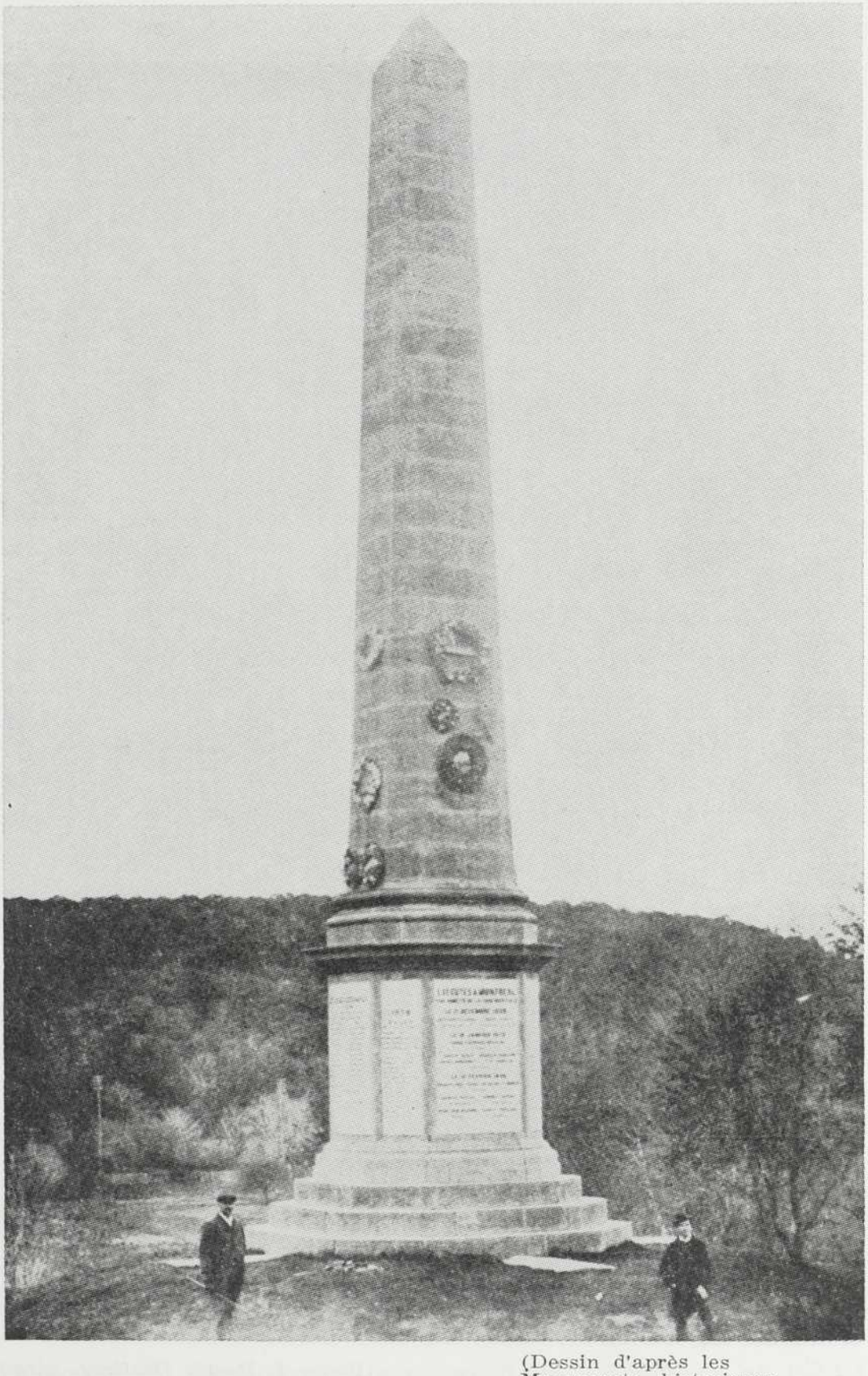

(Dessin d'après les
Monuments historiques
de la province de Québec).

Monument des Patriotes de '37-'38, au cimetière
de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

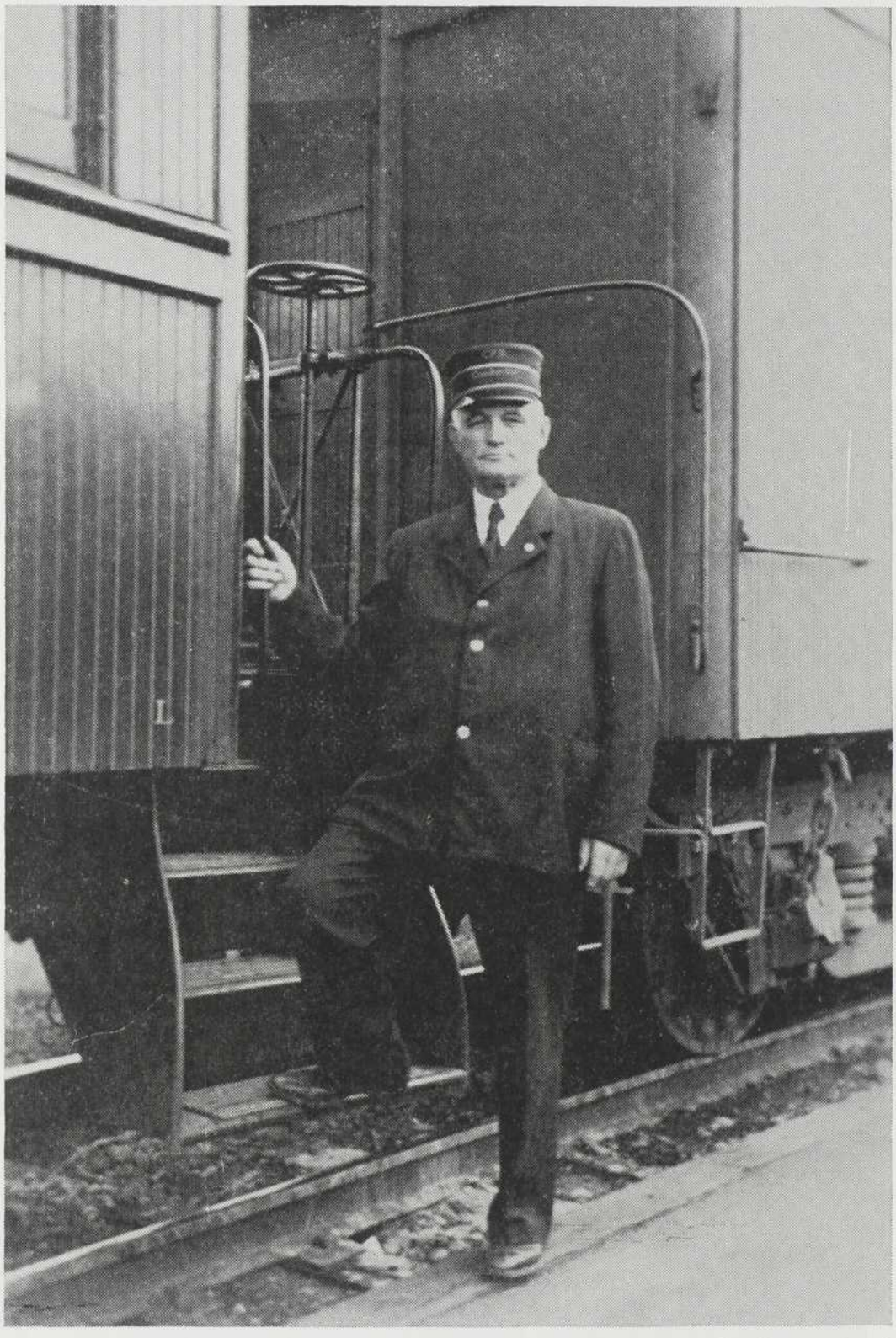

(Photo J. Hector Geoffroy, ptre.)

Adjutor Frenette, conducteur du train Lanoraie St-Gabriel, qui jouissait du respect et de la confiance de tous les passagers.

(Photo Albert Poirier, M. D.)

Souvenir du Bicentenaire acadien, 1955. L'auteur et l'abbé Adrien Verrette devant l'église de Grand-Pré et la statue d'Evangeline.

(Photo Tony Spina)

S. E. Mgr Ernest-J. Primeau, s.t.d., évêque de Manchester (New Hampshire) arrivant à une session du Concile oecuménique, à Rome.

# PORTRAITS

"Nous ne prétendons pas que le portrait que nous faisons ici est vraisemblable, nous nous bornons à dire qu'il est ressemblant".

**Victor HUGO**

Misér., 1, 1, II

# Requiem pour un martyr

Dies irae, dies illa . . .
(Libera de la Messe des Morts)

Jour de colère que ce jour-là . . .

Tout a été dit, vu, raconté, dans la presse, la radio, la télévision, sur les scènes tragiques, violentes, d'une barbarie atroce qui ont entouré: l'assassinat de John-F. Kennedy, président des Etats-Unis; l'assermentation historique de son successeur Lyndon-B. Johnson; l'attentat à la vie du Gouverneur du Texas; la mort d'un brave policier dans l'exercice de son devoir; celle de l'assassin du Président par un autre assassin; la stoïque attitude de cette "Mater dolorosa", mère de deux orphelins de six et trois ans respectivement et personnification humaine de la Douleur dans ce qu'elle a de plus noble et de plus grand; le deuil du peuple américain tout entier; celui du monde civilisé d'un confin à l'autre des terres habitées; la présence des plus hautes sommités gouvernementales entourant la fosse du cimetière, sur laquelle brûlera dorénavant la symbolique flamme du souvenir d'un héros que la mort a marqué du glorieux stigmate de martyr.

C'est avec raison que l'on a rappelé la vie chrétienne menée par John-F. Kennedy; les modestes origines de sa famille d'immigrants venus d'Irlande; son héroïque conduite au cours de la deuxième guerre mondiale; son accession à la présidence marquée par ses travaux en faveur de la paix; son souci de l'égalité entre les races; le rôle de bouclier qu'il personnifiait entre le peuple américain et les peuples hostiles à notre genre de vie.

Mais il convient d'ajouter ici que le peuple franco-américain a perdu par la mort de John-F. Kennedy un sincère et loyal ami.

En date du 18 mai 1961, le journal des "Débats de la Chambre des communes", à Ottawa, citait cet extrait du discours du Président Kennedy, lors de sa première visite au Canada:

"*Je me sens chez moi ici,* avait-il dit, *car je n'oublie pas que dans mon propre Etat du Massachusetts, j'ai de nombreux amis et d'anciens commettants qui sont d'ascendance canadienne. Parmi les électeurs du Massachusetts qui sont nés en dehors des Etats-Unis, le groupe de beaucoup le plus nombreux est celui de citoyens qui*

*sont nés au Canada. Leurs voix suffisent à déterminer l'issue d'une élection, même d'une élection présidentielle. Vous n'aurez aucune peine à comprendre qu'après avoir été élu président des Etats-Unis par une majorité de moins de 100.000 voix sur 60.000.000 de votants, je me rends bien compte de la grande importance de ces chiffres."*

Dans une autre circonstance, non moins solennelle, car c'était à Paris, lors d'une entrevue avec le général de Gaulle, le Président Kennedy avait déclaré:

*"Plus de gens parlent français dans mon propre secteur de la Nouvelle-Angleterre que toute autre langue, excepté l'anglais. Ces descendants de Français, qui ont été séparés de la France pendant plus de deux siècles, maintiennent dans leur vie la foi, la tradition, la culture, la compréhension que cette langue et leur passé leur ont données. Et ils envoient leurs fils au Collège de l'Assomption, de Worcester (Massachusetts) où l'enseignement se donne en français.*

Requiem aeternam dona ei Domine, et lux perpetua luceat ei.

# Les Clubs Richelieu

## Leur origine en Nouvelle-Angleterre

La lettre qui suit a été adressée à une religieuse de la communauté des Soeurs de Sainte-Anne, qui procède présentement à l'élaboration d'une thèse sur la Franco-Américanie, en vue de l'obtention d'un doctorat.

— x — x —

Manchester, N. H. ,
mars 1963

Ma révérende Soeur,

Voici quelques renseignements qui pourraient vous aider à reconstituer les origines de la fondation des Clubs Richelieu en Nouvelle-Angleterre.

Avant toutefois de retracer les étapes de cette fondation, il importe que l'on sache ce qu'est la Société Richelieu. Elle fut constituée en corporation en vertu de la loi fédérale canadienne des compagnies, le 21 février 1944. Le premier club fondé fut celui d'Ottawa-Hull, le 19 septembre 1945.

Dans une lettre qu'il m'adressait le 4 avril 1955, M. André Lesage, vice-président de la Société Richelieu, la définissait ainsi:

*"Un Club Richelieu est un groupe d'hommes d'affaires d'esprit chrétien et d'expression française. Ces hommes se réunissent périodiquement, autant que possible chaque semaine, autour d'une même table pour fraterniser, se détendre, oublier les soucis de leur profession ou de leur vie d'affaires, souvent pour écouter une causerie instructive. A ce repas, l'on chante à plusieurs reprises, l'on se taquine sans dépasser les bornes, l'on rappelle certains anniversaires, l'on charge parfois des amendes bien raisonnables sous prétexte d'alimenter la cagnotte des oeuvres. Comme but particulier, nos groupes s'occupent dans chaque localité des cas d'enfance malheureuse, surtout de ceux qui ne tombent pas sous le régime d'agences déjà existantes comme par exemple, dons de lunettes à ceux qui ne peuvent se les payer — achat d'instruments orthopédiques à quelques infirmes, paiements des frais d'hospitalisation dans quelques cas tout particuliers, etc. Il est important de remarquer que nous ne sommes pas des Saint-Vincent-de-Paul, ni*

*des cercles d'action catholique, ni des associations à tendance nationaliste. Je me permets également de souligner que les clubs sont autonomes sous la direction générale de la Société. Nous n'acceptons pas et n'encourageons pas, par exemple, des oeuvres qui exigeraient des déboursés de chaque club; nous ne participons pas à un mouvement qui engagerait tous les clubs. Il arrive parfois que certains groupements sollicitent l'appui des clubs pour telle ou telle excellente cause religieuse, nationale et philanthropique. La Société refuse la collaboration demandée parce qu'elle ne peut forcer les clubs à poser tel ou tel acte."*

Tel est, en substance, l'esprit qui préside au sein de la Société Richelieu.

C'est feu Mgr Georges Courchesne, ancien archevêque de Rimouski, qui, au cours d'un voyage aux Etats-Unis, fut le premier à souhaiter la fondation de Clubs Richelieu en Nouvelle-Angleterre. Il avait aussi mentionné l'opportunité de la fondation de Chambres de Commerce des Jeunes.

L'un des plus dynamiques adeptes de la Société était, au cours des premières années de 1950, feu C.-Donat Turcotte, un célibataire, ayant ses appartements dans un des grands hôtels de Montréal. Sa propagande pour la Société l'avait fait surnommer: MONSIEUR RICHELIEU. Peu de temps avant sa mort, le Club Richelieu-Montréal lui avait fait cadeau d'une canne à pommeau d'or. Presque tous les ans, Donat Turcotte m'appelait par téléphone longue distance, me demandant de m'intéresser à la fondation de Clubs Richelieu en Nouvelle-Angleterre. Ma réponse était généralement évasive jusqu'au moment où, le 19 février 1953, je recevais une lettre de M. Lucien Bélair, l'un des officiers du Club Richelieu-Montréal, m'invitant à donner une causerie devant ce club. La date du 19 mars 1953 fut arrêtée de part et d'autre pour la présentation de cette causerie. J'avais choisi comme sujet "Un érable croît dans Brooklyn", titre parodié d'un ouvrage "best-seller' qui venait de paraître à New York sous l'appellation de "A Tree Grows in Brooklyn". Au jour indiqué, je fus présenté à l'assistance par M. J.-Emile Lussier, de Montréal, alors vice-président général de l'Association Canado-Américaine. La séance était sous la présidence de M. Jean Brunelle. Au nombre des assistants, je m'étais senti honoré de la présence de Mgr Olivier Maurault, alors recteur de l'Université de Montréal; le chanoine Lionel Groulx, historien; des membres du Conseil de la Vie française, soit le notaire Athanase Fréchette, le R. F. Antoine Bernard, c.s.v., Me Anatole Vanier, Me Paul Gouin, Armand Godin, Raymond Denis; deux représentants de la Société des Ecrivains canadiens, MM. Gérard Malchelosse et Jean-Jacques Lefebvre; le président de la Société généalogique canadienne-française, le R. P. Archange Godbout, o.f.m., etc.

La causerie devant le Club Richelieu ayant eu lieu sur l'heure du midi, j'avais accepté l'invitation d'en donner une autre le soir même, devant le Club Richelieu-Longueil. J'avais pris comme sujet: "Les femmes dans les Fables de La Fontaine".

Après l'invitation des Clubs Richelieu-Montréal et Richelieu-Longueuil, j'acceptai celle du Conseil général de la Société Richelieu elle-même, à l'occasion de son congrès annuel tenu à Sherbrooke les 2, 3 et 4 octobre 1953.

Antérieurement à ces prises de contact, le Club Richelieu-Montréal avait profité du Troisième Congrès de la Langue française, tenu à Québec, au mois de juin 1952, pour inviter les dirigeants franco-américains présents à ce congrès à un dîner-causerie devant avoir lieu le 26 juin 1952, invitation accompagnée du commentaire suivant:

> *"Nous aimerions entendre parler de la Franco-Américanie dans une atmosphère de franche camaraderie. Vos succès économiques gagnent entièrement notre admiration. Vos positions démographiques nous intéressent. Vos problèmes linguistiques nous passionnent. Nous parlerions avec vous de toutes ces choses, d'homme à homme, autour d'une table, dans une ambiance sereine, débarrassée de tous les artifices de l'officialité. Le monde s'avère trop petit pour que des centaines de mains amies ne s'empressent pas de se joindre par-dessus la ligne quarante-cinquième qui nous sépare".*

Cette invitation fut acceptée par un certain nombre des délégués franco-américains au congrès de Québec.

Le 30 septembre 1953, avait lieu, à Boston, la quatorzième assemblée générale du Comité d'Orientation franco-américaine au cours de laquelle Me Ernest-R. D'Amours, de Manchester, fut élu président. Aussi fut-il décidé à une assemblée subséquente (12 mai 1954), que le prochain congrès aurait lieu à Manchester les 12, 13 et 14 novembre 1954. La préparation des séances d'études du congrès me fut confiée et je m'adjoignis comme consultants le R. P. Landry, o. p., M. l'abbé Adrien Verrette, le juge Emile Lemelin, Me Ernest-R. D'Amours. Dans le procès-verbal de l'assemblée du 30 août 1954, nous lisons ce qui suit:

> *"Au sujet de l'agenda du congrès, le président de la Commission, Adolphe Robert, énumère les sujets qui seront traités: Association de la Jeunesse franco-américaine, projet d'une revue franco-américaine, établissement des Clubs Richelieu, etc."*

Conformément à cette résolution, la question de l'établissement des Clubs Richelieu fut inscrite à l'agenda du congrès de Manchester. Afin de bien renseigner les délégués franco-américains, le Co-

mité d'Orientation invita M. J.-Emile Boucher, de Montréal, à exposer l'historique de la Société Richelieu, son but, ses moyens d'action, etc. Il s'acquitta de cette tâche avec aisance, conviction et clarté. Il fut appuyé incidemment par M. Jean-Jacques Tremblay, d'Ottawa, qui avait été un artisan de la première heure, lors de la fondation de la Société Richelieu. Ayant jugé des sentiments de l'assemblée par les applaudissements qui avaient accueilli les allocutions de MM. Boucher et Tremblay, je proposai la résolution suivante, savoir:

*"Que le Bureau du Comité d'Orientation s'emploie à la création de Clubs Richelieu dans les principaux centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre".*

Le Comité des résolutions composé de Fernand Despins, président, Lauré-B. Lussier, Hervé St-Pierre, Léo-L. Dion, confirma la résolution ci-haut par une autre ainsi libellée:

*"Les délégués du IIIe Congrès favorisent l'établissement des Clubs Richelieu en Nouvelle-Angleterre. Ils donnent instruction au Comité d'Orientation d'en fixer les cadres et d'assurer leur diffusion."*

A l'assemblée qui suivit le congrès de novembre, soit le 20 décembre 1954, le procès-verbal porte:

*"On parle longuement concernant les Clubs Richelieu. Il est convenu que ces Clubs seront strictement franco-américains et que la langue officielle sera la langue française. A la demande du président (Me Ernest-R. D'Amours), cette question est laissée au groupe de Manchester qui est à voir à la formation d'un premier Club Richelieu dans la Nouvelle-Angleterre".*

C'est donc au groupe de Manchester que fut confiée la tâche d'organiser le premier club. Janvier, février, mars 1955 s'écoulèrent sans que rien ne fût fait. Au début d'avril, alors que je causais de cette carence avec Me Ernest-R. D'Amours, nous convînmes que, dès l'instant, le Club Richelieu-Manchester était fondé avec deux membres: lui et moi. Nous nous assignâmes l'obligation de recruter des adeptes et, en sa qualité de président du Comité d'Orientation, Me D'Amours envoya des lettres d'invitation à une assemblée devant être tenue au Manchester Country Club le 11 avril 1955. Cette invitation fut adressée à une trentaine de personnes, appartenant à la classe professionnelle, commerciale, industrielle, ouvrière, etc.

L'assemblée fut honorée de la présence de M. Olivier Lefebvre, d'Ottawa, ex-président général de la Société Richelieu, et de M. Raymond Tanguay, président du Club Richelieu-Montréal. Le premier traita des buts généraux de la société; le second, de la technique de

fonctionnement d'un club. L'un et l'autre furent écoutés avec attention par les trente-trois personnes présentes. Les délibérations avaient été précédées d'un souper présidé par Me Ernest-R. D'Amours. Le résultat de cette assemblée fut le choix d'un comité provisoire chargé d'édifier la structure d'un nouveau club. Ce comité se composait de MM. Léo-L. Dion, président; Paul-J. Gingras, secrétaire, Raoul-E. Hébert, trésorier; Me Ernest-R. D'Amours et Me Gérard-O. Bergevin, directeurs. Les fondateurs du Club Richelieu-Manchester furent les suivants:

Membres: Léo-L. Dion, Abbé Adrien Verrette, Paul-J. Gingras, Roger Demers, Edouard Lampron, Roger Brassard, Adolphe Robert, Robert Provencher, Emile Lemelin, Joseph Bouchard, B.-G. Lambert, Robert Têtu, Gérard-O. Bergevin, Emile Picard, Albert-D. Poisson, Fernand Bourque, Ovide-A. Lamontagne, Robert Beaudoin, Maurice-E. Lemelin, Origène Lamy, Gérard Cullerot, Louis-Philippe Gagnon, Louis-I. Martel, Conrad Danais, René-L. Bourcier, Normand Bérubé, Raoul-E. Hébert, Roland Tessier, Ernest-R. D'Amours, Jean-Napoléon Leclerc, Alfred Marchand, Victor Lemieux, Wilfrid-J. Mathieu, Edmond Boufford, Antonio Métivier, Marcel Dupuis, Laurent-H. Chalifour, Paul Provost, Euclide Gilbert, Léonard Provencher, Gérald Robert, Albert Cantin, Georges-E. Charron, Lorenzo Vachon, Wilfrid-J. Bonenfant, Roméo Chagnon, Bertrand Lacerte, Walter Parenteau.

La nouvelle de cette fondation fut accueillie avec joie par les dirigeants de la Société Richelieu qui virent dans le Club Richelieu-Manchester un solide trait d'union entre les clubs canadiens et les clubs américains à venir, la Société devenant par le fait une Société Richelieu Internationale.

Le nouveau Club Richelieu reçut sa charte officielle le 12 mai 1956, avec présence de MM. Jean-Philippe Toupin, ex-gouverneur et ex-président de la Société Richelieu, Fernand Lanouette, gouverneur et président de la Société Richelieu, Raymond Tanguay, ex-président du Club Richelieu-Montréal; Pierre Charest, président du Club Richelieu-Montréal. C'est Me Gérard-O. Bergevin, président du Club Richelieu-Manchester, qui accepta la charte, après avoir été présenté par M. Léo-L. Dion, président du Comité du banquet.

L'implantation du Club Richelieu à Manchester amena dans la suite la fondation de clubs semblables à Fall River, New Bedford, Lewiston, Springfield-Holyoke-Chicopee, Boston, Hartford. D'autres clubs sont présentement en voie de formation.

Afin de fortifier les clubs déjà existants, encourager la naissance de nouveaux clubs, pour attester enfin son caractère international, la Société Richelieu tint son congrès annuel de 1960 à Manchester, berceau du mouvement Richelieu en Nouvelle-Angleterre.

# Archibald-R. LeMieux

*"Mon intention est de m'établir ici et de devenir un industriel."*

Ceci était en 1892. Cette lettre d'Archibald-R. LeMieux, âgé de 18 ans, frais débarqué d'un train du Canada, portait le sceau du bureau de poste de Worcester.

Il est douteux si même Horatio Alger aurait pu écrire la suite de cette histoire de façon plus conforme au classique moule "Bound-to-Win" que l'a fait LeMieux lui-même au cours des années, après avoir adressé cette lettre à des parents et s'être lancé dans son premier emploi à Worcester à raison de .07 1/2 cennes de l'heure, 60 heures par semaine.

Aujourd'hui, à 90 ans, chargé d'honneurs et de plus d'argent qu'il n'en veut, il est certainement l'une des plus étonnantes figures d'hommes d'affaires de l'Est.

Président du Conseil d'administration de l'usine dont il était jadis employé comme simple artisan, leader en matières civiques, bancaires, éducatives, 25 ans au-delà de l'âge normal de la retraite, vif et alerte comme toujours, il travaille douze heures par jour, commençant à 4h. 30 a.m., il entend continuer ainsi *"jusqu'au jour où je mourrai"*.

— x — x —

C'est par un plaisant jour d'été, il y a presque 73 ans, que LeMieux, un jeune homme de Lévis, Québec, monta à bord d'un train, fit un geste d'au revoir, et partit pour ce qui devait être une courte visite aux "Etats", avant d'entreprendre une carrière dans son Canada natal.

Ce que devait être cette carrière restait indécis. Ses parents — une collection d'oncles et de tantes — lui avaient donné $35.00 ou $40.00, en lui disant d'en jouir en voyageant. A son retour, on tiendrait un conseil de famille pour décider de l'avenir du jeune diplômé du Collège de Lévis.

Mais le jeune homme avait ses propres idées quant à son avenir. Et peu de temps après son départ, ses oncles et ses tantes reçurent cette lettre de Worcester:

*"Vous serez surpris d'apprendre que je vis ici et que j'ai pris un emploi d'apprenti-machiniste dans une firme appelée Reed and*

*Curtis. Je retourne l'argent que vous m'avez donné, car c'était pour voyager et je n'entends plus le faire dorénavant. Mon intention est de m'établir ici et de devenir un industriel. Votre neveu affectueux, Arch.*"

— x — x —

Il n'est jamais retourné au Canada si ce n'est comme visiteur d'occasion. Et il est devenu un industriel et l'un des plus notables citoyens de Worcester.

Aujourd'hui, Arch LeMieux est dans sa quatorzième année de présidence du Conseil d'administration de la Wright Machine Corporation, successeur de la compagnie dans laquelle il était entré comme apprenti-machiniste il y a plus de 70 ans. Avant son présent poste, il avait été président de la compagnie pendant 28 ans.

Veuf, constamment occupé, il a amassé au cours des ans ce qui représenterait aujourd'hui une fortune considérable, s'il n'avait pas choisi d'en disposer la plus grosse part en dons. Bref, il a fait exactement ce qu'il avait l'intention de faire, lorsqu'il s'est embarqué à bord du train, à Québec, en 1892. Et bien que ses parents canadiens branlent la tête d'une incrédulité mêlée d'étonnement, ce ne fut pas une surprise du tout pour Archibald LeMieux.

"*Je pense que j'avais à peu près douze ans, lorsque j'ai décidé de devenir un industriel*", rappelle-t-il. "*C'était peut-être un peu prématuré pour en venir à une aussi importante décision, mais je n'avais pas vécu jusque-là la vie d'un jeune garçon ordinaire. J'étais mûri par mes expériences*".

— x — x —

En effet, à douze ans, le jeune Archibald avait déjà passé par une double tragédie et des années de solitude. Il avait à peine dépassé son huitième anniversaire de naissance que sa mère mourut d'un accouchement. Et deux semaines plus tard, son père mourut à son tour, d'une pneumonie double, résultant de froid et d'humidité subis aux funérailles. "*Nous avions une belle maison, de beaux chevaux, et soudain tout était parti*", rappelle-t-il. "*Mes parents avaient laissé un certain argent pour mon éducation, de sorte que je fus mis en pension dans une école. Huit, neuf ans, sont des âges où un garçon a besoin d'une famille. Quoique chacun fut bienveillant à mon égard, il y eut bien des nuits où je tirais les couvertures au-dessus de ma tête et pleurais de pure solitude.*"

Il aurait pu entrer dans à peu près n'importe quelle carrière de son choix. Une tante offrit de le placer au séminaire, afin qu'il devienne un Jésuite. D'autres parents pensaient qu'il devrait étudier la loi, vu que les LeMieux étaient "une famille d'avocats".

*"J'ai causé presque un émoi lorsque j'ai décidé de suivre un cours d'affaires au Collège de Lévis"*, dit-il. *"Mais je n'avais aucun attrait pour le cours classique."*

L'oncle auprès de qui le jeune Archibald était le plus près, Carrier Lane, était un industriel canadien éminent; il comptait que son neveu se joindrait à son commerce après sa graduation. Mais Archibald opta de venir aux Etats-Unis pour atteindre le succès *"par moi-même et sans l'aide de ma famille"*.

— x — x —

Grâce à un oncle à l'emploi d'une compagnie de chemin de fer, Archibald bénéficia de billets de faveur à bord du train. Il choisit Worcester pour domicile parce que c'était le home de deux amis de collège. Il demeura rue Suffolk en plein coeur de la French Hill. *"C'était comme un retour au Canada*, dit-il, *et j'eus bientôt réalisé que si je devais m'intégrer à mon nouveau pays, je devais m'éloigner de l'influence du passé"*. C'est pourquoi ramassant ses affaires, au bout de deux semaines, il déménagea dans une maison de pension de la rue Front et, pendant quatre ans, ne prononça plus un seul mot de français. Ce n'était pas toutefois un reniement de son héritage. En effet, l'ensemble de ses nombreux actes de philanthropie ont été pour le bénéfice d'associations et institutions franco-américaines dont les racines étaient les mêmes que les siennes. Tout en restant à l'emploi de Reed and Curtis, il travailla comme commis, le soir, dans un magasin de vêtements, suivit des cours du soir à Worcester Tech ainsi que des cours par correspondance en matières d'affaires industrielles. En 1897, il se fit naturaliser citoyen américain.

L'étude fit de lui un contremaître à 21 ans chez Reed and Curtis, un surintendant à 24 ans et un gérant général à 27. Pendant dix ans, de 1913 à 1923, il fit l'essai — et un heureux essai aussi — d'administrer sa propre entreprise de fabrication d'outils, la Hampton Company. Puis il retourna chez Reed and Curtis en tant que propriétaire, fusionna cet établissement avec Wright Machine Company et occupa la présidence.

Aujourd'hui, beaucoup de ses lectures — il y consacre en moyenne trois heures par jour — sont dans le domaine de l'électronique parce que, dit-il, *"c'est là que nous allons"*.

Contrairement à certains hommes d'affaires qui ont bâti avec succès une industrie et sont satisfaits de rester au pinacle, LeMieux refuse de s'en tenir là et c'est avec la main tendue qu'il accueille le progrès.

Il a vu sa compagnie multiplier sa valeur nette par sept, huit et neuf fois au cours des années et il a été le principal artisan de cette

expansion. Il a accepté depuis longtemps l'inévitabilité de l'automation, laquelle permet aux 150 employés Wright d'aujourd'hui de produire cinq fois plus que les 150 employés de Reed and Curtis en 1892.

Il a confié sa compagnie à des hommes plus jeunes — il en vendit le commerce en 1945 et une nouvelle vente eut lieu cette année, mais il continue d'agir comme président du Conseil d'administration, de garder une main active dans les opérations, de concert avec Edward Crock, président et trésorier, qui, avec un groupe d'associés, est propriétaire de ce qui est maintenant la Wright Machine Company.

— x — x —

En dépit de son esprit progressif, il est resté, de bien des manières, l'ami de ses employés. Et comme toute autre chose dans sa vie, ceci est délibérément projeté.

*"J'appelle cela une administration scientifique, à base de relations humaines. Je ne l'ai jamais vue échouer"*, conclut-il.

*"Nous avons une seconde équipe ici et il arrive parfois que ceux qui en font partie subissent une baisse de moral. Je me fais un devoir de les visiter à l'atelier et de leur parler afin d'essayer de les remonter. Vous seriez surpris combien les gens sont plus heureux lorsqu'ils sentent que l'on pense à eux. C'est là une des sphères dans laquelle la nouvelle génération des industriels fait défaut,* songe-t-il. *Pour certains d'entre eux, le souci principal est le produit, non la personne. A la longue, ça peut être désastreux pour une entreprise."*

Personne ne veut plus partir d'en bas: c'est là un autre écueil qu'il a évité. *"Lorsque j'ai commencé, j'aurais pu entrer dans le bureau de la firme, gagner plus d'argent et peut-être monter plus vite. Mais je n'aurais pas appris tout ce qu'il* **y** *avait à apprendre dans l'entreprise. En débutant comme je l'ai fait, j'en suis venu à connaître tout ce qui valait la peine d'être connu dans mon industrie. En réalité, même après être devenu gérant général, et avoir atteint la présidence, les contremaîtres s'adressaient à moi pour la solution de problèmes de boutique."*

*"Mon conseil à n'importe quel jeune homme se destinant à l'industrie est de commencer à apprendre les éléments fondamentaux de cette industrie. Malheureusement, la majorité des jeunes gens de nos jours veulent commencer par la vice-présidence."*

Si l'étude et la marche de pair avec le progrès ont contribué à garder Archibald LeMieux jeune, il en fut de même de deux autres facteurs: — travailler dur et s'associer aux jeunes —. Il est égale-

ment, presque fanatiquement, dévoué à ces deux facteurs. Quoique ayant bien dépassé l'âge de la retraite, cette pensée apparemment ne lui est jamais entrée dans la tête. Comme il le dit lui-même: *"Mon travail est ma vie."* Sa besogne quotidienne habituelle commence bien avant le lever du soleil et se termine au coucher de l'astre du jour ou après. Il se lève à 3h a. m., après cinq ou six heures de sommeil. — *"C'est tout ce dont j'ai besoin"* — et il déjeune légèrement avant de se rendre à l'établissement. — *"Je mange de tout, mais seulement à peu près la moitié de ce que mangerait une autre personne. En réalité, le convive qui est mon voisin de table dans un banquet s'en trouve généralement bien, parce que je divise ma portion aussitôt que servie."*

— x — x —

*ARCH — Chacun me donne cette appellation* — s'enregistre à la Wright Machine Corporation vers 4h 30 a. m., et se met de suite à la besogne de la journée. Il vérifie le courrier, se rend à l'atelier, s'entretient avec l'équipe de nuit, visite d'autres départements de l'usine et garde constamment à vue la production et les travaux en cours. A son départ, vers 4h ou 5h p. m., il peut rentrer à son domicile — logis de neuf chambres — au numéro 53, rue Elm — ou assister à une assemblée du Bureau des Syndics de l'Hôpital municipal — dont il fait partie depuis 21 ans — ou participer à l'administration d'autres organismes: Rotary Club, Alliance Française, Economic Club, Harmony Club, Franco-American Civic League of Massachusetts, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il est, ou a été, un officier, directeur, membre ou syndic de la Société d'Histoire naturelle de Worcester, Community Services of Greater Worcester — son élection pour un nouveau terme de trois ans ayant été confirmée le mois dernier — le National Board of Boy Scouts of America, les bureaux d'aviseurs des collèges l'Assomption et Anna Maria.

— x — x —

Bien que n'étant plus membre du Bureau du Collège de l'Assomption, il fait remonter son association avec cette institution à 1904, alors qu'il fut l'un des sept ou huit hommes ayant versé $150 chacun, afin d'acheter une maison à trois étages, à Greendale, pour servir d'école aux Pères Assomptionistes nouvellement arrivés. Il s'intéressa à cette institution et lui vint en aide depuis les premiers jours de 1905, alors qu'elle comptait seulement quatre élèves, jusqu'à la période de l'ouragan où l'Ecole préparatoire de l'Assomption devint une institution séparée du collège, celui-ci reprenant une vie nouvelle sur un nouveau campus. Son association avec le Collège Anna Maria, de Paxton, est longue et il en est fier. Il a été charmé au plus haut point du banquet que le collège lui offrit le 27 octobre dernier à l'occasion de son 90e anniversaire de naissance.

L'un de ses plus vifs intérêts est dans le système bancaire ayant été directeur de la Guaranty Bank and Trust Company pendant vingt ans. Il assiste à toutes les assemblées, s'associant aux autres syndics pour juger des demandes de prêts et transiger les autres affaires bancaires. Il se fait aussi un point d'honneur de ne jamais manquer une assemblée de la Massachusetts Bankers Association lorsque tenue à une raisonnable distance.

*"J'aime mon travail et les gens"* est la simple réponse qu'il donne à quiconque lui demande pourquoi il manifeste une telle activité à un âge où il pourrait s'asseoir et ne rien faire du tout. Il ajoute: *"Si j'ai une formule pour avoir atteint cet âge avancé de la vie dans une aussi bonne condition, elle peut se résumer par: travail et plaisir de travailler".*

Quelle que soit la formule, un simple coup d'oeil montre qu'il a réussi. Avec ses cheveux châtains légèrement teintés de gris, ses yeux clairs qui réclament des verres seulement pour lire, son esprit rapide, sa démarche alerte, Archibald LeMieux peut être pris pour un jeune de 60 ans. Il est fier du fait que sa vue et son ouïe sont bonnes, et spécialement que sa digestion est excellente. *"Je peux boire une tasse de café, me mettre au lit et dormir comme un bébé"*, affirme-t-il. Il est non moins fier de son contact avec les jeunes et plus heureux encore d'être en leur compagnie. Orphelin, élevé dans sa jeunesse par les Soeurs Grises du Canada, il a longuement consacré du temps et des efforts — beaucoup d'argent aussi — au bénéfice de l'Orphelinat Sainte-Anne, de Worcester. Une plaque en permanence fixée dans l'orphelinat de la rue Granite atteste sa contribution et celle de son épouse envers cette institution. Le terrain de l'orphelinat lui est aussi dédié, ainsi qu'à sa femme.

Marié pendant 51 ans à Olivine Duhamel, de Spencer, décédée il y a dix ans, il décrit en termes admiratifs sa vie de ménage et son épouse morte. *"Olivine LeMieux,* dit-il, *était une belle fille de toute façon et une merveilleuse épouse".* Sa confiance en son mari était telle que lorsqu'il décida d'entrer en affaires pour lui-même, elle retira ses propres épargnes de la banque pour les placer dans sa compagnie, ce qui le toucha profondément, sans toutefois lui permettre de le faire.

Bien que le ménage restat sans enfants, les LeMieux eurent une famille d'une autre manière en aidant les enfants des autres. Le *Archibald-R. LeMieux Boys' Camp,* à Leicester, en est un exemple. En 1947, un prêtre, l'abbé Moïse-R. Ledoux, et un fervent du scoutisme, Emile Rousseau, vinrent trouver Le Mieux avec un acte de vente de terrain à Leicester en sollicitant son aide financière. Le résultat fut la conversion d'une propriété de 27 acres en un camp pour enfants peu privilégiés, en vue d'en faire de meilleurs citoyens,

de meilleurs Américains, de leur donner une chance de grandir dans un esprit chrétien, de vivre suivant les lois de Dieu et des hommes, car, après tout, les destinées du monde reposent dans les mains de ces jeunes. Durant les mois d'été, il passe une bonne partie de son temps au camp, jouissant de la compagnie de ses "boys". En ville, on le trouve souvent conversant avec des jeunes au terrain de jeu avoisinant l'usine Wright Machine de la rue Armory, terrain de jeu pour l'achat et le développement duquel il dépensa $50,000 parce que, dit-il, *"j'étais inquiet au sujet de ces enfants qui n'avaient aucun endroit pour jouer excepté la rue"*.

Le reste de l'article du "Worcester Sunday Telegram" comporte une nomenclature des honneurs qui lui ont été décernés par les Gouvernements des Etats-Unis, de la France, du Canada, etc: Chevalier de la Légion d'Honneur en 1949; Lafayette Award du Club Harmony en 1963; Diplôme E (quatre fois) de United States Army and Navy au cours de la deuxième guerre mondiale; Département du trésor des Etats-Unis; Patron du Collège de Lévis, son alma mater, etc., etc., etc.

L'article se termine ainsi.

Se réclamant d'avoir été catholique toute sa vie, mais tolérant au point de croire que son voisin a le droit à sa liberté de pensée, LeMieux a été grand bienfaiteur de son église et de ses institutions, *"surtout,* dit-il, *parce qu'elles ont été bonnes pour moi"*.

*"Je ne peux oublier ce que les Soeurs Grises ont fait pour moi, orphelin, dans ma jeunesse. Aussi quelque secours que je leur aie apporté, c'était pour m'acquitter envers elles de ce qu'elles m'ont donné et leur permettre aussi de continuer leur travail auprès des jeunes"*. Aux Soeurs Grises et autres oeuvres de philanthropie, il estime avoir versé un demi million de dollars durant les 35 dernières années. Tout cela est une partie de la promesse qu'il a faite il y a bien des années. *"Lorsque j'étais,* dit-il, *sur le seuil de ma carrière industrielle, j'ai fait le voeu au Grand Maître que s'Il m'accordait la force, moralement et physiquement, ainsi que l'inspiration de réaliser mes idéaux, je récompenserais, au meilleur de mon habileté, ceux qui m'ont aidé. Mon seul regret,* réplique-t-il à la question de savoir s'il est un but qu'il n'a pas atteint dans la vie, *c'est de n'avoir pas fait dix millions de dollars, afin de pouvoir en donner neuf millions et demi"*.

(Traduit du "Worcester Sunday Telegram).

# Feu Pierre-Eudore Mayrand

Un bref appel téléphonique de la part de Me Paul Mayrand, de Détroit, nous annonçait dimanche, 26 avril 1957, la mort de son père, M. Pierre-Eudore Mayrand, survenue la veille, à la suite d'un choc cérébral. Cette nouvelle a assombri l'assemblée semestrielle de la Haute-Cour tenue lundi, 27 avril, sous la présidence du juge Emile Lemelin.

Après qu'elle eut été communiquée aux officiers et directeurs de l'Association, M. Adolphe Robert, président émérite, retraça en quelques mots la carrière de Pierre-Eudore Mayrand. Celui-ci était né à Gentilly, (Québec) le 8 mai 1873. Il était par conséquent âgé de 85 ans, 11 mois, 17 jours au moment de son décès. Nous ne connaissons pas la date de son arrivée aux Etats-Unis. Mais l'on sait qu'il exerça le métier d'imprimeur à Holyoke avant d'aller s'établir à Lake Linden, (Michigan) où nous le retrouvons en 1909, alors qu'il demanda son admission dans la Cour Raymond No 51. L'année suivante, il fut délégué de cette cour au congrès de notre société tenu à Montréal. Il y fut élu vice-président général, poste qu'il continua d'occuper jusqu'en 1956, soit une période de 46 ans. En 1912, il fonda à Lake Linden un journal appelé LE COURRIER DU MICHIGAN. A cette époque, il existait à Lake Linden, Marquette, Escabana, Iron Mountain, Ishpeming, des groupes franco-américains où la langue française était d'usage courant. C'est au sein de ces groupes que LE COURRIER circulait. Un jour vint où son propriétaire quitta la haute péninsule pour s'établir à Détroit, "emportant son imprimerie dans son sac", comme il l'avouait. A Détroit, les Franco-Américains étaient dispersés à travers cette grande ville. Le tirage s'en ressentit et se prit à diminuer. Cependant, M. Mayrand persista à le publier afin qu'il ne soit pas dit que le français était complètement disparu de la région des Grands Lacs. Etant imprimeur de métier, il le composait à la main, dans un petit format de huit à douze pages, ajoutant à ses fonctions de typographe, celles de rédacteur, solliciteur de publicité, expéditeur, etc. En un mot, il était le COURRIER à lui tout seul. Nous croyons que c'est seulement en 1956 qu'il en discontinua la publication, après s'être démis, pour des raisons d'âge et de santé, de ses fonctions de vice-président général de l'Association Canado-Américaine.

L'on peut dire de M. Mayrand qu'il était resté à la période du commencement du dix-neuvième siècle. Il croyait encore aux progrès de la civilisation par la croix, l'épée et la charrue. Ses discours

en portaient la marque. Aux assemblées de la Haute-Cour, deux fois par année, il était rare qu'il n'eut pas "un papier" à présenter sur la situation des Franco-Américains du Michigan. Il le lisait d'une voix qui tremblait d'émotion. Il n'en avait pas moins le sens de l'humour. Un jour qu'on lui demandait l'histoire de sa vie, il répondit: "Je n'ai pas d'histoire. Ni de revenus. Je suis propriétaire d'un journal qui en arrache depuis sa fondation. C'est un journal que je rédige sans savoir écrire, pour des lecteurs qui ne savent pas lire". Il avait aussi une prédilection pour les relations par lettres. Il est de ses amis qui en recevaient deux ou trois le même jour, écrites par lui à différentes heures de la journée, selon que l'inspiration lui venait. Il s'était aussi intéressé de très près au sort d'une vieille société fraternelle de la région, "l'Union des catholiques de langue française de l'Ouest", dont le siège social était à Marquette. Il fit deux ou trois voyages dans cette ville pour tâcher de convaincre les officiers de cette société de la fusionner avec une des grandes mutualités de la Nouvelle-Angleterre. Ayant échoué dans cette entreprise, il le ressentit vivement.

Son attachement à la culture française et les sacrifices qu'il s'imposait pour la propager par le journal lui valurent un jour la reconnaissance du gouvernement de la République française qui, par l'intermédiaire de son consul général à Détroit, lui décerna le ruban violet des Palmes académiques. De son côté, l'Association Canado-Américaine en avait fait un de ses vice-présidents d'honneur. Son épouse, Alva Mayrand, l'avait précédé d'environ deux ans dans la tombe. Un de ses fils est une des personnalités du barreau de Détroit. Un autre occupe un poste élevé dans l'enseignement. Il était le cousin de M. Oswald Mayrand, ancien rédacteur en chef de LA PATRIE, de Montréal, et il était aussi apparenté à Mgr Paul Mayrand, p. d., D. Th., Vicaire forain, chanoine et curé de la paroisse Saint-Frédéric de Drummondville.

# Mgr Georges Courchesne

Les relations de Mgr Courchesne avec les Franco-Américains s'échelonnent sur une période qui remonte à 1917.

De 1917 à 1928, ces relations furent assez fréquentes.
Après 1928, elles furent intermittentes.

En voici un exposé, accompagné de l'évocation de quelques souvenirs intimes.

*Séjour à Manchester*

En autant que nous avons pu l'établir, Mgr Courchesne est arrivé à Manchester vers le mois d'août 1917, après un séjour en Europe où il avait conquis des grades universitaires. Il se retira au presbytère de la paroisse Saint-Georges, dont le curé, M. l'abbé Devoy, devint plus tard Prélat domestique. Mgr Devoy avait fait ses études au Séminaire de Nicolet, de même que Mgr Courchesne. C'est donc dans une atmosphère nicoletaine que l'abbé Courchesne vécut durant son séjour aux Etats-Unis. Il avait besoin de quelques mois de repos avant de reprendre le professorat. Ce repos se prolongea jusqu'en 1919. Durant son stage au presbytère Saint-Georges, il remplit les fonctions usuelles du vicariat paroissial et il prêcha une station quadragésimale qui fut très goûtée et très suivie de la population. Ses sermons se ressentaient d'une préparation soignée et dénotaient, en plus de profondes connaissances de l'Ecriture Sainte, une vaste érudition en histoire. Lorsqu'il traitait un sujet, il le traitait en profondeur, jusque dans les moindres ramifications. C'est durant son séjour à Manchester que je fis sa connaissance. En quelle circonstance, je ne m'en rappelle pas. Mais il me reste ceci que durant les jours de congé, en belle saison, nous grimpions une colline d'où la vue embrasse un vaste panorama de la vallée de la rivière Merrimack et là, assis sous un arbre, dans un nuage de fumée provenant de la combustion du tabac canadien dans nos pipes, nous règlions à deux le sort de l'univers, étudié de près en une demi-heure ! ! ! . . .

*Nos légitimes aspirations*

Nous sommes en 1919.

La Ligue de Ralliement français en Amérique vient d'être fondée. Dans un premier manifeste, elle lance un avertissement solennel que l'heure est grave pour tous les Français d'Amérique. Un vaste mouvement d'anglicisation par l'école se prépare: en certains

milieux, il est déjà lancé. Il s'agit d'y faire échec. A cet effet, la Ligue entreprend la publication de tracts. Cinq paraissent d'affilée. Le sixième porte comme titre: *Nos légitimes aspirations*. Il est signé par l'abbé Courchesne. S'inspirant de la devise américaine "Live and let live", l'auteur définit l'idée de patrie, les devoirs généraux qu'implique cette idée, ce que l'âme américaine exige des groupes ethniques, la pensée française et l'âme américaine, les besoins de la démocratie, le catholicisme et les besoins de la démocratie, les catholiques d'origine française et le sens de la fraternité humaine, le patriotisme et le culte du passé, le patriotisme des Franco-Américains et leurs relations françaises. Pour montrer jusqu'à quel point il avait déjà pénétré dans les replis les plus profonds de l'âme franco-américaine, il suffira de détacher du tract ce diagnostic implacable:

*L'obstacle principal à la survivance des qualités ethniques et de la langue française, chez les Franco-Américains, ne viendra pas surtout de ceux qui ne parlent que l'anglais, ou des pouvoirs publics, au moins, d'une façon générale. Il sera plutôt dressé par l'apathie de ceux qui volontiers s'en tiendraient à la loi du moindre effort. L'obstacle viendra encore de ceux qui considèrent comme une régression la fidélité du souvenir, et qui pensent que le progrès consiste uniquement à préparer les succès immédiats, sans s'occuper du passé, de ses traditions et des lumières qu'il projette sur l'avenir.*

Comme quoi, l'abbé Courchesne avait su déjà mettre le doigt sur nos côtés faibles.

*Délégué à un congrès*

Au mois de février 1918, à Fitchburg, les sociétés nationales s'étaient groupées en une Fédération assez imposante, aux fins de promouvoir les intérêts catholiques, sociaux et économiques des Franco-Américains. Le second congrès de la Fédération eut lieu à Worcester, en février 1919. Au nombre des délégués, se trouve l'abbé Georges Courchesne. Il est assigné au Comité des résolutions, dont il signe le rapport. Le rapport porte en substance que la Fédération admet que la connaissance de la langue peut favoriser une plus intime union politique, sociale et économique, mais elle n'admet pas que cette union exige l'abandon de la langue maternelle: elle soutient même que la conservation de la langue maternelle ne peut être qu'utile à la culture intellectuelle et morale et augmenter la valeur civique et économique des divers éléments de la nation; en conséquence, elle s'inscrit en feux contre toute tentative de supprimer et de restreindre l'usage et l'enseignement des langues autres que la langue anglaise dans la famille, à l'école ou dans la presse.

Au cours de ce congrès, l'abbé Courchesne avait pris prétexte de l'organisation d'une souscription en faveur du Collège de l'Assomption de Worcester pour demander l'organisation d'une souscrip-

tion semblable au bénéfice du collège dirigé par les Clercs de Saint-Viateur à Bourbonnais. Il rappelait que ce collège avait tenu bon pendant cinquante ans et qu'il n'avait évolué depuis sept ou huit ans que parce qu'un défaut d'organisation chez nos frères de l'Ouest central, Illinois, Indiana, Wisconsin, Michigan, n'y dirigeait pas assez d'élèves de notre race. Il avait fait adopter une autre résolution par laquelle la Fédération s'engageait à travailler au maintien de la vertu de tempérance chez les Franco-Américains et ce par la diffusion des tableaux anti-alcooliques préparés par les Clercs de Saint-Viateur de l'Ecole Saint-Jean-de-la-Croix à Montréal. Comme quoi, dès ses premières années d'apostolat, l'abbé Courchesne était préoccupé du problème de la tempérance. Il le resta jusqu'à sa mort.

*La Collection Lambert*

En 1918, l'Association Canado-Américaine avait fait l'acquisition de la collection de canadiana et americana compilée par M. Adélard Lambert. Une souscription avait été ouverte, afin de prélever des fonds pour l'aménagement de cette collection. L'abbé Courchesne avait puisé à même ses modestes revenus pour aider l'oeuvre qu'il appréciait en ces termes. (Lettre du 23 avril 1919).

*Je ne suis qu'un hôte de mes frères franco-américains, et je ne songe pas à leur donner une leçon. Il me sera bien permis de les féliciter de l'effort qu'ils font pour tenir à la portée de leurs chercheurs des trésors d'histoire nationale comme en contient la Collection Lambert. L'âme d'une race, comme l'âme individuelle, soutient sa vie et sa pensée à la condition de puiser à ce qui fut et reste pour elle un principe de vie. Pour nous, comme pour les Franco-Américains, la pensée traditionnelle de la France catholique de tous les temps demeure une source de vie intellectuelle et morale que nous ne saurions renier sans nous anéantir. De même, pour le Franco-Américain, parce qu'il descend d'une race qui a vécu et s'est fortifiée en terre canadienne, l'histoire et la littérature canadiennes, si modestes qu'elles soient, restent un principe de vie qu'il ne saurait dédaigner sans s'affaibilr d'autant.*

*Retour au Canada*

A l'été de 1919, l'abbé Courchesne fut nommé Principal de l'Ecole normale supérieure de Nicolet. Il quitta donc Manchester pour assumer ses nouvelles fonctions. Ses relations avec les Franco-Américains n'en continuèrent pas moins, mais sous une forme plus discrète. Sa participation aux agissements d'organismes patriotiques l'avait en effet mis en défaveur en certains quartiers, où l'on souhaitait qu'il restât plus à l'écart. Il n'en prononça pas moins le sermon au douzième congrès de l'Association Canado-Américaine, à Laconia, au mois de juin de 1920. Il avait pris

comme texte: *Celui qui honore son père aura de longs jours.* Dans le développement de ce texte, il avait placé en regard le principe chrétien de la civilisation par opposition au principe païen que la Renaissance avait remis à la mode. Comme il s'adressait à des sociétaires, sa conclusion avait été la suivante:

*Il y a plusieurs manières de faire le bien. D'autres mutualités catholiques existent, créations d'hommes d'autres races, adaptées à leurs besoins et à leur caractère, propres à les aider à persévérer dans leur foi comme dans leurs vertus ethniques. Ces sociétés sont bonnes, excellentes . . . pour d'autres que vous. Rien ne vous empêche de leur tendre la main comme association distincte, chaque fois que la religion et la patrie le demandent. Mais vous avez raison de vouloir subsister et vous répandre comme nos autres sociétés nationales, pour aider d'abord les vôtres à rester dignes de leurs origines et de leurs destinées.*

Cet état d'esprit, Mgr Courchesne le garda jusqu'à la fin de sa vie, en dépit de toutes les pressions que l'on exerça pour lui faire avaler une certaine société de langue anglaise qu'il accusait de *déruraliser* ses diocésains.

*Trois tendances à réprimer*

Peu de jours après avoir assisté au congrès de l'Association Canado-Américaine à Laconia, l'abbé Courchesne prit de nouveau la parole au banquet de célébration de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste, à Woonsocket. Il y avait dénoncé trois défauts à réprimer et à combattre chez nous: la paresse intellectuelle, le manque d'honnêteté dans les relations commerciales et l'esprit de division et d'envie. Sur le sujet de la paresse intellectuelle, il avait dit:

*La vie moderne, si nous n'y prenons garde, entraîne des dépenses et un luxe de confort qui s'appliqueraient bien mieux à la création d'excellentes bibliothèques, et au paiement de cours complets pour nos jeunes gens. Si nos sociétés nationales font du travail de propagande en ce sens, elles auront rendu un énorme service à la cause patriotique et au règne de Dieu; elles auront contribué à combler une lacune que la paresse intellectuelle est en train de produire chez nous comme chez toutes les nationalités qui nous entourent.*

A propos du manque d'honnêteté dans les relations commerciales, il avait cité le témoignage d'un voyageur européen, l'ingénieur Franquet, qui écrivait vers 1750 ou 1752:

*"Ces Canadiens sont religieux, bienveillants, hospitaliers, de moeurs intègres dans leur famille, ils sont agréables dans leurs re-*

*lations, mais ils sont intéressés dans les affaires de commerce et mentent facilement pour raconter des prouesses ou pour faire de profitables marchés".* Voilà un jugement vieux de 170 ans, qui *prête à réfléchir en 1920.*

Et l'abbé Courchesne avait apporté à ce propos les réflexions qui s'imposaient alors, comme elles s'imposent encore aujourd'hui.

Enfin, sur la question de l'esprit de division et d'envie, il avait dit:

*On signale encore dans notre âme nationale, l'esprit de division, et une certaine envie qui nous fait regarder avec dépit quiconque réussit parmi les nôtres à s'élever au-dessus de la médiocrité. Il y a là altération d'une qualité native. La survivance latine et française affine chez nous le sens critique.*

Aussi, concluait-il:

*Humbles quand nous nous examinons devant Dieu, avons-nous le droit de déclarer à l'avance que nos organisations fraternelles, nos sociétés mutuelles n'ont jamais la valeur des organisations d'autres groupes ethniques? Croyons-nous vraiment nous grandir en reniant nos moeurs traditionnelles pour imiter toujours des modes, des allures et des procédés, louables peut-être chez d'autres, mais totalement incompatibles avec les meilleurs traits de notre caractère?*

*La femme et le foyer franco-américain*

C'est sur le ton familier de la conversation que M. l'abbé Courchesne avait abordé le sujet: La femme et le foyer franco-américain. C'était à Fall River, au mois de décembre 1923, au congrès de la Fédération Catholique franco-américaine. C'est la première fois que pareil sujet était traité dans un congrès de la Fédération. L'abbé Courchesne avait mis ses auditeurs en garde contre cette tendance de l'individualisme qui entraîne la femme américaine à vivre sa vie non en fonction de la famille et de la collectivité — nation ou patrie — mais chacune en fonction de soi-même. Le texte de ce discours n'a malheureusement pas été conservé; les journaux du temps n'en donnent que des bribes.

*Evêque de Rimouski*

Cinq ans se sont écoulés. Toujours principal de l'Ecole normale de Nicolet, l'abbé Courchesne est élevé par son évêque au rang de chanoine. Pendant ce temps, l'affaire du Rhode Island bat son plein. Le chanoine Courchesne la suit de près. Il écrit à un parent de Salem: *"Je suis de très près et depuis toujours la lutte dramatique qui se poursuit dans toute la Nouvelle-Angleterre, et plus sensiblement dans le Rhode Island. Je ne suis pas facile à*

*scandaliser dans ce domaine*". Mais à un autre il confie par lettre: "*J'ai le coeur malade quand je pense à ce qui se prépare et j'y pense tout le temps*". Le 3 février 1928, le chanoine Courchesne était nommé évêque de Rimouski. Et le 4 mai 1928, les journaux annonçaient l'excommunication des dirigeants de la lutte dans le Rhode Island. Le chef du mouvement était nul autre que le Président général de l'Association Canado-Américaine. L'évêque élu de Rimouski n'en consentit pas moins à accepter d'elle le don d'une croix pectorale. Cette croix était en or solide, ornée de quatre diamants et de deux améthystes. Aux quatre extrémités, elle porte des dessins en or mat, représentant le symbole des apôtres. La croix s'ouvre en deux parties. Le centre est amenagé en reliquaire. L'envers s'orne, au croisement, des armes de l'évêque avec la devise: Deus dilexit nos. L'agrafe qui permet d'accrocher la croix à la boutonnière est dissimulée derrière un modèle en forme de mitre. Les cours et villas de l'Association avaient souscrit le montant nécessaire à l'achat de cette croix. Je fus désigné pour aller la lui remettre. C'était le 23 mai, veille du sacre. J'avais connu l'abbé Courchesne simple vicaire. Je le revoyais évêque élu, après une absence de cinq ans. Il me reçut dans ses appartements particuliers. J'étais ému. Lui aussi. Au moment de lui demettre le cadeau dont j'étais porteur, je lui dis:

— *Vous remarquerez, Excellence, que cette croix, nous l'avons voulue délicate et légère; vous verrez en cela un symbole.*

— *Oui, je comprends, vous ne voulez pas que je trouve ma croix trop lourde à porter.*

Je lui demandai alors la faveur de la lui passer au cou, ce qu'il permit. Mais comme j'avais de la difficulté à manier l'agrafe qui attache la croix à la boutonnière, il m'apostropha:

— *Je vois bien que tu n'étais pas fait pour être évêque . . . et moi non plus.*

*Son dernier voyage*

Le dernier voyage de Mgr Courchesne remonte à 1946. L'Association Canado-Américaine l'avait invité à prononcer le sermon de circonstance à l'occasion de la célébration de ses Noces d'Or. Il hésita longtemps avant d'accepter. Son Excellence Mgr Brady, évêque de Manchester, lui adressa même une invitation personnelle. Il la déclina, alléguant qu'il n'était guère décoratif dans ces sortes de manifestations et se demandant quel bien il pouvait en résulter. Ses hésitations ne firent qu'accentuer la pression de notre côté. Enfin, le voyage fut décidé. J'allai le cueillir en automobile, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il m'attendait en compagnie de l'abbé Charles-Edouard Robert, de Grand'Mère, qui devait lui servir de secrétaire au cours de la randonnée. Nous quittâmes Montréal

par une pluie diluvienne, laquelle nous obligea à interrompre le voyage à l'abbaye de Saint-Benoit-du-Lac. Le lendemain, nous reprenions la route jusqu'à Plymouth, où nous fûmes les hôtes de M. l'abbé Adrien Verrette. Le troisième jour, je le conduisis chez son vieil ami de toujours, M. l'abbé Edouard Nadeau, curé à Sanford, après avoir rendu visite à Mgr Décary, curé de la paroisse Saint-André, de Biddeford, à Mgr Laflamme, curé de la paroisse Saint-Joseph de la même ville, ainsi qu'à quelques parents. Tout au long du voyage, il avait été convenu que nous n'arrêterions dans aucun hôtel ou restaurant. L'évêque avait les hôtels en horreur. Aussi, apportions-nous notre lunch. A l'heure du dîner, nous stoppions au bord d'une rivière, ou sur le rivage de la mer, suivant le cas, et nous prenions notre repas d'humbles sandwiches arrosés de café. Pour dessert, une banane ou une pomme que l'Evêque pelait soigneusement avec son propre canif. Au cours de ces repas comme tout au long de la route, il entretenait ses compagnons de voyage de questions d'actualité, notamment de questions sociales, le tout entremêlé de fines anecdotes, de mots à l'emporte-pièce. Je n'ai guère connu de plus charmant causeur. Il passa donc une semaine en Nouvelle-Angleterre, revoyant ici et là des parents, des amis, d'anciens élèves. Ce fut pour lui une semaine de détente complète. Pour sa visite au presbytère Saint-Georges où il avait été vicaire, il était accompagné de l'Evêque de Manchester, Mgr Brady, qui lui avait offert l'hospitalité en sa résidence épiscopale. Durant son séjour en nos parages, il fit plusieurs visites aux quartiers généraux de l'Association. Se refusant à tout protocole, il arrivait seul, entrait tout droit et s'installait sans cérémonie. A la messe du jubilé, l'abbé Aimé-P. Boire, curé, aujourd'hui décédé, lui avait dit combien nous étions heureux de le revoir, parce qu'il nous apportait le parfum du terroir cultivé par les vieux, la saveur de l'érable de la tradition, bref, le souvenir. Le sermon de Mgr Courchesne avait porté sur la famille catholique pour laquelle il avait réclamé ces trois nobles attributs, la stabilité, l'autorité et l'amour. Puis il avait souhaité en conclusion que l'Association jubilaire se fasse l'auxiliaire de l'action catholique dans les rangs de ses membres par l'influence de ses cercles d'étude et la diffusion d'une saine littérature. Je souhaite, disait-il, que par cet apostolat social, le plus urgent, l'Association emploie son second demi-siècle à seconder le zèle de ses évêques et de son clergé en faisant pour sa part de ce peuple, en aidant à purifier son esprit et ses moeurs familiales, un peuple qui appartienne à Jésus-Christ et qui reste zélé pour les bonnes oeuvres. Monseigneur avait aussi prononcé une courte allocution au banquet des Noces d'Or.

*Consolation dans l'épreuve*

Le feu qui ravagea sa ville épiscopale au mois de mai 1950 l'affecta profondément. Sur l'initiative de l'Association Canado-

Américaine, la population de Manchester avait recueilli des meubles, des vivres, des vêtements et dirigé le tout vers Rimouski dans trois immenses vannes. Monseigneur avait répondu: *"Oui, nos gens se relèvent. On entend les marteaux jusqu'à dix heures du soir. Notre humble région est passée brusquement à la notoriété la plus inaccoutumée. Je suis bien aise de constater enfin qu'on parle moins de nous dans les gazettes. Il me faut avouer pourtant que j'ai admiré qu'après tant d'horreurs de guerre, notre humanité soit si peu blasée et se soit trouvée si sensible au malheur qui arrivait à un petit peuple peu connu".*

Mais cette note consolatrice était suivie d'un triste pressentiment. *"J'aurai 70 ans le 13 courant, disait-il. A cet âge, on ne se promet pas de longs jours".*

Hélas! ce pressentiment devait se réaliser quelques semaines plus tard. L'Association Canado-Américaine tenta d'organiser une délégation franco-américaine aux funérailles de l'Archevêque bien-aimé. N'ayant pas réussi, elle décida alors de faire chanter un service solennel pour le repos de son âme, le 12 décembre, dans cette même église Saint-Georges où il avait exercé les fonctions vicariales. Le célébrant était M. l'abbé Doria Desruisseaux, assistant chapelain général de la société. Les officiers supérieurs de l'Association, le personnel des bureaux, des gens qui l'avaient connu ont prié pour lui.

Cela lui est bien dû, car l'on peut dire de Mgr Courchesne qu'il a beaucoup et profondément aimé les siens . . . Tous les siens!

# LA VIE D'UN PERE DU CONCILE

Lundi, 21 octobre, se leva clair et frais à Rome et, sur la Place de Saint-Pierre, les premiers rayons d'une lumière bleuâtre tombèrent sur un rassemblement d'oiseaux et quelques taxis vides. Trois milles plus loin, dans un nouveau secteur de la ville appelé "Parioli", les étals de fleurs et de fruits reprirent vie, ainsi qu'une "pasticeria" de trottoir s'affublant d'une enseigne de "bar gastronomique". Au troisième étage d'une pension tenue par des religieuses françaises, sur la Viale Romania, un homme de cinquante-quatre ans, le cheveu raréfié, pénétra dans une chapelle temporaire et se prépara à dire la messe. Ainsi débuta le seizième jour de travail de la deuxième session de Vatican II pour l'Evêque Ernest-J. Primeau, de Manchester, New Hampshire, l'un des deux mille quatre cents pères du Concile.

Ce jour devait ultérieurement apporter une participation aux affaires du Concile et partant à l'avenir même de l'Eglise catholique, mais le moment était réservé à la prière et à la paix. Sa messe terminée, Mgr Primeau changea de place avec un jeune prélat domestique, Mgr Wilfrid-H. Paradis, et il devint enfant de choeur pour la seconde messe. Un sourd murmure d'évêques et de prêtres célébrant la messe remplit la chambre.

*Premièrement: Redécouvrir l'Eglise*

En se rendant au déjeuner, l'Evêque s'arrêta à la chapelle principale de la pension pour une finale action de grâces. La salle à manger, lorsqu'il y arriva, était occupée par trois groupes d'évêques et prêtres du Concile: Yougoslaves, Français et Américains. Les Yougoslaves avaient reçu permission d'apporter en dehors de leur pays seulement $10.00 comptant. Bien que la vie à la pension fût peu chère ($6.50 par jour pour chambre et repas) ils auraient été dans le besoin sans l'aide du Saint-Siège; Mgr Primeau vint à leur rescousse au moyen d'un chèque provenant du peuple de Manchester.

L'Evêque prit place à table entre Mgr George Higgins, p. d., directeur du Département de l'Action sociale de la National Catholic Welfare Conference et l'abbé Raymond G. Bosler, le progressif rédacteur de "Criterion", d'Indianapolis. Chacun d'eux est un expert (peritus) au Concile. Ils ont, ainsi que d'autres Américains, dont le Père John Courtney Murray, s. j., converti la pension en une mai-

son de fermentation. Il ne se passe guère de soir que le Concile ne soit disséqué dans les plus petits morceaux, au cours de sessions sans cérémonies, intenses et même émouvantes, parce que l'enjeu est grand de purifier l'Eglise. Le brillant théologien européen, le Père Hans Küng, reconnu à Rome comme l'un des architectes de Vatican II, est un fréquent visiteur. Mgr Primeau se frotte aux épaules et aux idées de ces hommes.

Le ton à la table du déjeuner était cependant à la gaieté et des réparties cléricales jaillissaient de part et d'autre pendant que l'Evêque commençait son repas italien de petits pains et de café au lait. *"Vous êtes inscrit pour être le quinzième orateur aujourd'hui,* déclara Mgr Higgins, *à moins qu'il ne se trouve pas trop de cardinaux pour vous devancer."* L'Evêque, le jeudi précédent, avait formulé sa requête de prononcer un discours sur la place du laïcat dans l'Eglise; le vendredi, ayant eu recours à une certaine assistance pour la traduction de ses idées dans un document en latin, il avait soumis son discours: *"Vous savez,* s'exclama un expert, *c'est un témoignage au génie architectural de Michel-Ange que le dôme de Saint-Pierre n'ait pas encore éclaté".*

Ernest Primeau est un homme qui allie dans sa personnalité le vent frais de Chicago, la grâce de Rome, et le réalisme de la Nouvelle-Angleterre. Ceci n'est pas surprenant, puisque ces trois endroits ont marqué sa vie et lui ont donné une vue de l'Eglise sur le plan local et universel, sous la direction d'une hiérarchie et d'un clergé qui ne sont pas dépourvus de faiblesses.

Il est né à Chicago, le 17 septembre 1909, de parents parlant le français. Il y fit ses études, obtint un doctorat en théologie au Séminaire St. Mary of the Lakes et s'arrêta à la carrière de l'enseignement au Séminaire Préparatoire Quigley.

En 1946, il fut nommé recteur de la maison d'études de l'archidiocèse de Chicago à Rome. L'italien lui vint facilement en plus de son français, et son entregent lui valut d'être accepté dans la vie de Rome, dont les circonlocutions et l'élégance sont distantes de la Loop de plusieurs années-lumière. Pendant douze ans, il fut exposé aux bureaucraties entremêlées qui composent l'administration de l'Eglise. Durant ses deux dernières années à Rome, il servit aussi comme dignitaire du Saint-Office; il fut invité à la table du cardinal Ottoviani, le défenseur international reconnu de l'Eglise contre tout changement.

Les étrangers qui servent l'Eglise à Rome ont fréquemment la réputation de devenir plus "Romains" que les Romains eux-mêmes; c'est-à-dire très dociles et conciliants aux ordres des hauts dignitaires de la Curie. Mgr Primeau échappe à cette affliction. *"Je ne puis*

*penser à aucun Américain moins contaminé par le mortel esprit de Romanità"*, déclare un dignitaire haut placé du Concile.

— x — x —

En 1958, l'abbé Primeau fut rappelé à Chicago et nommé curé; l'année suivante il devenait évêque de Manchester. Le diocèse comprend un quart de million de catholiques disséminés à travers l'Etat entier. Il les trouva plus retranchés dans leurs coutumes que la population de Chicago, caractéristique bien compréhensible, considérant que les catholiques du New Hampshire ont combattu pour leur foi et, à certains moments, combattu entre eux. C'est seulement en 1877 que la Législature du New Hampshire permit aux catholiques d'aspirer à une fonction d'Etat. La rivalité franco-irlandaise pour les emplois et un status se poursuivit pendant des années. La connaissance du français et de l'anglais par Mgr Primeau lui servit à prendre le devant pour établir le premier contact avec son peuple, mais à peine était-il arrivé qu'il fut adjoint à la commission du Concile sur la Discipline du clergé et du laïcat, ce qui l'obligea à neuf voyages à Rome préalablement à l'ouverture du Concile l'automne dernier.

Le Concile devint sa préoccupation. La vie routinière à Manchester se poursuivrait, mais l'Evêque reconnut instinctivement que le catholicisme y serait enrichi et peut-être que la Chrétienté elle-même serait éventuellement réunie par les décisions de Vatican II.

Lorsque le Concile s'ouvrit en octobre 1962, il devint apparent que les hiérarchies nationales auraient à s'organiser elles-mêmes pour opérer efficacement. Mgr Primeau fut un instrument pour l'établissement d'un comité d'évêques qui dirige un bureau situé à deux coins de rues de Saint-Pierre, avec un personnel de prêtres américains préparant pour la hiérarchie un sommaire évaluable des événements du jour. Les évêques américains le désignèrent subséquemment pour les représenter à l'assemblée hebdomadaire du Conmité International des Evêques.

Comme travail final additionnel, — illustrant ce point que l'ouvrage-clef du Concile s'accomplit hors de son enceinte — Mgr Primeau devint membre du Comité des Evêques américains chargés de rédiger pour le Concile une déclaration touchant la garantie constitutionnelle de la liberté religieuse.

*Masse de travail titanesque*

Les évêques américains sont convaincus que le Concile doit déclarer, une fois pour toutes, que tout homme a droit au libre exercice de sa liberté religieuse suivant les dictées de sa conscience. Comment, autrement, l'Eglise peut-elle envisager l'avenir dans

tels pays comme la Pologne, où elle est dominée par un gouvernement communiste et Ceylon, pour ne nommer qu'un de plusieurs nouveaux pays en voie de développement, établissant une religion d'Etat autre que le catholicisme? Les évêques américains considèrent ceci comme l'un des sujets majeurs devant le Concile, réalisant aussi que le monde s'attend à ce que la hiérarchie américaine prenne le devant à ce sujet.

Etant le premier Américain à prendre la parole au cours de la présente session, seulement trois jours après qu'elle fut ouverte, Mgr Primeau mit en évidence la question Eglise-Etat en demandant au Concile de se prononcer à ce propos. Il expliqua ensuite devant la Presse: *"Des principes généraux devraient être posée. Dans notre pays, l'intelligentsia protestante demande toujours une déclaration définitive au sujet de l'Eglise et de l'Etat. Dans nos sociétés pluralistes, nous avons une sorte de principe de base." Bien que l'Eglise-Etat soit sujet à controverse,* ajoute-t-il, *nous ne sommes pas venus ici pour apposer un sceau de caoutchouc sur le statu quo."*

Si une déclaration sur les relations de l'Eglise et de l'Etat doit venir, elle doit reposer sur le principe non équivoque qui supporte la liberté religieuse. Chacun se proclame en faveur de la tolérance religieuse, mais telle déclaration devrait-elle être incluse dans le schéma sur l'oecuménisme, où elle pourrait être interprétée comme une concession au mouvement oecuménique, ou encore dans le schéma 17 non encore terminé touchant la place de l'Eglise dans le monde moderne? Ceci est un point que nombre de Pères américains ont tenté d'aplanir tranquillement.

Mgr Primeau se trouve lui-même au centre d'une grande part de ce travail. Ce qui fait dire à un collègue de la hiérarchie. *"Il possède une habileté particulière pour aider les évêques américains à atteindre un consensus et à l'exprimer clairement."*

L'un des jeux favoris des catholiques américains qui prétendent s'y connaître est de cataloguer les évêques dans l'une des deux catégories, libéraux et conservateurs. Les deux camps sont réputés être d'accord avec le Symbole des Apôtres et rien d'autre. Nombre d'évêques s'objectent à cette identification, mais pas Mgr Primeau, du moins en tant que ces mots s'appliquent aux positions prises au Vatican II. *"Il y a eu,* dit-il, *division réelle, non pas seulement une question de mots."* Possiblement parce qu'il est libéral sur certains points et conservateur sur d'autres (un portrait national de lui comme libéral est facilement prophétique cependant) Mgr Primeau a jusqu'ici échappé à une classification. Et ceci a sans doute augmenté son efficacité comme "lobbyist" parmi la hiérarchie. Ainsi qu'un dignitaire de la N. C. W. C. le fait observer: *"Il possède la confiance des libéraux sans aliéner les conservateurs".*

Actuellement, la caractéristique primordiale de Mgr Primeau, laquelle est probablement enracinée en lui dans ce mélange de Chicago, Rome, la Nouvelle-Angleterre, est sa franchise. Bien loin que le clergé et le laïcat soient figés devant lui, il encourage leurs opinions et arguments (quelquefois en disant à un antagoniste qu'il ne sait pas ce dont il parle). Si le débat s'échauffe, il n'invoque pas son rang. Il admet qu'il y a un tas de choses qu'il ne connaît pas, attitude qui l'a conduit à être fortement en faveur des cinquante Américains experts (periti) du Concile, qui renseignent régulièrement les évêques américains.

Mgr Primeau sait aussi bien que n'importe quel radical étonné fréquentant les cafés de trottoir près de Saint-Pierre que la Curie romaine a été un obstacle à la réforme de l'Eglise; chacun sait également aujourd'hui que plusieurs membres de la Curie se sont interposés entre le Pape et les Evêques, et que, après tout, le Pape Paul a diplomatiquement, publiquement tout de même, averti la Curie de se préparer à une réforme. Mgr Primeau n'est pas aveugle non plus au fait que le catholicisme passe par une crise dans l'Amérique latine, pour ne rien dire de l'Asie, où le plus haut pourcentage de catholicisme dans les trois principales nations, Chine, Inde et Japon est 1.4

— x — x —

Les changements nécessaires pour faire du Christ la lumière des nations se trouvent tous eux-mêmes reculés par la redécouverte de la nature de l'Eglise elle-même. C'est pourquoi les Pères du Concile ont consacré un si long temps durant cette session à l'étude du schéma *De Ecclesia* permettant l'examen approfondi de ce qu'est l'Eglise et des relations de tous ceux qui en font partie.

*"Il est surprenant qu'après plus de dix-neuf cents ans, l'on pose ces questions,* dit Mgr Primeau, *mais elles n'ont jamais été réglées".* Après que le Concile aura décidé ce que devrait être la véritable image de l'Eglise, alors l'on pourra voir jusqu'à quel point nous nous en approchons. Cela à mon sens, est tout ce que veut dire la *aggiornamento.* Alors nous pourrons envisager à l'extérieur la question de l'unité et les grands problèmes mondiaux, tels l'explosion de la population et la guerre nucléaire, exigeant une claire déclaration des principes de morale.

*"Mais en premier lieu de tout, nous avons à redécouvrir l'Eglise et son peuple".* Et sur cette pensée motivant clairement sa journée, Mgr Primeau se leva de table pour rencontrer les Pères de Vatican II.

A 8h.25 a. m., avec Monsignor John S. Quinn, de Chicago, président des experts américains, au volant d'une Chevrolet, l'Evêque

partit pour Saint-Pierre. A leur arrivée, la place prenait une massive teinte violette pendant que les autobus et les voitures dégorgeaient les prélats par centaines. Mgr Primeau pénétra rapidement par l'entrée principale soigneusement gardée de la Basilique, s'arrêta pour causer une minute avec un jeune prêtre américain remplissant sa fonction d'huissier et en moins de quinze minutes avait eu de brefs entretiens avec quatre évêques.

Les chapelles latérales de Saint-Pierre étaient remplies d'évêques priant silencieusement; d'autres allaient se confesser. Le cardinal Gracias, de l'Inde, grand et impressionnant dans ses vêtements écarlates et ses cheveux argentés, se tenait seul près du grand autel; un moine en robe brune passa nonchalamment devant lui.

Une minute après neuf heures, la cloche sonna et les prélats se dirigèrent vers leurs sièges bourrés en vert, érigés en deux sections de rangs se faisant face le long de la nef. Mgr Primeau prit son siège, numéroté S870, entre Mgr Rougé, de France, et Mgr Hines, de Norwich, Connecticut. Les quatre modérateurs, les cardinaux Suenens, Doepfner, Agagianian et Lercaro, assignés par le Pape Paul pour alterner à la présidence de l'assemblée de chaque jour, s'assemblèrent à une table couverte de feutre vert. Derrière eux prirent place les douze cardinaux présidents. Le reste des cardinaux prirent place dans la nef du côté de l'Evangile faisant face aux patriarches du rite oriental, dans une solution temporaire de la délicate question de la précédence de l'office. Dans une tribune à l'arrière des patriarches, étaient assis soixante-six observateurs non-catholiques, avec les deux représentants des orthodoxes russes occupant les meilleurs sièges. Les treize auditeurs laïques étaient assis avec des *periti* dans une tribune d'en face.

Pour les cinquante-cinq minutes suivantes, une petite table en face des modérateurs était le centre de l'attention, alors que Mgr Basilio Cristea, exilé de Roumanie quand les Communistes s'emparèrent du pays, célébrait la messe dans le rite roumain-byzantin. Resplendissant dans une chasuble d'or, l'Evêque faisait face à ses confrères évêques, récitant et chantant les prières dans l'idiome de son rite. La hiérarchie mondiale, en grande partie de rite latin, priant en commun dans la liturgie de l'Est, présentait un frappant témoignage que l'unité de l'Eglise catholique réside dans des croyances essentielles, non dans l'uniformité de la pratique.

Vint ensuite l'intronisation de l'Evangile, un symbole que la Parole de Dieu serait le guide du Concile, la récitation de la prière d'ouverture *Adsumus,* et finalement le cri *Exeunt omnes,* un avertissement au personnel non autorisé de quitter Saint-Pierre. Les gardes suisses portant des hallebardes firent la ronde de la Basilique, fouillant les confessionnaux.

*Besoin de dialogue avec le laïcat*

Mgr Primeau avait son discours tout prêt dans sa serviette, mais il devint apparent qu'il aurait à attendre un autre jour, alors que Mgr Martin, de Nicolet, Québec, prit quarante-six minutes pour résumer les amendements au quatrième chapitre du schéma sur la liturgie. Ce chapitre concerne l'Office Divin, l'ensemble des prières que le prêtre doit réciter chaque jour et que le Concile est en voie de raccourcir.

Le schéma sur la liturgie fut débattu et adopté en principe à la première session. Cette fois les Pères eurent à voter chaque amendement séparément et finalement chaque chapitre en entier. Conséquemment, le 21 octobre, Mgr Primeau fut prié de prendre le crayon magnétique à sa place et d'indiquer sur une carte s'il lui plaisait ou s'il ne lui plaisait pas: 1) que le Christ poursuit Ses activités sacerdotales au moyen de l'Office Divin; 2) que quiconque récite l'Office devrait le faire avec ferveur et dévotion. Les deux amendements passèrent presque unanimement. Que ceci soit plutôt un jour terne en fait de vote est indiqué par le fait que 2,163 Pères votèrent sur le premier amendement, mais seulement 2,022 sur le deuxième. La presse se bâdra à peine de rapporter les résultats, gardant ses gros titres pour des faits plus radicaux, tels l'approbation du Concile sur le langage des parties instructives de la messe et des sacrements, la distribution de la Sainte Communion sous la forme du pain et du vin en certaines occasions, le choix de la date de Pâques.

Les changements liturgiques, dans leur ensemble, sont des nouvelles excitantes car ils modifieront le mode de dévotion de millions de catholiques. En premier lieu cependant, ils devront être approuvés par le Pape Paul et alors mis en pratique par les conférences nationales ou territoriales des évêques. Nul n'est encore en état de prédire quand ceci se produira, mais en autant que le diocèse de Manchester est concerné, dit Mgr Primeau, *"ils seront mis en pratique aussi vite qu'ils le pourront"*. Le Bureau liturgique de Manchester, lequel comprend des laïques, commencera à étudier ces changements aussitôt que possible.

Dans la matinée du 21 octobre, pendant la prise de vote sur les amendements liturgiques, les Pères reprirent la discussion du troisième chapitre de *De Ecclesia* touchant le laïcat et portant le titre significatif *"Le Peuple de Dieu"*.

Ce chapitre cherche à mettre de côté l'idée, une fois pour toutes, que les évêques, les prêtres et les religieux constituent l'Eglise. Il fait ressortir avec emphase, que tous les fidèles par le baptême et la confirmation, sont incorporés dans la sainte communauté du

peuple de Dieu et sont dédiés à la tâche du salut et de la sanctification du monde. Le laïque, en ce sens, cesse d'être quelque chose de négatif ou, comme quelqu'un l'a défini, au bas de la pyramide ecclésiastique qui monte en spirale jusqu'au pape.

Le chapitre se continue pour signaler que le laïque a des devoirs. Par exemple, il doit aider à créer un ordre social conduisant à l'acceptation du message du Christ. Il doit franchement et courageusement faire connaître ses besoins à son pasteur et il doit adopter un esprit de prudence, d'amour, de respect et d'humilité. Il est tenu à une respectueuse obéissance envers l'autorité ecclésiastique.

Peu de Pères du Concile parurent satisfaits de ce chapitre tel que présenté, et avant que la clôture fût invoquée, près d'une centaine se levèrent pour parler sur le sujet. La multitude des commentaires est suffisante pour donner des cauchemars à la Commission théologique, qui selon toute probabilité aura à l'écrire de nouveau. Il existe un fort sentiment de mettre ce chapitre sur le "Peuple de Dieu" avant le chapitre sur la hiérarchie.

— x — x —

Dans le bourdonnement des discours, Mgr Primeau quitta son siège et se dirigea vers le bar du café, où il eut un court entretien avec le Père Thomas Stransky, le Pauliste américain employé au secrétariat du Cardinal Bea, pour l'Unité chrétienne; ils discutèrent de plans pour apporter le sujet de la liberté religieuse devant l'assemblée. Le nonce papal de la République dominicaine arrêta Mgr Primeau pour l'inviter à un déjeuner éventuel.

Le discours de Mgr Primeau ne fut pas enfoui dans les archives. Un *"essai exceptionnellement beau"* venant d'un récent diplômé de collège catholique, combiné avec nombre de lettres d'étudiants de collèges catholiques, l'avaient inspiré à parler au nom de futurs dirigeants laïques catholiques qui veulent faire plus qu'introduire et conduire des parties de bingo dans leurs paroisses. Lorsqu'il eut l'oreille du Concile, deux jours plus tard, comme quatorzième orateur de la matinée, il mit en pièces le chapitre sur le "Peuple de Dieu" comme *"trop négatif et trop clérical"*. Le texte, dit-il, résumait le devoir du laïque comme étant: *"crois, prie, obéis et paie"*.

Nous avons besoin d'un franc dialogue entre la hiérarchie et le laïcat. C'est un fait d'expérience que dans plusieurs domaines, les membres du laïcat sont plus compétents que le clergé ou la hiérarchie. Ils ont un amour réel pour l'Eglise et ils sont animés d'un esprit de révérence pour leurs supérieurs dans l'Eglise. Ils veulent faire leur part. A moins que le Concile détermine les rôles respec-

tifs de la liberté dans le laïcat et de l'autorité dans la hiérarchie, il y aura un grand danger que les laïques dévoués perdent intérêt dans la mission de l'Eglise, cèdent au découragement et même fassent défection éventuellement.

Il demande pour le laïque éduqué le droit à la liberté d'enquête et à l'initiative intellectuelle. Et finalement, dit-il, *"nous devrions mettre ces principes en pratique donnant à nos auditeurs laïques la chance d'être entendus au Concile"*.

Lorsqu'il retourna à la pension pour le déjeuner après son discours, le cardinal Gracias de l'Inde lui téléphona pour le féliciter.

— x — x —

Le lundi après-midi, après un court repos, Mgr Primeau emprunta un clavigraphe de Mgr Paradis, qui est vice-chancelier du diocèse de Manchester, et un expert (peritus). Il écrivit une lettre au Chancelier du diocèse de Manchester lui faisant part de dix décisions d'affaires et personnelles. Une ou deux fois par semaine, le chancelier, Monsignor Thomas S. Hansberry, écrit les nouvelles du diocèse et soumet à l'Evêque les importantes questions. En l'occurrence, les nouvelles se centralisent autour d'une campagne de souscriptions pour une nouvelle école supérieure diocésaine pour filles et pour l'amélioration de trois écoles supérieures paroissiales.

A 3h.45 p. m., l'Evêque monta à bord d'un autobus nolisé pour recueillir les évêques américains et les amener à une assemblée de la hiérarchie au Collège North American.

Toute assemblée formelle des évêques, à partir de là, réflétera un autre débat central du Concile: la "collégialité". Le mélange du pouvoir papal et épiscopal dans l'Eglise est appelé "collégialité", et la question a été soulevée parce que Vatican I, en définissant que le Pape jouit d'une juridiction suprême, universelle sur toute l'Eglise, a laissé non terminée la relation entre la papauté et les évêques. Le noeud de la question est de savoir si le Christ a bâti l'Eglise sur saint Pierre seul ou sur saint Pierre et les apôtres. D'où la question-clef: est-ce que toute autorité réside dans le Pape seul comme successeur de saint Pierre, ou est-ce que les évêques de l'univers, en tant que successeurs des apôtres, sont participants de cette autorité et, si tel est le cas, comment y participent-ils?

Loin est la pensée d'atténuer la primauté du Pape; le corps des évêques doit avoir une tête. Comme les preuves scripturales de la "collégialité" apparaissent saines à Mgr Primeau, il est en faveur d'une déclaration du Concile. Ceci permettrait aux évêques de participer à la politique de l'Eglise au sens large, au lieu d'avoir leur pouvoir restreint à une région géographique spécifique. Une conséquence pratique de la "collégialité" pourrait être l'établissement d'une sorte de sénat des évêques représentant les pays de la terre, qui viendraient à Rome une fois par année pour élaborer, avec et

sous le Saint-Père, la politique de l'Eglise. Un des problèmes qui pourrait être examiné, par exemple, est la distribution du clergé à travers le monde. La fonction des dignitaires de la Curie serait alors d'administrer la politique.

Nombre d'évêques américains ont, à leur propre façon, assumé la responsabilité de la vie de l'Eglise en dehors de leur diocèse. Le Cardinal Cushing, de Boston, a fondé la Société St. James qui envoie des prêtres de Boston dans les missions de l'Amérique latine. Et Mgr Primeau a récemment délégué deux prêtres et deux soeurs dans le diocèse de Cartago, Colombie, où ils s'emploieront à un travail paroissial, éducatif et médical.

— x — x —

La réunion de la hiérarchie américaine terminée, Mgr Primeau, vêtu d'une soutane noire et portant le chapeau romain à larges bords, descendit la côte du Janicule vers la Via della Conciliazione et s'arrêta au bureau conciliaire des évêques des Etats-Unis pour voir ce qui s'y passait. Ce fut plus une visite amicale aux prêtres américains qu'une inspection.

Le dîner fut servi à la pension à huit heures. Entre la soupe, le poisson, les légumes et le fromage, l'Evêque et le Père John Courtney Murray, s. j., se lancèrent dans une discussion sur la théologie du Concile, entremêlée de gaies réparties entre eux.

Le dîner terminé, à Rome, il ne reste pas grand'chose de la soirée. A l'occasion, l'Evêque dîne avec de vieux amis. Il manque rarement au moins une heure de camaraderie et de conversation avec les prêtres de la maison. Mais les heures finales de cette soirée particulière le trouvent seul dans sa chambre, meublée si peu qu'il ne s'y trouve pas même un pupitre. La correspondance personnelle s'était empilée. Des documents conciliaires attendaient d'être lus et des magazines courants étaient éparpillés à la tête de son lit.

La lenteur de la marche du Concile et la multiplicité des discours devant la tâche urgente du renouveau avaient commencé à le déprimer. Est-ce que l'efficacité doit être entravée pour l'amour de la liberté de parole? La sérénité des discours aveuglait la crise de réforme. Cependant il ne semble pas y avoir d'autres moyens pour les Pères du Concile de découvrir la force qui réside en eux. La repensée de l'Eglise du Christ est destinée à être douloureuse, mais c'est seulement alors que ce travail sera terminé que la réforme peut être accomplie. Alors vient la tâche de la réunion chrétienne et finalement la rencontre de l'Eglise éternelle avec les voies modernes du monde contemporain.

Enfin, vers onze heures, l'Evêque se lève de sa chaise d'osier, revêt ses pyjamas et une robe de chambre marron pourpré à carreaux, et s'agenouille près de son lit. La prière remplit le réservoir de l'espoir. Et sans l'espoir, pas même un homme qui combine les

merveilles de Chicago, Rome, et la Nouvelle-Angleterre peut continuer à aller de l'avant au Vatican II.

*P. S. — Article reproduit avec la bienveillante permission de Douglas-J. Roche, rédacteur associé de la revue "The Sign", (décembre 1963), publiée par la communauté des Pères Passionistes à Union City, New Jersey, et traduit de l'anglais par Adolphe Robert. Les illustrations de Tony Spina de Detroit (Free Press) sont également reproduites avec sa courtoise autorisation.*

# Les Primeau en Franco-Américanie

Avant que S. E. Mgr Ernest-J. Primeau, docteur en théologie, soit sacré évêque de Manchester, il y eut d'autres personnalités du même nom, sinon de la même famille, qui ont fait leur marque dans les annales ecclésiastiques de la Franco-Américanie.

Deux noms sont restés, celui de Mgr Victor Primeau et celui du curé Jean-Baptiste Primeau.

Le premier naquit à Châteauguay (Québec), le 24 mai 1883 et il est décédé à Chicago le 7 août 1957 à l'âge de 74 ans. Il avait suivi un cours classique au Séminaire de Saint-Hyacinthe et un cours de théologie au Séminaire Saint-Sulpice de Montréal. Ordonné à la prêtrise par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, en 1906, il avait exercé son ministère pendant trois ans dans le diocèse d'Ogdensburg (New York), puis il était passé au diocèse de Chicago et avait été successivement vicaire à Oak Park, curé à Manteno, puis finalement promu, en 1931, à la cure de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Chicago. Fait camérier secret de Sa Sainteté Pie XI en 1926, il fut élevé au rang de Prélat domestique en 1931 et protonotaire apostolique en 1954. La France lui avait décerné sa décoration des Palmes Académiques au rang d'Officier. En 1931, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, à laquelle il fut affilié pendant 37 ans, en avait fait l'un de ses directeurs spirituels. C'est aux réunions du Conseil de la Vie française, à Québec, que l'auteur de ces lignes connut Mgr Primeau. Il y faisait figure de grand seigneur, parlant rarement mais avec autorité, généreux sans compter lorsqu'il s'agissait de sa contribution financière aux oeuvres de survivance française patronnées par le Conseil de la Vie française. Issu d'une famille de treize enfants, dont quatre prêtres et trois religieuses, Mgr Primeau avait participé de très près à l'organisation du grand Congrès Eucharistique International, tenu à Chicago en 1925, ayant été président conjoint du comité de réception, membre du comité des finances et secrétaire du secteur français de ces solennelles assises. Il était l'oncle de l'évêque actuel de Manchester.

Sur le compte de Jean-Baptiste Primeau, nous relevons ce qui suit dans le *Répertoire général du Clergé canadien* (Mgr Cyprien Tanguay, Montréal 1893):

*PRIMEAU, Jean-Baptiste, né le 29 avril 1836 à Châteauguay, fils d'Etienne Primeau et d'Elisabeth Caron;. ordonné à Montréal*

*le 21 octobre 1859; vicaire au Sault-au-Récollet; 1861, à Saint-Constant;. 1863, professeur au collège Sainte-Thérèse; 1865, au collège Masson; 1867, supérieur du collège Masson; 1869, passe aux Etats-Unis.*

En quelles circonstances il passa aux Etats-Unis, c'est ce que nous révèle le *Livre d'Or des Franco-Américains de Worcester, Massachusetts* (Alexandre Belisle, 1920).

En 1869, l'abbé Zéphirin Druon, vicaire général de Burlington, rencontra par hasard, au Séminaire de Montréal, l'abbé Jean-Baptiste Primeau. Celui-ci venait justement de quitter l'enseignement pour se consacrer uniquement au ministère paroissial. La conversation ayant porté sur les Canadiens des Etats-Unis qui, alors comme aujourd'hui, avaient besoin de prêtres pour les desservir, l'abbé Primeau y vit l'appel de la Providence.

Sa décision fut vite prise: il viendrait aux Etats-Unis. L'abbé Druon fit les démarches nécessaires à son admission dans le diocèse de Boston, avec le résultat que le 10 septembre, l'abbé Primeau arrivait à Worcester, chargé par Mgr Williams, évêque de Boston, d'exercer le vicariat dans une paroisse irlandaise dont l'abbé J.-J. Power était le curé et que fréquentaient les Canadiens de Worcester au nombre de 1743, dont 1159 communiants. Le lendemain de son arrivée, soit le 11 septembre, la Société Saint-Hyacinthe célébrait sa fête patronale, et la grand'messe fut chantée par l'abbé Primeau. Mais laissons ici la parole au narrateur:

*Dès que la messe fut terminée, un des assistants, vénérable sexagénaire, M. Louis Allen père, un de ceux qui avaient prié le plus ardemment pour avoir un prêtre du Canada, se rendit en toute hâte à la cure. La première personne qu'il y rencontra fut l'abbé Primeau lui-même.*

— *Monsieur le curé, lui* demanda-t-il avec empressement, *êtes-vous "notre" prêtre?*

— *Mais ne me connaissez-vous pas?* demanda à son tour M. Primeau.

— *Non, monsieur le Curé.*

— *Eh! bien, vous m'avez connu pourtant . . . à Châteauguay . . . lorsque vous étiez commissaire d'écoles et que j'allais à l'école moi-même . . . avec Louis.*

— *Qui êtes-vous donc, s'il vous plaît?*
— *Jean-Baptiste Primeau!*
— *Monsieur Primeau! "Notre" prêtre?*
— *"Votre" prêtre.*

*A cette parole, le bon vieillard ne put dominer son émotion. Il devint pâle, ses mains tremblaient malgré lui. Il ne pouvait proférer une seule parole, et de grosses larmes coulaient le long de ses joues.*

Le premier sermon en français fut prononcé le dimanche 12 septembre, par l'abbé Primeau. Le dimanche suivant, il convoqua une assemblée des Canadiens au sous-sol de l'église Sainte-Anne. Il leur proposa de choisir entre fonder immédiatement une paroisse nouvelle ou rester sous la desserte de Sainte-Anne avec lui, l'abbé Primeau, comme assistant du curé Power. L'assemblée se déclara immédiatement en faveur de la fondation, quitte à demander à l'abbé Power la faveur de rester paroissiens de Sainte-Anne pendant six mois et de retenir à leur profit l'argent des places de banc qu'ils occuperaient. L'abbé Power refusa d'accéder à cette demande. D'où, nouvelle assemblée et détermination de louer une salle pour la célébration des messes dominicales. L'on se cotisa pour l'achat des ornements sacerdotaux. Le dimanche suivant, la messe était célébrée dans la Salle d'Horticulture (Horticultural Hall), rue Front. C'était le 26 septembre 1869. De septembre 1869 au quatrième dimanche de mai 1870, les messes furent dites dans la Salle d'Horticulture. Mais le 1er juin 1870, les Canadiens prenaient possession, au coût de $22,750, d'une église méthodiste, rue du Parc. C'était et c'est resté Notre-Dame-des-Canadiens. La paroisse possédait bien une église, mais pendant dix ans l'abbé Primeau dut habiter le sous-sol de l'église, faute de presbytère. En 1878, il fit un voyage en Europe et, à son retour, le 29 juin 1879, il fut reçu à la gare par toutes les sociétés, fanfare en tête. Le jour de Pâques 1881, la paroisse prenait possession d'une église Notre-Dame agrandie, remodelée, rajeunie, plus fraîche et plus belle que jamais, disait-on. En 1882, ce fut la bénédiction des cloches. L'historien trace ici le portrait suivant du fondateur de Notre-Dame:

*Comme orateur, l'abbé Primeau était superbe. Il avait au naturel l'éloquence énergique d'un Freppel, mais il savait, à l'occasion, la tempérer de toute l'onction et la douceur d'un Monsabré. Il avait le don de deviner son auditoire et, maître de la parole comme il l'était, il savait électriser les foules.*

En 1882, l'abbé Primeau décida de se retirer du ministère paroissial. Les Canadiens se rendirent en délégation auprès de Mgr O'Reilly en priant Sa Grandeur d'intervenir auprès de leur curé pour qu'il restât avec eux. *"Tant que je serai évêque de Springfield,* répondit Mgr O'Reilly, *M. Primeau restera le curé de Notre-Dame-des-Canadiens de Worcester, s'il le veut bien."* Mais la décision de l'abbé Primeau était prise. Il quitta Worcester en 1882, fut curé pendant quelque temps à Toledo (Ohio), puis il se rendit en pays de mission chez les nègres de l'Ile Montserrat (Petites Antilles), où il

mourut le 3 juin 1899 après avoir exprimé dans son testament olographe le désir suivant:

*J'énonce un désir, un besoin de mon coeur. Oh! comme j'ai toujours voulu être enterré sur la colline qui devait devenir le cimetière des Canadiens de Worcester, non loin de ma chère Notre-Dame. Si l'on m'enterre à Châteauguay, je préfère reposer dans le lot de ma famille et non dans l'église. Si je meurs curé de n'importe quelle paroisse, qu'on m'y enterre, à moins toujours qu'on ne me transporte chez moi à Notre-Dame.*

Et c'est ainsi que le nom Primeau est à l'honneur en Franco-Américanie.

# Le Cardinal Villeneuve

Il y a déjà plusieurs semaines qu'il dort de l'éternel sommeil dans la crypte de la basilique de Québec.

Cependant, il vit encore, il vivra toujours dans le coeur de ceux qui l'ont connu.

Les Franco-Américains ont des raisons particulières de déplorer sa mort. C'est qu'il les connaissait bien, et surtout qu'il les aimait bien. Il le leur avait dit à Lowell, en les comparant au sucre d'érable. Faisant allusion à l'émigration canadienne-française vers les Etats-Unis, il avait déclaré que si la crème était restée dans Québec, par contre, c'était le sucre d'érable qui était parti. Or, le sucre d'érable, c'était nous.

— x — x —

A l'automne, au cours de la session annuelle du Comité de la Survivance française en Amérique, le Cardinal accordait, aux représentants franco-américains dans ce Comité, des audiences privées. La dernière remonte au 30 septembre 1940. Ils le mettaient au courant des derniers développements de la question franco-américaine, lui faisant part de leurs appréhensions, de leurs espoirs. Le Cardinal avait répondu:

*"J'approuve ces intentions, je les bénis, continuez votre travail. Tenez-moi au courant, envoyez-moi tout".*

— x — x —

Les fonctions cardinalices le mettaient chaque jour en contact avec des figures nouvelles. Il avait le don de se rappeler, longtemps après, les figures et les noms. En 1937, à la séance de clôture du Deuxième congrès de la Langue française, un Franco-Américain avait traité de la survivance de l'esprit français aux Etats-Unis. Il avait déclaré que la somme de cet esprit est contenue dans deux petits livres bien inégaux et bien différents, le Catéchisme et les Fables de La Fontaine. Or, trois ans après, alors que ce Franco-Américain était présenté pour la première fois à Son Eminence, celle-ci lui lâcha à brûle-pourpoint:

*"Aimez-vous toujours le Fables de La Fontaine?"*

Dans l'histoire générale des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, l'on ne saura manquer de mentionner la conférence prononcée le 4 mai 1938, à Boston, sous les auspices de la Société Historique franco-américaine, sur "Le fait français en Amérique". Il figurera sans doute dans une anthologie de la littérature franco-américaine, ce conseil par lequel le Cardinal concluait:

*"Votre langue française est un capital. Exploitez-le pour en enrichir la valeur américaine. Exploitez-le pour démontrer votre fidélité française. Exploitez-le pour le service de la civilisation humaine. Exploitez-le pour soutenir et protéger votre conservation religieuse. Exploitez-le parce que c'est pour vous un droit, et aussi un devoir".*

— x — x —

Il est à retenir que le dernier discours prononcé par le Cardinal fut à l'adresse du groupe français du Manitoba. Et voici le conseil qu'il donna, avant de mourir, à nos frères des prairies:

*"Et maintenant, tenez, chers compatriotes du Manitoba. Tenez, pour que votre leçon rayonne encore, et que nous vous aidions à tenir. Tenez, afin que vos fils et vos enfants apprennent de vous à tenir. Tenez, afin que la détermination et le dévouement social et national, l'esprit de méthode et de solidarité fraternelle soient le véritable drapeau canadien-français dans toutes nos provinces."*

TENIR!

N'est-ce pas que la solution du problème franco-américain, de même que celle de tous les groupes français isolés, est contenue toute entière dans ce petit verbe de cinq lettres?

# Franco-Américains, colons du New Hampshire

La Société Historique du New Hampshire, dont le siège est à Concord, a fait un relevé des noms de familles dans l'histoire des villes et villages de cet Etat.

Le résultat de ses recherches fut publié dans le numéro de décembre 1946 de "Historical New Hampshire", accompagné d'un commentaire dont nous détachons le passage suivant.

"Il y a des siècles, les Hiltons et les Tucks, les Wheelwrights et les Batchelders, les Marstons et les Pages amenèrent leurs familles dans la concession du capitaine John Mason et s'établirent dans la région Piscataqua. Eux, et d'autres familles comme eux, fondèrent la colonie du New Hampshire, laquelle fut florissante et devint un Etat. Leurs enfants colonisèrent après eux, pénétrant la sauvagerie de la rivière Connecticut et la frontière du Canada, défendant leurs droits au sol contre les réclamations du Massachusetts, Vermont et New York. Il n'existait pas d'automobiles pour leur faciliter l'accès de leurs foyers d'origine à travers des centaines de milles. Pas d'aéroplanes pour les transporter l'espace d'un continent. Des générations plus tard, une liste des familles qui participèrent à l'établissement du New Hampshire, à venir jusqu'au vingtième siècle, contient encore les noms de Hilton et Tuck, Wheelwright et Batchelder, Marston et Page et des milliers d'autres noms d'origine ou d'ascendance du New Hampshire. L'index qui suit est une compilation de ces noms de familles du New Hampshire, tels que trouvés chronologiquement dans les sections généalogiques de l'histoire de 85 villages, à la bibliothèque de la Société Historique du New Hampshire, à Concord. C'est un essai d'établir, pour la première fois, les noms de toutes les familles enregistrées dans les annales ou considérées par les historiens de ces villages comme ayant été les premiers résidents de cet Etat . . ."

En compulsant cette liste, nous avons trouvé que sur les 85 localités mentionnées, il y en a 27 qui comptèrent 128 familles canadiennes-françaises parmi leurs premiers habitants, dont 25 à Jaffrey; 18 à Littleton; 26 à Goffstown; 7 à Surrey; 10 à Sullivan; 11 à Gilsum, etc.

D'après le "New Hampshire Gazetteer" de 1823, il appert que la plupart des localités mentionnées dans la compilation de la So-

ciété Historique du New Hampshire ont été fondées vers 1760, comme c'est le cas de Goffstown, Henniker, Jaffrey, etc. D'autre part, la grosse immigration canadienne-française au New Hampshire ne se produisit qu'à l'époque de la guerre civile. bien qu'à Manchester l'on trouve des noms canadiens-français dans les registres aussi loin que 1839. L'on peut déduire que les colonies du New Hampshire avaient déjà une centaine d'années d'existence lorsqu'elles reçurent leurs premiers immigrés canadiens-français.

Voici donc, d'après le "Historical New Hampshire" les noms des localités et ceux des colons canadiens-français qui s'y sont établis comme "early settlers", bien que n'étant pas fondateurs au sens strict du mot.

JAFFREY. — Les familles Arel, Beauvais, Belletête, Bernier, Boivin, Charlonne, Chouinard, Cournoyer, Couturier, Deschênes, Després, Duval, Foucault, Gélinas, Gobeil, Labonté, Lafleur, LaFrenière, Langevin, Létourneau, Miville-Deschênes, Robichaud, Santerre, Simonneau, Tremblay.

LITTLETON. — Terrien, Paradis, Simonneau, Lemay, Martineau, Noiseaux, Laplante, Lehoux, Houle, Laflamme, Fournier, Garand, Defossé, Choquette, Carbonneau, Cardinal, Cayer, Bélanger.

GOFFSTOWN. — Bazin, Bélisle, Bilodeau, Boucher, Caron, Champagne, Charest, Dubois, Duclos, Forcier, Gagné, Gagnon, Gazaille, Goyette, Lanneville, Lemay, Lévesque, Lussier, Meunier, Moquin, Pérusse, Proulx, Provencher, Rousseau, St-Cyr, Vivier.

PLYMOUTH. — Thibodeau, Dupont, Champou, Beodette.

DUBLIN. — Beaulieu, Duprée, Goyer, Trudelle, Dion.

SURREY. — Vincelette, Fountain, Demerse, Côté, Bouchard, Bédard, Picard.

NASHUA. — Antoine, Labree, Lessard, Petit.

SULLIVAN. — Vigneau, Plouffe, Nadeau, Lamoureux, Leclair, Gaucher, Cotnoir, Beauregard, Bédard, Bénard.

GILSUM. — Bellisle, Bourette, Cloutier, Desmarais, Dubois, Gosseau, Langlois, Loiselle, Paquin, Provencher, Tétreault.

BOSCAWEN. — Rivet.

ACWORTH et RINDGE. — Abell.

CHESTER et HOPKINTON. — Bouton

SWANZEY. — Bouvier.

SUTTON. — Champlin.

ANTRIM. — Charon.

BRISTOL. — Cyr.

DOVER. — Doré.

BOW et PEMBROKE. — Doyen.

CANAAN. — Duplesse, Lamott.

HENNIKER. — Francheur.

BEDFORD. — Gamache.

SANBORNTON et WILTON. — Jaques.

LANGDON. — Janneret.

CORNISH. — Girould.

MOUNT VERNON. — LaForest.

TROY. — Lapointe.

NORTHFIELD. — Ledoux.

# Philippe-Armand Lajoie

Au nombre des personnalités que le Comité de Vie franco-américaine a jugé dignes d'être admises dans l'Ordre du Mérite franco-américain, il y a des prêtres et éducateurs fondateurs de paroisses et de maisons d'enseignement, des médecins d'un mérite exceptionnel, des ouvriers qui ont été des piliers de nos oeuvres. Mais il tardait au Comité de décerner cette décoration à une autre classe d'artisans de la survivance franco-américaine, et non la moins méritoire, celle des journalistes. Les assises de ce cinquième congrès n'auraient pas été complètes sans (pour employer un jeu de mots plutôt facile) un hymne à la joie. Or, cet hymne, le Comité de Vie franco-américaine le dédie au très digne et très représentatif journaliste qu'est le rédacteur en chef de *"L'Indépendant"*, de Fall River, M. Philippe-Armand Lajoie.

En la personne de M. Lajoie, le Comité de Vie franco-américaine veut aussi rendre hommage à cette glorieuse lignée d'écrivains qui ont honoré les lettres françaises en terre des Etats-Unis, à partir de Gabriel Richard, fondateur de *La Gazette française*, de Détroit, en 1825, en passant par Ferdinand Gagnon, Honoré Beaugrand, Rémi Tremblay, Olivar Asselin, J.-L.-K. Laflamme, Jean-Georges Le Boutillier, Godefroi de Tonnancour, Joseph Lussier, J.-Arthur Favreau, Bruno Wilson, Joseph-Edouard Bernier, Alexandre Bélisle, Jean-Baptiste Couture, Louis-A. Biron, pour nous en tenir aux disparus.

Mais on ne saurait rendre hommage à Philippe - Armand Lajoie sans y associer le nom de la famille Clapin qui maintient, après 73 ans, et au prix de sacrifices dont nous pouvons deviner l'étendue, sans en connaître le chiffre spécifique, le seul journal quotidien de la Franco-Américanie, le vaillant *Indépendant.*

Dans l'état actuel des choses, l'on ne conçoit guère *L'Indépendant* sans Philippe-Armand Lajoie, et Philippe-Armand sans *L'Indépendant.* Les deux font la paire.

Pour juger de la carrière de Philippe-Armand Lajoie, il n'est guère de commentaire plus juste et mieux approprié que celui d'un ancien professeur de l'Université Yale, M. Edward-B. Ham, qui, dans une étude sur le "Journalism and the French Survival in New England", publiée par la revue "New England Quarterly" en 1938, disait de M. Lajoie qu'il était "perhaps the most effective commentator in the French daily press". Pareil jugement atténue la cruelle

définition du journaliste que cite une revue parisienne (La revue Indépendante, mai-juin 1959) à savoir: que le journaliste est "un demi savant, un demi lettré, un demi artiste, un demi politicien . . . quatre moitiés dont on ne réussit pas à en faire un entier".

En effet, les encycliques des Papes sur les questions sociales, les problèmes économiques toujours d'actualité, les tractations de la politique locale, nationale et internationale, les relations industrielles entre le capital et le travail, les arts, — notamment la musique et les musiciens — l'hygiène — c'est-à-dire la médecine et les médecins — la biographie des personnalités franco-américaines qui ont brillé à Fall River, sont autant de sujets traités dans les éditoriaux de Philippe-Armand Lajoie, et ce, dans un style toujours surveillé, d'une inspiration à base de principes chrétiens, de patriotisme américain et de culture française.

Mais le journaliste que le Comité de Vie franco-américaine honore aujourd'hui, c'est surtout celui qui, en 1951, a publié une série d'une vingtaine d'articles contenant un inventaire de nos moyens de survivance. Si l'on met ces articles en parallèle avec ceux du R. Père Thomas-Marie Landry, o.p., ancien curé de l'une de nos florissantes paroisses, si l'on y ajoute les émissions radiophoniques françaises de madame Gertrude St-Denis et de MM. Lemaire et Petit ainsi que les actes de votre admirable et méritante Société des Concours de français, l'on peut se demander si l'élément franco-américain de Fall River n'a pas été, en ces dernières années, le guide le plus perspicace et le plus expérimenté touchant les destinées de la Franco-Américanie. Contrairement à ce dicton des artistes, peintres et sculpteurs, que la lumière vient du nord, elle vient du sud cette fois.

De cet inventaire de nos moyens de survivance il ressort, suivant M. Lajoie, que

> *"De même que la famille humaine vient à s'éteindre faute d'enfants, de même la famille franco-américaine s'éteindra en tant que telle, si elle n'a pas d'héritiers à qui remettre la succession spirituelle et intellectuelle".*

Ces héritiers, c'est la jeunesse naturellement. Mais celle-ci aurait tort de croire que la possibilité d'une survivance française aux Etats-Unis tient du Don Quichotisme.

> *"Dans l'ensemble,"* déclare M. Lajoie, *"les hommes et les femmes de chez nous qui se cabrent devant l'allégation que 'les Franco-Américains sont finis', ne sont pas des illuminés, des esprits maladifs torturés par une obsession dont il vaudrait mieux se libérer, des bardes du bon vieux temps qui n'ont pu s'accommoder aux évolutions amenées par le siècle,*

*des songe-creux et d'incurables visionnaires. C'est au contraire parce qu'ils voient clair dans le présent et dans l'avenir que ces hommes et ces femmes répudient avec force sinon avec sérénité, la prophétie de malheur que l'on a fait planer sur notre élément depuis 50 ans et qui n'a pas encore eu sa réalisation".*

Et à l'appui de ceux qui voient clair en matière de survivance franco-américaine, M. Lajoie cite l'exemple de la Louisiane "où le goût des choses de la culture française tend à refleurir . . . l'exemple du groupe français sur la côte du Pacifique . . . la floraison française aux Antilles et chez les élites des républiques de l'Amérique du sud . . . nos frères de l'Acadie dont les épreuves ont été autrement dures que les nôtres . . . ce qui se passe depuis 50 ans surtout, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, et en Ontario . . . les enseignements de la "Polycultural Institution of America" où il est dit que l'éducation est incomplète sans la maîtrise d'une langue étrangère". Il aurait pu ajouter à cette nomenclature l'appui tout récent du gouvernement des Etats-Unis qui prêche sur tous les tons la nécessité de la connaissance des langues occidentales par le peuple américain.

Aussi, "à l'heure de la philosophie noire, du roman noir, de la poésie noire, de la peinture noire, de l'histoire noire" (Lionel Groulx) est-il réconfortant de trouver en la personne et sous la plume de Philippe-Armand Lajoie, dans un quotidien sérieux comme *L'Indépendant,* mieux que l'assurance, la certitude que la survivance franco-américaine n'est ni un mythe, une lubie, un rêve, mais une réalité voulue par la Providence à l'endroit de ce peuple franco-américain, qui offre le spectacle d'être plus nombreux aujourd'hui dans la seule Nouvelle-Angleterre et mieux fortifié pour résister à l'absorption que ne l'était le peuple du Canada français tout entier au moment de la cession de 1760.

C'est donc avec un sentiment d'intime satisfaction et de vive admiration qu'à titre de Chancelier de l'Ordre et, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Comité de Vie franco-américaine, je proclame monsieur Philippe-Armand Lajoie Officier de l'ORDRE DU MERITE franco-américain; je lui transmets la cravate ainsi que le diplôme d'honneur et je l'invite à signer le Livre d'Or de l'Ordre.

# La Littérature française de Nouvelle-Angleterre

L'année 1946 aura vu de multiples manifestations de vitalité franco-américaine.

Mais il convient de faire une mention spéciale de "La littérature française de Nouvelle-Angleterre", par Soeur Mary-Carmel Therriault, s.m., docteur ès lettres. Ce sont les éditions Fides, Montréal, collection L'Ermine, qui ont mis ce livre à jour. Il comprend 325 pages, précédées d'une préface et d'une introduction, neuf chapitres, suivis d'une conclusion, une bibliographie et un index de noms de personnes, journaux et revues.

Un mot tout d'abord de l'auteur.

Soeur Mary-Carmel Therriault appartient à la communauté des *Sisters of Mercy,* et professe au John Bapst High School, de Bangor, (Maine). La préface, signée par le docteur Gabriel Nadeau, nous apprend qu'elle est de "bonne lignée". Son père, Patrice Therriault, fut sénateur de l'Etat du Maine et assembla, au cours de sa vie, une masse de documents que l'abbé Thomas Albert utilisa, en 1920, pour son "Histoire de Madawaska". Détail piquant, Soeur Mary-Carmel n'a pu entreprendre son travail qu'avec l'assentiment de ses supérieures majeures. De sorte que c'est à une communauté religieuse de langue anglaise que nous devrons une histoire de "La littérature française de Nouvelle-Angleterre". Ajoutons que c'est Son Excellence Mgr J. E. McCarthy, évêque de Portland, qui a donné le permis d'imprimer.

— x — x —

Dès la première ligne, le docteur Nadeau pose la question: "Y a-t-il une littérature française en Nouvelle-Angleterre?" Et l'auteur de reprendre après lui, dès les premiers mots de l'introduction: "Existe-t-il une littérature franco-américaine?" Comme quoi tous deux étaient hantés du même doute au début. Mais si l'on saute ensuite au dernier paragraphe de la conclusion, l'on tombe sur l'affirmation que *"si pauvre qu'elle soit, la littérature française de la Nouvelle-Angleterre existe cependant".*

Examinons donc en quoi consiste la preuve de cette assertion.

Comme élément de preuve, l'auteur apporte d'abord le facteur nombre que constitue le groupe franco-américain, soit plus d'un

million en Nouvelle-Angleterre, million groupé autour de ses églises, ses écoles, son clergé, ses journaux, ses sociétés, ses oeuvres d'hospitalisation, etc. Elle explique et commente les diverses phases de l'immigration canadienne-française aux Etats-Unis, les répercussions que cette immigration eut sur la vie sociale, économique, politique du Canada français, enfin les diverses péripéties par lesquelles les Franco-Américains ont passé pour arriver à se former une âme nationale.

Ayant situé le fait franco-américain, Soeur Mary-Carmel démontre, au chapitre suivant, que les sociétés sont le dynamisme qui alimente cette âme nationale. Elle apporte à l'appui de cette assertion le témoignage de M. Adrien Pouliot, qui cite cette pensée de Lacordaire: *"Un peuple qui se contente d'une pure existence est voué à une déchéance fatale, parce que tôt ou tard, il sera débordé par les divers courants qui agitent le monde. Il lui faut dans son âme même un élément dynamique qui assure son ascension vers les sommets"*. L'élément dynamique dont on parle ici, ce sont les sociétés, dit Soeur Mary-Carmel. Et elle passe alors en revue l'oeuvre du Cercle Canadien de Southbridge, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, l'Association Canado-Américaine, la Société de L'Assomption, la Société Historique franco-américaine, les cercles féminins, le Cercle des Etudiants de Boston, l'Alliance Française, le Comité France-Amérique et quelques sections locales de groupes internationaux. Dans cette énumération, il y aurait certaines réserves à apporter.

Dans la catégorie des éléments dynamiques de l'esprit franco-américain, l'auteur place aussi les journaux. Elle leur consacre un chapitre de cinquante pages. Elle refait l'historique des journaux par Etats et élabore assez longuement sur le rôle tenu par Ferdinand Gagnon dans l'histoire de la presse franco-américaine. De ce chapitre sur la presse, elle tire cette conclusion: *"Telle a été la puissance de la presse de langue française en Nouvelle-Angleterre qu'en règle générale, on peut la considérer comme le thermomètre de la ferveur patriotique. Là où florissent nos belles écoles,* dit M. Wilfrid Beaulieu, *c'est là où il y eut jadis, où il y a encore, un journal de langue française. Les endroits où les traditions sont les mieux respectées, ce sont ceux-là où on lit encore le journal français"*. Ce qui est la vérité même.

Par contre, Soeur Mary-Carmel énonce cette réserve: *"Dans son ensemble, toutefois, la presse procure un aliment spirituel insuffisant. En parcourant bon nombre de journaux on reste frappé de leur impersonnalité"*. Ce qui est non moins vrai, mais il y a des exceptions.

La formation de l'âme nationale franco-américaine ne s'est pas accomplie spontanément. Elle eut ses chocs en retour. Soeur Mary-Carmel expose au chapitre des questions nationales et sociales les

obstacles que les nôtres eurent à surmonter de la part des Yankees d'abord, des Irlandais et des Franco-Américains eux-mêmes. De la part des Yankees, ce fut le Bureau des Statistiques du Travail qui, en 1880, qualifia les Franco-Américains de Chinois de l'est; de la part des Irlandais, ce fut la CATHOLIC REVIEW de New-York qui, par la plume du R. P. Talbot Smith, se permit de critiquer la conduite des Franco-Américains. *"En de violents articles,* dit l'auteur, *il partait en guerre contre eux, leur reprochant de parler français, d'avoir des écoles où l'on enseigne le français, de persister à vouloir rester français à la maison et à l'église: Les Canadiens n'ont qu'un défaut,* écrivait-il, *ils ne s'américanisent pas. Le Père Smith n'épargnait même pas le clergé de langue française contre lequel il fit plus d'une charge. Enfin, il invitait même les ennemis de l'Eglise catholique dont il était ministre, à lui porter main-forte dans la lutte contre les émigrés canadiens: si les feuilles protestantes voulaient . . . prêter main-forte à ceux qui travaillent à en faire des citoyens catholiques vraiment américains, ne croit-on pas qu'une pareille conduite serait plus raisonnable que la sotte opposition qu'ils font à ces gens aujourd'hui?"*

L'avocat J. H. Guillet donna la réplique au P. Smith dans ses dix *"Lettres à l'enfant terrible"*. Quant à l'accusation d'être des Chinois de l'est, les Franco-Américains s'en défendirent si vigoureusement qu'ils obtinrent finalement gain de cause auprès du chef du Bureau des Statistiques, le Colonel Carol D. Wright. Voilà pour l'extérieur.

Les Franco-Américains sont restés trop français par l'esprit pour ne pas être individualistes, comme on le reste toujours en France. Dans la formation de l'âme nationale, il y eut donc des heurts entre Franco-Américains. On l'a vu dans l'affaire du Rhode Island où la gestion des biens des paroisses divisa les Franco-Américains en deux camps qui ne se ménagèrent pas les horions. Il y eut aussi les ouvrages de l'abbé Hamelin, accusant les Franco-Américains de vouloir faire bande à part, constituer une Eglise dans l'Eglise, former un Etat dans l'Etat. La réfutation ne tarda guère et donna lieu à une avalanche d'articles de journaux dont Soeur Mary-Carmel fait l'analyse. Dans le même chapitre, elle mentionne comme auteurs d'ouvrages sur les questions sociales Alexandre Goulet, Claudia Dubé, Henri d'Arles, Corinne Rocheleau-Rouleau, Josaphat Benoit.

— x — x —

Après ces préliminaires, Soeur Mary-Carmel entre de plein pied dans le domaine propre de la littérature, histoire, biographies, voyages, folklore, poésie, romans, critiques. Elles classe au nombre des historiens Henri d'Arles, pour sa publication de "ACADIE", d'après le manuscrit d'Edouard Richard; l'abbé Aristide Magnan,

l'abbé T.-A. Chandonnet, l'abbé Hormisdas Hamelin, l'abbé Guillaume-J. Morin, l'abbé Adrien Verrette, l'abbé Jean-Frédéric Audet, l'abbé J.-A. D'Amours, Félix Gatineau, Hugo-A. Dubuque, Alexandre Bélisle, Marie-Louise Bonier, l'abbé Thomas Albert, Edmond Mallet, Elphège Daignault, Albert Foisy, etc. A l'exception de Henri d'Arles, ces derniers se sont limités à ce qu'elle appelle la petite histoire. Elle passe jugement sur quelques-uns d'entre eux. Dans le domaine de la biographie, elle cite P.-U. Vaillant, Henri d'Arles, Josaphat Benoit, le R. P. Narcisse Cotnoir. Pour les voyages, elle signale Rémi Tremblay, Jean-Baptiste Couture, Corinne Rocheleau-Rouleau et Henri d'Arles. Parmi les folkloristes elle range Eusèbe Viau, Ernest Philie, Adélard Lambert. Elle passe ensuite aux poètes Rémi Tremblay, Mme Duval-Thibault, l'abbé Aristide Magnan, le R. P. Nolin, le docteur J.-R. Roy, le docteur Joseph-A. Girouard, le docteur Philippe Sainte-Marie, le docteur Joseph Thériault, le docteur Georges-A. Boucher, Charles Daoust, Louis Dantin, Rosaire Dion, Hélène Thivierge, Clara Fournier. Au chapitre du roman, elle passe en revue Honoré Beaugrand, Rémi Tremblay, Mme Duval-Thibault, Georges Crépeau, Emma Dumas, Alberte Castonguay, Camille Lessard, Adélard Lambert. Dans le conte et la nouvelle, elle fait une place à part à ce dernier, ainsi qu'à Louis Dantin. Restent les critiques: Henri d'Arles, Corinne Rocheleau-Rouleau, Yvonne Corporon-Bédard, Yvonne Le Maître, Louis Dantin.

Les jugements de Soeur Mary-Carmel sur ces différents auteurs ne conviendront peut-être pas à tout le monde. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Mais quand elle assigne à Louis Dantin le premier rang parmi les critiques littéraires; quand elle voit dans Henri d'Arles *"le chercheur et le rédacteur historique au courant des méthodes récentes"*; quand elle se demande à propos de l'abbé Verrette s'il n'aurait pas *"les qualités requises pour écrire l'histoire complète du peuple franco-américain"*; quand elle juge que Louis Dantin et Rosaire Dion sont *"les deux meilleurs poètes franco-américains"* et que *"l'oeuvre de traduction la plus importante reste le Walt Whitman* de Dion", il ne se trouvera assurément personne pour la contredire. Pour l'ensemble des autres écricains, c'est affaire d'appréciation.

Le seul reproche que nous pourrions faire ici à Soeur Mary-Carmel est d'avoir qualifié de poètes des écrivains qui étaient plutôt de simples versificateurs. On est pas nécessairement poète parce qu'on écrit des vers. Il y a dans l'oeuvre poétique qu'elle énumère, nombre d'ouvrages auxquels manque ce souffle par quoi se reconnaît un vrai poète. Certains furent aussi des folkloristes d'occasion et non de métier et ce n'est que par extension que l'on peut appliquer le titre d'historien à des gens qui ont écrit la monographie d'une paroisse. De même pour les romanciers. Elle assigne à un écrivain qui s'est essayé dans le roman une place qui paraîtra

trop importante à ceux qui l'ont connu, parce que ceux-ci savent qu'il n'aurait pu écrire trois lignes en bon français. Cela est dû au fait que la documentation de Soeur Mary-Carmel est toute livresque.

Après un chapitre sur la participation franco-américaine au Deuxième Congrès de la Langue française, Soeur Mary-Carmel met le point d'arrêt. Son ouvrage couvre donc la période qui s'étend de 1880 environ jusqu'à 1937. Et voilà pourquoi il n'est pas question des ouvrages publiés après cette date.

Un dernier chapitre est enfin consacré à la Conclusion, dans laquelle Soeur Mary-Carmel remarque que: *"En parcourant les ouvrages littéraires de la Nouvelle-Angleterre, on note une double évolution soit dans la valeur des écrivains, soit dans leur façon de penser. A peu près dans tous les genres, il y a un progrès marqué"*. Ceci devrait être un encouragement à travailler, pour tous ceux qui peuvent tenir une plume. Cette constatation vient aussi à l'encontre de la prophétie si souvent répétée que dans vingt-cinq ans on ne parlera plus français en Nouvelle-Angleterre.

— x — x —

Avec les pauvres matériaux à sa disposition, Soeur Mary-Carmel a donc composé une manuel d'histoire littéraire devant occuper une place honorable à la suite des ouvrages de Mgr Camille Roy, de Charles ad der Halden, etc. Ses jugements sont généralement justes, ses appréciations objectives, le style coule naturellement, les divisions sont intelligentes, la bibliographie est presque une révélation. Au risque de répéter un vieux cliché, il faut dire que pareil ouvrage doit avoir sa place dans les bibliothèques publiques des principaux centres de la Nouvelle-Angleterre, de même que dans les bibliothèques paroissiales, les collèges, couvents et écoles, parce qu'il est en somme l'abécédé de l'effort intellectuel franco-américain.

La noble et docte Université Laval a sanctionné la valeur de ce travail en conférant à Soeur Mary-Carmel le titre de docteur ès lettres.

La toge doctorale siéra bien à la bure monacale de la religieuse.

# L'Epargne franco-américaine

Il y a des choses dans la vie des Franco-Américains que l'on ne connaîtra probablement jamais de façon exacte. Ce sont:

1. Le chiffre de la population;

2. La valeur totale des établissements religieux, éducatifs, hôpitaux, refuges, etc., édifiés à leurs frais;

3. La valeur totale de la propriété privée;

4. La valeur totale des économies dans les banques, obligations du gouvernement, investissements, quote-part dans les fonds des compagnies et sociétés de langue anglaise, etc.

Le relevé d'une pareille statistique exigerait une enquête de plusieurs années, nécessitant des déplacements à l'infini, sans tenir compte de la dépense que cela entraînerait.

Inutile par conséquent d'y songer.

— x — x —

En ce qui concerne l'apport économique à la vie américaine, il y a cependant deux aspects qui nous sont révélés par la statistique de nos sociétés fraternelles et celle de nos caisses populaires.

Dans le cas des Caisses populaires établies en Nouvelle-Angleterre, une compilation toute récente nous apporte de précieux éclaircissements quant à leur avoir.

Cette compilation est due au Comité de Vie franco-américaine qui en a pris originairement l'initiative, celle-ci ayant été poursuivie et mise à exécution par la Société des Artisans, grâce aux recherches de M. Armand Godin, de Montréal, et de M. Euclide Gilbert, de Manchester, tous deux membres du Conseil d'administration de cette société.

Les archives du Comité de Vie franco-américaine font remonter au mois d'octobre 1957 l'idée d'instituer des recherches sur l'existence et l'avoir des Caisses Populaires franco-américaines. Lors de son quatrième congrès tenu à Fall River, la résolution suivante avait été formulée par le Comité des résolutions et adoptée par l'assemblée. Cette résolution se lisait comme suit:

*"C'est le but du quatrième congrès que le Comité d'Orientation franco-américaine voit à la formation d'un comité qui*

*s'occupera activement de la création d'une fédération de nos Caisses Populaires en Nouvelle-Angleterre."*

Deux années s'écoulèrent avant que la question revienne sur le tapis. Aussi est-ce à l'assemblée du 16 décembre 1959 qu'une commission fut formée au sein du Comité pour étudier la possibilité d'établir une fédération des Caisses Populaires. Firent partie de cette commission dès le début: Jean-Charles Boucher, de Lewiston; Euclide Gilbert, de Manchester; Philias Garant, de Fall River. A la mort subite de Jean-Charles Boucher survenue le 24 mars 1960, une autre année s'écoula avant qu'il soit remplacé par Raoul-E. Hébert. Il est enfin noté au procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 1961, que

*"Le but de cette Fédération est bien pour se rendre compte des AVOIRS du groupe franco-américain et de souligner le succès des nôtres dans la formation de ces Caisses Populaires à travers la Nouvelle-Angleterre. Les renseignements obtenus sauront sûrement susciter une certaine fierté parmi les nôtres et même encourager la fondation de nouvelles Caisses Populaires."*

Enfin, le 17 janvier 1962, le procès-verbal de l'assemblée du Comité de Vie franco-américaine mentionne que

*"M. Euclide Gilbert, de Manchester, est en train de préparer une liste complète des Caisses Populaires franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre et il sera très heureux d'en fournir une copie au Comité de Vie franco-américaine."*

Etant déjà membre du Conseil d'administration de la Société des Artisans, il était naturel pour M. Gilbert de solliciter la coopération de cette société pour mener son travail à bonne fin. Cette coopération, c'est M. Armand Godin qui la lui a apportée, avec le résultat que la Franco-Américanie possède maintenant une première recension de nos Caisses Populaires, recension accompagnée d'une préface de Me René Paré, président de la Société des Artisans, dans laquelle il dit:

*"Il convient donc de féliciter et de remercier les deux auteurs de ce document de toute première valeur. Ils ont rendu aux Franco-Américains et à tout notre groupe ethnique un service de toute première grandeur."*

Ce remerciement ne serait pas complet si l'on n'y ajoutait que la Franco-Américanie toute entière est redevable à la Société des Artisans d'avoir révélé au public un aspect particulier de l'apport franco-américain à la vie économique de la Nouvelle-Angleterre.

La compilation relative aux Caisses Populaires franco-américaines est établie d'après des données officielles, suivant leurs rapports à l'Etat, à la date du 31 décembre 1960 et leurs rapports annuels de 1961.

L'ensemble démontre un total de 49 caisses comprenant 107,542 déposants, ayant à leur actif un montant de $77,772,777.34.

Voici maintenant comment ces 49 caisses sont réparties par Etats.

*CONNECTICUT:*

4 caisses; 1814 déposants; actif $702,265.70; localités: Bridgeport, Hartford (2), Meriden.

*NEW HAMPSHIRE:*

3 caisses; 10,753 déposants; actif $13 417 229.31 localités: Manchester, Berlin, Suncook.

*MAINE:*

13 caisses: 21,387 déposants; actif $8 266 278.21; localités: Auburn, Brunswick, Biddeford, Lewiston (5), Waterville (2), St. Agatha, Sabattus, Winslow.

*MASSACHUSETTS:*

18 caisses; 44,776 déposants; actif $26 070 172; localités: Brockton, Chicopee (2), Amesbury, Fall River, Lynn, Marlboro, Chelsea, Lowell, Springfield, Fitchburg (2), Salem, Lawrence, New Bedford, Holyoke, Gardner, Southbridge.

*RHODE ISLAND:*

8 caisses; 27,881 déposants; actif $29 208 522.70; localités: Woonsocket (3), Central Falls (2), Pawtucket (2), Warren.

*VERMONT:*

3 caisses; 931 déposants; actif $108 309.42; localités: St. Albans Bay, St. Johnsbury, Vergennes.

En somme, 16 sur 49 des Caisses Populaires franco-américaines sont millionnaires, tel que d'après la nomenclature ci-dessous.

| | |
|---|---|
| *La Caisse Populaire de Central Falls, R. I.* | *$12,477,900* |
| *Ste-Marie, Manchester, N. H.* | *8,949,286* |
| *La Caisse Populaire de Pawtucket, R. I.* | *8,142,701* |
| *Jeanne d'Arc, Lowell, Mass.* | *4,738,189* |
| *La Caisse I. C., Fitchburg, Mass.* | *4,224,621* |
| *Woodlawn, Pawtucket, R. I.* | *4,643,48é* |
| *L'Ange-Gardien, Berlin, N. H.* | *4,058,135* |
| *Dexter, Central Falls, R. I.* | *3,282,780* |
| *Ste-Anne, Fall River, Mass.* | *3,265,464* |
| *Franco - Américaine, Gardner, Mass.* | *2,338,019* |
| *St-Joseph, Salem, Mass.* | *1,960,706* |
| *Ste-Famille, Lewiston, Maine* | *1,699,301* |
| *Ste-Croix, Lewiston, Maine* | *1,578,736* |

| | |
|---|---|
| *Cleghorn, Fitchburg, Mass.* | *1,501,167* |
| *St-Pierre, Lewiston, Maine* | *1,480,400* |
| *St-Joseph, Brunswick, Maine* | *1,372,204* |

Quelques faits ressortent de cette statistique: 1) l'Etat du New Hampshire possède la plus ancienne Caisse populaire aux Etats-Unis, Sainte-Marie, de Manchester, établie en 1909; 2) l'Etat du Massachusetts compte le plus grand nombre de caisses et de déposants; 3) l'Etat du Rhode Island possède le plus haut montant en actif.

— x — x —

Afin de donner une idée un peu plus précise de l'épargne franco-américaine, il importe d'ajouter à l'actif des Caisses Populaires la proportion franco-américaine de l'actif détenu par cinq de nos principales sociétés nationales, comme suit:

| Sociétés fraternelles | Actif total 31 déc. 1962 | Proportion fr.-américanie |
|---|---|---|
| *Association Canado-Américaine* | $ 8,448,142 | $ 5,632,095 |
| *Société de l'Assomption* | 22,745,781 | 7,581,927 |
| *Société des Artisans* | 43,805,542 | 8,915,323 |
| *Société Jacques-Cartier* | 449,646 | 449,646 |
| *Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique* | 16,803,318 | 16,803,318 |
| | $92,252,429 | $39,382,309 |
| *49 Caisses populaires* | | 77,772,777 |
| | | $117,155,086 |

Comme quoi l'on peut conclure que dans tout Franco-Américain il reste quelque chose de l'esprit d'économie et du sens pratique du paysan français avec son traditionnel bas de laine; comme quoi également, le chiffre de l'épargne franco-américaine est à l'honneur d'une population qui, lors de son arrivée aux Etats-Unis, a dû partir à zéro.

— x — x —

Le mouvement des Caisses populaires a pris naissance en Allemagne en 1848, avec Freidrich Wilhem Raiffessen, maire d'une petite ville, qui voulait, par ce mouvement, contrecarrer les procédés usuriers responsables de la misère chez ses administrés.

En Amérique, la première Caisse Populaire fut organisée en 1900, à Lévis (Québec), par Alphonse Desjardins pour mettre fin à l'exploitation du peuple par les prêteurs.

Aux Etats-Unis, la paroisse Sainte-Marie, de Manchester (New Hampshire), revendique l'honneur d'avoir fondé la première Caisse Populaire en 1909, par Alphonse Desjardins, avec le concours de

Mgr Pierre Hévey, p. d., curé, et de Me Joseph-A. Boivin, alors trésorier général de l'Association Canado-Américaine.

Un peu plus tard, Edward A. Filene, de Boston, propriétaire de grands magasins et philanthrope de réputation, donna une forte impulsion au développement des Caisses Populaires. Il dépensa des millions de dollars pour l'adoption de lois régissant les unions de crédit et la fondation de nouvelles caisses. Bientôt des ligues d'unions de crédit surgirent un peu partout, avec le résultat qu'au début du vingtième siècle naquit une association nationale des unions de crédit sous l'appellation de CREDIT UNION NATIONAL ASSOCIATION (CUNA).

— x — x —

Une union de crédit est organisée par des membres d'un groupe qui acceptent d'épargner ensemble leur argent et de faire des prêts l'un à l'autre à bas intérêt.

Une union de crédit est organisée par des membres d'un groupe particulier, par exemple: des gens travaillant pour le même employeur; appartenant à un même ordre fraternel, à une même église ou à un même syndicat de travail, etc. L'affiliation est ouverte à chacun dans le groupe, sans distinction de race, de couleur, ou de croyance.

Les unions de crédit sont démocratiques: les membres élisent leurs propres officiers et déterminent la politique de l'union à l'assemblée annuelle.

Les membres sont encouragés à épargner régulièrement. Dans l'union de crédit, les épargnes sont réellement des actions. A même le capital accumulé, des prêts sont faits aux membres, à bas intérêt, soit pour payer de vieux comptes, impôts, dépenses médicales, funérailles, réparations au domicile, machines agricoles, vacances, automobiles, éducation, mariages. L'intérêt sur les prêts des unions de crédit n'est jamais plus que 1 p.-c. par mois de la balance non payée. Toutes les opérations sont sous la surveillance du gouvernement qui examine les livres à intervalles réguliers et sous la surveillance également des divers comités nommés par les déposants.

Il n'existe guère de forme plus démocratique d'économie sociale car, suivant la formule de Lincoln, l'union de crédit est celle du peuple, administrée par le peuple, pour le bien-être du peuple.

# Voix du passé

En guise de prélude au concert que donnera dimanche, 27 mai, 1962 en l'Auditorium de Worcester (Massachusetts), la Fédération des Chorales franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre, concert qui réunira 13 de ces chorales, avec un effectif d'environ 325 chanteurs, nous avons exhumé des archives les noms de musiciens — aujourd'hui décédés — qui ont charmé les oreilles des auditoires d'autrefois et transmis à notre génération le goût de la musique classique et folklorique. Aussi est-ce un peu comme le prolongement de ces voix du passé que l'on entendra au concert de Worcester, le 27 mai, rappelant ainsi le souvenir de madame Albani qui vécut à Albany (New York); le compositeur Calixa Lavallée, auteur de l'hymne national "O Canada", mort et inhumé à Boston, mais dont les cendres ont été ramenées au Canada; le ténor Rodolphe Plamondon, de l'Opéra de Paris, qui avait créé un rôle au théâtre d'Orange en France dans "Les Troyens"; le violoniste Chambord-Giguère, ancien élève d'Ysaye, à Bruxelles, Belgique; le ténor Paul Dufault qui n'a jamais eu son égal dans la dramatisation de "La glu", de Jean Richepin; les organistes Eusèbe Viau, Oscar Fontaine, Théophile Langlois, Sylvio Provost, J.-E. Perreault, J.-Ernest Philie, celui-ci auteur de la cantate "Les voix du passé"; le docteur Adélard-J. Harpin, basse inimitable dans l'air du Tambour Major ou "Le pas d'armes du roi Jean"; les cantatrices Eugénie Tessier, aveugle, Christiana Caya, Sara Girardin, Agnès Gaulin-Pouliot, Ernestine Gauthier; les pianistes Salomon Mazurette, Jean Valiquette; le violoniste H.-J. Faucher; le cornetiste E.-N. L'Africain; la basse Léon Rothier du Metropolitan de New York, au rire sardonique dans "Vous qui faites l'endormie" et aux accents désespérés dans "Bois épais"; le baryton Jos. Saucier, si émouvant dans "O Carillon". Il en est d'autres sans doute dont les noms nous échappent malheureusement.

Nos chants du terroir font en effet partie du trésor de nos traditions nationales. C'est de France que nous sont venus nos premiers chants entre 1608 et 1680. Les échos des forêts profondes et mystérieuses que baigne le Saint-Laurent retentissaient alors de mélodies étranges n'ayant rien de commun avec le chant de mort du Huron, ou les clameurs de l'Iroquois brandissant sa hache de guerre autour du poteau peint en rouge. Puis vinrent le bûcheron aux chantiers, le draveur sur ses billots flottants, l'habitant en route pour le marché, le moissonneur dans son champ, l'artisan dans son atelier, l'ouvrier sur son échafaudage, le gamin au retour de l'école qui chantent à coeur que veux-tu outre les refrains apportés de France, ceux que le terroir canadien a inspiré.

Mais c'est seulement en 1865 que l'on commença à imprimer les chants du terroir qui, jusque-là, s'étaient transmis oralement d'une génération à l'autre. A la fin du dix-neuvième siècle et au commencement du vingtième, deux bardes bretons apportèrent des chants nouveaux au répertoire canadien. L'un était Théodore Botrel; l'autre Albert Larrieu. J'ai souvenance d'un concert donné par ce dernier à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, de Manchester, (1918) dans une salle de réception aux murs blancs comme neige, au parquet de bois franc sonore et clair.

De mes notes d'alors, j'extrais ces souvenirs d'un auditoire composé de religieuses aux vêtements sombres, de prêtres, de frères avec leur désuet rabat blanc.

Disséminées ici et là, des gardes-malades en robes bleues et tabliers blancs, les cheveux abrités sous le coquet petit bonnet de toile.

Puis quelques invités laïques et des enfants d'école en assez grand nombre.

Le groupe est disposé en demi-cercle au centre de la pièce, devant une estrade surélevée de quelques pouces seulement: une chaise et un piano constituent tout le décor.

Mais voici que le chef de la mission paraît.

C'est le poète-chansonnier Albert Larrieu.

L'air modeste et doux, de taille moyenne, la figure encadrée d'une barbe poivre et sel, il débute par un petit boniment expliquant en quelles circonstances et pourquoi il composa telle chanson que va chanter à l'instant madame Geneviève Lecomte.

Celle-ci s'avance.

A partir de ce moment, nous ne sommes plus en Amérique, nous ne sommes plus à Manchester, nous voici transportés au coeur de la Bretagne granitique et pittoresque.

C'est bien une bretonne qui occupe la scène en ce moment.

Voici sa coiffe des filles de Quimper, sa veste de velours, ses noeuds de rubans, ses sabots de bois qui font toc, toc, toc sur le parquet luisant.

Douée d'un tempérament dramatique bien prononcé, servie par une voix d'une extraordinaire pureté, elle entonne un chant breton, cependant qu'au piano le bon poète l'accompagne.

Madame France Ariel joint son agréable voix à celle de sa compagne.

Comme cette dernière, elle porte le costume des filles d'Armorique, avec la coiffe aux larges ailes.

Et c'est toute la Bretagne qui défile alors en chansons devant nous yeux; la Bretagne des dolmens et des menhirs géants se pro-

filant mornes et tristes sous le ciel gris, derniers vestiges d'un culte mort: la Bretagne des ajoncs et des bruyères au-dessus desquels le vent de mer se lamente la nuit; la Bretagne joyeuse des sonneurs de binious juchés sur leurs futailles; la Bretagne mystique et superstitieuse, aux légendes évocatrices de cloches sonnant dans des clochers morts; la Bretagne laborieuse des gens de mer partis pour les bancs de pêche d'Islande et de Terreneuve; la Bretagne amoureuse, où gars et filles dansent le soir dans les closeries en mangeant des châtaignes de Redon; la Bretagne des laboureurs, semant le blé noir sur la plate étendue des landes où croissent les genêts; la Bretagne croyante qui bénit au départ les bateaux de pêche et trace une croix sur l'entame du pain; la Bretagne héroïque à l'âme loyale, prête à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour que vive toujours l'immortelle et bien-aimée France.

Et pour ajouter davantage à l'illusion bretonne, madame Lecomte et madame Ariel dansent des rondes en sabots, exécutant des pas d'un caractère villageois, avec accompagnement de toc, toc, toc, iou, iou, iou, d'jibouli, d'jiboula!

Mais hélas! toute chose a une fin; il nous faut quitter la Bretagne au charme prenant et mystérieux et madame Lecomte nous ramène au pays de chez nous par le chant de "Montez, montez . . .", lequel nous rappelle les dures réalités des luttes pour la survivance de notre race sur ce continent.

Et le concert se termine dans une flambée d'enthousiasme patriotique provoquée par ce dernier chant, alors qu'aux étages supérieurs de l'hôpital, dans la tristesse des salles silencieuses, au fond des chambres banales et sans vie, les pauvres malades, retenus loin de la fête, envient ceux qui peuvent jouir d'un instant de bonheur au milieu des souffrances humaines.

# Joseph-Euclide Mercier, M. D.

L'on signale avec raison que dans l'histoire du peuple franco-américain, le prêtre a été le premier à se préoccuper des besoins spirituels des émigrés canadiens-français. La chronique de nos établissements religieux confirme cette vérité. C'est Mgr de Goesbriand, premier évêque du Vermont qui, dès 1853, démontrait la nécessité de paroisses nationales desservies par des prêtres de langue française. Il est alors absolument exact de dire que le prêtre a été le pionnier de notre peuple en formation.

Après le prêtre est venu le médecin. Une paroisse nouvelle était-elle fondée qu'un médecin s'y implantait, afin de pourvoir aux besoins corporels des nouveaux émigrés. Mais dans nombre de cas, le médecin devint plus qu'un simple dispensateur de remèdes. Il fut, avec le curé, le guide et le conseiller de ses compatriotes en matière de survivance culturelle, économique, politique et sociale. Et c'est ainsi que l'histoire révère les noms de médecins qui ont été parmi les principaux artisans de notre conservation et de notre développement comme peuple distinct. Certains d'entre eux sont descendus dans l'arène de nos luttes, tels les docteurs Leclaire, de Danielson; Fortier et D'Argie, de Waterville. D'autres ont dirigé leurs efforts dans la fondation et l'orientation de nos sociétés nationales: ce sont les docteurs Brien, de Manchester; Bellerose, de Rutland; Larocque, de Plattsburg; Quessy, de Fitchburg; Pagé, de Southbridge. D'autres encore ont élevé la voix dans nos grands congrès nationaux dont ils furent l'inspiration: ce sont les docteurs Martel, de Lewiston; Larue, de Putnam; Petit, de Nashua; Baribault, de New Haven; Bédard, de Lynn; Fréchette, de Leominster. Il en est qui ont attaché leur nom à la fondation de maisons d'enseignement, le docteur Hill, de Woonsocket; le docteur Normandin, de New Bedford. Il en est un autre qui a révélé à la France le nom franco-américain, c'est le docteur Daudelin, de Worcester. Dans West Warwick, le nom du docteur Legris ne sera jamais oublié. Il en sera de même à Willimantic pour le docteur Girouard. A Putnam, le docteur Lamarche s'est fait journaliste, tandis que les docteurs Girouard, de Lewiston; Thériault, de Concord; Sainte-Marie, de Pittsfield; Normand, de Fall River publiaient des oeuvres qui ont enrichi d'autant la littérature franco-américaine. Il convient de mentionner enfin ceux qui ont fortement contribué à l'accroissement de notre prestige et à notre avancement collectif par le moyen de la politique. Ce sont les docteurs Caron, de Manchester; Mignault, de Lowell; Beauchamp, de Chicopee; Carrière, de Fitchburg; Maynard, de Nashua; Lagassé, de Franklin.

Je pourrais facilement allonger cette nomenclature de bien des noms de médecins franco-américains encore vivants qui se font gloire de marcher sur les traces de nos regrettés disparus.

Si l'*Ordre du Mérite* franco-américain avait été fondé avant aujourd'hui, le Comité d'Orientation se serait sans doute fait un devoir d'en attribuer la haute décoration à nombre de ceux dont j'ai rappelé le souvenir. Aussi, est-ce cette classe de la profession médicale, passée et présente, que le Comité tient à honorer dans la personne de Joseph-Euclide Mercier, médecin de Fall River. Le Comité d'Orientation n'aurait pu choisir plus beau type représentatif, tant au physique qu'au moral. En lui accordant la décoration de l'*Ordre du Mérite* franco-américain, il ne fait qu'imiter le Gouvernement français qui, le 11 novembre 1948, décernait au docteur Mercier la Médaille d'argent de la Reconnaissance française pour services signalés rendus à la patrie de nos ancêtres. Il en fut de même pour la Fall River Medical Society qui, le 29 avril 1952, remettait au docteur Mercier une Médaille avec diamant pour cinquante années de soins assidus aux malades. Décoré par la France, décoré par une Société médicale, il est naturel que le docteur Mercier le soit également par ses propres compatriotes, parce que toute sa vie représente un idéal de continuité à une fidélité française qui ne s'est jamais démentie ou ralentie.

Joseph-Euclide Mercier, fils d'Anastase Mercier et d'Arthémise Laforce, est né à Gracefield, comté de Pontiac, Canada, le 17 septembre 1875. Il perd son père à l'âge de cinq ans, ainsi que quatre de ses frères et soeurs. Sa mère s'en va demeurer à St-Aimé sur Richelieu. Elle meurt deux ans plus tard, ainsi qu'un autre enfant. De sorte qu'à l'âge de sept ans, Joseph-Euclide Mercier n'a plus ni père, ni mère, ni frère, ni soeur. Le seigneur Masson le prend sous sa protection et lui fait donner un cours d'études commerciales dans une académie dirigée par les Frères de Ste-Croix. Au sortir de l'académie, c'est messire Goddard, curé de Saint-Aimé, qui l'envoie au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Mais la maladie l'oblige à abandonner ses études après la classe de belles-lettres. C'est à ce moment (1893) qu'il émigre aux Etats-Unis et entre à l'emploi de son oncle, le docteur E. D. Laforce, propriétaire d'une pharmacie à Farnumsville. La pharmacie l'incline tout naturellement vers la médecine. Pendant deux ans (1896-1897), il suit les cours de la Faculté de médecine de l'Université du Vermont, à Burlington. Deux autres années d'études médicales suivront à l'Université de Baltimore. Finalement, il est admis à la pratique dans le Massachusetts, le 15 novembre 1899, et il ouvre un bureau à North Tiverton, Rhode Island. De North Tiverton à Fall River, il n'y a qu'une ligne imaginaire de séparation. L'on peut dire que de 1899 à 1954, le docteur Mercier n'a pas bougé de Fall River. Il se fait naturaliser citoyen américain en 1900. En 1903, il épouse Frances Fontaine, en l'église

Sainte-Anne, de Woonsocket. Huit enfants sont nés de ce mariage: trois garçons et cinq filles. Mme Mercier est décédée à Fall River, le 13 juin 1948, à l'âge de 71 ans. Le docteur Mercier est membre des sociétés suivantes: Union médicale de Fall River; Fall River Medical Society; membre du personnel médical de l'hôpital Sainte-Anne au rang de vice-président jusqu'à tout récemment; médecin-examinateur des écoles pendant trente-six ans; directeur général de l'Association Canado-Américaine (1932-1936 — 1940-1956); médecin-examinateur pour les sociétés nationales; membre et président pendant deux termes du Club Calumet; ancien vice-président de la Fédération des Sociétés de Fall River. Lors de la fondation de la paroisse du Saint-Sacrement, de Fall River, en 1901, le docteur Mercier compte au nombre des fondateurs. Il en restera un des piliers, au point que lors d'une grande campagne de souscriptions en 1919, M. et Mme Mercier recevaient une coupe d'honneur pour avoir prélevé le plus haut montant d'argent au bénéfice de cette paroisse.

Dans la vie de tout individu, il est une certaine période de temps consacrée à une distraction favorite: les uns aiment la chasse et la pêche, le golf, la raquette, le ski. Certains, plus sédentaires, les cartes. Il en est qui aiment à voyager. Il en est enfin qui s'adonnent aux manifestations de l'art, théâtre, musique, danse, musées. Nous avons demandé à quelqu'un de l'entourage du docteur Mercier quelle était sa distraction favorite, son "hobby"? On nous a répondu: la Société des Concours de français.

C'est en 1928 que le docteur Mercier conçut, de concert avec M. Germain Clément, l'idée de la fondation de concours de français sous les auspices des cours de Fall River affiliées à l'Association Canado-Américaine, mouvement qui par la suite prit une plus large expansion sous l'appellation de Société des Concours de français. Le docteur Mercier s'est inspiré de ce conseil de Mgr Béliveau, ancien évêque de Saint-Boniface: "Si vous voulez du français, c'est à vous d'en mettre". Du français, le docteur Mercier en a mis dans les écoles paroissiales de Fall River depuis 1928, au point qu'il pouvait écrire, en 1952, que 3,500 enfants franco-américains avaient patronné, dans l'espace de 24 ans, les concours annuels de la Société.

> *"Les concours de français sont un facteur efficace de survivance,* écrira-t-il en 1951. *Sans la récurrence régulière de ces concours, l'enseignement du français, devenu pour ainsi dire une affaire facultative à nos écoles, péricliterait rapidement et finirait par disparaître bientôt."*

Puis il ajoutait:

> *."que ces concours ont un autre effet avantageux; ils permettent une fois l'an, aux parents et au public, de se rendre*

*compte de la valeur de l'enseignement du français à nos écoles. Cet examen public, auquel se soumettent des centaines d'écoliers, est en quelque sorte la justification et la récompense des communautés enseignantes restées loyales à la survivance de notre parler. En un mot, cela fait du bien aux écoliers, dont l'intérêt aux choses de la survivance est éveillé à bonne heure, cela fait du bien aux communautés enseignantes, qui voient ainsi reconnus les efforts accomplis par elles, en dépit des difficultés qu'elles ont à surmonter."*

Vous avez déjà célébré, Monsieur, les Noces d'Argent de la Société des Concours de français, ainsi que les Noces d'Or de votre profession médicale. Aussi, le Comité d'Orientation veut-il s'associer ce soir à vos Noces de Diamant avec la Franco-Américanie, — même si la date en est un peu dépassée — par une manifestation publique d'admiration, de respect, d'appréciation pour les éminents services que vous avez rendus à vos compatriotes, pour le bon exemple que comporte votre vie de chrétien, pour votre indéfectible fidélité à nos valeurs spirituelles et culturelles, pour votre esprit de charité et de dévouement dans le soulagement des souffrances humaines.

En conséquence de quoi, à titre de Chancelier de l'Ordre et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Comité d'Orientation, je proclame Joseph-Euclide Mercier titulaire de *l'Ordre du Mérite* franco-américain; je lui remets la cravate ainsi que le diplôme d'honneur et je l'invite à signer le livre de l'Ordre.

# Le merci des Franco-Américains

La remise de doctorats d'honneur à des frères des Etats-Unis par l'Université de Montréal, à l'occasion du centenaire de fondation des premiers établissements franco-américains, sera interprétée outre-frontière comme une preuve de l'amour et de la sollicitude d'une mère pour ses fils éloignés et de son souci constant de leur bien-être social.

Ces doctorats, nous les acceptons avec gratitude et humilité. L'honneur qui en découle, nous le partageons avec nos familles restées au foyer, avec les maîtres qui nous ont inculqué le goût des connaissances humaines, avec nos collègues dans les Conseils d'administration de nos sociétés nationales et internationales, avec les dévoués pasteurs de nos paroisses, avec les humbles religieux et religieuses qui se dépensent pour l'éducation de nos enfants, avec les vaillants collaborateurs de notre presse, avec tous ceux en un mot que Edmond Rostand désigne les obscurs, les sans-grades.

Nous sommes ici dans la situation de fils de famille qui, ayant reçu leur part de l'héritage paternel s'en sont allés au loin pour le faire fructifier et qui, après de longues années d'absence, reviennent au foyer pour rendre compte de leur gestion.

Je ne vous apprendrai rien de neuf en vous disant que nous sommes partis à zéro. Mais après cent années de luttes, de travaux et de sacrifices, nous sommes en mesure de vous faire rapport que dans le tableau du catholicisme, dans les neuf diocèses de la Nouvelle-Angleterre, les Franco-Américains comptent pour 26 pour-cent de la population totale; 30 pour-cent des paroisses; 19 pour-cent du clergé; 27 pour-cent des institutions d'éducation; 23 pour-cent de la fréquentation scolaire, avec un personnel enseignant de 3,305 professeurs et 28 institutions d'hospitalisation et de charité.

Dans le domaine économique, trois institutions représentées ici détiennent à elles seules $20 millions de l'épargne franco-américaine.

En politique, à l'exception de la présidence et de la vice-présidence des Etats-Uins, de même que le Banc de la Cour Suprême, il n'est pas de postes auxquels nous n'ayons eu accès.

Ces résultats sont imposants, au point que M. Arthur S. Adams, président de l'Université du New Hampshire, pouvait dire:

*"Nous vous envions, vous, Franco-Américains. Vous avez eu la bonne fortune de naître et d'être élevés dans des milieux où la civilisation française et la civilisation américaine s'harmonisent idéalement. Ne l'oubliez pas et soyez-en fiers. L'héritage que vos ancêtres vous ont légué est d'une valeur inestimable."*

Civilisation américaine!

Civilisation française!

Dans l'harmonisation de ces deux civilisations, il peut exister des concepts divers, des modalités d'interprétation. Mais je crois qu'il est exact de dire que l'union est faite dans les esprits sur un principe de base, à savoir que "la langue est en fonction de la culture et la culture est en fonction de la vie. Rien ne s'oppose à ce qu'un individu ou un peuple ait plusieurs cultures, soit, pour nous, la culture américaine et la culture française. Ceci n'est que la mise en pratique pure et simple des exigences du principe qu'on appelle le pluralisme culturel".

Cette définition, je l'emprunte à un Manifeste adopté par l'ensemble des corps publics franco-américains, lors d'un congrès d'études tenu à Worcester, il y a un an.

Dans la mise en application de ce principe, les Franco-Américains auront assurément à subir des coups et contre-coups. Mais nous avons la détermination de vivre notre vie franco-américaine, et nous la vivrons avec le secours d'En-Haut, avec le secours aussi de la France et surtout celui du Canada français qui reste pour nous comme l'hostie à laquelle communient tous les groupes français d'Amérique, afin de soutenir leur courage et éclairer leur action.

En conclusion, je dirai des Franco-Américains, en rappelant un mot d'Edmond de Nevers: "Ils ont agrandi la patrie!"

— x — x —

NOTE

*Ont été faits docteurs de l'Université de Montréal, en 1950, sous le rectorat de Mgr Olivier Maurault: MM. l'abbé Adrien Verrette, Manchester, N. H.; le juge Emile Lemelin, Amherst, N. H.; le Dr Gabriel Nadeau, Rutland, Mass.; Me Fernand Despins, Lewiston, Me; George Filteau, Woonsocket R. I.; Me Valmore Carignan, Woonsocket, R. I.; Adolphe Robert, Manchester, N. H.; J.-Henri Goguen, Leominster, Mass.; Mgr Stephen Grenier, Woonsocket, Rhode Island. L'Université Laval de Québec a aussi accordé des docteurs honorifiques en lettres, en droit, en sciences sociales, à plusieurs des compatriotes ci-haut mentionnés.*

# R. P. ZOTIQUE CHOUINARD, M. S.

C'est de tout temps, mais surtout au cours du XIX siècle, que la Canada français vit naître et s'épanouir les ordres religieux, hommes et femmes, qui l'ont illustré en portant les enseignements du christianisme des glaces du pôle nord aux sables de l'Afrique et des pampas de l'Amérique du sud aux rives du Mekong. Ce n'est pas sans raison que l'on a pu écrire des ouvrages sur le Canada apostolique. La dispersion de ces ordres dans les pays de mission ne les a pas empêchés de grandir. Aussi, dès la première moitié du XXe siècle, les voit-on se détacher du tronc original pour se transplanter d'eux-mêmes dans un nouveau sol, susceptible de leur fournir la sève nécessaire à leur constante progression. Et c'est ainsi qu'en Nouvelle-Angleterre, l'on verra se constituer en province franco-américaine indépendante, les Oblats de Marie-Immaculée, les Augustins de l'Assomption, les Maristes, les Franciscains, les Pères de la Salette, les Frères du Sacré-Coeur, etc. Dans les ordres féminins, ce furent les Soeurs de Sainte-Anne, Présentation de Marie, Jésus-Marie, Filles du Saint-Esprit, Sainte-Croix et Sept Douleurs, etc. Deux ordres nouveaux furent même fondés durant cette période, soit les Petites Soeurs Franciscaines de Marie, par l'abbé Brouillet, curé de la paroisse Notre-Dame de Worcester, et les Soeurs Sainte-Jeanne d'Arc, par le R. P. Marie Clément.

Alors que la famille salettaine honore en ce jour deux de ses fils distingués, l'un à l'occasion du cinquantenaire de son ordination, l'autre qui compte cinquante ans de vie religieuse, le Comité de Vie franco-américaine, lui, veut surtout rendre hommage au fondateur d'Enfield.

Etabli en 1951, l'Ordre du Mérite franco-américain n'a été décerné jusqu'ici qu'à neuf compatriotes, reconnus comme ayant tenu des rôles de chefs de file dans le clergé, les professions libérales, l'enseignement, etc. C'est donc pour la dixième fois que cette décoration est accordée. En la circonstance, le Comité de Vie franco-américaine, à son assemblée tenue à Boston le 18 mai, a voulu unanimement que le nouveau titulaire soit le R. P. Zotique Chouinard.

Agé de 77 ans, le Père Chouinard est né le 28 mai 1883, à Saint-Jean Port Joli, pays de Philippe Aubert de Gaspé et des artistes en sculpture sur bois. Je ne saurais dire au juste en quelle année sa famille émigra aux Etats-Unis. C'est un fait connu cependant

que le Père Chouinard fréquenta l'école primaire de la paroisse du Sacré-Coeur, de Greenville (New Hampshire). De là, il passa à l'école de la paroisse Saint-Joseph, de Fitchburg (Massachusetts). C'était l'époque (1894) où Mgr Beaven, évêque de Springfield, venait de confier la desserte de cette paroisse aux Pères de la Salette. D'où l'on peut déduire que c'est à l'école Saint-Joseph que l'élève Chouinard reçut l'appel salettain. Aussi le voyons-nous s'inscrire comme premier étudiant du Séminaire de la Salette, de Hartford, le 16 septembre 1898. Du séminaire, il entre au noviciat de Hartford en 1903. En 1904, il prononce ses premiers voeux. Après le noviciat d'un an, ce fut le scolasticat pour l'étude de la philosophie et de la théologie, à l'Université Grégorienne, de Rome, soit un cours de six ans (1905-1911), lequel fut marqué par son ordination à la prêtrise, à Rome même, en 1910. Les études terminées, c'est la carrière de l'enseignement et de la prédication qui commence: professeur à l'école de Hartford (1911-1917); prédicateur de retraites paroissiales (1918-1927); maître des novices et conseiller de la vice-province (1939-1945); conseiller de la province (1945-1950) confesseur des novices (1953-1959); actuellement en résidence à East Brewster.

Au cours de ces années déjà si bien remplies, il en est une sur laquelle il importe de s'arrêter: c'est l'année 1927.

Il faut dire incidemment que dès 1926, alors que le Père Chouinard était rattaché à la paroisse Saint-Joseph, de Fitchburg, en qualité de missionnaire-prédicateur, il avait fait des démarches pour l'achat d'une propriété à Attleboro, en vue d'y fonder un séminaire salettain. Le projet échoua, mais pour être repris avec succès en 1942. Donc, au mois d'août 1926, alors qu'il était de passage au presbytère de Greenville, le curé de cette localité lui dit à brûle-pourpoint: Pourquoi vous obstiner à fonder votre séminaire à Attleboro? Pourquoi pas dans le New Hampshire? Je connais un endroit qui ferait votre affaire, la propriété des Shakers, à Enfield. Dès le lendemain après-midi, le Père Chouinard était rendu à Enfield. L'amateur de pêche et le chasseur de canards sauvages qu'il était alors — et qu'il est toujours resté — fut de suite séduit par la vue du lac Mascoma, serti comme une turquoise au sein d'un paysage de collines, de prairies, de forêts. Le petit terrien de Saint-Jean Port-Joli comprit dès l'instant les avantages qu'il y aurait à tirer de l'exploitation d'une érablière pour la fabrication du sucre; le voisinage du lac pour l'approvisionnement de l'eau; le matériel de construction et l'aliment de combustible que représentait la forêt; l'ensemencement des prairies où les moissons mûriraient au chaud soleil d'août; les troupeaux qui paîtraient au flanc des collines; le jardin potager avec ses rangs de légumes; les plates-bandes fleuries encerclant des pelouses soigneusement tondues. Mais il y avait surtout en lui le religieux qui voyait dans les habitations des Shakers, les cadres futurs d'un séminaire avec sa chapelle, ses réfectoires, ses

dortoirs, ses salles d'étude et de communauté, ses chambres pour les professeurs et, tout autour, de l'air, du grand air, de l'espace, surtout de l'espace où s'ébattraient dans des sports d'été et d'hiver des générations d'étudiants salettains, des camps de vacance pour la jeunesse, alors que sur le penchant du coteau d'en face, une reproduction en marbre du miracle de Celle qui Pleure attirerait les foules en pèlerinage de piété et de dévotion.

Tout cela, c'était du domaine du rêve. Entre le rêve et la réalité, il y avait comme obstacles la permission du Supérieur général de la communauté, le coût d'achat, le consentement des Shakers, la réparation des toits qui laissaient couler la pluie, l'installation de tout un système de canalisation pour le chauffage, la lumière, l'eau, l'autorisation de l'Evêque de Manchester de s'établir dans son diocèse et surtout le dessein qu'entretenaient deux riches concurrents, l'un de New York, l'autre de Montréal, d'acquérir la propriété pour la convertir en "winter club".

De passage à Fitchburg, le T. R. P. Crozet, alors supérieur général de la communauté, consentit à faire le voyage d'Enfield pour examiner la propriété. Son jugement fut favorable à l'acquisition, mais avec cette réserve que le Père Chouinard n'obtiendrait jamais la propriété pour le montant dont il pouvait disposer, soit $25,000. Et le Père Chouinard d'enchaîner: —Oh! je l'aurai bien! Le représentant des Shakers de son côté estimait que la propriété valait bien $30,000. Non, répondit le Père Chouinard, elle ne vaut pas $30,-000; elle en vaut $150,000, mais $25,000, c'est tout ce que j'ai. Enfin, Mgr Guertin, mis au courant de la transaction, fit observer que c'était presque un vol nécessitant une restitution. Et le Père Chouinard de rétorquer du tac au tac: — Mais, dites donc, Monseigneur, si la propriété m'avait été donnée pour rien, me faudrait-il la rendre? Quant aux Shakers, ils ne mirent pas de temps à faire leur décision en faveur d'une communauté qui convertirait la propriété en séminaire, plutôt que de la passer à des individus qui en feraient un "booze club."

Et c'est ainsi qu'à la secte honorable des Shakers succéda la communauté des Pères de Notre-Dame de la Salette. Les premiers occupants de la nouvelle propriété furent les Pères Zotique Chouinard et Wilfrid Boulanger, plus un ménage laïque dont le mari, menuisier de son état, était le propre frère du Père Chouinard. J'allais oublier un cinquième occupant, un brave animal de chien dont un citoyen de Sanford avait fait cadeau au Père Chouinard pour la garde de la maison. Je ne tenterai pas de décrire ce que fut la vie de cette petite communauté, au cours de l'hiver de 1927, alors qu'il fallait chaque jour charrier en traîneau le bois de chauffage et l'eau nécessaires aux usages domestiques. Tout cela tient en quelque sorte du roman, pour ne pas dire du miracle. Le miracle, c'est la Pro-

vidence qui l'a permis par l'intercession de Notre-Dame de la Salette, mais l'instrument dont Elle se servit, c'est le Père Chouinard. Il fut pendant de longues années le premier supérieur du nouveau séminaire.

Le Père Chuoinard peut donc avec raison prendre rang parmi les fondateurs de nos paroisses, maisons d'enseignement, sociétés nationales, oeuvres de presse qui constituent l'armature sociale de notre peuple, à défaut du cadre d'un Etat propre. Et parce qu'il fait honneur à son ordre, le Père Chouinard est digne d'être cité comme modèle à la jeune génération des fils de Notre-Dame de la Salette, d'être l'objet de la vénération de ses frères plus âgés, et de jouir de l'admiration de la collectivité franco-américaine. Toute la carrière du Père Chouinard tient dans la règle de vie monastique que l'Ordre salettain s'est donnée et dont on trouve un modèle dans la règle de saint Ignace, c'est-à-dire: Ne point satisfaire sa colère — Ne point se réserver une heure pour la vengeance — Ne point garder la fausseté dans son coeur — Ne point se départir de la charité — Dire la vérité de coeur comme de bouche — Ne point rendre le mal pour le mal — Ne point faire d'injustice, mais supporter patiemment celle qui nous serait faite — Aimer ses ennemis — N'être ni superbe — Ni adonné au vin — Ni grand mangeur — Ni avide de sommeil — Ni paresseux — Ni murmurateur — Ni détracteur — Le bien que l'on trouve en soi l'attribuer à Dieu, non à soi — Garder ses lèvres de toute parole méchante ou perverse — ne pas aimer à parler beaucoup — Ne point dire de paroles vaines ou qui portent à rire — Obéir en toutes choses à ses supérieurs — Ne pas chercher à passer pour saint avant de l'être, mais le devenir d'abord — Aimer la chasteté — Ne haïr personne — Etre sans jalousie et ne point céder à l'envie — Révérer les anciens — Aimer ceux qui sont plus jeunes — Rentrer en paix, avant le coucher du soleil, avec ceux dont nous a séparés une discorde.

Ces règles, dont j'abrège l'énumération, le Père Choiunard les a pratiquées.

C'est donc avec un sentiment d'intime satisfaction et de vive admiration qu'à titre de Chancelier de l'Ordre et, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Comité de Vie franco-américaine, je proclame le Révérend Père Zotique Chouinard Officier de l'ORDRE DU MERITE franco-américain; je lui en transmets la cravate ainsi que le diplôme d'honneur et je l'invite à signer le Livre d'Or de l'Ordre.

Enfield, 31 mai 1960

# E PLURIBUS UNUM

Le caractère américain a pour éléments constitutifs l'aristocratie du planteur virginien, le puritanisme du colon de 1620, l'esprit d'entreprise du pionnier des plaines de l'ouest. Cet esprit a gardé longtemps son homogénéité. Il s'est replié sur lui-même dès le début. Il a pratiqué une politique d'isolement qui l'a tenu généralement à l'écart des querelles de la vieille Europe.

A la fin du régime colonial cependant, il éprouva un premier choc par l'introduction des doctrines encyclopédistes apportées de France par Franklin, Jefferson, Morris, Monroe. Nul n'ignore combien la Constitution américaine s'inspire de "L'Esprit des Lois", de Montesquieu, surtout en ce qui concerne la division des pouvoirs législatifs, judiciaires et exécutifs.

Puis vint Andrew Jackson. Formé à la rude école des pionniers du Tennessee, il n'avait rien d'un idéaliste. Brutalement, sans ménagements, il replongea la nation dans un américanisme intransigeant, fermé, préoccupé uniquement de conquêtes économiques et de développements matériels. Avec lui s'introduisit la féodalité des hommes d'affaires et de finances.

Ceux-ci avaient besoin de main d'oeuvre. Ils firent appel au prolétariat étranger. C'est bientôt par millions que les immigrants débarquèrent à Battery Point. Ils venaient du bassin de la Méditerranée, de l'Europe centrale, de l'Asie, si bien que Theodore Roosevelt s'exclama un jour:

> *"Nous autres, Américains, avons un très bon estomac. Nous digérons tout ce que le monde nous envoie".*

Les nouveaux arrivés firent mine de s'assimiler l'esprit puritain. Ils l'acceptèrent même jusqu'au point de se plier à la loi de prohibition, de ratifier les lois restreignant le quota annuel des immigrants, de sorte qu'au moment de la déclaration de la guerre mondiale, le moindre petit Juif fraîchement débarqué de Palestine se réclamait d'un américanisme à cent pour-cent.

Puis l'immense conflit de 1914 bouleversa le monde.

Autour des tables de Versailles, Woodrow Wilson revendiqua pour les minorités le droit de disposer d'elles-mêmes. Le catholicisme prit de l'assurance et Al Smith se porta candidat à la prési-

dence des Etats-Unis. La prohibition fut jetée par-dessus bord. L'on craignit un moment un péril asiatique. L'élément de couleur continua à se multiplier. Dans la littérature, une jeunessse inquiète manifesta des tendances à se débarrasser des vieilles contraintes puritaines. L'on vit apparaître *"Main Street"*, *"Babbitt"*, *"Elmer Gantry"*, *"The Plastic Age"*, *"Eric Dorn"*, *"Lina Condon*. *"The Runaway"*. Une querelle s'éleva entre Irving Babbitt qui *"cherchait à défendre l'Amérique de ses pères"* et le Juif new-yorkais Spingarn qui *"cherchait à conquérir l'Amérique pour ses fils"*. Le communisme s'installa dans les chaires du haut enseignement. Chemises noires fascistes, chemises brunes nazistes paradèrent dans les rues des grandes métropoles. New York devient de jour en jour la ville la moins américaine d'Amérique. Paul Morand y a trouvé . . .

> *"des Juifs allemands, des Juifs espagnols et portugais, des Juifs du Levant, de Hollande, de Galicie, de Hongrie, de Roumanie, d'Ukraine . . . Les Israélites milliardaires de la Cinquième avenue, les Israélites millionnaires de Riverside Drive, les Israélites pauvres de Harlem, du Bronx et de Brooklyn". New York, "la plus grande ville magyare après Budapest, la seconde cité italienne, la troisième allemande, la seule capitale de l'Irlande. Et n'oublions pas ses 300,000 nègres."*

Dans la littérature et dans la politique, dans le peuple et dans la noblesse d'écus, même dans la conscience religieuse, le puritanisme primitif perd graduellement de son emprise et l'évolution psychologique tend vers un ordre cosmopolite nouveau dans lequel la doctrine du *"survival of the fittest"* recevra une brutale application.

Quelle sera notre place à nous, Franco-Américains, dans cet ordre nouveau? Le temps n'est-il pas arrivé d'y songer, de prendre les moyens de nous assurer notre part de soleil?

Nous mêler de plus en plus à la politique américaine, rechercher les postes dans la législature, la magistrature, le commerce, l'industrie, faire front partout, foncer partout, aller de l'avant toujours, être unis comme les doigts de la main, telle me paraît l'obligation qui s'impose pour notre jeunesse, si nous voulons garder notre place au soleil de la République.

Mais pour cela une préparation soignée est nécessaire. Trop souvent nous avons été desservis dans les chambres d'assemblées et les conseils municipaux par des représentants insuffisamment préparés aux fonctions qu'ils avaient assumées.

Il nous faut être de plus en plus exigeants quant à la compétence et l'intégrité des compatriotes qui sollicitent nos suffrages pour des postes responsables dans la vie publique.

# Sur un anniversaire

L'avis de convocation était ainsi libellé:

*"Vous êtes par la présente prié d'assister à la première réunion du Comité Permanent du deuxième Congrès de la Langue française au Canada qui s'ouvrira à l'Université Laval, le lundi 31 janvier à 10 heures du matin."*

Cet avis, portant la date du 5 janvier 1938, était signé par le secrétaire de l'Exécutif provisoire, Antonio Langlais.

Le Comité Permanent du deuxième Congrès ayant été fondé en 1937, l'année 1962 ramène donc le 25e anniversaire de cet événement, lequel a été commémoré à Québec, en ce mois de septembre courant, par le Conseil de la Vie française en Amérique. Pour le moment, bornons-nous à l'évocation de quelques souvenirs de la première réunion, celle du 31 janvier 1938.

Elle fut ouverte par le docteur Arthur Vallée, président de la Société du Bon Parler français, Me Antonio Langlais faisant fonction de secrétaire. L'ordre du jour comprenait 13 articles: élection d'un président, d'un secrétaire, d'un Conseil exécutif; examen d'un projet de Constitution; la représentation féminine; l'état financier; décider les attitudes nécessaires, la première étant le bilinguisme scolaire, etc.

Autour des tables recouvertes du traditionnel tapis vert, sous les tableaux à la peinture des anciens recteurs de Laval, tableaux suspendus aux quatre murs de la salle, avaient pris place: le docteur L.-O. Beauchemin, de l'Alberta, déjà intéressé au forage des puits d'huile de sa province; le professeur Henri Blanchard portant dans son coeur la Société Saint-Thomas d'Aquin, de l'Ile-du-Prince-Edouard; le notaire Henri Boisvert, qui fut un trésorier entreprenant, sans être audacieux; le chanoine Cyrille Gagnon, souvent nerveux, toujours aimable; l'abbé Paul-Emile Gosselin prenant des notes au moyen d'un bout de crayon, long d'un pouce, qu'il extrayait d'une pochette de sa soutane; Me Antonio Langlais et le docteur Arthur Vallée chez qui se révélaient des attitudes professorales; le vétéran F.-J.-J. Comeau du Nouveau-Brunswick, (il ne devait être pas loin de 80 ans); Alphonse de la Rochelle, le dynamique secrétai-

re de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; l'éminent historien, l'abbé Lionel Groulx; le patriote averti qu'était le R. P. Arthur Joyal, o.m.i., celui-ci représentant l'Ontario en compagnie du savant juriste le juge J.-A.-S. Plouffe; Me Henri Lacerte, de Winnipeg; Calixte Savoie, de Moncton, âme de la Société de l'Assomption et futur sénateur à Ottawa; enfin, la délégation franco-américaine comprenant l'agressif abbé Adrien Verrette, Me Eugène-L. Jalbert, toujours expéditif, auteur de la résolution créant le Comité Permanent et généralement le premier à faire ou à appuyer une motion au début d'une assemblée. Adolphe Robert complétait le trio franco-américain. (1)

Les sus-nommés étudièrent pendant trois jours, à raison de deux à trois séances par jour, les règlements élaborés par un Comité provisoire. Ils procédèrent à l'élection d'un Conseil exécutif au sein du Comité Permanent, avec le résultat suivant: président, Mgr Camille Roy, académicien jusqu'au bout des ongles; vice-présidents, le docteur Arthur Vallée et Me Henri Lacerte; secrétaire, l'abbé Paul-Emile Gosselin; trésorier, Me Antonio Langlais; directeurs, le R. P. Arthur Joyal, o.m.i., l'abbé Adrien Verrette, Alphonse de la Rochelle et F.-J.-J. Comeau.

Le Comité s'était fixé pour objet "le soutien et la défense des intérêts nationaux — matériels et spirituels — des populations de langue française et le maintien des traditions de l'esprit français en Amérique du Nord".

*"Pour donner une idée exacte de l'ampleur des réalisations réussies par le Conseil, il faudrait tout un volume"*, écrit avec raison, dans la revue *L'Instruction publique* (Québec, mai 1962) madame Reine Malouin dont l'article mériterait d'être cité en entier. *"Ceux qui n'ont pas de relations immédiates avec cet organisme national ne peuvent se faire une juste idée de l'immense travail accompli depuis 25 ans"*. Mme Malouin en fait une brève énumération, soit: une mission pédagogique en Acadie; la formation de l'Union des Mutuelles-Vie françaises d'Amérique; la Semaine de la Fierté nationale; la Liaison française, Incorporée; l'Association canadienne des Educateurs de Langue française; le congrès de 1952; la journée d'étude sur les problèmes économiques; le congrès de la refrancisation; la publication de la revue *Vie française;* la Fraternité française d'Amérique; l'Ordre de la Fidélité française; le Prix Champlain; la fondation du Comité de Vie franco-américaine, etc. Puis madame Malouin continue:

> *"Il est facile d'imaginer qu'un organisme aussi vivant et progressif possède une âme. On ne réalise pas un tel programme sans qu'une personnalité de très haute valeur tienne fermement le flambeau au-dessus des têtes. Ce rôle extraordinaire et apostolique a été dévolu à Mgr Paul-Emile Gosselin, P. D. Il*

*y a vingt-cinq ans qu'avec toute son âme, il a épousé cette cause nationale gigantesque, et les Noces d'Argent du Conseil mettront également la vingt-cinquième étoile à la couronne de dévouement de notre prestigieux Secrétaire général."*

Tout au long de ces vingt-cinq années, les Franco-Américains ont trouvé dans le Conseil de la Vie française, dans la personne de Mgr Gosselin surtout, un appui constant, un conseiller sage et désintéressé, bref, un ami de tous les jours. Il a été de toutes nos manifestations, de tous nos congrès; il est Membre d'Honneur de l'Association Canado-Américaine et celle-ci profite de la célébration du vingt-cinquième anniversaire du Conseil de la Vie française pour transmettre à son secrétaire un hommage reconnaissant, accompagné de voeux de longue vie.

Rappelons enfin pour mémoire que les Franco-Américains ont été comme les enfants gâtés du Conseil de la Vie française. A preuce, c'est qu'ils ont honoré un des nôtres en la personne de M. l'abbé Adrien Verrette, à qui l'on avait confié la présidence et l'organisation du Troisième Congrès de la Langue française en 1952. Le président actuel est un autre Franco-Américain de naissance, le R. P. Thomas-Marie Landry, o. p. Enfin, comment oublier que c'est grâce aux subventions de la Fraternité française que le Comité de Vie franco-américaine s'emploie, en Nouvelle-Angleterre, à jouer un rôle semblable — bien que dans des proportions infiniment plus modestes — à celui que joue le Conseil de la Vie française au Canada.

(1) Ont aussi fait partie du Comité Permanent, mais n'étaient pas présents à la première séance du mois de janvier 1938: Mgr Olivier Maurault, Montréal, Mgr Victor Primeau, Chicago; Cyrille Delâge, Québec; Wade-O. Martin, Louisiane; Benoît Michaud et Laurent Roy des provinces de l'Ouest.

# Rosaire Dion-Lévesque

QUETE est le neuvième ouvrage publié par le poète franco-américain de Nashua (New Hampshire). *

Ce n'est pas sans raison qu'Auguste Viatte porte sur lui ce jugement: *Sa soif de vivre rappellerait la comtesse de Noailles".* **

Les Editions Garneau, de Québec, en ont tiré 500 exemplaires, numérotés de 1 à 500, et ils en ont fait la présentation dans un sobre et modeste format, (6x8) 80 pages, sous couverture blanche, titres en noir encadrés d'un mince filet en deux couleurs, rouge et noir.

En ces jours où l'on se lamente — à tort ou à raison — sur la disparition de la langue française en Nouvelle-Angleterre, la parution de QUETE apporte une nouvelle preuve que le français a au moins la vie dure et qu'il n'est pas encore prêt de mourir.

QUETE! Titre plutôt énigmatique.

Quête par qui . . . et pour qui? . . . Quête pour quoi . . . Quête en quoi? . . .

Autant de questions qui se présentent à l'esprit.

L'on ouvre donc le livre et l'on trouve qu'il porte en dédicace, *"A ma femme"*. Mais cette dédicace est suivie d'une phrase de Dante: *"Je regardais Béatrice et Béatrice regardait le ciel"*.

Puis l'on se met à feuilleter la mince plaquette, page par page, poème par poème, vers par vers, à la recherche de cette mystérieuse quête.

Mais voici qu'à la page 29, l'on tombe par surprise sur une *"Carte de Noël"* n'ayant qu'un vague rapport avec les sujets traités jusque-là. Elle porte le quatrain suivant:

*La carriole allègre a quitté le village,*
*Et, crissant sur la neige, à travers les bouleaux,*
*Suscite dans mon coeur trois joies de mon jeune âge:*
*L'église et le foyer, et le chant des grelots!*

De suite, l'on se dit: —Voilà sans doute le sens de QUETE. Le poète cherche un retour vers les joies familiales de sa jeunesse. Cette impression se continue à la lecture de *"Mon pays"* où dit-il:

*. . . Mon coeur français comme une fleur-de-lys*
*. . . . . a choisi*
*De vivre et de mourir sous tes cieux téméraires.* (p. 44)

Même impression encore pour *"Ville natale"*:

*Car mon père et ma mère y dorment pour toujours.*
*J'y ai connu mon fils; ici l'amour candide*
*D'une épouse et de l'art a su me consoler.* (p. 47)

Enfin, dans *"Ma rivière"*, *il évoque la*

*Merrimack indolente, abreuvant ma vallée*
*Tu charries dans tes flots mon enfance en-allée!*

N'y a-t-il pas jusqu'aux *"Bois de* (son) *pays qui sont* (un) *refuge en toutes les saisons et le temple éternel où* (il) *fait sa prière, tête nue, et debout, sans rimes ni façon"*.

Mais en dépit de ces vers nostalgiques sur une jeunesse à jamais enfuie, ce n'est pas encore là qu'est la raison de QUETE. Ils ne sont qu'une pause, un à-côté dans la vie du poète. C'est seulement à la fin de l'ouvrage que l'on trouve le mot de l'énigme dans *"L'Homme qui cherchait Dieu"*. Ici trois pages en prose pour raconter l'histoire d'un allégorique personnage, Basil, qui cherchait encore Dieu à quarante ans. Il L'avait connu sur les genoux de sa mère; à cinq ans, il prétendait L'avoir vu; jusqu'à douze ans il s'entretenait avec LUI; à treize ans il fit sa première communion et il en eut des extases; à seize ans l'incertitude et le doute s'emparèrent de son esprit au point qu'il crut le tabernacle vide. *"Dieu n'était plus là! Dieu n'était plus!"* Basil alors chercha la vérité dans les livres, le monde, les hommes, mais comme il n'y trouvait pas Dieu, il en conclut qu'Il s'était réfugié dans les solitudes. Alors Basil se fit ermite près de la mer, au désert, dans la montagne. Mais ni la mer, ni la montagne, ni le désert, ni les bêtes, les éléments et les choses n'apportèrent une réponse à sa quête. C'est que *"Dieu était peut-être mort!"* . . . Mais bientôt une voix s'éleva en lui: *"Non, non, Dieu est vivant"*. A force de trop contempler le soleil et de chercher la vérité dans les astres, Basil devint aveugle. Un jour, au milieu d'une tempête d'éclairs, de tonnerre, de pluie torrentielle, il fit un pas dans le vide à cause de son infirmité et il s'en alla *"retrouver Dieu qu'il cherchait depuis son adolescence"*.

Est-on ici en présence d'une crise d'inquiétude religieuse, au cours de laquelle le poète ayant perdu la foi de son enfance la recherche partout: dans la nature, les saisons, les midis brûlants, le calme des soirs, le silence des solitudes? Quête vaine! C'est seulement dans la Mort que le poète trouvera ce qu'il cherche, car tout au long des poèmes prédomine la hantise de l'au-delà.

*Je jouis de la vie*
*Et je jongle avec la mort.* (p. 10)

*Partons pour ce pays merveilleux*
*Que nous n'atteindrons peut-être jamais.* (p. 12)

*L'ennui m'enveloppe comme un suaire humide*
*Et je suis comme un dieu mort, hanté par sa croix.*
(p. 18)

*Je vois ce qui est, ce qui fut et ce qui sera,*
*Puisque voir est contempler*
*D'incessants trépas.* (p. 21)

*Les midis sont des brûlures,*
*Et les soirs mélodieux*
*Nous apportent*
*Dans des mains*
*Fraîches comme celles des mortes*
*Une paix toute moite de regrets.* (p. 23)

*Comme une ombre la mort accompagne les hommes*
(page 35)

Il en est de même dans "L'Habitude", poème que Sully Prudhomme ne refuserait pas de signer:

*On se laisse leurrer par sa manière lisse.*
*Du jour au lendemain en nous elle se glisse, —*
*Ainsi la volonté peu à peu se détruit.* (p. 20)

L'auteur de QUETE est bien un poète du vingtième siècle à cause de sa prédilection pour le vers libre. Mais il n'a pas abandonné la rime; certains de ses sonnets en sont marqués d'une riche et sonore cadence:

*Les bois de mon pays ont coulé dans ma chair*
*Leur séculaire sang, résineux et sauvage,*
*Dans mes yeux, leurs ruisseaux ont mis leur reflet clair.*
*Mon rêve est habillé de leur discret ombrage.*

Il est aussi resté fidèle à la ponctuation que dédaignent tant d'écrivains modernes.

Bref, le principal mérite de cet ouvrage réside dans l'accent de sincérité qui s'en dégage, parce qu'il est écrit avec le coeur plutôt qu'avec l'esprit. *"The heart is wiser than the intellect"*. (J. H. Holland, p. 13)

* R. Dion-Lévesque a publié plusieurs ouvrages en poésie: EN EGRENANT LE CHAPELET DES JOURS (1928); LES SONNETS (1931); PETITE SUITE MARINE (1931); WALT WHITMAN traduction en français des meilleures pages de LEAVES OF GRASS (1933); VITAE (1939); SOLITUDES (1949); JOUETS (1952); SILHOUETTES FRANCO-AMERICAINES, biographies, prose (1959). ** HISTOIRE LITTERAIRE DE L'AMERIQUE FRANÇAISE, p. 324.

# ORIGINE D'UN MANIFESTE

A l'automne de 1946, l'Association Canado-Américaine préparait la célébration du cinquantième anniversaire de sa fondation remontant au mois de novembre 1896. Comme prémisse à cette célébration, elle avait invité le Comité permanent de la Survivance française en Amérique à venir siéger à Manchester. Elle avait également invité diverses personnalités franco-américaines à rencontrer les membres du Comité permanent. La rencontre eut lieu le 13 octobre 1946, à Manchester, aux quartiers généraux de la société jubilaire. Les séances furent tenues dans la salle de la bibliothèque de l'Association, au sein d'une atmosphère nettement culturelle, sous la présidence du docteur Roméo Blanchette, de Québec, alors président du Comité permanent de la Survivance. Environ 75 délégués étaient présents pour prendre connaissance d'un rapport sur *"la situation actuelle des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre"*, par le R. P. Thomas-M. Landry, alors curé de la paroisse Sainte-Anne, de Fall River.

Dans ce rapport, le Père Landry commençait par définir le but de la réunion, soit, pour le Comité de la Survivance, l'établissement de contacts plus étroits avec le groupe franco-américain et, pour ce dernier, la reconnaissance officielle de son existence et de son évolution, suivis d'un tour d'horizon et d'un regard sur l'avenir. Dans ce regard sur l'avenir, le Père Landry faisait cette constatation:

> *"A l'heure présente, nous n'avons pas à l'intérieur de notre groupe d'institution supérieure qui soit capable d'élaborer les grandes lignes de cet idéal historique concret et encore moins de le faire accepter de tout le monde. Il faut que cela se fasse sous le signe et sous l'influence d'un organisme supérieur à toutes nos différenciations et quelquefois à tous nos émiettements. Je n'en connais qu'un qui puisse faire ce travail pour nous et c'est le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique. Lui seul est ainsi qualifié et situé qu'il puisse nous donner l'orientation nette et l'impulsion collective nécessaires.*
>
> *"Le Comité devrait voir à la création d'une Commission spéciale d'études franco-américaines et la charger avec l'aide de toutes les compétences nécessaires, de ce travail pressant."*

L'idée de la formation d'un organisme supérieur ayant été ainsi jetée en terre, il restait à en obtenir la réalisation. Cette réalisation,

c'est Adolphe Robert qui la provoqua en sa qualité de vice-président du Comité Permanent de la Survivance. Avec l'assentiment de l'abbé Paul-Emile Gosselin, alors secrétaire de ce Comité, il convoqua à une assemblée devant être tenue à l'hôtel Statler, de Boston, le 29 janvier 1947, les personnages suivants: l'abbé Adrien Verrette, le R. P. Thomas-Marie Landry, Me Eugène-L. Jalbert, Me Fernand Despins et Wilfrid Beaulieu, tous membres du Comité Permanent, moins le Père Landry qui n'en faisait pas encore partie. Me Jalbert fut empêché par ses devoirs d'état d'assister à cette assemblée, laquelle fut à l'origine du Comité d'Orientation. Les six membres fondateurs se constituèrent en Comité provisoire et se donnèrent un président pro tempore dans la personne du Père Landry et Adolphe Robert fut nommé chargé d'affaires.

La première séance de ce Comité provisoire fut tenue le 19 juin 1947, à Boston, au même hôtel que précédemment. L'on y fit l'examen d'un projet, celui de la publication d'un Manifeste franco-américain sous l'égide du Comité d'Orientation en se servant d'un schéma soumis par le R P. Landry. Deux autres assemblées de ce Comité provisoire suivirent.

Le travail préparatoire de ce Comité une fois terminé, l'on procéda à la composition du Comité d'Orientation laquelle eut lieu le 9 juillet 1947, au University Club, de Boston, sous la présidence du Père Landry, Me Eugène-L. Jalbert faisant fonction de secrétaire. Des 29 personnes invitées à faire partie du Comité — toutes ayant accepté — 22 étaient présentes à cette assemblée du 9 juillet. L'on se prononça alors sur la formation d'un Bureau permanent comprenant: Adolphe Robert, président; J.-Henri Goguen et l'abbé Stephen Grenier, vice-présidents; le R. P Thomas-M. Landry, secrétaire; le docteur Antoine Dumouchel, trésorier; Me Fernand Despins, Me Eugène-L. Jalbert, le R. P. Léon Loranger, o.m.i., Lauré-B Lussier, le R. P. Henri Moquin, a.a., l'abbé Adrien Verrette, directeurs.

La première visite du Comité Permanent de la Survivance à Manchester, suivie immédiatement d'une autre visite à L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, de Woonsocket, eut donc pour résultat concret la création du Comité d'Orientation franco-américaine. Ainsi se trouvait réalisé le souhait formulé par le R. P. Landry, celui de la formation d'un organisme supérieur à toutes nos différenciations et quelquefois à tous nos émiettements. La Franco-Américanie devenait ainsi dotée d'une institution susceptible de jouer en son sein un rôle identique à celui de l'Association Canadienne-Française d'Education de l'Ontario et aux Associations d'Education du Manitoba, la Saskatchewan et de l'Alberta.

## UN MANIFESTE

L'un des premiers gestes du Comité d'Orientation fut l'élaboration d'un Manifeste de Vie franco-américaine. A cette fin, une Com-

mission d'études fut formée. Elle se composait de cinq membres, soit le R. P. Thomas-M. Landry, o. p., le R. P. Léon Loranger o.m.i., le R. P. Henri Moquin, a.a., Me Eugène-L. Jalbert et Adolphe Robert. La première réunion de cette Commission d'études eut lieu au University Club, de Boston, le 17 décembre 1947. Tous les membres de la Commission étaient présents, moins le R. P. Henri Moquin, qui s'était excusé par lettre de ne pouvoir assister. Le R. P. Landry présenta à la Commission un schéma initial d'un Manifeste devant constituer le résumé en quelque sorte officiel de la pensée du Comité d'Orientation franco-américaine. En date du 18 février, nous relevons ce qui suit dans le procès-verbal d'une assemblée du Bureau du Comité d'orientation, ce procès-verbal étant de la rédaction du P. Landry, comme tous ceux que nous citons ci-après:

> *"M. Adolphe Robert présente ensuite le tableau des statistiques franco-américaines qu'il a compilé aux meilleures sources. Il s'est inspiré d'un Mémoire rédigé naguère par le R. P. Loranger et qu'il s'est efforcé de mettre parfaitement à point. Un long travail de comparaison est ensuite accompli par les membres du Bureau entre les statistiques fournies par M. Robert et certains chiffres très sûrs, apparemment, offerts par M. Jalbert. Il en résulte des aperçus extrêmement intéressants sur notre nombre véritable en Nouvelle-Angleterre et de nouveaux chiffres de population qui pourraient difficilement être plus certains. M. Robert accepte de reprendre et de compléter tout son travail et s'engage à le soumettre de nouveau à l'examen des membres du Bureau.*

La deuxième assemblée de la Commission d'études eut lieu au University Club, de Boston, le 14 avril 1948. Nous lisons au procès-verbal de cette assemblée:

> *Le Manifeste du Comité d'Orientation franco-américaine sera transcrit d'après la trajectoire suivante: Après un préambule, qui indiquerait les raisons qui ont amené la fondation du Comité d'Orientation franco-américaine ainsi que l'élaboration de ce Manifeste à l'heure présente, quatre chapitres: 1) le fait franco-américain; 2) réactions devant le fait franco-américain; 3) positions franco-américaines; 4) l'action franco-américaine concertée, et pour finir, un coup d'oeil sur l'avenir immédiat et lointain du groupe franco-américain.*

La troisième assemblée de la Commission d'études eut lieu au University Club, de Boston, le 21 juillet 1948. Etaient présents: le R. P. Landry, le R. P. Moquin, Me Eugène-L. Jalbert, Adolphe Robert et l'abbé Adrien Verrette qui assistait comme observateur. Le procès-verbal de cette assemblée porte qu'il n'y avait rien à changer au prologue du Manifeste, de même qu'à l'exposé du fait franco-américain et des réactions devant ce fait. L'étude se porta sur

les positions franco-américaines devant le fait français et l'action franco-américaine concertée. La Commission prit connaissance de la démission du R. P. Léon Loranger, o.m.i., que ses supérieurs avaient appelé à Rome pour un temps indéterminé. M. l'abbé Adrien Verrette fut invité à le remplacer.

La quatrième assemblée de la Commission d'études eut lieu au University Club, de Boston, le 10 février 1949. L'on examine paragraphe par paragraphe, ligne par ligne, le texte du Manifeste. Deux séances y passent pour la correction des deux premières parties du Manifeste.

La cinquième assemblée de la Commission d'études eut lieu le 3 mars 1949, au University Club. La première séance dura de 10h20 a. m. à 12h 15; la seconde de 1h 30 à 4h 30 p. m. Etaient présents: le R. P. Thomas-M. Landry, o.p., M. l'abbé Adrien Verrette, Me Eugène-L. Jalbert et Adolphe Robert. Le R. P. Moquin s'était excusé par télégramme de ne pouvoir être présent. L'on reprend à fond la troisième et la quatrième parties du Manifeste. Nous lisons au procès-verbal:

*Enfin, le travail préliminaire est terminé. Tous les membres de la Commission d'études s'en réjouissent. M. Robert doit faire recopier ce nouveau texte et celui-ci sera présenté par la Commission d'études au Bureau du Comité dès sa prochaine assemblée du 29 mars 1949.*

A l'assemblée du Bureau tenue le 29 mars 1949 au University Club, de Boston, le procès-verbal porte ceci:

*La Commission d'études présente officiellement au Bureau le texte du Manifeste sur lequel elle peine depuis si longtemps. Il est lu en entier. Quelques légères modifications y sont apportées. M. Robert est chargé de faire la rédaction finale des pages où il y a reprise et, avec ces corrections, le Manifeste est accepté tel quel par le Bureau.*

Nous lisons au procès-verbal de l'assemblée générale du Comité d'Orientation tenue au University Club, de Boston, le 21 avril 1949:

*Sur l'invitation du président, le R. P. Landry donne ensuite au nom de la Commission d'études, lecture officielle du Manifeste. Dans l'ensemble, le document reçoit la chaude approbation du Comité. Les statistiques citées sont l'objet d'une sérieuse discussion. Quelques corrections sont suggérées pour le Mémoire qui suit le Manifeste et l'ensemble, sur proposition de M. Mathieu, appuyée par Me Lemelin, est adopté tel que lu avec les quelques corrections qui s'imposent. C'est le texte qui sera soumis en fin de compte au congrès d'études.*

La même assemblée décide que lors du congrès du Centenaire, les quatre parties du Manifeste seront défendues successivement, si le besoin s'en fait sentir, par Me Jalbert, le R. P. Moquin, le R. P. Landry et M. l'abbé Verrette.

## LE CONGRES D'ETUDES DU CENTENAIRE

Et ceci nous amène au Congrès d'études du Centenaire franco-américain, tenu le samedi 28 mai 1949, à Worcester, sous le patronage du Comité d'Orientation et la présidence de Adolphe Robert. Cinq cent trente-trois délégués sont présents, représentant à peu près toute la Franco-Américanie organisée: paroisses, écoles, sociétés, journaux, etc. Le procès-verbal de ce Congrès d'études porte ce qui suit à propos du Manifeste:

*Le R. P. Landry donne lecture officielle du Manifeste. Il le lit tout d'un trait, sans aucun commentaire. Puis, l'assemblée se met à étudier le Manifeste, partie par partie.*

*M. Ephrem Barthélémy se lève et lit à son tour un long document intitulé: "Il faut assurer l'avenir". Il félicite les membres du Comité d'Orientation franco-américaine et donne un analyse tantôt sympathique, tantôt critique, du Manifeste. Son exposé se termine par quesques propositions qui, sur demande du Père Landry, sont renvoyées, avec le reste, à la Commission des résolutions.*

*Un peu plus tard, M. Jalbert est appelé à défendre vis-à-vis du même M. Barthélémy, les statistiques contenues dans la première partie du Manifeste.*

*Le R. P. Lucien Dufault, o.m.i., trouve que certains paragraphes de la troisième partie du Manifeste auraient besoin d'être retouchés et exprimés de nouveau en des termes à la fois plus prudents et plus précis. Notamment, le paragraphe intitulé: "Fondé sur la loi naturelle", et cet autre: "Le droit international relatif aux minorités". Le Père Landry demande des suggestions et des correction précises. Le R. P. Dufault promet d'y réfléchir et d'en faire.*

*Le T. R. P. Wilfrid Dufault, a.a., provincial, signale les exigences apparemment un peu radicales d'une phrase de la quatrième partie du Manifeste: "En principe, toutes les matières dont l'enseignement peut se donner en français, sans violer aucun règlement raisonnable de l'Etat, doivent s'enseigner en français". Il propose d'adoucir la formule afin de laisser, dans l'enseignement donné à l'école, une part égale au français et à l'anglais. Par là* ajoute-t-il, *nous restons fidèles aux principes*

*du bilinguisme que nous préconisons ailleurs. M. Jalbert, en tant que juriste et en tant que père de famille franco-américain, répond qu'il ne faut pas infirmer le principe contenu dans cette phrase. Le Père Landry ajoute, à son tour, qu'il ne faut pas appliquer le bilinguisme au-delà d'une certaine sphère ou d'une certaine zone dans la formation intellectuelle d'un enfant, sans quoi l'on risque de déformer à tout jamais son esprit au lieu de le former véritablement. Après quelques autres interventions, notamment celle d'un délégué de Fitchburg, (Massachusetts), la proposition du Manifeste reste telle quelle.*

Au cours de la deuxième séance, après un banquet réunissant 800 convives et un bal auquel participèrent 3000 personnes, le Comité des résolutions présente cette proposition, laquelle est adoptée:

*Le Manifeste, tel que lu à la séance de l'après-midi, est accepté comme la doctrine authentique et officielle qui doit inspirer désormais la vie franco-américaine.*

Enfin, à l'assemblée du Bureau du Comité d'Orientation tenue le 29 juin 1949, l'on s'est posé la question:

*Faut-il laisser le texte français du Manifeste tel qu'il fut présenté au Congrès d'étude et adopté par les délégués présents. Après d'assez longues délibérations au cours desquelles sont rappelées les interventions de M. Barthélémy, du R. P. Lucien Dufault, o.m.i., et du R. P. Wilfrid Dufault, provincial des Assomptionistes, on décide d'ajouter au texte la substance des remarques faites au congrès par les personnes ci-dessus mentionnées et de faire imprimer 10,000 copies du Manifeste. Celles-ci seront distribuées de par toute la Nouvelle-Angleterre. Le secrétaire verra: 1) à trouver une bonne définition du pluralisme culturel, laquelle sera insérée dans le nouveau texte; 2) à se mettre en communication surtout avec les RR. PP. Dufault pour se faire remettre par écrit les changements ou corrections qui pourraient s'imposer aux paragraphes discutés. Quant au texte anglais du Manifeste, tout en louant le magnifique travail de traduction accompli par Me J.-Edouard Lajoie le Bureau est d'avis qu'il faut remettre à plus tard la publication de ce texte.*

D'après ce qui précède, il s'ensuit que d'octobre 1946 à juin 1949, le Comité d'Orientation, ou sa Commission d'études, se sont réunis presque chaque mois pour l'élaboration du Manifeste, en vue de doter la Franco-Américanie d'une doctrine de vie. Mais c'est souvent en dehors des assemblées que le travail a progressé. C'est ainsi que la définition du peuple franco-américain et la nature de son groupement ont été élaborés par deux membres de la Commis-

sion d'études dans la chambre d'un hôtel de Québec. Toute la partie statistique a été préparée, retouchée, en dehors des assemblées régulières pour être ensuite commentée et mise à point par le Bureau ou la Commission. En relisant le Manifeste l'on se remémore que telle phrase, telle appellation est le fait de tel membre de la Commission. Bref, il n'est pas exagéré de dire que pendant des semaines et des mois, chaque membre de la Commission d'études a eu constamment dans sa pensée la composition de ce document, non seulement quant à sa philosophie, mais aussi quant à sa phraséologie.

## JUGEMENTS ET APPRECIATIONS

En somme, le Manifeste en question repose sur trois données principales: vie catholique, vie américaine, vie française. Pour certains, cela est d'un caractère "abstrait" et trop idéologique pour être compris par la masse du peuple franco-américain. Pour d'autres, il n'aurait pas fallu insister autant sur le lien entre vie catholique et vie française, ce qui peut avoir pour résultat de tenir à l'écart de la vie communautaire franco-américaine des gens qui croient en la culture française sans professer le catholicisme. Ceux-ci estiment qu'il eût été désirable de faire la distinction entre le spirituel et le culturel, entre l'âme et le corps. Par ailleurs, le Supérieur général d'un ordre religieux canadien français, en séjour permanent à Rome, prononça ce jugement sur le Manifeste: "Je ne trouve rien à redire: c'est indiscutable." Ce sont toutefois "Les Carnets Viatoriens" (No 3 juillet 1949) qui ont le mieux saisi le sens et la portée du Manifeste en disant:

> *"Le Manifeste, l'un des plus importants documents historiques de la civilisation française, a fait le compte des moyens existants ou désirables propres à maintenir toujours fervente la conviction commune. Le Comité d'Orientation, incomparable corps de vigilance, en surveillera la mise à exécution. De là résultera une vraie 'nation' caractérisée, proche parente de la nation canadienne française, toute proche aussi de la nation française proprement dite, mais vivant par elle-même, et, tant par les valeurs qu'elle sauve que par les apports qu'elle fournit à ces nations consanguines, rendant un service de premier ordre dans le sens de ses hérédités. Cette fidélité, ardue, souvent héroïque, mais d'autant plus entêtée, sera la gloire que la Franco-Américanie doit à son blason".*

# Mgr Albert Tessier, p.d.

Le tome II de l'Histoire du Canada, par Mgr Albert Tessier, p. d., des Trois-Rivières, couvre toute la période de la domination anglaise à partir de 1765 jusqu'à nos jours. Par histoire du Canada, il faut entendre ici l'histoire du peuple canadien-français habitant la province de Québec, avec de fréquentes allusions aux rameaux canadiens-français détachés du tronc québecois et replantés dans les autres provinces de la Puissance du Canada. Au moyen de jalons qui tiennent lieu de chapitres, nous assistons aux incertitudes de 1763 à 1774; aux libéralités britanniques de 1774 à 1791; puis viennent les crises parlementaires de 1801 à 1841; la détente de 1810 à 1819; les conflits de 1819 à 1840, lesquels amènent par redressement 1840-1867, une restauration nationale 1841-1851; un renouveau religieux 1837-1855; une évolution politique 1851-1867, alors que de colonie le Canada passe à l'état de Puissance et où le nationalisme de 1903-1931 le dispute à l'impérialisme de 1897-1903, pour en arriver finalement à l'indépendance totale du Canada, par le statut de Westminster 1931-1958.

Au cours de ces deux siècles d'évolution, les grandes figures canadiennes-françaises sont celles de Mgr Ignace Bourget et de Mgr L.-F. Laflèche, Hippolyte Lafontaine, Georges-Etienne Cartier, Louis-Joseph Papineau, Wilfrid Laurier, Louis Riel, Honoré Mercier, Henri Bourassa, Maurice Duplessis, dont l'auteur évoque les traits dominants d'une vie publique au service de la collectivité nationale pour le bénéfice du bien commun.

En somme, ouvrage captivant au plus haut point, d'un intérêt soutenu, d'un style surveillé, le tout susceptible de fortifier le sens de la solidarité nationale chez ceux qui le possèdent déjà et de l'inculquer à ceux qui ne l'ont pas.

Quel dommage qu'un pareil ouvrage n'ait pas été publié 50 ans plus tôt, alors que sur les bancs de nos collèges on nous mettait entre les mains des manuels rébarbatifs de l'histoire du Canada.

Pour bien saisir le sens de l'évolution chez le peuple canadien-français, il faut mettre en regard le tableau qu'en trace l'auteur à l'époque de 1800, par comparaison avec celle de 1900.

En 1800, écrit Mgr Tessier,

*"chaque localité du Bas-Canada formait une petite communauté indépendante. Jean Talon avait appris aux anciens à se dé-*

*brouiller seuls, sans avoir à compter ni sur l'Etat, ni sur les voisins. Ils avaient pris l'habitude d'organiser leur vie "sans sortir du bourg", trouvant sur place l'essentiel de la vie: nourriture, logement, vêtements . . . Cette vie indépendante avait développé une méfiance instinctive à l'égard de ce qui venait d'ailleurs. Automatiquement, les ruraux s'opposaient aux nouveautés . . . Par leur stratégie d'offensive, ils ont détourné les tentatives anglicisantes. Serrés autour de leurs curés de qui ils prenaient leur mot d'ordre, nos paysans ont tenu jusqu'à la victoire complète . . . L'Eglise régnait au coeur de chaque collectivité rurale. Les cérémonies du culte, la liturgie paroissiale, la protection paternelle et les sages directives des pasteurs, gardaient les gens dans l'ordre et la stabilité . . . Tout était prétexte à des fêtes communes: repas, veillées de rang, baptêmes, mariages, anniversaires de naissance, fêtes de Noël et du Jour de l'An, jours gras, temps pascal, plantations de "mai", Saint-Jean-Baptiste, fête patronale de la paroisse. Les corvées de construction, la grosse gerbe, le brayage du lin, le foulage de l'étoffe, l'épluchage de blé d'Inde donnaient lieu aussi à des rassemblements fort joyeux et très animés. On ne s'ennuyait pas à la campagne autrefois."*

En 1958, Mgr Tessier dira que nous avons plus de confort, mais moins de bonheur.

*"Nous avons atteint,* dit-il, *un niveau de confort matériel auquel les Canadiens de 1900 n'auraient jamais osé aspirer, même en rêve. L'effort, la fatigue, la souffrance physique sont disparus de nos vies. Tout fonctionne automatiquement, instantanément: cuisine, ménage, voyage, communication, travail . . . Sommes-nous plus heureux que les Canadiens d'il y a un demi-siècle?"*

Mais où en sommes-nous? se demande-t-il en concluant. Il emprunte ici la réponse à un article récent (février 1958) de Pierre-Henri Simon.

*"On a l'impression qu'une élite de Canadiens français a compris que, sur une pente comme celle où leur pays progresse, dans une impression générale de confort et de facilité, il pourrait y avoir deux causes différentes d'accidents: soit les coups de frein brutaux, soit l'accélération imprudente . . . Ce qui paraît d'ailleurs remarquable dans la conscience supérieure du Canada français, c'est une volonté ferme de se maintenir; non comme un noyau inassimilable, mais comme une partie personnalisée dans la communauté canadienne".*

Tout au long de ces trois cents pages, deux petits paragraphes seulement sont consacrés aux Franco-Américains.

> *"A partir de 1884, l'exode vers les Etats-Unis prit une allure catastrophique. Dans l'espace d'une trentaine d'années, près d'un demi-million de Canadiens passèrent la frontière et furent perdus pour nous.*
>
> *"Nos chefs spirituels s'émurent avant les politiciens. Ils adoptèrent des mesures énergiques pour enrayer l'évasion. En même temps, ils assurèrent aux exilés volontaires le service de prêtres de leur langue; la* Franco-Américanie *actuelle doit en partie à nos évêques et à nos prêtres sa miraculeuse vitalité."* (Page 138)

Nous ne ferons pas de reproche à Mgr Tessier de cette courte allusion. Ce n'est pas de nous qu'il s'agissait, et cela aurait demandé un troisième tome. Notre histoire a d'ailleurs été écrite récemment par M. Robert Rumilly. De sorte que le souhait que nous avons à formuler en conclusion serait celui de voir l'*Histoire du Canada* de Mgr Tessier et l'*Histoire des Franco-Américains* de M. Robert Rumilly dans les bibliothèques publiques des principaux centres de la Nouvelle-Angleterre, dans celles de nos collèges et académies et entre les mains de nos professionnels, tant ecclésiastiques que laïques.

# Yvonne Le Maître

Je n'ai pas connu Yvonne Le Maître . . .

La seule impression visuelle qui m'en reste est celle de sa photographie, reproduite en 1911 dans *L'Histoire de la presse franco-américaine,* par Alexandre Bélisle.

Par contre, je possède une quinzaine de ses lettres, la première remontant à 1938.

S'il y avait possibilité de recueillir et annoter sa correspondance, on y trouverait certainement matière à la publication de pages d'un étonnant pittoresque, des portraits sur le vif, des jugements d'une saveur inconnue, des mots d'une verdeur rabelaisienne.

C'est ainsi que des quelques lettres en ma possession, j'extrais ici divers passages indicateurs de son tempérament, de ses opinions en face de certains problèmes, de son style dont il y a peu d'exemples auxquels on puisse le comparer.

— x — x —

Yvonne Le Maître est morte à 79 ans, dans les circonstances dramatiques que l'on sait. Les dernières années de sa vie ont été assombries par la maladie. Aussi, écrira-t-elle un jour:

> *"Tracassée jusqu'ici par mille besognes épuisantes et imbéciles, me voici avec un rhume de cerveau infernal, qui m'indigne et m'emmerde tellement que ce sont autant des larmes de rage qui me coulent du nez, que le liquide mal famé qu'exudent les bébés mal mouchés."*

> *— . . . Le froid me paralyse, moi et ma néphrite, et si ce temps infernal continue, sapristi, jamais je ne pourrai me rendre en ville pour vous acheter les cierges, houx, paysages polaires, santa-claus, cloches, sapins, poinsettia, madones de Raphaël et clochers convenus. Merry Christmas tout de même! Et un 1943 lumineux!"*

Il n'y a rien dans ses écrits pour démontrer qu'elle n'avait pas le sens du patriotisme franco-américain. Mais les discours, dits de la Saint-Jean-Baptiste, l'horripilaient. A preuve:

> *"Les discours patriotiques, genre Saint-Jean-Baptiste, me causent une forte colique. Que voulez-vous? Chacun attrape sa colique où il la trouve. Mais jamais je ne cesserai de m'étonner, colique ou non, que des gens aient le courage de répé-*

*ter pour la cent-millième fois des choses redites depuis cent ans. Il n'est pourtant pas bon de penser que les Franco-Américains sont de tels moutons, et pour la patience et pour la sottise. Maint orateur à rengaines surannées aurait ses petites surprises, ses salutaires petites surprises, s'il entendait parfois à la sortie des banquets les commentaires que lui valent ses clichés de tout repos. Je pourrais vous en citer plus d'un, et d'illustres, qu'on trouva plus assommants qu'il n'est permis, et je crois que les femmes, qu'on n'invite qu'une fois par année et qui ne se gênent pas dans l'intimité pour dire ce qu'elles pensent, sont encore les plus impitoyables juges de ces rasoirs à longue haleine. Ce sexe est sans pitié."*

— x — x —

Dans sa carrière de journaliste, l'un des soucis d'Yvonne Le Maître fut de plaire au lecteur.

*"Il faut publier un journal pour le lecteur, il n'y a pas à sortir de là,* écrira-t-elle. *C'est lui qui est le maître, le monsieur qui peut tourner le bouton si les choses ne lui reviennent pas. Il faut tellement penser au lecteur, que je me dis parfois qu'il ne faut penser qu'à lui . . . si on veut vivre."*

Et ailleurs:

*"Le plaisir le plus grand que je prends à écrire, moi, c'est à l'humour; je suis drôle, ou je pense l'être, ce qui revient au même . . . pour moi. Je voudrais être drôle AUX QUATRE VENTS. Et quand j'ai fait évoluer tout le monde, plus de place pour rigoler! Mon dernier est enterré de chiens écrasés (dont une liste de maires francos!) calculés à flatter la petite vanité de celui-ci, celui-là. Franchement, sans blague, qu'est-ce que vous en pensez? Que préfère ce dieu redoutable, l'abonné? Car la* mission *(sale mot solennel) du journaliste, c'est de plaire ou de fermer sa boîte."*

— x — x —

Yvonne Le Maître a été plus ou moins le Cerbère des lettres franco-américaines. Elle avait un sens critique aigu et rien ne lui était plus odieux que le style pompier. Pour elle, c'est le naturel qui compte et l'emporte sur tout. Aussi, dira-t-elle, d'un écrivain de chez nous:

*"Un peu puant, hein, Henri d'Arles . . . un peu parfumé et précieux. Vous laissez vous-même paraître cette idée de derrière la tête. Abbé de cour . . . aumônier de la Villa Augustina . . . Il devait tout le premier haïr effroyablement le sort intellectuel que sa situation lui avait fait . . . Comme homme, il me revenait beaucoup. Type* charmeur, *ce qui est un mot terrible*

*pour des oreilles masculines. Les hommes, sans doute, ne devaient pas pouvoir le sentir . . . Cette page que vous citez en dernier est belle, encore qu'elle ne contienne rien qui n'ait déjà été dit il y a deux mille ans. Mais avez-vous remarqué qu'elle contient itou une grosse faute de grammaire: un indicatif après "se soucier que" — "Qui se soucie qu'il a existé?" Le plus drôle, c'est que le plus fieffé matha de Saint-Zotique-du-Gros-Bétail, P. Q., qui ne connaît pas un subjonctif d'avec une souche, dira, d'instinct: I s'soucie pas que j'*boive, *que je* soye *mort ou en vie, que j'*finisse *ou non, que j'*gualle*(que j'y aille) ou que j'*gualle *pas . . . La vie est faite, comme on dit, de voyelles et de consonnes, et de petites faiblesses comme ça chez les confrères qui amusent plus que de raison les plumitifs sans soucis."*

— x — x —

Ayant relevé dans les publications de la *Modern Language Association* le nom du professeur Georges Lemaître, je lui avais demandé s'il était de sa parenté. Elle me répondit:

*"Oh, le professeur Georges Lemaître est beaucoup trop huppé pour être de ma tribu! Il a été professeur à Harvard et a publié des ouvrages de critique dont ont fait grand cas le NEW YORK TIMES BOOK REVIEW, et THE NEW REPUBLIC. J'avais conservé — je veux dire j'ai conservé — religieusement le numéro de cette dernière publication qui en parlait. Je l'ai donc serré avec soin, ce qui veut dire qu'il est complètement perdu pour moi. Non pour toujours: je tomberai fatalement dessus quand je ne le chercherai pas. Mais j'aurais aimé vous le passer puisque le paroissien est une espèce de confrère à vous en cette LANGUAGE ASSOCIATION. Je le soupçonne d'être un Nom-de-Gueu. Ou encore un Belge, comme l'abbé Henri Lemaître d'astronomique renommée. Il me semble que l'ouvrage dont parlait le NEW REPUBLIC — sapristi, que je voudrais retrouver les choses que je serre! — se raportait à une étude de poètes français. Ne saurais jurer. Mais il a sûrement publié un machin intitulé:* "From Cubism to Surrealism in French Literature", *où il fait le rapprochement entre l'art nouveau en peinture et l'esprit nouveau en littérature. J'ai sous le pouce un critique d'art qui le cite. Oh, que de chichis pour une ombre légère, parce qu'elle porte votre nom! Mettons z'un point."*

Sur le compte des Le Maître elle écrira encore.

*Et un 1943 lumineux!*

*"Comment se fait-il que certains clans canadiens soient si nombreux (les Desmarais, pour un). et qu'on compte sur les dix doigts les membres de certains autres, le mien, par exem-*

*ple? Une chose qui explique un peu, chez nous, c'est que les Le Maistre, comme ils s'orthographiaient à Québec à la toute première aurore, essaimèrent en diverses ruches qui prirent des surnoms, à la façon canadienne des "dits": Lemaître-Auger, Lemaître-Duhaime, Lemaître-Le Picard, Lemaître de Lottinville, Lemaître-Lamorille. Il y a à Worcester, s'il vit encore, un Dr Lemaître-Auger. Mais ces branches de l'arbre ne foisonnent pas non plus. Mystère! Un Lemaître est une espèce de curiosité au Canada, soit ici, tandis qu'en France on pisse dessus.*

Parce qu'elle était de par sa nature une originale, Yvonne Le Maître semblait être d'accord avec l'abbé Hormisdas Hamelin, qui s'était inscrit en faux contre la survivance franco-américaine. Elle avait de l'admiration pour ceux qui ne pensent pas et n'écrivent pas comme tout le monde. Le conformisme était sa bête noire. Au sujet d'un problème qui hante bien des esprits, elle dira:

*En parlant de survivance, où trouver le livre de cet abbé Hormisdas Hamelin qui partage absolument les idées de La Guardia, quant à la conservation obstinée d'identité ethnique, au sein de la République, de groupes d'origine étrangère? Ce curé a du courage, pour le moins! Peut-on mettre quelque part la main sur son bouquin? Saint-Jean-Baptiste à part, vous savez comme moi qu'au point de vue pratique, il a fichument raison, et les 25,000 Francos de Lowell sont là qui le prouvent, faisant exception dans l'enseignement, au service civil, comme infirmières, voire comme simples policemen, après un siècle aux Etats-Unis.* Au State Teachers' College *local, trois diplômées grecques chaque promotion contre la rara, très rara avis, l'unique diplômée franco-américaine, phénomène paraissant en moyenne tous les cinq ans. Les Grecs n'ont pas d'écoles paroissiales, et aussitôt qu'ils ont deux sous en croix, après le high school municipal c'est v'lan les fils à Harvard, Tufts ou Columbia, et fils et filles à Boston University. En juin dernier, deux Grecques sortaient maîtres ès-arts de B. U. Ils ne sont qu'environ 12,000; ils arrivèrent vers 1900 (nous en 1848) . ??? . . .*

— x — x —

Je lui avais prédit que si elle revenait en Franco-Américanie dans cent ans, elle trouverait encore du français. Pouvez-vous concevoir, lui disais-je, qu'un peuple distinct comme le nôtre, avec un capital humain de trois millions d'âmes, puisse être absorbé au point de disparaître complètement? Pouvez-vous me citer l'exemple d'un autre peuple qui soit ainsi disparu? Elle me répondit sur-le-champ:

*Voui, Adolphe Robert, voui! Des tas! Beaucoup plus vite que je ne puis songer à des exemples du contraire. Voyez vo-*

*tre propre domaine ancestral scandinave, la Normandie, dont vous êtes issu. Insistez pour parler suédois, danois ou norvégien à ces Vikings de Rouen, et l'on appellera le gendarme. En toute la France latinisée, cherchez à parler l'antique langue celtique de la Gaule et des Druides, excepté en quelques arpents de la Bretagne bretonante, et là encore vous serez viande à gendarme. S'il reste une demi-douzaine de mots celtiques dans la langue française, c'est gros! Le mot* garçon, *frère du* gossoon *gaélique irlandais, est un de ces oiseaux rarissimes. Et en Irlande, donc! Là, le gendarme de Dublin, en gosssoon résolu vous conduira sans plus à l'asile si vous insistez pour la lui faire à la gaélique. Un récent candidat à je ne sais plus quel poste civil irlandais annonça au préalable qu'on n'essayât pas de lui faire des blagues, à l'examen, avec du gaélique. Il ne reconnaissait que l'anglais comme langue nationale de l'Irlande. Ainsi, ainsi, la litanie des langues qui passent et qui s'en vont —*

*Les petites marionnettes*
*Font, font, font*
*Trois petits tours,*
*Et puis s'en vont.*

Depuis des années, Yvonne Le Maître avait condamné sa porte à tous les visiteurs, même s'ils étaient de ses amis les plus intimes. C'est par subterfuge qu'un éditeur avait pu, un jour, se procurer un portrait d'elle. Elle ne le lui avait jamais pardonné. Mais il est une sorte de publicité qu'elle affectionnnait et qu'elle décrivait ainsi:

*Merci mille fois du beau puff! Savez-vous, on s'imagine bien à tort que je n'aime pas la publicité, parce que je refuse tout essai de décrire mon humble personnage. BIEN A TORT! J'adore la publicité, je ne vis que pour voir "mon nom dans l'papier", je m'en nourris! Mais le seul genre de publicité que j'aime, le seul "nom dans l'papier" qui me revienne, c'est signé à un article qui se tient debout. Ame plumitive vous-même, vous me comprenez abondamment. C'est pourquoi vous avez là si bien mis à ma vanité le baume qui m'est cher.*

Il est inévitable que dans la mémoire de ses contemporains, Yvonne Le Maître laisse un souvenir variable de l'un à l'autre.

Elle aimait voir son "nom dans l'papier", avouait-elle.

Le plus bel hommage que l'on puisse lui rendre, c'est de dire qu'il en était de même de ses lecteurs.

Comme il est triste de penser que ce nom ne réapparaîtra plus "dans l'papier"!

# Eugène-L. Jalbert

Tête carrée.

Epaules carrées.

Figure carrée dans laquelle sont plantés deux yeux d'un bleu d'acier.

Il est taillé en somme suivant la conception moderne de l'architecture, tout en plans unis avec un minimum de lignes.

Sa devise est — ou pourrait être: *Semper paratus.* — Toujours prêt.

S'agit-il de partir en voyage, ses malles sont faites une journée d'avance et au moment du départ, il est là.

Vous êtes dans une pièce à causer avec lui. L'heure fixée pour une conférence approche. Vous n'avez pas encore enfilé votre paletot qu'il a déjà enfilé le corridor.

Dans une assemblée, après qu'il a entendu l'exposé du sujet, il est le premier à donner son avis, en accentuant les syllabes et en pesant sur les mots, comme pour donner plus de poids à sa pensée. Si cette assemblée est annoncée pour huit heures et qu'il est invité à la présider, vous pouvez compter qu'à huit heures le maillet donnera le signal des délibérations.

Dans une discussion, il a la riposte prompte comme l'éclair et cinglante comme un fouet.

Pendant que vous parlez, il prend des notes.

Devant un jury, son réquisitoire se bâtit pièce par pièce. On en voit à vue d'oeil monter la charpente. Et lorsque tout est fini, c'est solide et pas facile à démolir, allez!

En fait de récréation, je ne lui connais qu'un goût, celui de la pêche, au bord d'un lac du Maine. Mais il passe plus de temps à lire qu'à pêcher.

Cette passion de la lecture, elle trouve son parfait épanouissement lorsque sa journée faite, il s'installe dans "son" fauteuil, en pantoufles et robe de chambre, sous la lampe éclairant les pages d'une lueur sereine.

Mais lorsqu'il juge qu'il a veillé assez tard, il n'est pas encore né celui qui l'empêchera d'aller se coucher.

Vie d'ordre! Vie de travail! Vie d'amour du foyer! Vie de fidélité à sa profession!

On ne l'a jamais pris au dépourvu.

Aussi lorsque saint Pierre lui fera signe qu'il est temps de passer en jugement, lui qui aura jugé les autres, on peut être sûr qu'il saura bien plaider sa cause.

Semper paratus!

— x — x —

Une amitié de plus de 40 ans m'unit à Eugène Jalbert.

Nous nous sommes d'abord connus au Collège de Joliette.

Vous dirai-je ce qu'était Eugène Jalbert écolier?

Pour commencer, c'était un premier en classe. Latin, grec anglais, français, mathématiques, il absorbait tout, digérait tout. Déjà, l'on recherchait son avis. Il ne se gênait pas d'ailleurs pour le donner, même si on négligeait de le lui demander.

En outre d'être un premier de classe, il se distinguait dans le sport. Il est probablement le meilleur "short stop" qui ait jamais fait partie de l'équipe de baseball du Collège. Quand le club de la cité de Joliette avait à jouer contre un club de l'étranger, soit de Montréal ou d'ailleurs, l'on empruntait le "short stop" du collège pour remplacer celui de la ville, afin de s'assurer la victoire. Ce qui valait au joueur d'être exempté des vêpres.

A cette époque-là également, Eugène Jalbert se distinguait par une autre qualité. Il chantait comme un ange. Aussi, à la chapelle, dans les grandes cérémonies, lui confiait-on les plus beaux soli, ce dont j'étais un peu jaloux. Plusieurs d'entre vous se rappellent d'ailleurs avec quel brio et quelle compréhension intelligente il a interprété divers rôles dans les opéras jadis produits par Chambord Giguère.

— x — x —

Il était inévitable qu'un cerveau comme le sien, avec un penchant pour la dialectique, se sente attiré vers la carrière du droit.

Au sortir du collège, il suivit donc les cours de la Faculté de droit de l'Université de Boston où il conquit le grade de bachelier en loi. Admis au barreau du Rhode Island, il fit ses premières armes sous la tutelle de feu Adélard Archambault. Mais le tuteur eut vite fait d'être dépassé par l'élève. Juges, greffiers, corps de jurés étaient impressionnés par le jugement, la force et la lucidité de raisonnement, les connaissances légales de ce jeune avocat plein d'allant et de feu, qui à un esprit latin idéaliste alliait un pragmatisme puisé dans la jurisprudence anglo-américaine.

Il ne m'a pas été donné de suivre Me Jalbert au prétoire, excepté une fois où il fut le procureur de la société dont je suis le prési-

dent, dans un procès intenté par un assuré du Rhode Island. C'était en Cour supérieure, à Providence. Après les préliminaires d'usage, Me Jalbert appela le demandeur dans la boîte aux témoins. Il ne l'avait pas questionné dix minutes que le pauvre témoin s'était contredit à la cadence de une fois par minute, de sorte que le juge, dans un mouvement d'impatience, renvoya la poursuite. Et le procès finit d'en par là.

— x — x —

Est-ce parce que c'était lui? . . .

Est-ce parce que c'était moi? . . .

Je n'entreprendrai pas d'expliquer par quel mystérieux échange, lui, épousa une fille de Manchester, alors que, moi, je prenais femme à Woonsocket.

C'est au numéro 52 de la rue Concord que s'ébaucha le roman de ses amours avec celle qui était alors considérée comme l'une des plus jolies filles de Manchester et qu'il a su conserver, avec l'aide de la Providence, comme l'une des plus jolies femmes de Woonsocket. Peut-être voudra-t-il nous donner sa recette. De son union avec Nathalie Moreau naquirent six enfants. L'un, l'aîné, a été appelé au Ciel, deux filles à la vie religieuse, dans la communauté Jésus-Marie, deux garçons aux carrières civiles, médecine et chimie. Enfin, une troisième fille semble avoir été donnée au fonctionnarisme par son mariage avec un comptable d'université. Je tiens à faire ressortir ici que tous les enfants de la famille Jalbert ont reçu leur formation primaire et secondaire aux mains de maîtres et sous le toit de collèges et couvents franco-américains.

— x — x —

Les soucis de la famille, les devoirs de sa profession n'ont pas empêché Me Jalbert de se dévouer à la conservation de la culture française. J'ai fait le relevé d'une vingtaine d'associations et mouvements auxquels il a apporté l'autorité de sa parole et le prestige de son nom. Il serait fastidieux d'en faire ici l'énumération. Qu'il s'agisse des congrès de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, dont il fut l'avocat-conseil depuis 1921, des cénacles historiques, des cercles industriels, des assemblées politiques, des grands ralliements comme ceux du Congrès de la Langue française à Québec en 1937 et du Centenaire franco-américain de 1949 à Worcester, des travaux en comité, des anniversaires, des retraites fermées, le Comité Permanent de la Survivance, le Comité d'Orientation, les audiences sur des projets comme le Bill Peck ou le Bill Chamberlain, il s'est fait l'interprète judicieux de la pensée franco-américaine chaque fois qu'un problème s'est posé et son attitude n'a pas dévié d'une ligne: catholique, Américain, de sang français, il fut et reste le symbole de l'intégration de notre héritage culturel au civisme américain.

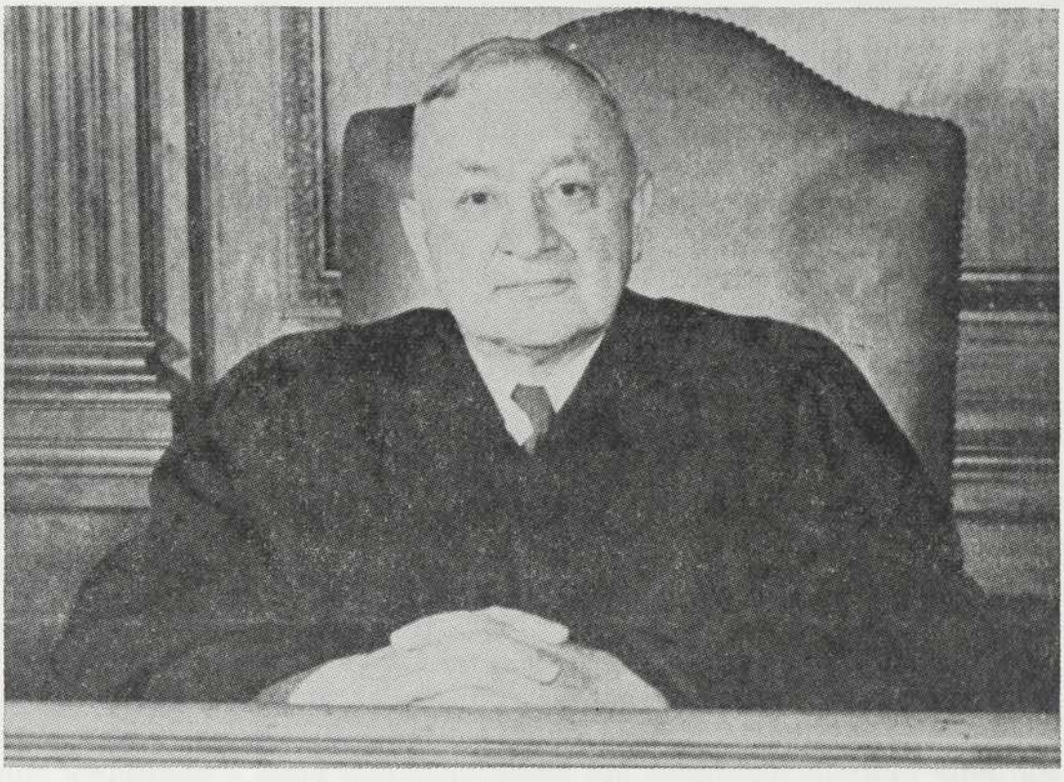

**Me Eugène-L. Jalbert, au banc des Juges de la Cour Supérieure du Rhode-Island**

De l'orphelinat où se sont écoulées ses premières années d'enfance, voici qu'il atteint un des plus hauts rangs de la magistrature américaine: juge de la Cour supérieure du Rhode Island. Que de chemin parcouru! Et combien devons-nous nous estimer heureux de vivre dans une démocratie qui permet à l'orphelin d'hier de devenir le juge d'aujourd'hui. Il existe un dicton qui veut que *"bon juge peu parle, bien écoute, longtemps réfléchit, tard juge"*. Il y a même cette anecdote d'un avocat verbeux, devenu juge, et sur la tombe de qui l'on avait inscrit à la place de la formule usitée — *Hic jacet* — les mots *Hic tacet.* — Il serait regrettable en vérité que la voix du nouveau juge, à cause de ses nouvelles fonctions, ne se fasse plus entendre dans nos délibérations nationales, cette voix qui au Congrès de la Langue française en 1937 s'élevait jusqu'aux sommets de l'éloquence classique:

> *Nous sommes venus,* disait-il, *pour démontrer à nos frères du Canada, que, si les circonstances de la vie ont fait de nous de loyaux citoyens américains, nous avons cependant conservé intact le patrimoine spirituel et moral que nos pères emportèrent avec eux du Canada et qu'aujourd'hui comme hier et comme aux premiers jours de l'émigration aux Etats-Unis, notre âme est encore profondément catholique et fièrement française. Certes il y a eu et il y a encore des fléchissements et nous avons dû enregistrer des pertes. Mais ces pertes je les*

*compare plutôt à ces parcelles qui tombent du fer, sous le marteau du forgeron. Il faut que le forgeron détache du fer, même avec violence et brutalité, les impuretés qui seraient une cause de faiblesse, s'il veut que son oeuvre soit forte et durable.*

*Nous aussi nous avons été martelés et meurtris par l'indifférence des uns et l'hostilité des autres; nous avons senti parfois l'oxygène nous manquer sous l'effet d'une ambiance assimilatrice; nous avons dû subir à certains égards l'épreuve du malaxeur américain, mais Dieu merci! nous n'avons pas encore été broyés.*

Ne sont-ce pas là des paroles qui méritent les honneurs de l'anthologie?

Par la rectitude de sa vie familiale et professionnelle, par la droiture de sa pensée et de ses intentions, par la fermeté de ses convictions religieuses et culturelles, le juge Eugène Jalbert mérite que vous et moi, nous inscrivions ce soir aux fastes de notre histoire ce jugement qu'un passé confirme et que l'avenir garantit:

*EUGENE JALBERT*
*Franco-Américain modèle*
*et*
*Modèle des Franco-Américains*

Le 26 juin 1964 a marqué la fin d'une laborieuse et utile carrière pour Me Eugène-L. Jalbert, de Woonsocket, qui est descendu du Banc de la Cour supérieure de l'Etat du Rhode Island pour raison d'âge: 79 ans. L'événement n'est pas passé inaperçu dans les cercles de la magistrature, car, la veille, avait lieu dans un restaurant de Providence, une réunion d'environ 150 personnes où l'on a rendu un hommage bien mérité aux qualités de notre éminent compatriote: esprit de justice, impartialité, indulgence, sagesse, connaissance de la loi, bonté, coopération, etc. Pour employer l'expression d'un de ses admirateurs, le juge Jalbert a accompli une *"wonderful job"* durant les onze années qu'il a présidé le secteur criminel de la Cour supérieure. Pareils éloges, décernés en présence de son épouse, ont dû aller droit au coeur du juge Jalbert, mais ils ne suffisent pas à compenser le regret qu'il éprouve de voir que son poste ne sera pas occupé par un avocat franco-américain. Il écrivait récemment à un de ses amis: *"Notre Gouverneur a nommé pour me remplacer le président du barreau. En soi, c'est un excellent choix, mais ce n'était pas le temps de le faire. Généralement, dans les rangs du barreau, comme dans ceux du populo, l'on s'attend au choix d'un Franco. Avec moi sur le Banc il existait une harmonie que tous prisaient: Yankees, Irlandais, Italiens, Portugais, Allemands et Francos. Cette harmonie est brisée. On le regrette déjà et je ne suis pas encore descendu du Banc"* . . . Au cours d'une conversation qu'il eut avant de donner sa démission, le juge Jalbert demanda au Gouverneur: *"Vas-tu nommer Sutherland* (un Franco)

*Lachapelle, Archambault?"* Le gouverneur se contenta de répondre: — *"Ils sont sur le dessus du panier"* . . . Réponse évasive qui est bien celle d'un politicien. En réalité, le choix d'un Yankee était déjà fait dans l'esprit du Gouverneur. Cette dernière conversation montre bien toutefois jusqu'à quel point, et jusqu'à la dernière minute, le juge Jalbert a été hanté par le souci de l'avancement des nôtres. A preuve, cette page tirée de l'*Histoire des Franco-Américains,* par Robert Rumilly, de l'Académie canadienne-française. Il s'agissait d'un bill présenté à la Législature du Rhode Island, en 1923, par le député Albert-J. Lamarre, appuyé par les députés Edouard Belhumeur et Wilfrid Vandal, aux fins d'amender la loi Peck qui ruinait l'enseignement du français dans les écoles du Rhode Island. Citons ici l'historien:

*Eugène Jalbert prépare un* factum *établi sur la doctrine catholique: priorité du droit des parents sur le droit de l'Etat, en matière d'éducation. Il puise dans les auteurs catholiques les plus orthodoxes. Il craint cependant l'indifférence, voire l'hostilité de Mgr Hickey. Il lui demande une entrevue. Le rendez-vous accordé l'avocat expose la situation à l'évêque: — "Demain, je défendrai une cause très importante. Je veux et je crois parler en catholique. Puis-je vous soumettre mon texte?" Mgr Hickey lit le texte et l'approuve: — "Je ne vois rien à changer". — "Maintenant, monseigneur, puisque la circonstance est grave, je vous demande de me bénir et de bénir les efforts que j'accomplirai demain". Jalbert s'agenouille et reçoit la bénédiction épiscopale. Il n'a pas fini: "Et si quelqu'un demande ce que l'Autorité religieuse pense de ma thèse, que m'autorisez-vous à répondre?" — "Vous pouvez répondre que je l'approuve". Le jour de l'audience, la salle est comble . . . L'audience est passionnée. Mais le petit Jalbert est splendide. Un député irlandais pressenti avant l'audience, lui pose la question: "Avez-vous consulté l'Autorité religieuse?" Jalbert prend un air de triomphe: — "Je ne me serais pas permis de me présenter en porte-voix de mon Evêque, mais puisqu'on me le demande, je puis dire que Monseigneur de Providence a lu et approuvé tout ce que je viens de vous dire. Jalbert défend les droits des parents et les droits des municipalités, voire les droits de l'Etat, car "la centralisation à Providence prépare la centralisation à Washington". Il invoque les âmes des soldats, et termine son plaidoyer en retournant le slogan des légionnaires: "C'est pour un pays, c'est pour un drapeau, ce n'est pas pour l'usage d'une langue unique que nos soldats sont allés se faire tuer en Europe."*

— x — x —

En guise de conclusion, cette note que cite "The Woonsocket Call" (27 juin 1964). Le jour où il prit sa retraite, le juge Jalbert disait: *"Je ne puis vraiment pas prier en anglais. Lorsque je parle à Dieu, je le fais dans la langue de mon coeur, en français".*

# La Philosophie dans la Constitution

Quelle philosophie trouvons-nous dans la Constitution des Etats-Unis?

Posons d'abord comme prémisses:

1. Que la fin ultime de tout individu est la poursuite du bonheur;
2. Que l'obtention du bien commun est le but de toute société organisée.

Tous les hommes n'ont pas la même conception du bonheur. Les uns le font résider dans la vie future, d'autres dans la raison, d'autres encore dans l'utilitarisme. Or, la Constitution des Etats-Unis fournit à tous les citoyens le moyen d'atteindre le bonheur suivant la conception qu'un chacun s'en fait et, par sa structure organique, elle vise aussi à l'obtention du bien commun.

Ce sont les deux points que je tenterai de démontrer dans cet essai.

Il est à noter, en préambule, que la Constitution des Etats-Unis n'a pas été élaborée dans l'abstrait. Elle tient compte de l'expérience des siècles et de la tradition. Elle a été faite pour des hommes vivant à une certaine époque et dans des conditions sociales particulières. Et en cela elle diffère des données des théoriciens et des utopistes, qui n'hésitent pas à formuler des lois sans tenir compte des déterminations de temps et d'espace et prennent pour base de leurs déductions, soit l'idée d'un contrat social se rapportant à des temps primitifs, ou d'un état de nature demandant un développement ou une restauration. Conséquemment, les auteurs de la Constitution ont évité les erreurs de Hobbes, Locke et Jean-Jacques Rousseau.

Le premier principe philosophique de la Constitution est contenu dans les sept premiers mots de ce document: "We, the people of the United States". C'est l'assertion directe, positive, qu'à partir de ce moment le peuple rejetait l'autorité de la Couronne et assumait la responsabilité de définir sous quelle forme il entendait désormais être gouverné. Ceci est d'accord avec le principe que la résistance active à une tyrannie excessive peut être licite.

Après avoir effectué la scission d'avec la mère-patrie, il restait à déterminer les lois destinées à faire le bonheur des individus et le bien de la société.

Pour le bonheur des citoyens, la Constitution décrète le libre exercice de la religion, de la parole, le droit de s'assembler paisiblement, de s'adresser au Gouvernement pour le redressement de griefs, de sécurité pour la personne, la maison, les papiers et effets, et ce contre toute inquisition déraisonnable et saisie. Ce droit de sécurité comporte en outre que nul n'a à subir la peine capitale sans jugement par jury. Et dans les infractions mineures, la rançon et le cautionnement ne devront pas être excessifs. L'esclavage est aboli. Le droit de vote ne peut être nié ou diminué comme conséquence de la race, de la couleur d'un citoyen ou d'une condition antérieure de servitude. La femme est mise sur un pied d'égalité avec l'homme en matière de suffrage. Or, les libertés ainsi concédées à l'homme dans ses croyances, sa parole, sa pensée, la sécurité accordée à sa personne ou aux choses qui lui appartiennent sont autant de moyens mis à notre disposition pour atteindre la fin. D'où nous pourrons conclure que la Constitution des Etats-Unis est l'avenue qui conduit à la poursuite du bonheur.

Dans l'obtention du bien commun, la Constitution a d'abord pourvu à la division des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Sur ce point elle s'inspire ouvertement de "L'Esprit des Lois" de Montesquieu. Celui-ci dit en effet, au livre 11, chapitre 6: "Voici la constitution fondamentale du gouvernement dont nous parlons. Le corps législatif y étant composé de deux parties, l'une enchaînera l'autre par sa faculté mutuelle d'empêcher. Toutes les deux seront liées par la puissance exécutrice, qui le sera elle-même par la législative. Ces trois puissances devraient former un repos ou une inaction. Mais comme par le mouvement nécessaire des choses elles sont contraintes d'aller, elles seront forcées d'aller de concert".

Notre système judiciaire repose aussi sur ce principe énoncé par le même Montesquieu: "Il n'y a point de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire; car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur".

Du fonctionnement de ces trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, il résulte pour tout citoyen une tranquillité d'esprit provenant de la certitude qu'il n'a rien à craindre de son voisin.

Et alors pouvons-nous conclure que sous la Constitution des Etats-Unis, chacun jouit de la liberté politique dans la poursuite de son propre bonheur et l'obtention du bien commun.

# Mgr Louis-Adolphe Paquet

Le 24 mars 1933, Monseigneur Louis-Adolphe Paquet, de Québec, célébrait le cinquantième anniversaire de son ordination à la prêtrise.

Quelques semaines plus tard, soit le 10 mai, sous les auspices du Séminaire de Québec, eurent lieu les noces d'or sacerdotales de l'éminent disciple de saint Thomas d'Aquin.

Dans l'historique cathédrale de Québec, en présence du représentant officiel du Saint-Siège, du cardinal Villeneuve, d'une vingtaine d'archevêques et évêques, et au milieu d'un immense concours de fidèles, tant prêtres que laïques, une messe basse d'action de grâces fut célébrée, au cours de laquelle Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, brossa à larges traits, dans un lumineux tableau, la vie et l'oeuvre de l'auguste jubilaire. Au soir du même jour, dans la salle des promotions de la vieille Université Laval, M. le chanoine Arthur Gaudrault, docteur en théologie, résuma l'oeuvre théologique de Mgr Paquet, pendant que le R. P. J.-P. Archambault, Jésuite, exposait l'oeuvre sociale et nationale de celui que l'on a appelé "le premier prêtre du Canada".

Au nombre de ceux qui ont pris part à ces fêtes, nous avons noté la présence de quelques Franco-Américains. Plusieurs avaient d'ailleurs reçu une invitation d'y assister. Il eut été malheureux, en effet, que nous ne fussions pas représentés à ces manifestations en l'honneur de celui qu'en dépit des circonstances de temps, de milieu et de distance, nous considérons comme un guide et vénérons comme un père.

Par delà les frontières de Québec, sur toute l'étendue du continent américain, il existe des groupes catholiques de langue et d'origine françaises. On les appelle les Franco-Ontariens, les Franco-Manitobains, les Franco-Albertains, les Franco-Américains, etc. Tous ces groupes maintiennent, dans leurs milieux respectifs, la pensée catholique et parlent la langue de la France. Ils croient, par ce moyen, assurer leur propre salut et mieux servir leur patrie respective. Or, ces groupes dispersés, Mgr Paquet ne les a jamais dédaignés. Il leur garde une place dans ses affections, dans ses pensées, dans ses travaux. C'est sans doute à eux qu'il songeait, lorsqu'en 1902, il indiquait à la race canadienne-française sa vocation. Son discours, prononcé à l'occasion des noces d'or de la société St-

Jean-Baptiste de Québec, a été avec raison qualifié par M. le chanoine Chartier, de "Bréviaire du patriote canadien-français". Combien de fois nos orateurs et écrivains franco-américains n'ont-ils pas rafraîchi leur pensée à ces lumineux enseignements et n'y ont-ils pas cherché nos raisons d'espérer?

*"Qui ne se rappelle,* écrit encore le R. P. P. Archambeault, *l'émoi causé en 1916 par la lettre de Benoît XV,* comisso divitus, *sur le régime scolaire de l'Ontario. Peu habitués à la sérénité du style pontifical, désireux de trouver sous la plume du Père des fidèles l'approbation explicite des luttes que nos compatriotes menaient sur le front ontarien pour une cause qui nous paraissait sacrée, ce document apporta au grand nombre une vive déception. Déjà des esprits se prenaient à douter de l'opportunité de la résistance. Un souffle de défaitisme passait sur les âmes.*

*Mais voici que dans le "Droit" d'Ottawa s'élève la voix autorisée de l'éminent prélat dont tous reconnaissent la haute compétence et la parfaite loyauté. Mgr Paquet analyse et commente la lettre pontificale. Il en fait ressortir le vrai sens et, avec une habileté de bon aloi laissant tomber ou ramenant à leur juste place les accessoires, il met en vif relief la conclusion principale du document: "Le pape déclare que les Canadiens-Français ont droit dans les écoles à un enseignement, non pas simplement convenable, mais équitable, de leur langue, et il condamne par là même et sans conteste tout règlement contraire."*

*Quelques lignes pénétrantes et vigoureuses avaient suffi pour dissiper les nuages et faire renaître la confiance. Quelle libération ce fut pour nos âmes oppressées! Quelle joie dans tous les coeurs un instant abattus! Par la fermeté de son intelligence, par son rare courage, par son attachement à la parole du Pape, Mgr Paquet venait de rendre à sa race un des plus fiers services qu'enregistrera l'histoire. Nos compatriotes ontariens lui en ont gardé une vive reconnaissance."*

De même, les Franco-Américains doivent-ils de la reconnaissance à celui qui, aux heures difficiles de leur histoire, ne leur marchanda pas les avis prudents et sages, ses sympathies et ses ardentes prières.

Il me souvient d'une visite que je fis, au printemps de 1925, au bon et savant Mgr Paquet. Par les sombres et longs corridors, — ornés de portraits — du Séminaire de Québec, notre petit groupe s'acheminait vers la chambre de l'éminent théologien. On entre sans frapper chez Mgr Paquet. Monseigneur était à son bureau. Il se leva pour nous recevoir. Pendant les présentations d'usage, une définition de Cicéron me vint à l'esprit: "Vir bonus dicendi peri-

tus." Tout le portrait de Mgr Paquet est renfermé dans ces quatre mots. Nous exposâmes l'objet de notre visite. Pendant la conversation qui s'ensuivit, je songeais que la véritable science s'allie à l'humaine bonté. Plus il y a d'arrogance et de présomption chez les demi-savants, plus il y a d'indulgence et de générosité chez ceux qui possèdent les éternelles vérités. J'ai compris l'influence morale de cet humble prêtre sur ceux de sa génération, parce que je l'ai senti détaché de tout calcul humain et de tout égoïsme personnel. Les quatre murs de cette chambre étaient comme baignés de spiritualité, de méditation, de recueillement. Il en émanait des effluves de paix. Et c'est le coeur raffermi que nous le quittâmes, après un bref entretien où nous apparut clairement que le devoir des Franco-Américains est de rester fidèles à l'Eglise d'abord, à leur passé historique — langue, moeurs, traditions — tout en s'adaptant aux conditions du milieu dans lequel ils sont appelés à vivre.

Il n'entre pas dans le cadre de ces modestes réflexions de rappeler en quelles circonstances ce fils d'agriculteur soutint, devant le Pape Léon XIII et les cardinaux romains, une série de thèses sur la *"Somme théologique"* de saint Thomas d'Aquin, comment, en 1903, après un labeur de vingt ans, il mit la dernière main à ses *"Commentaria in Summam theologicam D. Thomae,"* ni comment, en 1896, à propos des écoles du Manitoba, il exposa le point de vue épiscopal dans cet imbroglio scolaire. Il est peu d'hommes sérieux qui ne veuillent posséder son cours de *Droit public de l'Eglise — Principes généraux — l'Eglise et l'éducation — l'Organisation religieuse et le pouvoir civil — l'Action religieuse et le pouvoir civil— Etudes et appréciations — Nouveaux thèmes sociaux, etc.*

Devant la somme de labeurs qu'une oeuvre si féconde représente, devant l'unité et la simplicité de cette vie d'apôtre, devant les services rendus à la cause commune de tous les tenants de la religion catholique et de la culture française, devant la science au service de la vérité et de la justice, qu'il soit permis à des Franco-Américains de s'incliner en signe de respectueux hommages et de répéter à l'unisson de nos frères de Québec:

Ad multos et faustissimos annos!

# J.-Ubalde Paquin, M. D.

Monsieur,

Les annales franco-américaines nous rappellent qu'en 1937, le Consul de France à Boston vous décernait, au nom du Ministère de l'Education nationale de la République française, la décoration d'*Officier d'Académie,* avec les palmes d'argent et le ruban violet qui en sont le symbole. Ce qui devait être suivi plus tard de la médaille de la Reconnaissance française.

Dix ans après, soit en 1947, la Société Historique franco-américaine, que vous aviez si bien servie, vous remettait sa médaille *Grand Prix.*

En 1950, c'était au tour du Canada français de vous admettre, par le truchement du Conseil de la Vie française dans l'*Ordre de la Fidélité française.*

La même année, l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique vous faisait *Membre d'Honneur.*

Enfin, en 1951, vos propres concitoyens de New Bedford célébraient vos *Noces d'Or* de profession médicale au milieu d'eux.

Aux honneurs et distinctions qui vous ont été conférés jusqu'ici, il manquait cependant encore quelque chose. C'est ce dont le Comité d'Orientation s'est vite rendu compte. Aussi réclame-t-il en ce jour le privilège de vous décerner la décoration de l'*Ordre du Mérite franco-américain,* vous priant en même temps de l'accepter. Au nom de mes collègues du Comité et à titre de Chancelier de l'Ordre, j'aurai le très grand plaisir de vous le remettre dans un instant.

L'acte du Comité est justifié par le motif suivant.

*"Vous avez veillé pendant plus de cinquante ans à la santé des corps, mais aussi à celle des esprits, à celle plus particulièrement de la culture française à New Bedford".*

Tel est en effet le jugement porté sur votre compte, dans la citation qui accompagnait la remise de votre diplôme dans l'Ordre de la Fidélité française.

Si je consulte vos notes biographiques, je conclus que ce jugement est juste et exact, car toute votre vie comporte un bel exemple de continuité et de fidélité à vos origines ethniques.

Cela commence au jour même de votre naissance, le 3 octobre 1878, dans ce milieu de patriotisme ardent qu'est le village de St-Eustache, sis sur les bords de la rivière des Mille-Iles, ce village où le souvenir du docteur Chénier est toujours vivant et où les murs de la vieille église de pierre portent encore la trace des boulets de canon de Colborne, en 1837.

Votre père s'appelait Joseph-Albert Paquin, votre mère était Emma Savard. Lorsque vous fûtes en âge de fréquenter l'école primaire, ils vous placèrent à l'Académie de St-Eustache, puis ils vous envoyèrent ensuite au Collège Bourget, de Rigaud, où vos humanités se terminèrent par l'obtention du diplôme de bachelier ès arts. Ce diplôme vous ouvrit la porte de l'Université Laval, de Montréal, d'où vous êtes sorti en 1901, muni d'un autre diplôme, celui de docteur en médecine.

Je ne connais pas les raisons qui vous ont amené à émigrer aux Etats-Unis, ni pourquoi vous avez choisi New Bedford pour domicile. Je suppose toutefois que vous n'y avez pas été attiré par le souci de faire fortune dans le commerce de l'huile de baleine. Lors de votre arrivée, New Bedford ne comptait que deux paroisses franco-américaines: Sacré-Coeur et St-Antoine. "*Le North End,* dit un analyste de l'époque, *n'était pas alors le quartier populeux qu'on admire aujourd'hui. C'était une succession de rues sans habitations, à peine tracées, séparées les unes des autres par des terrains vacants, où les broussailles poussaient en pleine liberté. Seulement on voyait déjà s'allonger chaque année, même chaque mois, les murs des manufactures autour desquelles viendraient bientôt se grouper deux mille familles canadiennes-françaises*", dont la vôtre. Car, le 23 septembre 1902, vous épousiez Nelda Marceau, de Manteno, Illinois, et vous l'ameniez à New Bedford où vous avez élevé tous deux une famille de six enfants. Dès cette même année 1902, vous deveniez membre d'une société locale qui s'appelle la Ligue des Patriotes. On n'imagine pas un fils de St-Eustache ailleurs que dans une Ligue de Patriotes.

Au printemps de 1903, commencent les travaux de construction de la belle et riche église St-Antoine, travaux qui devaient d'abord être contrecarrés par un écroulement de murs, entraînant la mort de deux ouvriers et des blessures à cinq autres. D'où, procès long et coûteux, mais qui devait se terminer à l'avantage du curé et des paroissiens. Lorsque l'on entre à l'église St-Antoine par la porte du centre et que l'on fait le signe de la croix en s'aspergeant d'eau bénite puisée à un bénitier de marbre, il convient de se rappeler que ce bénitier est un don du docteur Paquin.

C'est donc à New Bedford, à l'ombre du clocher de St-Antoine, que s'est écoulée votre vie familiale et professionnelle. Ayant moi-

même habité New Bedford pendant une couple d'années, j'y ai remarqué un trait particulier à la colonie franco-américaine de cette ville, celui de se suffire à elle-même. Rares sont les occasions où elle sent le besoin d'avoir recours à une collaboration extérieure dans ses manifestations patriotiques, politiques, sociales ou autres. Peut-être est-ce dû au fait que si elle se suffit à elle-même, c'est parce qu'un docteur Paquin lui suffit? Quoi qu'il en soit, vous êtes l'orateur attitré des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, des anniversaires, des banquets, des réunions civiques, mutuelles et autres. Il faudrait une machine à additionner pour faire le total des discours que vous avez prononcés dans votre vie. Mais là ne se sont pas bornées vos activités, car nous vous trouvons président du Bureau de Santé, membre de la New Bedford Medical Association, de la Massachusetts Medical Society, de l'American Medical Society, syndic de l'Hôpital d'Etat de Palmer, affilié en outre à nos sociétés fédératives nationales et aux clubs locaux.

Mais ce n'est pas tout.

A compter d'octobre 1943 et pendant quatorze années consécutives, vous avez assumé avec éclat la redoutable présidence de la Société Historique franco-américaine. J'emploie à dessein le mot redoutable, parce qu'il n'est pas donné à n'importe qui de savoir présenter au public, dans les termes appropriés et avec les nuances nécessaires, des cardinaux, des premiers ministres, des ambassadeurs, des académiciens, bref des princes de l'éloquence, des sciences et des lettres. Dans l'accomplissement de cette tâche, vous vous êtes révélé un maître, vous exprimant toujours avec tact, dans un français élégant, clair, souple, précis.

C'est l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique qui a toutefois émargé le plus largement au programme de vos activités extérieures. Vous en êtes aujourd'hui le médecin reviseur, après avoir été successivement conseiller général en 1921, membre du Bureau médical en 1933, de nouveau conseiller général en 1939, puis encore membre du Bureau médical en 1941.

La citation accompagnant votre diplôme de l'Ordre de la Fidélité française est donc pleinement justifiée et je crois l'avoir suffisamment démontré.

C'est pourquoi, à titre de Chancelier de l'Ordre et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Comité d'Orientation, je proclame Monsieur Ubalde Paquin titulaire de l'*Ordre du Mérite franco-américain,* je lui en remets la cravate ainsi que le Diplôme d'Honneur et je l'invite à signer le Livre d'Or de l'Ordre.

# Félix Gatineau

A 70 ans, il descend dans la tombe.

Si la mort lui avait accordé quelques années de plus sur la terre, il aurait pu être pour les annales canado-américaines, le mémorialiste intéressant et disert que fut M. de Gaspé pour les annales québecoises. M. Gatineau était en effet doué d'une bonne mémoire, et il avait gardé des hommes et des événements une foule de souvenirs dont il savait émailler sa conversation. Depuis cinquante ans qu'il demeurait aux Etats-Unis, arrivé en ce pays à l'âge de 20 ans, il avait été de presque tous les mouvements, toutes les célébrations, tous les congrès. Avait-on besoin de se renseigner sur les origines de telle paroisse, telle société, voulait-on connaître le rôle joué par tel journal ou tel homme public, on pouvait s'adresser à lui en toute sécurité. Il était une mine de souvenirs, d'anecdotes, d'incidents.

Il y avait en lui du compilateur et du statisticien. Dans son "Histoire des Franco-Américains de Southbridge" aussi bien que dans sa compilation historique des conventions générales des Canadiens-Français des Etats-Unis, il mit largement à contribution les vieux papiers, mémoires, compte-rendus, documents de toutes sortes amassés au cours d'une vie attentive à tout ce qui était d'intérêt pour les siens. Il avait beaucoup voyagé, tant en Nouvelle-Angleterre que dans l'Etat de New York et l'Ouest mitoyen. Bien peu de Franco-Américains étaient mieux connus que lui. En 1923, il avait effectué, presque à lui seul, le recensement des catholiques de langue française de la partie ouest du Massachusetts, ce qui lui avait permis de faire une foule de constatations intéressantes qu'il communiqua au congrès de la Fédération tenu, cette année-là, à Fall River. Dans l'espace de quelques semaines, il visita 4433 familles éparpillées un peu partout dans la campagne, et il avait observé que près de la moitié de ces familles vivaient sur des fermes dont elles étaient propriétaires. Comme quoi, en émigrant aux Etats-Unis, les nôtres n'avaient pas complètement perdu les vertus paysannes qui distinguaient leurs devanciers. Dans le seul diocèse de Springfield, il avait fait le relevé de 35,362 familles de langue française, formant une population de 159,795 âmes, dont 48,431 exerçant le droit de vote. Bien que ses statistiques fussent incomplètes, il avait trouvé que la valeur des propriétés détenues par les Franco-Américains s'élevait à $68,370,177, qu'il y avait 41 paroisses, des édifices religieux et scolaires évalués à $10,286,950,000, les

édifices scolaires au nombre de 32 étant fréquentés par 16,333 enfants.

Southbridge — Félix Gatineau!

Il semble que l'un n'allait pas sans l'autre et que ces deux noms s'identifiaient au point de n'en former qu'un. Qui disait Félix Gatineau évoquait Southbridge, et qui disait Southbridge évoquait Félix Gatineau.

Ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme de bien, attaché à la foi et à la langue de ses pères, d'un citoyen intègre et de bon exemple, d'un patriote dévoué au bien-être moral et matériel de ses compatriotes, d'un gentilhomme au caractère avenant.

Il laisse en partant beaucoup de regrets. D'ennemis, point.

# Mgr Omer-François Bousquet, p.d.

Il est né le 9 août 1881, à St-Pie, comté Bagot, au pays de Québec. François Bousquet, son père, et Elodie Auger, sa mère, sont tous deux décédés à Berlin, N. H. Le père exerçait le métier de menuisier. Je dirai pourquoi, dans un instant, il y a raison de croire à la véracité du proverbe: "Tel père, tel fils". Pour les études, ça se résume à l'école du village, le Collège Ste-Marie-de-Monnoir, le Grand Séminaire de Montréal.

Pour le ministère paroissial, qu'il suffise de rappeler son ordination le 23 décembre 1905, par Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, les vicariats dans les paroisses de Lebanon, Franklin, Saint-Antoine de Manchester, Saint-Georges de Manchester, et Sacré-Coeur de Laconia; une première cure, celle de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Troy, (1915-1921) après quoi il devient curé de la paroisse de l'Ange-Gardien, de Berlin, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Au chapitre des oeuvres auquel le curé Bousquet a attaché son nom, je mentionne la paroisse même de l'Ange-Gardien qu'il a prise dans les langes et à laquelle il a donné un développement extraordinaire; en matière d'éducation, l'érection de l'école supérieure Notre-Dame; dans le domaine économique, la fondation d'une caisse populaire devenue plus de deux fois millionnaire; en matière d'action sociale, la fondation d'un journal hebdomadaire; ajoutons à tout cela un "arena" pour les sports, auquel il convient d'annexer le Camp St-Omer sur les bords du lac Umbagog, endroit de vacances où vont se reposer ecclésiastiques et laïcs intimes, amateurs de pêche et de chasse.

Si le curé de l'Ange-Gardien avait vécu en France au cours de ces dernières années, il serait entré naturellement dans le mouvement des prêtres-ouvriers qui ont porté les vérités de l'Evangile au sein des usines en troquant la soutane contre les salopettes. Ouvrier-menuisier, l'abbé Bousquet l'a été toute sa vie. Ce qu'il en a restauré des sacristies! Les Franco-Américains pourraient se battre pour un curé qui a des ampoules aux mains.

L'histoire veut aussi que le curé Bousquet ait été le premier prêtre du diocèse de Manchester à posséder une auto Ford. J'ai connu ce temps où l'on voyait parfois s'élever entre les gorges de nos montagnes une traînée de poussière que ceux de la génération

présente appelleraient Carol, Edna, Hazel. Mais il ne s'agissait pas d'autre chose que la poussière soulevée par la Ford du Père Bousquet, laquelle avait cette qualité de grimper les côtes en reculant quand elle ne pouvait le faire en avançant.

Prêtre, c'est-à-dire homme de prière: ouvrier, c'est-à-dire bâtisseur d'oeuvres; fidèle à son poste comme une sentinelle; hospitalier tenant table ouverte; apôtre de l'éducation supérieure; soutien des vocations; gai comme un pinson, mais d'un caractère absolu et intransigeant sur les principes qui sont à la base de la vie franco-américaine, tel est M. l'abbé Omer-François Bousquet, à qui l'Université du New Hampshire a déjà décerné un titre honorifique de Citoyen Utile et qu'à titre de Chancelier de l'Ordre et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Comité d'Orientation, je proclame titulaire de l'ORDRE DU MERITE FRANCO-AMERICAIN. Je lui remets la cravate et le diplôme *in absentia*, en l'invitant à signer, lorsque faire ce pourra, le Livre d'Or de l'Ordre.

# Jean-Charlemagne Bracq

Un homme aura consacré les dernières années de sa vie à la défense de la race canadienne-française par le livre et la conférence, la conversation et l'article de journal, devant les auditoires anglo-protestants de l'Ontario et les cercles sociaux des Etats-Unis, dans les chaires d'universités et pour le bénéfice des écoliers de nos collèges et de nos couvents; il aura contribué à dissiper les préjugés répandus contre nous, à nous montrer sous notre jour véritable: il aura reçu l'accolade des hommes d'Eglise et les compliments des hommes d'Etat, il se sera mêlé aux écrivains et aux financiers, aux artistes et à la plèbe afin de bien saisir pour la mieux définir l'âme canadienne-française; il aura reçu de son vivant des hommages d'admiration, lettres de reconnaissance, témoignages d'amitié. Mais la mort vienne, personne ne se souciera de lui rendre les ultimes devoirs, d'accompagner au cimetière ses restes mortels, de murmurer sur sa fosse une dernière prière.

Ce n'est pas sans raison que le poète a dit:

*Chaque élément retourne où tout doit redescendre*
*L'air reprend la fumée et la terre la cendre,*
*L'oubli reprend le nom.*

Ces vers mélancoliques des "Châtiments" me revenaient à la mémoire, en suivant le cercueil de Jean-Charlemagne Bracq.

En effet, pour représenter la race canadienne-française qu'il a aimée et servie, nous étions exactement deux.

Les autres, à part les membres immédiats de la famille, étaient des voisins appartenant au monde des affaires ou de l'agriculture. Fermiers yankees aux mains calleuses, petits marchands de la ville voisine, une vingtaine en tout.

"Les Ombrages", retraite de M. Jean-Charlemagne Bracq, à West Keene, dans le comté de Cheshire, New Hampshire, est une ancienne résidence à deux étages, d'aspect rural, indiquant l'aisance. La façade donne au sud et est percée de nombreuses fenêtres. De beaux arbres lui versent une ombre généreuse et vivifiante.

Le cabinet de travail du défunt avait été transformé en chambre ardente. Devant la cheminée, dans une tombe recouverte de drap gris, le corps était exposé. La figure avait la pâleur et le glacé

de la cire. Sur la poitrine, quatre boutons de roses représentaient les quatre petits-enfants dont il était le grand-père adoré. Tout autour de la pièce, sur les étagères garnies de livres, des monceaux de fleurs. La tombe aussi disparaissait à demi sous les roses et les chrysanthèmes. Dominant le tout, un grand cadre contenait une image impressionnante du Colisée romain. Sous ce cadre, la photographie du défunt dans sa toge universitaire, puis une décoration du gouvernement de la République française. Le ruban de la médaille se détachait comme une large goutte de sang sur la soie blanche de l'écrin. Le centre de la pièce était occupé par le pupitre du mort, un modeste pupitre en bois de chêne, avec une chaise rigide au dossier élevé, auquel était encore accrochée sa canne, tout comme s'il rentrait d'une de ces promenades à pied qui lui étaient familières. Mais la note attirante de cette chambre funéraire était un immense drapeau aux couleurs de la France et ornant le cercueil. Il avait été offert au défunt par un officier français de l'armée d'occupation à Coblence, après la guerre.

Pendant que se déroulaient les cérémonies du rite protestant, je songeais à la carrière si remplie de cet homme, décédé à 81 ans, après avoir été délégué au Congrès international de la paix, à Rouen, en 1903, à celui de Nîmes, en 1904, à celui de La Haye, en 1913. Je songeais à ses ouvrages sur les relations françaises et anglo-françaises protestantes, sur l'expansion coloniale de la France, à son Traité des droits français à Terreneuve et lu devant l'Académie des Sciences Morales et Politiques, à ses grades universitaires conquis à Montréal, Edimbourg, Paris, Colgate, etc. Mais je songeais surtout à cet ouvrage, "The Evolution of French Canada", dans lequel il a ramassé en 467 pages toutes les raisons de son admiration pour ce pays. Il y rappelle la situation de la colonie à ses débuts, les causes de la suprématie anglaise au lendemain de la conquête, ce qu'a été le gouvernement du pays aux mains des Anglais, la rébellion de 1837, l'établissement du gouvernement responsable, la carrière de Cartier et de Laurier, etc. Gouvernement, vie rurale, agriculture, industrie, religion, éducation populaire et supérieure, société, littérature, histoire, poésie, art, philanthropie, il a traité tous ces aspects de la vie canadienne-française dans ce livre. Puis il conclut:

*"Lorsque les Anglo-canadiens arborent des airs dédaigneux de supériorité — les plus nobles, les plus cultivés s'en abstiennent — ils appuient sur leur puissance d'acquisition et la richesse de leur valeur économique. Bien que n'étant pas indifférent aux valeurs matérielles, le Canadien-Français honore, au-dessus de tout, la religion, la culture, les bonnes manières, l'amour du prochain. Tout en étant loyal à la Grande-Bretagne, il tient à sa langue, à ses lois et à sa foi. Pour lui, ce sont les valeurs éternelles qui comptent. Il aime les instruments de sa survivance — ses écoles, collèges, univer-*

*sités, sa vie sociale, sa littérature, son art — et il ne le cède à personne en philanthropie. Il possède moins d'argent que l'Anglo-Canadien, mais plus de contentement. Il s'attache à la vie agricole, non comme le plus rapide moyen d'atteindre la richesse, mais comme le meilleur moyen de rendre l'homme dévoué à son Dieu et à sa Patrie".*

N'est-ce pas l'ensemble de ces qualités qui a produit "le miracle canadien" dont s'extasiait Maurice Barrès?

C'est vers 1924, à l'occasion de la publication de ce livre, que je connus M. Bracq. Depuis, il ne s'est guère passé d'année que dans le cours de l'été, il ne fit une courte visite à Manchester. Toujours mis de façon impeccable, guêtres, canne, ruban à la boutonnière, moustache et barbiche bien taillées, il avait plutôt l'air d'un vieux colonel en retraite que d'un historien ou d'un professeur. Il a enseigné en effet les langues romanes au collège féminin de Vassar, de 1885 à 1918.

Sa conversation portait ordinairement sur les Canadiens-Français. Protestant de croyance, il professait une profonde et sincère admiration pour le clergé canadien-français, en particulier pour les MM. de Saint-Sulpice et pour les Dames de la Congrégation de Notre-Dame. L'un des beaux souvenirs de sa vie fut l'accolade fraternelle que lui donna, à la suite d'une conférence à Ottawa sur Lord Durham, Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa. Avec quelle vénération s'exprimait-il aussi sur le compte de Soeur Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, qu'il considérait comme l'une des femmes les plus distinguées de notre génération. Il aimait encore à rappeler ses souvenirs sur Sir Lomer Gouin, M. Athanase David, M. Alexandre Taschereau, le juge Gonzalve Desaulniers, etc. Lors de la visite de la mission française au Canada pour les fêtes du centenaire Cartier, le gouvernement de la province de Québec remit aux membres de la mission des ouvrages sur le Canada français, au nombre desquels se trouvait celui de M. Bracq. Cela lui causa un plaisir extrême.

Il s'intéressait à la vie franco-américaine. Il regrettait nos divisions. L'une de ses dernières lettres, datée du 5 juillet 1934, y contient une allusion. *"Quant à l'union entre les Franco-Américains, il me semble qu'elle aurait dû être faite depuis longtemps,* écrivait-il. *Je pourrais peut-être aider dans ce sens."* Comme quoi l'on voit qu'à 81 ans, le vénérable vieillard était toujours prêt à travailler au règne de la paix et de la charité entre ses frères par le sang. Sa dernière apparition en public aura été pour nous. Il y a à peine quelques semaines, il assistait, à Boston, à la séance de la Société historique franco-américaine, au cours de laquelle celle-ci lui décerna son Grand Prix d'histoire et de littérature. En apprenant sa mort

survenue le 18 décembre, plusieurs eurent l'impression qu'elle avait été provoquée par les fatigues ou les émotions du voyage à Boston. Il n'en est rien. Jusqu'à ces derniers jours, sa santé fut excellente. C'est une pneumonie qui l'a emporté. Ses derniers moments furent sans souffrance.

— x — x —

Après la cérémonie à la maison, j'ai suivi la dépouille au cimetière Woodland de Keene.

Nous y arrivâmes vers cinq heures de l'après-midi, entre chien et loup. Dans un coin retiré, près d'une légère dépression de terrain, la fosse avait été creusée. Seuls les phares des automobiles éclairaient la scène. A l'occident, le soleil s'était couché derrière les montagnes, mais le bord de l'horizon était encore teinté de rose-orange, sur lequel se découpait la tour noire et carrée d'une église proche. Un grand calme régnait. Une cloche sonnait au loin, par-dessus les arbres. Ainsi, au soleil couchant, M. Bracq descendit dans sa dernière demeure. Comme le soleil, il avait lui aussi terminé sa journée.

Mais en revenant à nos voitures, les derniers rites accomplis, la lune apparut à l'est, rouge, ronde, pleine, comme un symbole lumineux et évident de l'immortalité de son âme et de la pérennité de son oeuvre.

# Le Rév. Frère Wilfrid Garneau, f.s.c.

L'idée que l'on se fait généralement de l'état religieux, dans le civil, est celui d'un genre de vie à part, isolé, effacé, silencieux; genre indifférent aux événements qui agitent les foules; le temps en est partagé entre les quatre murs d'une pieuse chapelle, d'une cellule monastique et d'une salle de classe; la principale préoccupation est la prière et la méditation, dans le cadre rigide et étroit d'un triple voeu de pauvreté, chasteté, obéissance; bref, l'état d'un homme retiré du monde et pour qui la solitude est préférable à toute autre condition humaine.

Ceci pourrait être le portrait de certains religieux.

Il n'est pas celui du Frère Wilfrid que nous honorons en ce moment.

Pour n'avoir pas vécu dans l'intimité des Frères du Sacré-Coeur, il ne m'appartient pas de parler du Frère Wilfrid en tant que religieux.

Mais pour ce qui est de sa vie publique, rares sont, en Franco-Américanie, ceux qui ne la connaissent pas. Doué en effet d'un sens social toujours en alerte, le Frère Wilfrid ne pouvait rester étranger au mouvement des idées qui ont amené l'évolution du caractère franco-américain.

Ce sens social repose sur quatre facteurs fondamentaux: 1) son aptitude à comprendre les autres et à vivre avec eux; 2) son aptitude à s'insérer harmonieusement dans les divers groupes humains auxquels il appartient; 3) son orientation vers le service des autres, isolés ou en groupes; 4) l'orientation de toute sa personne vers le service du bien commun des groupes dont il fait partie, jusqu'à prendre les responsabilités nécessaires. (Chronique des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel, Nantes, janvier 1959).

Ces quatre qualités pourraient se passer de développements. Essayons tout de même d'en faire l'application à la carrière du Frère Wilfrid.

Pour commencer, disons qu'il n'est pas le type du religieux à part, isolé, effacé, silencieux. Regardez-moi cette stature que 80 ans en octobre prochain ont à peine courbée; cette carrure d'épaules que lui envierait un athlète; cette tête aux cheveux en boucles sur

laquelle il a neigé, hélas! Il était né pour commander; il suinte l'autorité par les yeux, — si malheureusement abîmés — par le geste décidé et sûr, par la parole dont l'accent et la netteté en imposent au plus récalcitrant de ses élèves. Il y a du sportif chez lui, ce qui fait qu'il a mis la culture physique — le hockey surtout — à l'honneur dans les institutions qu'il a dirigées. Il y a aussi chez lui l'artiste épris de musique, fondateur d'une fanfare et d'un orchestre dont les interprétations des grands maîtres sont restées dans la mémoire de bien des auditoires.

Son aptitude à comprendre les autres et à vivre avec eux l'a fait passer successivement de directorats en directorats, à l'Académie Saint-Augustin, de Manchester, à l'Académie Roussin, de la Pointe-aux-Trembles, au Mont Saint-Charles, de Woonsocket, à l'Académie Saint-Willibrod, de Verdun, après avoir débuté comme simple professeur à l'Ecole Saint-Louis de Gonzague, et au Collège de Stanstead.

Son aptitude à s'insérer harmonieusement dans les divers groupes auxquels il appartient le conduisit à Central Falls en 1909. L'abbé Hormisdas Béland était alors curé de la paroisse Notre-Dame. Il avait demandé à la communauté des Frères du Sacré-Coeur de prendre la direction d'un établissement nouveau, celui de l'Académie du Sacré-Coeur, dont nous célébrons aujourd'hui le glorieux cinquantenaire de fondation. Le jour où le Frère Wilfrid présenta ses lettres de créance de directeur à l'abbé Béland, celui-ci, surpris de son apparence de jeunesse, lui décocha à brûle-pourpoint: *"J'ai demandé un directeur pour mon collège: on m'envoie un enfant."* Le Frère Wilfrid ne prit pas de temps à convaincre le curé Béland qu'il n'était pas un enfant, tant il mit de travail, d'ardeur, de dévouement, de compétence à la fondation du nouveau collège. Si bien qu'après un an de régime, il dut prendre un repos de quelques mois, pour revenir ensuite à Central Falls parachever l'oeuvre commencée.

L'orientation du Frère Wilfrid vers le service des autres explique sa généreuse coopération à l'endroit des Soeurs de Sainte-Anne pour l'établissement d'un cours supérieur à l'Ecole Notre-Dame. Cette même orientation l'amena à fonder l'Association des Anciens de l'Académie du Sacré-Coeur, au nombre desquels l'on relève les noms d'un évêque, de prêtres, de 60 religieux affiliés à la communauté des Frères du Sacré-Coeur, sans mentionner tant de chefs de file qui font honneur à leur Alma Mater.

Un éducateur est naturellement porté aux recherches historiques. Le Frère Wilfrid n'a pas choisi la forme livresque pour retracer le fait français. Mais il a opté pour le procédé pratique du calendrier qui, affiché dans des milliers de foyers franco-améri-

cains, rappelle aux hôtes de la maison qu'ils sont des catholiques par l'image du Sacré-Coeur et de sang français par l'énoncé de faits historiques ayant trait à nos origines. C'est sans doute ce travail d'historien qui valut au Frère Wilfrid le Grand Prix de la Société Historique franco-américaine en 1951. On n'a pas oublié non plus le rôle d'animateur qu'il joua auprès de la jeunesse franco-américaine pour la conduire à Québec aux Congrès de la Langue française en 1937 et en 1952.

Outre la distinction honorifique citée plus haut, il fut choisi pour représenter sa province au chapitre général de sa communauté en 1919, aolrs qu'en 1945, il devenait membre du Conseil provincial de la nouvelle province autonome des Frères du Sacré-Coeur de la Nouvelle-Angleterre.

Educateur, patriote, historien, tel fut en somme l'apport du Frère Wilfrid à notre vie franco-américaine. On peut donc en toute justice lui appliquer cette parole de notre Saint Père le Pape, Jean XXIII, citée par Son Eminence le cardinal Léger devant l'Association des Instituteurs catholiques de Verdun: *"Quand un enseignant qui a passé toute sa vie au service du ministère sacré de l'enseignement arrive au paradis, les portes du Ciel s'ouvrent toutes grandes devant lui. C'est presque la grâce du sacerdoce chrétien qui est réservée aux enseignants."* (L'Instruction Publique, Québec, juin 1959).

Avant toutefois de vous ouvrir les portes du Ciel — ce qui ne presse pas — le Comité de Vie franco-américaine, qui a déjà décerné sa décoration de l'Ordre du Mérite franco-américain à des prêtres, des médecins, des ouvriers, a décidé de vous rendre un hommage spécial et, en votre personne, à cette pléiade d'éducateurs, hommes et femmes, envers qui la Franco-Américanie a contracté une dette de gratitude pour les services qu'ils ont rendus dans le domaine de l'éducation de nos enfants. Vous êtes le premier éducateur, mon révérend Frère, à recevoir cette décoration. Qu'il me soit permis de vous en féliciter chaleureusement.

C'est donc avec un sentiment d'intime satisfaction qu'à titre de Chancelier de l'Ordre et, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Comité de Vie franco-américaine, je proclame le Révérend Frère Wilfrid Garneau, f.s.c., Chevalier de l'ORDRE DU MERITE franco-américain;; je lui en remets la cravate ainsi que le diplôme d'honneur et je l'invite à signer le Livre d'Or de l'Ordre.

# LETTRE OUVERTE
# au
# MAGAZINE MACLEAN

M. Massue Belleau, rédacteur adjoint au magazine MACLEAN de Montréal, a procédé, au cours du mois de novembre 1963, à une enquête sur la condition culturelle et sociale des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre.

Le numéro de février 1964 de cette publication nous apporte les résultats de l'enquête en question, laquelle représente en somme un reportage honnête, dans le souci de cerner les réalités, même si elles ne sont pas toujours belles à voir. C'est aussi évidemment dans un esprit sympathique que l'auteur a accompli sa mission, puisqu'il avoue qu'à *"évoquer ces conflits, ces mesquineries, ces injustices, je me suis cru revenu en Ontario"*. De cette sympathie, prenons acte.

— x — x —

En somme, M. Belleau a interviewé des personnes appartenant au monde des sociétés nationales, du clergé, du journalisme, de la politique, des affaires, de la radio, des métiers, du professorat, de la jeunesse étudiante, etc. . . C'est donc le témoignage de quelques personnes seulement qu'il a recueilli sur une population d'environ un million d'âmes. Même si l'on admet que ces personnes occupent des situations leur permettant de porter en toute honnêteté un jugement d'ensemble, il n'en reste pas moins qu'elles ne sont qu'une goutte d'eau dans la rivière. Ce qui donne un certain poids à leur témoignage, c'est qu'elles représentent trois générations, la deuxième, la troisième, et même la quatrième. La deuxième se compose des plus de soixante ans, c'est-à-dire ceux que l'on qualifie de vieille garde, sauveurs de la race, "professional Frenchmen", jusqu'au-boutistes; la troisième comprend les trente à soixante ans; la quatrième ceux de trente ans en descendant. D'où, cette juste constatation de l'auteur *"qu'on peut lire dans l'attitude de chaque génération et la langue qu'elle parle, l'évolution de la collectivité franco-amérciaine au sein de la société américaine."* Les plus de soixante ans ont conservé l'usage du français presque uniquement; ceux de trente à soixante ans sont bilingues, employant indifféremment l'anglais en public et le français en privé; enfin pour ceux de trente ans en descendant, surtout chez ceux qui sont encore d'âge scolaire, c'est l'usage de l'anglais qui prédomine.

Qu'une pareille enquête ait un caractère superficiel, son auteur sera sans doute le premier à l'admettre. Ce n'est pas au cours d'une visite de quelques jours, ni sur le témoignage d'un nombre restreint de personnes, qu'il est possible de décrire tous les coins et recoins d'une situation. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'auteur a été frappé par les nombreux noms français des magasins de la rue principale de Manchester. Le magazine en donne même une illustration. Mais une enquête en profondeur, plutôt qu'en façade, aurait révélé que l'enseigne d'un magasin à nom français cache parfois un propriétaire d'une autre origine bien que, originairement, le propriétaire fut un Franco.

*DILEMME DE LA FIDELITE AU PASSE —*
*OU AU PRESENT AMERICAIN*

Tel est le dilemme que pose l'article de MACLEAN concernant les Franco-Américains.

En réalité, il n'y a pas de dilemme.

Les "juqu'au-boutistes" sont restés fidèles au passé pour des raisons que j'emprunte à l'éminent sociologue qu'est Gustave Thibon:

> *"Que signifie, dit-il, le mot fidélité? Fidélité a pour racine, (foi,) fides, fidelis. La fidélité n'est pas autre chose que la constance dans la foi. Foi en quoi? en une langue, en un pays, en une ethnie, en une tradition. Une tradition, c'est quelque chose d'essentiel dans notre siècle de progrès chaotique et déchaîné. On voit volontiers dans une tradition quelque chose de périmé, une chose inerte, statique, alors que précisément c'est le contraire qui est vrai. Une tradition authentique est le but d'un mouvement, du vrai mouvement et du seul mouvement qui soit digne de ce nom. Sans la tradition le mouvement est aveugle, il s'appelle agitation, il s'appelle trépidation, ce n'est pas le mouvement vrai, car le mouvement vrai part d'un principe et va vers une fin".* (LA FRANCE LATINE, Paris, juillet-septembre 1963).

Constance dans la foi, foi en une langue, en un pays, en une ethnie, en une tradition, telle fut l'attitude de ceux de ma génération, parce que cette attitude est conforme à la nature même des choses, sans être un obstacle au mouvement vrai qui part d'un principe et va vers une fin. Le principe, ce fut la fidélité à plus de trois siècles de civilisation canadienne-française, toute imprégnée des vérités de la foi, de l'esprit français inspiré du génie latin, sanctifiée par le martyre des missionnaires des premiers temps de la colonie, glorifiée par de hauts faits militaires, répandue à travers tout le continent nord-américain par les découvreurs et les colo-

nisateurs, offrant au monde l'exemple de la plus pure charité dans les oeuvres de soins aux malades et secours aux infortunés, dans celles de l'éducation de la jeunesse, grâce au dévouement de saintes femmes, ouverte à l'agriculture et au commerce par la hache des bûcherons, l'avion des voyageurs, la charrue des laboureurs et des semeurs de blé. Tel fut le principe de notre constance dans la foi, parce que croire c'est espérer, espérer loin, — même au-delà du calculable et de l'imprévisible — espérer vers une fin, celle de sauvegarder notre précieuse ethnie, afin d'imprimer sur le caractère américain encore en formation quelques traits de cette civilisation dont nous sommes les héritiers. Avons-nous réussi à atteindre cette fin? Il en est qui en doutent. Toutefois, il serait juste d'admettre que nous n'avons pas attendu de réussir pour entreprendre.

*REVE D'HOMOGENEITE*

Le rêve de l'homogénéité du peuple franco-américain au sein de la démocratie américaine, devait, avec le temps, se heurter à bien des obstacles. Pour être homogène, un peuple doit posséder plus qu'une langue commune et des traditions, mais aussi un potentiel politique et économique, une hiérarchie au sens religieux, des institutions à l'abri de toute ingérence étrangère, une relève à laquelle on ne prêche pas, dès qu'elle a atteint la troisième génération, de tourner le dos à tout un passé historique. Or, nous n'avons jamais possédé ni le potentiel politique et économique, ni la hiérarchie disposée à soutenir notre action. De l'esprit français de nos institutions, nous n'avons réussi à sauver en général qu'une heure par jour pour l'enseignement de la langue maternelle. Quant à l'enseignement de l'histoire qui nous est propre, il n'en existe pas même un manuel dans nos écoles primaires, secondaires et collèges. Les programes sont chargés au point qu'il ne reste pas même assez de temps pour faire savoir à la jeunesse qu'il existe en Nouvelle-Angleterre une vie franco-américaine, avec sa langue, ses paroisses, un clergé, ses maisons d'enseignement, ses hôpitaux, ses refuges pour vieillards et orphelins, ses sociétés nationales, ses caisses populaires, etc. A cette carence viennent s'ajouter l'ambiance du milieu, le souci d'être Américain cent pour cent, l'influence de la radio et de la télévision qui continuent dans l'intimité du foyer la langue de la rue, des affaires, du sport, enfin, tout, tout est de nature à nous faire oublier qu'un sang français coule dans nos veines. Ces dures réalités, ceux de ma génération n'ont pu y échapper; ils les ont reconnues, il les ont acceptées. En fait foi, le Manifeste du Comité d'Orientation franco-américaine (aujourd'hui Comité de Vie franco-américaine) adopté dans un grand congrès tenu à Worcester en 1949, à l'occasion de la célébration du Centenaire franco-américain. Ce Manifeste porte que

> *"rien ne s'oppose à ce qu'un individu ou un peuple ait plusieurs cultures, soit, pour nous, la culture américaine et la*

*culture française. Ceci n'est que la mise en pratique pure et simple des exigences du principe qu'on appelle le PLURALISME CULTUREL".*

La reconnaissance et l'adoption du principe du pluralisme culturel par le congrès du Centenaire franco-américain devrait suffire pour attester que le dilemme de la fidélité au passé — ou au présent américain, — dont il est question dans l'article du MACLEAN, n'est au fond qu'un mythe de pure invention. Car cette fidélité au présent américain existe véritablement pour tous les Franco-Américains sans exception, peu importe la génération à laquelle ils appartiennent. D'autant plus que tous sont convaincus que le principe du pluralisme culturel se fonde sur la loi naturelle, le droit constitutionnel américain, le droit international relatif aux minorités, le droit historique et la doctrine sociale de l'Eglise. Le Manifeste de 1949 précise encore:

*"Le fait de vivre notre vie propre au foyer, à l'école, à l'église, dans nos relations sociales se concilie parfaitement avec le devoir d'une vie commune avec les autres citoyens de ce pays. Par vie commune, il faut entendre pour nous la vie américaine, c'est-à-dire celle qui nous met en contact avec tous nos concitoyens dans les sciences et les arts, la politique, les professions, l'industrie, le commerce, le travail, le sport, les loisirs. De là, nécesité évidente pour nous de bien savoir et parler l'anglais".*

Bien qu'elle soit loin d'être neuve, et même usée à force d'avoir servi, cette réponse d'un sénateur de l'Ouest américain trouve ici son application: *"I am a French Canadian by origin and I am proud of it; I am a Catholic and I thank God for it; I am also a citizen of this Republic which I love and respect and I am happy by it".* (Vital Baugy, Missouri, 1873).

*OPTIMISME — PESSIMISME — REALISME*

Il fut une époque en Franco-Américanie où l'optimisme en matière de survivance atteignit une sorte d'apogée. C'est celle où l'on proclamait qu'avec sa langue propre, ses traditions, ses institutions, le peuple franco-américain pouvait se suffire à lui-même et n'avait plus besoin de personne pour vivre. On alla même jusqu'à dire que nos origines canadiennes-françaises ne signifiaient qu'une période transitoire dans notre vie et que, durant cette période, le type français s'était appauvri en nous. Il s'en trouva donc pour prêcher la rupture des relations avec le pays natal, l'abolition de la célébration de la fête nationale, la cessation de confier l'instruction de notre jeunesse aux éducateurs d'outre-frontière. Ce fut en somme un vent fou d'optimisme qui souffla sur la Franco-Américanie, avec des rêves de grandeur, de glorieuses visions.

Mais la Franco-Américanie eut aussi ses pessimistes, tel ce curé de l'Ouest du Massachusetts qui prit figure de précurseur en matière de défaitisme, par la publication d'un ouvrage dans lequel il préconisait l'assimilation au plus vite, au plus sacrant comme disent nos gens, comme condition de la montée des Franco-Américains à tous les degrés de l'échelle sociale.

Mais l'optimisme des uns, le pessimisme des autres s'effacent devant le réalisme actuel.

Or, en quoi consiste ce réalisme?

Essayons d'en donner ici une illustration.

Qu'on le veuille ou non, les Franco-Américains détiennent dans les onze diocèses de la Nouvelle-Angleterre, les positions suivantes:

Hiérarchie: Un évêque sur onze.
Clergé: 1159 prêtres sur un total de 6,504, soit 17.8 p.-c.
Maisons d'enseignement: 271 sur 1106, soit 24.5 p.-c.
Professorat: 3637 sur 14,984, soit 22.4 p.-c.
Fréquentation scolaire: 96,084 élèves sur 1,064,424, soit 9.2 p.-c.
Hôpitaux: 107 Orphelinats: 26

Cette statistique est tirée de "The Official Catholic Directory" publié par P. J. Kenedy & Sons, A. D. 1960.

A noter qu'en ce qui concerne la fréquentation scolaire, nous nous en sommes limités uniquement aux institutions se réclamant de la Franco-Américanie. Il n'est pas tenu compte du nombre d'élèves franco-américains qui fréquentent les institutions catholiques ou autres de langue anglaise. En ce qui concerne le chiffre de la population catholique franco-américaine, un relevé effectué par L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique au cours des années quarante en limitait le chiffre à 925 000 âmes dans les paroisses organisées, ce qui ne tenait pas compte de l'éparpillement des nôtres dans les grandes villes, les campagnes, etc. On ne saura probablement jamais le chiffre exact de la population d'origine canadienne-française en Nouvelle-Angleterre.

Au point de vue économique, on ne saura également jamais: 1) la valeur totale des établissements religieux, éducatifs, hôpitaux, refuges édifiés à nos frais; 2) la valeur totale de la propriété privée; 3) la valeur totale des économies dans les banques, obligations du gouvernement, investissements, quote-part dans les fonds des compagnies et sociétés de langue anglaise. Le seul point sur lequel il existe des données officielles à la date du 31 décembre 1960 a trait aux caisses populaires possédant un avoir de $77 772-777.34, auquel chiffre il faut ajouter $39 382 309, représentant l'apport franco-américain des sociétés fraternelles, de sorte qu'on en

arrive à un total de $117 155 086. Ces fonds pourvoient aux besoins financiers des actionnaires dans les caisses populaires et, dans le cas des sociétés d'assurance-vie, ils sont en partie prêtés aux diocèses et aux communautés religieuses pour des fins de construction d'églises, écoles, collèges, hôpitaux, etc. A cela, il faut ajouter les bourses d'études offertes par quatre sociétés nationales opérant en Nouvelle-Angleterre, bourses dont l'équivalent ne doit pas être loin d'atteindre le million de dollars.

En politique, nous ne sommes représentés, sur le plan fédéral, que par un seul congressman élu dans un district du Rhode Island. Dans les législatures d'Etat, nous trouvons un certain nombre de Franco-Américains à Boston, Concord, Augusta, Providence, mais leur action n'est pas coordonnée, ni préoccupée des problèmes nationalistes. Nous sommes mieux partagés dans les conseils municipaux avec une équitable proportion d'échevins, conseillers, membres de diverses commissions, et surtout des maires de notre nationalité à Manchester, Fall River, Lewiston, Fitchburg, Gardner, Leominster, Waterville, Biddeford, Augusta et autres localités moins populeuses. Dans le fonctionnarisme fédéral et d'Etat nous ne jouissons que des miettes tombées des tables du patronage politique. Dans la magistrature, nous comptons un juge à la Cour Suprême de l'Etat du New Hampshire, un à la Cour Supérieure de l'Etat du Rhode Island, un à celle du Massachusetts, auxquels il faut ajouter quelques titulaires de cours subalternes dans les districts, comtés, municipalités.

*LES AUXILIAIRES*

En marge des positions religieuses, éducatives, politiques et économiques, il existe d'autres domaines relevant de la paroisse, la mutualité, le sport, le professorat, la radio, la musique, la littérature, l'action féminine, les clubs, le commerce, la célébration de la fête nationale, fêtes commémoratives de tous genres, etc., au moyen desquels se conserve et s'exprime l'esprit français. C'est le cas des Dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie, des Ligues du Sacré-Coeur et du Saint-Nom de Jésus avec leurs prières, leurs cantiques et leurs délibérations dans notre langue; les Maisons de Retraites fermées, les exercices du carême, la première communion, la confirmation, les séances de fin d'année dans les écoles, avec récitations et chants tirés du folklore; les festivals de la Bonne Chanson réunissant des auditoires de milliers de personnes; les clubs sociaux où le français est en usage, où il est même obligatoire dans les Clubs Richelieu et les cercles de mutualité appartenant à l'Association Canado-Américaine, L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, la Société des Artisans, la Société L'Assomption, la Société Jacques-Cartier; les fédérations de ces mêmes sociétés et autres comme il en existe au Connecticut, à Manchester, Lewiston, Fall River, New Bedford, Woonsocket, le comté de Worcester, la

partie ouest du Massachusetts avec siège à Holyoke; la Société Historique franco-américaine qui décerne un Grand Prix et dont le but est de mettre en lumière, sur le plan de l'histoire, le rôle de la France et du Canada dans la formation des Etats-Unis; le Comité de Vie franco-américaine, affilié au Conseil de la Vie française en Amérique, qui représente en quelque sorte l'état-major de notre élément et auquel on doit la fondation d'oeuvres telles que la Fédération Féminine franco-américaine, qui possède son propre bulletin, décerne des prix d'honneur, se réunit en congrès tous les deux ans et organise par toute la Nouvelle-Angleterre, des concours de français auxquels participent des centaines d'élèves des écoles primaires secondaires et collèges; sur le plan local, il y a encore la Société des Concours de français de Fall River dont l'existence remonte à bien des années antérieures à la fondation du Comité de Vie; ajoutons enfin la Fédération des Chorales franco-américaines dont le premier concert à Worcester en 1962 a remporté un éclatant succès; l'Ordre du Mérite franco-américain décerné à ceux des nôtres qui ont bien mérité de la nationalité; l'Alliance radiophonique française dont les programmes quotidiens sont exclusivement en français; enfin, l'Association des Professeurs franco-américains récemment fondée. Sur le plan socio-médical, il y a l'Association des Médecins et Dentistes franco-américains dont les congrès annuels sont marqués de travaux scientifiques présentés par des conférenciers du Québec, ainsi que des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc qui s'emploient à propager la cause de la tempérance.

La vie française est épaulée en outre par la France avec les cercles de l'Alliance française, les comités France-Amérique, les bourses d'études offertes par le Ministère de l'Education, les décorations honorifiques de la Légion d'honneur et des Palmes académiques; épaulée également dans l'Etat du Québec par le Conseil de le Vie française en Amérique, les universités de Québec, Montréal et Sherbrooke qui décernent des doctorats, la Fraternité française et, tout récemment, le Ministère des Affaires culturelles; enfin aux Etats-Unis même avec les bibliothèques municipales et celles des collèges et universités qui diffusent la littérature française par les livres et les revues.

Dans le domaine sportif, ce sont les clubs de raquetteurs qui tiennent le rôle de vedettes; il existe aussi une fédération canadienne-américaine des joueurs de dames.

Au sens culturel, la Franco-Américanie peut compter sur deux bibliothèques de recherches historiques et la conservation de documents, celle de l'Association Canado-Américaine à Manchester, et celle de L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique à Woonsocket. C'est grâce à ces bibliothèques que des travaux ont été élaborés sur des sujets comme: HENRI BOURASSA, orateur du Canada français, 1868-1952, par Sr Marie de Sainte-Françoise-du-Carmel, c.s.c.; HENRI D'ARLES styliste, par Sr Marie-Amabilis, c.s.c.; EDMOND

DE NEVERS, par Sr Marie-Gérald-du-Sacré-Coeur, c.s.c.; FRENCH CANADIAN INFLUENCE IN MANCHESTER, N. H., before 1891, par Wilfrid-Henri Paradis; PRELIMINARY CHECKLIST OF FRANCO-AMERICAN IMPRINTS IN NEW ENGLAND, 1780-1925, par André-Laurent Houle, o.m.i.; FRENCH BLOOD IN NEW HAMPSHIRE, par Arthur-J. Moreau, Jr.; THE FRENCH IN NEW ENGLAND, par Hervé-B. Lemaire; HISTOIRE DES FRANCO-AMERICAINS, par Robert Rumilly; LA PAROISSE FRANCO-AMERICAINE ET LA SURVIVANCE, par Mason Wade; DU QUEBEC AU PETIT CANADA, par Iris Saunders Podea; FRENCH CANADIANS IN THE UNITED STATES, par Thorsten Kalijarvi. Alors qu'il était professeur à l'Université Yale, M. Edward-B. Ham a publié dans MODERN LANGUAGE NOTES une étude étendue sur la bibliothèque de l'ACA. Il ne se passe presque pas de jours sans que des professeurs et des étudiants consultent cette dernière.

Restent les journaux et autres publications. Ceux qui relèvent de l'entreprise privée ont des difficultés à vivre. Subsistent surtout les publications dont les frais sont assumés soit par les sociétés nationales, (le Canado-Américain de Manchester et l'Union de Woonsocket) ou par les communautés religieuses: La Salette, (Celle qui pleure); Oblats (l'Oblat); Assomptionistes (l'Assomption, bilingue); la Présentation de Marie, (La Voix française de Rivier). Le tout, y compris les hebdomadaires existants, représente un tirage d'au moins cent mille exemplaires; ce qui n'est pas à dédaigner.

Au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, la nation américaine est sortie de l'isolationisme linguistique dans lequel l'avait plongé le slogan lancé par l'ancien président Theodore Roosevelt: "One Country, One Flag, One language". Et c'est ainsi que l'on voit aujourd'hui le gouvernement fédéral dépenser des sommes considérables pour que soient enseignées les langues étrangères dans les écoles publiques subventionnées par l'Etat et ce, à partir des premiers grades. C'est là un retournement complet qui fait de l'étude et de l'usage d'une langue étrangère — dont le français — une caractéristique du civisme américain. Or, en matière de civisme, les Franco-Américains n'ont de leçon à prendre de personne. Il appartiendra donc à la quatrième génération de faire face au dilemme dont parle MACLEAN, celui de garder un souvenir sentimental de ses origines tout en se conformant aux réalités du présent. Mais quoi qu'il en soit de l'avenir, ceux de ma génération peuvent partir la conscience en paix; ils ont été les bâtisseurs; ceux de la troisième et de la quatrième générations sont leurs continuateurs. Puisse être appliqué à leur oeuvre de continuité, le voeu de Abraham Lincoln dans son immortel discours de Gettysburg:

> *"It is rather for us to be here dedicated to the great task remaining before us — that from these honored dead we take increased devotion to that cause for which they gave the last full measure of devotion".*

# Mason Wade

A l'aide d'une bibliographie comprenant les ouvrages d'une quarantaine d'auteurs, plus les archives des diocèses de Boston, Québec, Montréal, Burlington et celles de diverses sectes protestantes, M. Mason Wade, de Windsor, Vermont, a reconstitué l'histoire des premiers établissements paroissiaux canadiens-français aux Etats-Unis. Prenant comme prototype la paroisse Saint-Joseph de Burlington, il démontre qu'en Nouvelle-Angleterre comme au Canada français, la paroisse a été l'organisme de base en matière de conservation de la foi, de la langue et des traditions. C'est au cours d'une session conjointe de la *American Catholic Historical Association* et de la *American Historical Association* tenue à Boston, le 30 décembre 1949, que M. Wade a présenté son travail, lequel a été reproduit in extenso dans la livraison de juillet 1950 de la *Catholic Historical Review.*

— x — x —

*L'âge des ténèbres.* — L'auteur montre que la date de la fondation de la première paroisse franco-américaine, celle de Saint-Joseph, à Burlington, Vermont, en 1850, a été choisie un peu arbitrairement comme point d'arrivée des Canadiens-Français en Nouvelle-Angleterre. Il rappelle en effet qu'entre 1814 et 1832, il y avait déjà des familles canadiennes-françaises établies à Winooski, Woonsocket, Worcester, Manchester, Lewiston, Southbridge, etc., au point que Mgr Plessis, évêque de Québec, fut nommé vicaire général du diocèse de Boston, alors que Mgr de Cheverus, évêque de Boston, devenait vicaire général du diocèse de Québec. Touchant l'ancienneté de l'immigration canadienne-française aux Etats-Unis, il note que dès 1801 Mgr Carroll accepta l'offre que lui faisait l'évêque de Québec, Mgr Denaut, de desservir les catholiques Canadiens essaimés le long de la frontière et de confirmer aux Etats-Unis. Lorsque Mgr Plessis visita Boston et New York en 1815, il était accompagné à son retour par l'abbé François-A. Matignon, de Boston. Passant par Burlington, ils y trouvèrent environ une centaine de Canadiens qui demandaient d'être desservis par un prêtre de leur langue. Mgr Plessis fit observer qu'il n'avait pas le pouvoir d'accéder à leur requête. Mais l'abbé Matignon promit qu'à son retour du Canada, il arrêterait à Burlington. En effet, l'auteur explique que le 15 octobre l'abbé Matignon baptisa, à Burlington, dix-huit enfants portant tous des noms français. Le diocèse de Boston comprenant alors trois prêtres seulement, dont Mgr de Cheverus lui-même, celui-ci se voyait dans l'impossibilité de nommer

un curé à Burlington. Mais il conclut un arrangement avec Mgr Plessis en vertu duquel l'abbé Pierre-Marie Mignault, curé de Chambly, desservirait les catholiques canadiens du Vermont. Il en fut ainsi jusqu'en 1850, avec exercice du ministère par des prêtres de passage. surtout l'abbé Mignault, *"always at his own expense and without remuneration, except for the pleasure of doing good"*, comme le notait en 1846 Mgr John B. Fitzpatrick, évêque de Boston. Cette première partie du dix-neuvième siècle, l'auteur la qualifie de "dark ages". Elle se résume à des tractations qui n'aboutirent à rien de final et auxquelles participèrent les évêques Carroll, Denaut, Plessis, Cheverus, Fenwick, les abbés Matignon, Mignault, O'Callaghan, Petithomme, Ancé, Lévesque, Drolet, Noiseux, du côté du clergé; du côté des laïques, Ludger Duvernay, R.-S.-M. Bouchette, le capitaine Tucker, le colonel Archibald Hyde et autres.

— x — x —

*L'âge missionnaire.* — C'est celui qui va de 1850 à 1868, selon M. Wade. En 1850, la colonie canadienne de Burlington s'était augmentée par l'arrivée de nouveaux immigrants, venus des paroisses du Richelieu et attirés par la *Burlington Woolen Mill Company*. L'abbé Mignault amena de Montréal l'abbé Joseph Quevillon qui, au printemps de 1850, soit le 28 avril, célébra la messe devant une assistance de 300 Canadiens environ, dans le vieux palais de justice. Une assemblée fut tenue après la cérémonie sous la présidence de l'abbé Mignault. L'on y rédigea une requête à l'adresse de Mgr Fitzpatrick, évêque de Boston, à l'effet d'obtenir une paroisse séparée. Un comité fut aussi constitué pour choisir un site et commencer les travaux de construction d'une église. Le site choisi fut celui qui avait été donné antérieurement par le colonel Archibald Hyde pour la construction d'une église irlandaise, St. Mary. Mais les catholiques irlandais s'opposèrent à une division de paroisse et ils refusèrent de céder le site choisi. Le capitaine Tucker, un ami personnel de Mgr Fitzpatrick, plaida la cause des Canadiens, avec le résultat que la division fut approuvée, mais la question de l'emplacement resta en suspens. Une autre assemblée eut lieu le 21 juillet. Il fut alors résolu qu'étant donné l'opposition des Irlandais de cette ville à ce que les Canadiens bâtissent sur le vieil emplacement donné par le colonel Hyde à la congrégation catholique romaine pour la construction d'une église, il est expédient pour le maintien de la paix entre les deux congrégations de se désister de ce droit, incontestable en vérité, mais qui peut devenir plus tard un sujet de désordre et de scandale pour la foi et pour nos frères séparés. L'on fit donc l'acquisition d'un autre site, sur une colline, à michemin entre Burlington et Winooski. La pierre angulaire de la nouvelle église fut bénite le 22 août 1850, en présence de l'abbé Mignault et de l'abbé Quevillon. La fondation de Saint Joseph de Burlington ayant mis fin à l'âge des ténèbres, ce fut l'âge missionnaire

qui commença avec la nomination de Mgr Louis de Goesbriand, vicaire général de Cleveland, au poste d'évêque de Burlington. Il fut consacré le 30 octobre 1852, à New York, par le Nonce Apostolique, Mgr Gaetano Bedini. Le nouvel évêque arriva à Burlington en compagnie de Mgr Fitzpatrick, évêque de Boston, et de l'abbé O'Callaghan. Il fut reçu à son arrivée par plusieurs milliers de catholiques, conduits par l'abbé Mignault. Avec sept églises à desservir et seulement deux prêtres pour l'aider, le nouvel évêque fit appel à la communauté des Oblats. Ceux-ci durent abandonner la partie après un court essai, afin de maintenir leur mission de Plattsburg. L'évêque passa alors en France et revint en compagnie de sept prêtres bretons, plus un autre prêtre français du diocèse de Boston. C'est avec cette équipe que Mgr de Goesbriand administra son diocèse jusqu'à l'époque de la guerre civile.

— x — x —

*L'âge d'expansion.* — Une période de développement économique intense suivit la guerre civile entre le nord et le sud. L'industrie textile attirait vers les Etats-Unis les fermiers du Québec. Par l'intermédiaire d'un journal publié à St. Albans, LE PROTECTEUR CANADIEN, Mgr de Goesbriand lança, le 13 mai 1869, un appel au clergé canadien. "Dieu dans Sa providence, écrivait-il, désire que les nations soient évangélisées par des prêtres de leur propre nationalité". L'appel était si pressant, placé sur un si haut plan que Québec s'éveilla à l'urgence de la situation. Vinrent donc de Québec pour prêter assistance à Mgr de Goesbriand, les abbés Louis-M. Gagnier, Pelletier, Lavoie, Gendreau, Audet, Verdier, Boissonneault, sans compter les SS. Jésus-Marie qui ouvrirent une école à East Rutland. Ce fut le point de départ de l'âge d'expansion, de 1869 à 1890. L'auteur note en effet qu'en 1891, il y avait en Nouvelle-Angleterre 86 paroisses franco-américaines, avec 53 écoles paroissiales fréquentées par 25,000 enfants. Outre ceux déjà nommés, les principaux artisans de cette période d'expansion furent les abbés J.-B. Primeau, Charles Dauray, J.-P. Bédard, Joseph-Augustin Chevalier, Pierre Hévey, le R. P. André Garin, o.m.i., les Dominicains, les Maristes, tous assistés, au point de vue scolaire, par les Soeurs de Sainte-Croix, les Soeurs Grises, les Soeurs de Sainte-Anne, les Soeurs de Jésus-Marie, etc.

— x — x —

*L'opposition.* — Elle fut à la fois irlandaise, yankee et protestante, comme un trident. En ce qui concerne l'opposition irlandaise, l'auteur en donne cette illustration typique. Un certain dimanche, le curé O'Callaghan énuméra, du haut de la chaire, la liste des paroissiens qui avaient contribué à la collecte de Noël. Après avoir mentionné le nom de François Leclaire, de Winooski, le curé ajouta: *Frank is a Frenchman, but not like the rest; he is a gentleman.*

*Thank you Frank: God bless you.*" En plus de ces sortes d'aménités, l'auteur note qu'il existait une incompatibilité de tempérament entre les Canadiens et les Irlandais, laquelle était accentuée par la crainte qu'entretenaient ces derniers de voir leurs positions occupées dans le commerce, la politique, l'industrie et les affaires par les nouveaux arrivés, généralement consentants de travailler plus et de recevoir moins. Du côté yankee, l'appréhension était de voir la Nouvelle-Angleterre convertie en une Nouvelle-France. Aussi l'opposition se manifesta-t-elle, surtout en 1881, par la publication du *Twelfth Annual Report of the Massachusetts Bureau of Statistics of Labor,* lequel désignait les Canadiens comme les Chinois de l'est, censurant leur caractère moral, leur manque de respect pour les institutions américaines, leur négligence à se faire naturaliser et leur opposition à l'éducation. La publicité donnée à cette affaire provoqua par ricochet une recrudescence du mouvement des *Know Nothing,* auquel firent écho des tenants des sectes protestantes, congrégationalistes, baptistes, méthodistes, notamment un ministre suisse, le Rév. Calvin-E. Amarron et le Rév. T.-G.-A. Côté. Par la plume et la parole ceux-ci empoisonnaient l'opinion yankee en décrivant les Canadiens-Français comme constituant un Etat étranger dans l'Etat, s'opposant à l'esprit des institutions protestantes républicaines, ayant gardé une mentalité monarchiste et cléricale, un groupe enfin pénétré de la fondation d'une Nouvelle-France dans nos milieux. Ces tenants du protestantisme s'employaient en même temps à convertir à leur cause les Canadiens-Français eux-mêmes. Mais dans l'opinion de M. Wade, tout l'effort missionnaire protestant contribua plus à raffermir la tendance de cohésion des Franco-Américains, qui comme leurs frères du Canada ne sont jamais plus unis que lorsqu'ils sont attaqués, et à stimuler l'anticatholicisme parmi les Yankees plutôt qu'à provoquer des conversions au protestantisme.

— x — x —

*Excès, extravagances et hésitations.* — L'auteur explique que l'opposition yankee fut alertée par la statistique extravagante et les excès de langage des orateurs des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste et des congrès nationaux. Il cite à l'appui des discours de Ferdinand Gagnon et de l'abbé Primeau lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, en juin 1874, de même qu'un discours de Charles Thibault, à Pawtucket, qui, suivant le rapport du *Boston Herald* du 25 juin 1891, voyait dans ses compatriotes les futurs gouvernants du pays. En ce qui concerne l'opposition irlandaise, l auteur semble vouloir la justifier dans une certaine mesure par cette explication que plus d'un pauvre immigrant canadien trouvait "qu'il en coûte bien cher pour faire sa religion aux Etats-Unis". L'argent des places de banc, les honoraires de baptêmes, mariages, funérailles, les collectes de Noël et de Pâques, toutes ces contributions constituaient de nouveaux fardeaux pour les Canadiens-Fran-

çais, fardeaux auxquels ils n'avaient pas été habitués au Canada et pour lesquels ils n'étaient pas compensés par une participation directe à l'administration des affaires de l'église. Leur hésitation à contribuer, ajoutée au fait qu'ils encombraient les églises élevées à grands frais par les premiers immigrants irlandais, les rendaient impopulaires auprès des pasteurs irlandais, quelquefois brutaux dans leur langage et souvent insensibles aux susceptibilités canadiennes-françaises.

— x — x —

*Intervention romaine.* — Convaincus que la langue est gardienne de la foi et soucieux de garder à leurs institutions un caractère national, les Canadiens-Français s'objectèrent à la nomination de curés irlandais comme pasteurs de leurs paroisses. Ceci donna lieu aux incidents de Fall River (1884-1886), Danielson (1894-1896), North Brookfield (1899). En ces matières, leurs sentiments étaient partagés par les autres groupes catholiques, allemands, italiens, portugais. Ils étaient aussi encouragés dans cette ligne de conduite par des évêques canadiens-français, notamment Mgr Laflèche, des Trois-Rivières, Mgr Racine de Sherbrooke, et aussi par des personnages politiques aussi importants que Honoré Mercier. Mgr Racine prépara un *Mémoire sur la situation religieuse des Canadiens-Français aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord,* (Paris, 1892), lequel fut soumis au Cardinal Ledochowski, nouveau préfet de la propagande. Le document était vraisemblablement destiné à appuyer la nomination d'un évêque de langue française au siège vacant du diocèse d'Ogdensburg. Il réaffirmait la thèse de Mgr de Goesbriand à l'effet que Dieu dans Sa providence veut que les peuples soient évangélisés par des prêtres de leur propre langue. D'autre part, la contre-partie de cette thèse avait pour champions le Cardinal Gibbons et Mgr Ireland. Au congrès de Baltimore, en 1889, l'école du Cardinal Gibbons et de Mgr Ireland l'emporta. Le Concile décréta que l'Eglise catholique ne reconnaît ni nord ni sud, ni est ni ouest, ni race ni couleur. La lutte entre les partisans de la paroisse nationale et ceux de la paroisse territoriale n'en continua pas moins jusqu'à l'époque des difficultés de Danielson et de Brookfield, alors qu'une intervention romaine vint favoriser les tenants de l'assimilation. Dans une lettre du Cardinal Ledochowski à Mgr Francesco Satolli, délégué apostolique à Washington, en date du 26 avril 1896, la Sacrée Congrégation de la Propagande définissait que les enfants nés en Amérique de parents étrangers dont la langue n'est pas l'anglais ne sont pas obligés, lorsqu'ils viennent en âge, de devenir membres de la paroisse dont font partie leurs parents; mais ils ont le droit de s'affilier à une paroisse où la langue du pays, l'anglais, est employée. D'autre part, les catholiques nés en dehors des Etats-Unis et qui savent l'anglais, ont le droit de devenir membres de l'église dans laquelle l'anglais est en usage et ils

ne peuvent être forcés de se soumettre à la juridiction du pasteur de l'église établie pour le bénéfice de leur nationalité.

— x — x —

*Conclusion.* — S'il en est qui se donnent la peine de comparer le présent exposé avec le texte original, ils trouveront que le commentaire s'écarte de l'ordonnance du texte, tout en respectant le sens historique et l'intention de M. Wade. Il n'existe guère de fils conducteurs dans son travail. Nous avons voulu y suppléer par une division chronologique, balisée par l'insertion de sous-titres. Nous n'avons pas pris le soin de vérifier les dates et les chiffres, ayant foi en la probité de l'auteur. Nous nous permettrons seulement de relever, pages 176-177, une statistique un peu confuse touchant le nombre des écoles établies en 1890-1891. C'est la conséquence d'avoir voulu suivre de trop près l'historien Hamon qui, à la page 12 de son ouvrage, affirme l'existence de 50 écoles fréquentées par plus de 30,000 enfants, tandis qu'à la page 471, il indique 53 écoles avec une fréquentation de 26,050. Comme jugement d'ensemble, il faut reconnaître que M. Wade a eu le souci de l'objectivité dans la reconstitution de l'histoire de nos paroisses. A suivre le développement de sa pensée, l'on sent s'opérer une évolution qui, du canadianisme du dix-neuvième siècle, nous amène au franco-américanisme du vingtième siècle. Aussi, la conclusion de M. Wade découle-t-elle naturellement, comme un fruit se détache de l'arbre. La paroisse française, dit-il, est restée le bastion de la remarquable résistance franco-américaine à une fusion culturelle complète dans la masse américaine, alors que l'accomplissement franco-américain dans l'industrie, le gouvernement, le service militaire oppose une réfutation aux affreux présages des natifs du dix-neuvième siècle que l'établissement de paroisses nationales signifiait la fin de la République. Il y eut des frictions, il y en a encore et il y en aura probablement dans l'avenir, mais le Franco-Américain est devenu aussi symbolique de la Nouvelle-Angleterre que le Yankee ou l'Irlandais, et il a notablement enrichi celle-ci au point de vue religieux comme autrement.

# Vase clos ou porte ouverte

Dans son édition du 10 février 1955, *Le Travailleur*, de Worcester a publié la lettre suivante:

— x — x —

*EN VASE CLOS. — Toute l'armature sociale des Franco-Américains tient par une clef de voûte: la langue française. — Lorsque Mgr de Goesbriand fonda la première paroisse nationale de langue française à Burlington, il y a un peu plus de cent ans, c'était pour le bien des âmes confiées à sa charge pastorale. — Lorsque Ferdinand Gagnon lança "Le Travailleur" en 1874, c'était pour le mettre au service des nouveaux émigrés en prenant la défense de leurs revendications. — Lorsque les premières Sociétés Saint-Jean-Baptiste furent établies, elles adoptèrent le français comme langue officielle de leurs délibérations. — Enfin, lorsque les premières écoles paroissiales ouvrirent leurs portes, l'enseignement de la grammaire, du catéchisme, de l'Histoire du Canada était obligatoire et se donnait en français. Pendant un siècle et plus le peuple franco-américain a vécu en vase clos, à l'écart d'une ingérence étrangère. Cette pratique ne l'a pas empêché de grandir au point que c'est à la politique du vase clos qu'il doit d'être ce qu'il est aujourd'hui. Notons toutefois qu'il se composait alors uniquement d'émigrés de la première et de la deuxième générations pour qui le souvenir du pays ancestral était sacré.*

— x — x —

*LA PORTE OUVERTE. — Après cent ans d'existence, les Franco-Américains en sont arrivés à la troisième, à la quatrième et même à la cinquième générations. Leurs enfants sont Américains de naissance. Leur pays, ce sont les Etats-Unis. Leur drapeau, c'est le drapeau étoilé. Du Canada, ils ne connaissent que le nom. De l'histoire du Canada, ils ignorent tout. Ils ont contracté nombre de mariages mixtes de nationalité, avec le résultat que l'anglais a commencé par envahir le foyer, l'école a prolongé l'envahissement, puis la paroisse nationale lui a ouvert ses portes pour une seule messe d'abord, en attendant que ce soit pour toutes les messes. Même envahissement dans les sociétés nationales qui, dans plusieurs localités, sont obligées d'avoir leurs délibérations en anglais. Enfin, dans l'enseignement supérieur, on est arrivé au point d'ouvrir la porte à tout le monde, protestants comme catholiques, blancs, jaunes, noirs, pas de différence. Seule, la presse tient, malgré tout, même si elle est faible.*

*LE PROBLEME. — Devant la menace d'une démarcation susceptible de diviser le peuple franco-américain en deux groupes de mentalité différente, savoir: ceux qui tiennent encore à la politique du vase clos et ceux qui professent la politique de la porte ouverte, — quel est le lien qui contrecarrera cette menace et servira de point de soudure? Est-ce le lien de la langue? Est-ce le lien du sang? Voilà la question que nous posons à nos lecteurs, particulièrement à ceux que préoccupent ces questions.*

## Réponse au "Travailleur"

Nous posons d'abord comme prémisse que le sujet franco-américain accepte le principe du pluralisme culturel, soit la connaissance de deux langues, le français et l'anglais. S'il parle les deux indifféremment, saluons en lui le Franco-Américain complet. Mais c'est une utopie de croire que sur un million et demi, ou deux millions peut-être de Franco-Américains, tous sans exception vont être des types franco-américains parfaits. Les conditions varient suivant les localités, les familles, l'instruction reçue, etc. Un Franco-Américain n'échappe pas à l'ambiance qui l'entoure. Sa mentalité est conditionnée par la qualité de son milieu. Il est donc utopique de songer à la formation d'un type franco-américain unique. Par conséquent, ne jetons pas la pierre à celui qui ne parle que l'anglais. Il n'a peut-être pas eu la chance d'apprendre autre chose. Mais entre un compatriote qui ne parle pas le français et un autre qui parle indifféremment les deux langues il reste tout de même une communauté d'origine, une consonance du nom de famille, bref un lien du sang, plus fort que celui de la langue. N'est-ce pas Léon Daudet qui a écrit que *"nul n'échappe au sang de ses aïeux"*? Ainsi est-ce par le lien du sang qu'il y aura toujours un peuple franco-américain.

# Gabriel Franchère
# 1850 – 1950

L'année 1950 ramène le centenaire de la fondation de la première paroisse franco-américaine, celle de Saint-Joseph, à Burlington, Vermont.

Mais il est un autre centenaire qui ne devrait pas passer inaperçu, celui de la fondation de la *Société Saint-Jean-Baptiste de New York,* dont Gabriel Franchère fut le premier président.

La *Société Historique franco-américaine* a eu l'heureuse idée d'inscrire au programme de sa réunion du 31 mai, un travail sur Gabriel Franchère.

Qui était-il? D'où venait-il? Qu'a-t-il laissé?

Si nous consultons le *Dictionnaire général du Canada,* par le R. P. Le Jeune, o.m.i., nous y lisons: (p. 655, tome I)

*"Gabriel naquit à Montréal le 3 novembre 1786. Au printemps de 1810, il entre au service de la Compagnie du Pacifique, formée par John Jacob Astor, de New York. Engagé pour une période de cinq ans, il s'y embarquait en juillet sur le Tonkin, commandé par le bourru Jonathan Thorn. Ayant doublé le cap Horn et longé la côte du Pacifique, le vaisseau aborde, le 11 avril 1811, au littoral méridional du fleuve Colombie, à environ quinze milles de l'embouchure: l'on y érigea le poste Astoria, en l'honneur du promoteur de l'expédition. La guerre de 1812 força la corporation américaine à se fusionner avec celle du Nord-Ouest pour sauver ses effets commerciaux des pillages des frégates anglaises: M. Franchère y accepta un service temporaire. Il déclina les offres les plus avantageuses et reprit le chemin de Montréal, traversant le continent jusqu'à l'Athabaska et descendant les cours d'eaux jusqu'aux grands lacs: il y parut le 1er septembre 1814. En 1820, il publia sa* Relation d'un voyage à la côte Nord-Ouest de l'Amérique septentrionale (1810-1814, *laquelle fut rédigée par M. Bibaud. En 1863, J. V. Huntington en a donné la traduction anglaise à New York. En 1815, M. Franchère épousa Sophie, fille de Jean-Baptiste Routier et d'Henriette Regnault et, en 1834, alla s'établir comme négociant en fourrures au Sault-Sainte-Marie. Plus tard, il entra*

*en société avec M. Pierre Choteau, de Saint-Louis (Missouri), puis il se rendit à New York comme directeur de la Compagnie Franchère. Il mourut le 12 avril 1863, chez son gendre, maire de Saint-Paul, au Minnesota."*

L'on remarquera que le P. Le Jeune ne fait pas mention du rôle joué par Gabriel Franchère auprès de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance de New York.* Il faut donc s'en reporter pour cela à un opuscule, "Hier et Aujourd'hui", publié, en 1925, par M. Antonio Fitzpatrick.

Nous y voyons que le 21 mai 1850, les Canadiens français de New York fondèrent la *Société Saint-Jean-Baptiste de Bienfaisance,* avec, comme président, M. Gabriel Franchère. La première question mise à l'étude par la société fut la célébration de la fête nationale des Canadiens français, le 24 juin suivant. Les Canadiens de New York, lisons-nous en tête de la constitution, vivement pénétrés des avantages de l'association, et voulant rouvrir à leurs compatriotes loin du pays de leur naissance une seconde patrie et une autre famille, ont fondé une Société de Bienfaisance destinée à les réunir sous des lois fraternelles. Pendant treize ans, l'âme de la *Société Saint-Jean-Baptiste* fut Gabriel Franchère. Voici le portrait qu'en trace l'auteur de "Hier et Aujourd'hui":

*"Franchère prêche d'exemple. Il travaille double, sa vigilance n'est jamais endormie. Son service l'appelle parfois en des endroits éloignés, mais sa pensée ne quitte pas un moment ses ouailles. Il est à la fois un apôtre et un père. Du fond des forêts, il leur adresse de longues lettres sur ses expéditions. Au retour, il donne des conférences, raconte à la Société réunie en petit comité les impressions ressenties en cours de route. Les secrétaires-archivistes inscrivent dans leurs procès-verbaux des séances écourtées, expédiées en un rien de temps, dans la hâte d'entendre le président faire une de ces causeries dont il a le secret. A peine l'assistance a-t-elle le temps de s'asseoir que la séance est levée. Ils l'entourent d'un respect filial. Une famille ne reçoit pas avec plus de joie une bonne nouvelle de son chef absent que ces Canadiens une lettre de leur président. Il faut voir avec quel empressement ils accueillent ses missives. Aussitôt l'assemblée régulière ajournée l'un des membres présents donne lecture des dernières nouvelles reçues et le reste de la soirée se passe à commenter les paroles de Franchère."*

Durant l'administration de la société par Gabriel Franchère, celle-ci forme un comité spécial dans le but de faire un relevé des noms de tous les Canadiens français de New York et des environs, afin de se mettre en contact avec eux et leur offfrir son appui.

L'enquête, disent les procès-verbaux, se fait surtout parmi les nécessiteux, les sans-travail, les malades, les nouveaux arrivés. A tous, la société tend une main secourable et offre assistance dans la mesure de ses moyens. Elle fait des collectes à leur intention et en remet le produit à l'abbé Lafond, curé de l'église Saint-Vincent-de-Paul. En 1855, un délégué de la Nouvelle-Orléans vient étudier sur place la constitution de la société dans le but d'en fonder une semblable dans le sud. En 1861, un grand bal donné par la société produit une autre abondante recette au profit des nécessiteux. Mais la guerre de Sécession fait sentir ses ravages jusque dans les rangs de la société. La tempête politique et sociale qui plane sur notre pays d'adoption a ravagé aussi notre humble association, révèlent les procès-verbaux. Elle a dispersé dans différentes directions plusieurs de ses membres les plus actifs et un grand nombre de nos compatriotes qui avaient promis de s'unir à nous. Il ne nous reste plus à espérer qu'avec le retour du calme et de la paix, nos voeux d'avenir prospère se réalisent. Pendant ce temps, Franchère se ressent de plus en plus des faiblesses de l'âge. Malade, il n'assiste plus aux séances. Il est quand même réélu président. Au mois d'août 1861, il décline le poste. Enfin, à la séance du 15 avril 1863, l'assemblée apprend sa mort et elle adresse à sa veuve la lettre de condoléance suivante:

> *"Nous avons appris avec un profond chagrin le décès de M. Gabriel Franchère, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de New York pendant treize ans consécutifs depuis le jour de sa fondation et son premier président honoraire. La Société Saint-Jean-Baptiste vient de perdre en lui un membre zélé et un administrateur modèle dont nous avons pu admirer de près les grandes qualités du coeur et de l'esprit. Outre les vertus domestiques et sociales qui le caractérisaient, le regretté défunt s'était acquis des droits à l'hommage de ses concitoyens américains et au respect du monde, par ses voyages, par ses écrits, par ses causeries, par ses discours si pleins de patriotisme, d'instructions et de recherches. La Société participe en conséquence aux regrets si légitimes que sa mort ne peut manquer d'exciter parmi les personnes qu'honorent l'intelligence et le travail."*

*C'est donc la place ici de rappeler le mot de Hector Fabre:*
*"Honorons nos grands morts; nous n'en avons pas trop".*

# Blanche Lamontagne

La littérature canadienne française compte bien peu de femmes auteurs. Parmi les prosateurs, les noms de Laure Conan, Françoise, (Robertine Barry), Madeleine, (Madame Huguenin), Madame Dandurand sont très en faveur. Mais dans la catégorie des poètes, nous ne connaissons que Blanche Lamontagne, dont le premier ouvrage "Visions Gaspésiennes" vient de paraître en librairie. A cette enfant de la Gaspésie, "terre de la virilité, de la fantastique beauté et de la rude poésie" revient donc l'honneur et la gloire d'avoir ouvert le premier sentier poétique aux femmes canadiennes . . . Certes, la terre de Gaspé, avec son golfe, ses monts, ses barques de pêcheurs, ses souvenirs anciens et sa "claire mélancolie" est éminemment évocatrice de sentiments poétiques. Et nous comprenons aisément que mademoiselle Lamontagne n'ait eu qu'à ouvrir les yeux sur les choses qui l'entouraient pour se sentir éprise de tant de beautés. Les vers de l'auteur de "Visions Gaspésiennes" portent l'empreinte d'une haute inspiration patriotique. C'est même là leur principale caractéristique. On sent qu'en écrivant chacun de ses poèmes, elle avait conscience d'accomplir un devoir envers sa patrie. Elle aime son pays, non pas à la façon d'un Crémazie et d'un Fréchette, mais comme Mistral aime sa Provence, Vermenouze son Auvergne, Millien son Nivernais. Elle s'applique à décrire les beautés de "la petite patrie dans la grande". C'est avec amour qu'elle nous parle de sa Gaspésie, de ses vieilles maisons, de ses rudes pêcheurs, de ses petits gars, de ses fermières, de ses plantes, de ses ruisseaux. Elle aime particulièrement les vieilles gens, les rides, le bon vieux temps. On dirait même que ce sont les vieilles qui lui arrachent les plus suaves accents poétiques. Il y a un souffle de sincérité qui d'un bout à l'autre anime son oeuvre. Chez elle, rien de factice, d'ampoulé, de forcé. Ses visions n'ont rien d'irréel. Sa pensée ne se promène pas dans les nuages à la poursuite de quelque rêve ailé. Non, elle reste parmi les humains et, tout naturellement, sans effort, elle décrit leurs travaux, avec des mots simples et touchants:

*Septembre! On a fauché les tiges déjà mûres,*
*Les tiges qui mettaient du jour dans le buisson;*
*Et voici que les champs s'emplissent de murmures,*
*Car le temps est venu de rentrer la moisson . . .*

*Des orges et des blés quand la charrette est pleine*
*Le moissonneur dit: Marche! et les chevaux s'en vont*
*Porter tout ce parfum et cet or de la plaine,*
*Dans l'antique fenil et le grenier profond.*

Voici comment elle décrit avec des vocables de chez nous la proverbiale hospitalité des demeures campagnardes:

*Vous devez être las, disent ces braves gens,*
*Entrez donc vous asseoir dans 'la chaise berçante?*
*Mangez, la huche est pleine et l'orge est jaunissante,*
*Car, pour nos champs, les cieux se montrent indulgents.*

. . . . . .

*Chauffez-vous, et buvez dans ces 'vaisseaux' profonds,*
*Le lait que nous venons de 'tirer' de nos vaches.*
*Et, si nous nous levons en regagnant la porte,*
*Ils s'écrient tous ensemble:. 'Espérez' à demain!*
*La 'brunante' est venue et la nuit sera noire,*
*'Espérez' à demain: vos effets sont rangés.*
*Pour vous coucher, voici le lit des étrangers,*
*Et, si vous avez soif, voici la tasse à boire"!*

Blanche Lamontagne nous peint la campagne gaspésienne sous de multiples aspects: à la brunante, sous la pluie, dans le vent de noroit qui emporte les feuilles d'automne et soulève les vagues de son fleuve, dans la poudrerie des jours d'hiver, sous les frondaisons d'avril et les dorures d'août, sous la brise du soir qui descend des montagnes, à l'heure où les foins coupés embaument la prairie. Ailleurs, elle nous la montre avec ses clochers d'argent se profilant sur l'azur du ciel, ses routes, que tachent de plaques claires à la veillée, les lampes des maisons échelonnées sur ses bords, ses sentiers par où l'on monte aux champs et que suivent, le soir, pour rentrer à l'étable, les génisses repues aux mamelles fécondes, ses fontaines chantantes où boivent les troupeaux, ses coteaux où les attelages peinent sur les charrettes aux essieux criards, ses peupliers de Lombardie, droits comme des cierges et dont les sommets tremblent dans le vent. Les champs de blé lui inspirent quelques-uns de ses plus beaux poèmes et la prennent parfois pour confidente de leurs peines. Car pour le poète, les blés ont aussi leurs souffrances, tels ces blés canadiens qui lui disent:

*"Nous pleurons pour les blés de France*
*Qu'écrasent les canons prussiens".*

Et voici enfin le vieux "ber" dormant sur les entraits du grenier, après avoir endormi lui-même quatre générations, le fournil où l'on se réunissait pour trier les gadelles, l'étable où ruminent les boeufs somnolents et doux.

Devant toutes ces choses qui ont conservé la race vertueuse et saine, le poète met les filles de son pays en garde contre les beaux messieurs de la ville.

*Ah! garde ton coeur pour un moissonneur!*
*Ne les laisse pas te conter fleurette,*
*Ils ne peuvent point t'offrir le bonheur.*
*Ah! garde ton coeur, "faluron lurette",*

# Georges-Alphonse Boucher M. D.

13 septembre 1865. — 9 janvier 1956.

Entre ces deux dates tient toute la vie de Georges-Alphonse Boucher, médecin, homme de lettres, né à St-Edouard de Lotbinière, au pays de Québec, et décédé à Concord (New Hampshire) après avoir exercé sa profession à Brockton (Massachusetts) pendant 60 ans.

Au moment de sa mort, il était donc âgé de 90 ans, 3 mois et 26 jours. Cette étonnante longévité, il l'avait décrite dans le quatrain suivant:

*Georges que le travail enivre,*
*Qu'on vit toujours courir,*
*Ne prit pas le temps de vivre,*
*Mais il prit son temps pour mourir.*

Le corps a été transporté à Québec pour y être inhumé. C'est donc en terre québecoise que reposeront les restes mortels du vénérable vieillard, cette terre qu'il a chantée avec tant d'amour dans ses vers.

Dans ses "Chants du Nouveau-Monde", il décrit ainsi Québec:

*Un promontoire, jet d'audace,*
*De pierre brute et de granit,*
*Limite où la terre finit,*
*Où l'azur céleste commence,*
*Cime altière, superbe, immense!*

. . . . . .

*Laisse-moi te chanter, nature magnifique,*
*Par lequel avec Dieu le penseur communique,*
*Vaste trait d'union mis entre terre et ciel.*

"L'Ode à Québec" que Soeur Mary-Carmel Therriault appelle "la grande ode héroïque franco-américaine", naquit dans les circonstances suivantes:

*"Invité au premier congrès de l'Association des médecins de langue française, à Québec, en 1902, M. Boucher y lut quelques strophes originales à la gloire de la vieille cité de Champlain. Edmond de Nevers entendit le poème et ne cacha pas son admiration. Il écrivit au poète: 'On a applaudi cette pensée si*

*originale et si superbe de l'aigle (la France) qui, planant dans les hauteurs et cherchant un site grandiose pour y déposer son aiglon, a choisi de son oeil perçant le rocher de Québec. Faites deux autres poèmes comme celui-là au cours de votre vie, et vous serez plus sûr de vivre que d'autres qui ont accouché de lourds et nombreux volumes'. Cette approbation encouragea le jeune poète. Il compléta son ode qui débute par un paysage grandiose brossé à grands coups."* (La littérature française de Nouvelle-Angleterre. — Soeur Mary-Carmel Therriault, s.m.)

Au sujet de *"L'Ode à Québec"*, le professeur Arsène Croteau l'avait entendue réciter par son auteur, au pied du monument Champlain, lors du Deuxième congrès de la Langue française, en 1937. *"Je reverrai toute ma vie, disait-il, le spectacle de ce grand vieillard blanc récitant ses propres vers et offrant ainsi à notre histoire et à notre sol un des plus beaux hommages qu'on leur ait jamais rendu."*

De son côté, M. Elie Goulet écrivait dans la *"Revue dominicaine"* en décembre 1950: *"Le poème principal est cette magnifique "Ode à Québec". L'auteur n'aurait-il écrit que cette seule ode en hommage à ma bonne cité qu'il mériterait de passer à l'histoire. Ici, un souffle puissant enlève l'inspiration du poète qui, transcendant le temps et l'espace, brosse en traits éclatants toute l'histoire de la ville."*

Dans son *"Histoire littéraire de l'Amérique française"*, Auguste Viatte qualifie *"L'Ode à Québec"*, de *"morceau de résistance"*.

Adjutor Rivard apprécie comme suit l'oeuvre du docteur Boucher:

*"Tu n'as sans doute pas besoin qu'on loue tes idées, tes sentiments, ta foi: ta récompense est d'avoir su les chanter. Mais il faut aussi dire comme il est réconfortant de lire des vers qui n'empruntent rien aux modes trop faciles de la poésie contemporaine. Chez toi, la forme verbale se rajeunit sans tomber dans la décadence des vers amorphes."*

Le critique averti qu'est le Père M.-A. Lamarche, o.p., écrivait à l'auteur des "Chants du Nouveau-Monde", lors de la parution de cet ouvrage:

*"Vos chants sont une consolation pour moi. Vous nous prouvez qu'il n'est pas nécessaire de rompre avec les lois du classicisme pour retrouver une poésie de nature à satisfaire les plus exigeants parmi nos contemporains".*

Le R. P. Joseph Fontaine, m.s., directeur du Collège d'Enfield, a porté le jugement suivant sur les "Chants du Nouveau-Monde":

*"Le plus bel éloge à leur sujet, c'est que j'en ai pris des extraits et les ai offerts à mes étudiants qui étaient actuellement dans Victor Hugo et je leur ai demandé de qui sont ces vers? Et la réponse a été: de Victor Hugo."*

Enfin, Mgr Camille Roy accorde une mention au docteur Boucher dans son "Manuel d'histoire de la littérature canadienne", en disant qu'il se souvient avec attendrissement de Québec et a publié *"Je me souviens"*, (1933).

— x — x —

Ce qui a fait vibrer la lyre du docteur Boucher ce sont, outre le pays natal, la nature, la famille, l'art, la douleur, la solitude, l'amitié. C'est en vers émus qu'il a parlé de la fiancée, l'épouse, la mère, les enfants. Son amour s'étendait jusqu'aux humbles bêtes de la domesticité et la mort de son chien lui inspira l'épitaphe:

*Sous ce tertre, gît mon fidèle Pataud*
*Qui veilla sur moi jusqu'à son dernier somme.*
*Attendrions-nous davantage d'un homme*
*Fut-il payé cher, honnête et sans défaut?*

Dans l'oeuvre du docteur Boucher, l'on trouve aussi de l'esprit, un esprit mordant, barbelé. Habitué au maniement du bistouri avec lequel on débride un abcès, il se sert de sa plume avec non moins d'habileté et de finesse pour mettre à jour des déformations de caractère. En veut-on des exemples?

*Je crains le maquillage*
*Sur un jeune visage:*
*Lina Therrien,*
*Qui vivait dans un bouge*
*Se couvrait la face de rouge*
*Ne pouvant plus rougir de rien.*

A une femme légère:

*Si je comprends, ma chère, il te faut un bel homme,*
*Un homme doux, charmant, discret et sage. En somme,*
*Tu cherches un mari plutôt rare ici-bas,*
*Puisque tu veux qu'il soit tout ce que tu n'es pas.*

Métempsycose:

*A ne plus croire en Dieu Baptiste s'engagea.*
*Croire en Dieu? Non, il croit en la Métempsycose*
*Qui change l'homme en bête, et c'est pour bonne cause:*
*Il est bête déjà.*

Enfin, cette épitaphe à Jeannon:

*Ci-gît ma très gentille et soumise Jeannon*
*Qui disait toujours oui, mais . . . faisait toujours non.*

Pour nous tous, Franco-Américains, il y a une leçon à tirer de la vie du docteur Boucher: leçon de continuité dans nos actes et surtout leçon de fidélité au passé qui nous a faits et nous gardera ce que nous sommes. Le docteur Boucher a en effet vécu comme un prolongement de ses parents, suivant une pensée de Maurice Barrès, dans *Au service de l'Allemagne.* Pour fortifier sa personnalité, il s'est placé à la suite et s'est tenu lié à ceux de qui il avait hérité. Les concepts fondamentaux de nos morts ont continué de parler en lui pour le bénéfice de sa santé morale. Comment mieux les entendre, ces morts, que si nous maintenons chez nous, comme il l'a fait, les conditions de vie où ils se développèrent eux-mêmes?

Ce qui fera dire à Louis Dantin:" . . . *Il faut admirer l'homme enchaîné à de dures besognes qui a su garder cette retraite enclose où il se souvient, où il évoque les ombres chères, qu'il peuple des gloires du passé*". (Préface de "Je me souviens").

Né chrétien, le docteur Boucher a vécu et est mort en chrétien:

*Je m'incline et m'écrie en frémissant d'émoi:*
*Oui, oui, je crois, Seigneur! . . .*

Comme pour Louis Veuillot, on pourra donc inscrire sur sa tombe:

*J'ai cru. Je vois!*

# Dantès Bellegarde

Il est de haute stature, six pieds environ.

Malgré ses 66 ans sonnés, il donne l'impression d'être encore dans la force de l'âge. Epaules larges, taille droite et mince, il porte avec élégance l'habit de soirée. Ses cheveux grisonnent. Coupés en brosse et plantés sur un front carré, ils gardent un léger accent de crépelure, révélant l'origine africaine. Le nez proéminent est un peu épaté aux ailes. Visage allongé, grave au repos, s'illuminant souvent, et facilement, d'un sourire de bonté. Quant aux yeux, ils sont bruns, intelligents. Teint basané comme celui de gens qui vivent au grand air, sous un soleil ardent.

Dès le premier abord, l'on se rend compte qu'il avait profondément raison cet ethnologue qui disait que *"le peuple haïtien est aux quatre-cinquièmes un produit de métissage dans lequel se sont mêlés les sangs africains avec les sangs breton, angevin, gascon, poitevin, basque,"* etc.

Mais dès que la conversation s'engage, il ne reste plus rien du Sénégalais ou du Congolais, du Soudanais ou de l'Ethiopien. L'on a devant soi un latin, un humaniste, dans ce que ce mot implique de plus large.

Humaniste, par le respect qu'il professe pour les valeurs spirituelles; humaniste, par sa conception chrétienne de l'Etat, de la société, de la famille, de l'individu; humaniste, par sa philosophie des rapports qui doivent exister entre les nations, les peuples; humaniste, par le rôle qu'il assigne à son propre pays dans l'ordre international et l'ordre pan-américain; humaniste, en ce sens que tout en réclamant pour Haïti le droit à sa culture, son autonomie, sa personnalité, il reconnaît le même droit au voisin.

M. Bellegarde a passé seulement trois jours avec les Franco-Américains de Manchester, Lowell et Boston. Il a charmé ses auditeurs par ses connaissances, sa cordialité, sa modestie. En public, il prend le ton de la causerie. Le geste est rare. Pas d'éclats de voix, ni de grandes envolées. Il parle pendant une heure et demie. L'écouter est une détente, un apaisement pour les nerfs. Pas un papier devant lui, pas une note dans ses mains, pas une hésitation dans l'élocution, pas de lieu commun ni de répétitions.

Chacun sait que M. Bellegarde est avocat, qu'il a été tour à tour répétiteur, professeur, directeur de lycée, ministre de l'Instruction publique, de l'agriculture, des travaux publics, diplomate à Paris, Rome, Genève, Bruxelles, Lima, Washington, Ottawa. Tous ces titres, il les porte avec honneur; toutes ces fonctions, il les a remplies avec probité.

Mais il est un titre qui lui convient encore mieux que tous les autres: celui d'ambassadeur d'Haïti.

Même en Nouvelle-Angleterre où le préjugé de couleur est tellement ancré que plus d'un hôtel refuse de recevoir un noir sous son toit, la seule personnalité de M. Bellegarde bouscule ce préjugé. L'histoire d'Haïti est inconnue du plus grand nombre. Il la fait aimer et la rend attrayante. Il décrit la topographie de cette île aux cimes aériennes qui fument dans le matin, au point que l'on dirait d'un encens qui flotte, monte, descend et, de suite l'on est tenté d'aller voir ce pays de verdure et de soleil. Il énumère les principaux produits: sucre, café, bananes, rhum, le rhum aux gouttes d'or. Et l'on se demande pourquoi ces produits ne sont pas davantage sur le marché américain. Qu'il nous entretienne des guerres que son pays eut à subir pour conquérir l'indépendance et l'on admirera que le génie militaire de Toussaint Louverture l'ait emporté sur celui des généraux de Napoléon. S'agit-il de culture, M. Dantès Bellegarde fait observer: *"Malgré les obstacles moraux et matériels que nous avons trouvés sur notre chemin, il s'est développé parmi nous une culture nationale née d'une activité intellectuelle qui s'exerce dans toutes les directions de la pensée et qui s'est manifestée, depuis plus d'un siècle, en des oeuvres d'une réelle valeur, écrites en ce langage particulier aux Haïtiens, — la langue française. La liste est longue des Haïtiens qui, dans la science, dans l'industrie, dans le commerce, dans la politique, dans les arts et particulièrement dans les lettres, ont fourni la preuve éclatante des qualités d'assimilation et d'invention du peuple d'Haïti."* C'en est assez pour exciter la curiosité et faire désirer d'en savoir davantage sur la culture nationale d'Haïti.

Ambassadeur de son pays, de son histoire, de son climat, de sa culture intellectuelle, de ses produits, c'est tout cela et plus encore qu'est M. Bellegarde.

Car cet Haïtien, fier de son ascendance et si hautement cultivé, donne une leçon à tant de gens qui rougissent de leurs origines, sous prétexte de passer pour des Américains cent pour cent qu'ils ne sont pas.

# L'ARBRE DU JOUR

*I think that I shall never see*
*A poem lovely as a tree*
. . . . . .
*Poems are made by fools like me*
*But only God can make a tree.*

"Trees" — Joyce Kilmer

La poétesse franco-américaine Alice Lemieux-Lévesque vient de publier un nouveau recueil de ses poèmes sous l'appellation: L'ARBRE DU JOUR. (1)

A l'occasion du lancement de cette plaquette, elle a accordé une interview à M. André Bellemare (2) dans laquelle, rappelant un mot de Marie Noël, elle déclare que *"la poésie, ce n'est ni un apprentissage ni un métier . . . c'est une grâce, c'est un don pur et gratuit . . . "*

Pareille définition peut remonter au classique aphorisme: *Nascuntur poetae, fiunt oratores* — on naît poète, on devient orateur.

Née poète, Alice Lemieux-Lévesque l'est de toute évidence. Même si sa poésie ne s'exprime pas toujours en strophes cadencées ou en vers libres,

*Les mots chantés ne font pas de blessures*
*N'ont pas besoin de signatures*

elle est là quand même, vivante, bien que silencieuse. Ses poèmes publiés en 1962 ne s'intitulent-ils pas "SILENCES"?

Au cours de la même entrevue, elle a expliqué pourquoi elle avait réuni ses nouveaux poèmes sous le titre: L'ARBRE DU JOUR. *"Parce que,* dit-elle, *le mot "jour" représente dans mon esprit les expériences, les joies, les peines, les tendances, les victoires de tous les jours."* Heureuse trouvaille que ce titre, car de même que dans un arbre, il y a les racines, le tronc, l'écorce, l'aubier, les branches, les bourgeons, les feuilles, de même y a-t-il dans l'ARBRE DU JOUR des racines:

*C'est pourquoi j'ai voulu*
*Te donner les racines*
*Qui traceront toujours*
*Leur illisible amour*
*Le long de ton chemin.*

(p. 7)

Tout au long de l'ouvrage, reviennent les termes particuliers à l'arbre:

*Nous avons tout cueilli*
*Bourgeons et feuilles mortes . . .*

(p. 8)

*A la branche qui flotte*

(p. 25)

*Vois-Tu notre espérance*
*Est un brave bourgeon*

(p. 55)

*Si tu veux retrouver ton espoir et ta force*
*Laisse dormir ton front à l'appui d'une écorce.*

(p. 42)

De même aussi qu'il existe dans l'arbre le fil du bois, veut-elle ramasser

*Tous les fils cassés de nos heures*

(p. 16)

et dans le poème "La Filandière" retourner aux *"fils, blancs de pudeur — fils plus rouges que ce coeur — fils d'or vainement cherchés — fils rompus ou détachés"*. (p. 21)

L'ombre de paix de L'ARBRE DU JOUR, elle l'a recherchée dans les villes et campagnes visitées, les montagnes gravies, les récoltes engrangées, les gourdes vidées. C'est pourquoi, avoue-t-elle:

*J'aurai béni toutes les routes;*
*Bonheur, je t'ai connu*
*Puisque mon coeur a contenu*
*Plus d'amour que de doutes.*

(p. 24)

L'ARBRE DU JOUR n'est pas toutefois ce que l'on peut appeler un arbre feuillu, épais, chargé d'une forte ramure. Il rassemble seulement 46 petits poèmes, dont le plus long ne dépasse pas 34 vers et le plus court se limite à 4. Il comporte même une page blanche (p. 52), où il n'y a que quatre mots placés en exergue: *"Ta houlette me rassure"*. (p. 22) Par contre, L'ARBRE DU JOUR est lourd d'une poésie dense, au souffle peut-être un peu court et hale-

tant, mais où l'inspiration s'alimente aux plus nobles sentiments du coeur humain et à une philosophie chrétienne imprégnée de résignation devant l'énigme de la vie, imprégnée d'espérance aussi:

*Sérénité: mon beau rivage!*
(p. 35)

Dans une appréciation de la plaquette, madame Paulette Smith-Roy écrit:

*"Pour ma part, je conçois mal qu'on puisse lire sans s'émouvoir les treize derniers poèmes, si simplement pathétiques"* à cause du sentiment religieux qu'ils expriment, à preuve:

SUPPLIQUE

*Mon Seigneur, donne-moi la main*
*Puisqu'il reste un bout de chemin*
*A faire.*

*Puisque je tremble et qu'il fait noir,*
*Et qu'il faut rencontrer ce soir*
*Ton père.*

*Mais, au seuil de l'éternité,*
*Veux-Tu, d'abord, me présenter*
*Ta mère,*

*Puisqu'Elle est femme, et que j'ai froid,*
*Et puisque son amour, c'est Toi,*
*Mon Frère?*
(page 58)

*J'ai fait la découverte*
*Du seul amour qui soit,*
*Dans l'accolade ouverte*
*Du geste de la croix.*
(p. 68)

Alice Lemieux-Lévesque confesse: *"Je préfère écrire en vers libres. Il me semble que la poésie est plus vraie dans ces vers: rien d'artificiel . . . tout vient de l'âme.*

Nonobstant cette préférence, il n'en reste pas moins que le plus beau poème du recueil est écrit sous la règle classique de la rime et de la césure. A preuve:

VOYAGE

*Mon coeur a pris la haute mer!*
*Faisant confiance à ses rêves*
*Il a quitté toutes les grèves*
*Et ne veut plus de son désert.*

*Il veut s'enivrer de tangage*
*Et se lier d'un fort cordage*
*A la bastringue de tribord*
*Puisque les rêves sont à bord.*

*Qui donc, là-bas, fait la vigie*
*Au grand mât de la poésie?*
*Qu'importe la course ou le port*
*Lorsque les rêves sont à bord!*

*Avec l'espoir pour capitaine*
*J'irai courir la prétentaine*
*Et noyer la peine d'hier.*
*Mon coeur a pris la haute mer!*

Il n'existe peut-être rien de supérieur à ces strophes dans l'ensemble de la poésie canadienne-française. Elles sont dignes de l'anthologie et comme un écho du nostalgique "Vaisseau d'or" d'Emile Nelligan.

Mais le principal mérite d'Alice Lemieux-Lévesque, c'est qu'elle répond à cette exigence formulée par un autre poète, Alfred Desrochers: *"Pour qu'une poésie survive, il faut qu'elle soit comprise — au plein sens de ce mot, c'est-à-dire prise avec soi — des contemporains."* (3)

Nous souscrivons finalement à ce jugement de Clément Locquell: (4) *"Alice Lemieux-Lévesque est une grande dame dont le CHANT perpétue la sensibilité romantique qui n'en finit jamais de charmer par sa nostalgie lourde d'expérience".*

— x — x —

*(1) Editions Garneau, 47, rue Buade, Québec, 70 pages, papier Byronis Text, 600 exemplaires numérotés, 1964. En vente aussi chez l'auteur, Lund Road, Nashua, N. H. (Prix $2.00).*

*(2) LE SOLEIL, Québec, 23 janvier 1965.*

*(3) LIBERTE, nov.-déc. 1964 — Montréal.*

*(4) LE SOLEIL, Québec, 23 janvier 1965.*

# L'abbé Joseph Quevillon
## premier curé franco-américain

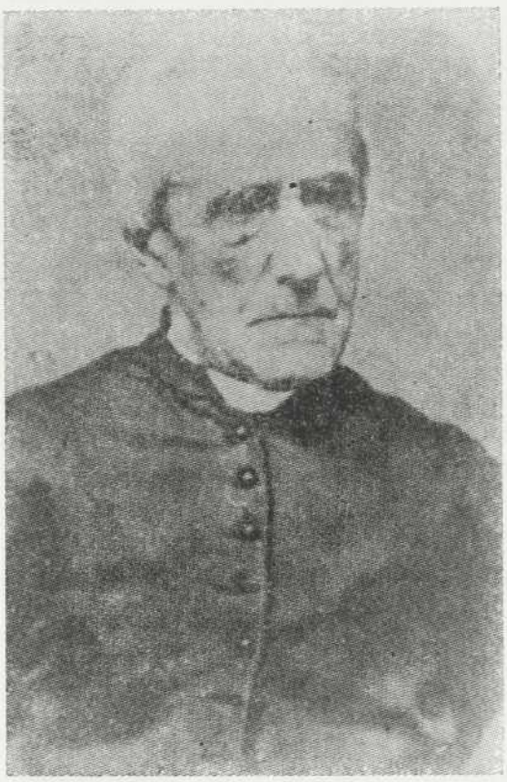

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé J.-Hector Geoffroy, ce portrait ancien de M. l'abbé Joseph Quevillon, qui fut le premier curé de la première paroisse franco - américaine en Nouvelle - Angleterre, celle de Saint-Joseph, de Burlington, Vermont. L'abbé Geoffroy a déniché ce portrait au couvent de Ste-Elisabeth, dirigé par les Soeurs de la Providence et, en autant que nous pouvons nous en souvenir, il n'a jamais été reproduit, ni dans les ouvrages traitant des Franco-Américains, ni dans la presse franco-américaine. D'après le "Dictionnnaire biographique du clergé canadien - français", par l'abbé J.-B.-A. Allaire, l'abbé Joseph Quevillon naquit à Saint-Vincent-de-Paul-de-l'île-Jésus, comté de Laval, le 18 juin 1805, de Joseph Quevillon et de Marie-Amable Corbeille, fut ordonné à Montréal par Mgr Lartigue, le 19 septembre 1829. Vicaire à Saint-Ours — 1829-1831, à Sorel — 1831-183'; curé de Saint-Polycarpe — 1833-1842; de Saint-Hilaire-sur-Richelieu — 1842-1843; de Sainte-Elisabeth-de-Joliette — 1844-1850; curé-fondateur de Saint-Joseph de Burlington dans le Vermont — 1850-1854; curé de l'Ile-Bizard — 1855-1858; de Notre-Dame de Pittsfield dans le Massachusetts — 1870-1884; retiré à Pittsfield — 1884-1891, où il est décédé le 6 août 1891; inhumé dans sa paroisse natale.

Pour faire suite à ces notes biographiques, rappelons avec le P. E. Hamon, s.j., dans son ouvrage "Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre", que "le 28 avril 1850, une assemblée de 300 Canadiens présidée par M. Mignault, curé de Chambly et vicaire général du diocèse de Boston, décida de demander à l'Evêque une

église séparée. Les considérants sur lesquels on appuya cette pétition furent:

*1. Qu'il est expédient d'avoir un temple pour y célébrer les offices divins pour le plus grand avantage de la congrégation française-canadienne.*

*2. Qu'un bon nombre parmi eux, ignorant la langue anglaise, se trouvent gênés, et pour mieux dire incapables de remplir leurs devoirs religieux, dans une langue différente de la langue de leur mère, la langue française. En conséquence, ils se voient obligés d'aviser aux moyens de se séparer de la congrégation des Irlandais, pour remplir plus facilement et plus avantageusement les devoirs que leur prescrit notre sainte religion et notre sainte Mère l'Eglise romaine.*

On nomma donc un comité composé de MM. Frs. Lapointe, Ed. Paradis, J.-B. Denys, Aug. Beauregard, Capitaine Tucker, M. Clark, Frs. Leclaire, Chs. Lafontaine, Jos. Niquette, Ls Ledoux et J.-B. Pepin, pour choisir un terrain et bâtir une église.

*Le même jour, M. Mignault et les syndics se transportèrent sur l'ancien terrain donné à la congrégation catholique de Burlington, par le Colonel Hyde pour y construire église, sacristie, couvent et école, et là, sur le lieu, Messire Mignault, en sa qualité de grand-vicaire, a désigné et marqué la place où devait s'ériger le nouveau temple, c'est-à-dire, près de l'ancienne église catholique française dont on voit encore les ruines.*

*Signé,*

Joseph QUEVILLON, Ptre

*Missionnaire desservant la congrégation française de Burlington*
*(Extrait des registres de la paroisse St-Joseph)*

Tout à coup, l'on se trouva en face d'un obstacle fort inattendu. Les Irlandais catholiques s'opposaient et à la séparation des Canadiens, et à la cession du terrain qu'on avait choisi pour y bâtir la nouvelle église. Que faire? Le capitaine Tucker, un Américain converti, témoignait beaucoup de sympathie aux Canadiens. De plus, c'était un ami personnel de l'Evêque de Boston, Mgr Fitzpatrick. Il s'offrit pour aller plaider la cause des Canadiens, et quelques mois plus tard, il rapportait de Boston la permission de fonder une nouvelle paroisse. Quant au choix du terrain, l'Evêque n'avait rien voulu décider. Le premier obstacle surmonté, les Canadiens se mirent bravement à attaquer le second.

Le 21 juillet 1850, nouvelle assemblée. Il y fut résolu que

*"vu l'opposition des Irlandais de cette ville aux Canadiens de bâtir sur l'ancien terrain donné à la congrégation catholique romaine pour la bâtisse d'une église, par le colonel Hyde, il*

*était expédient pour le maintien de la paix entre les deux congrégations, de céder ce droit, à la vérité bien dû, mais qui pouvait être plus tard un sujet de désordre et de scandale pour la Religion et pour nos frères séparés . . . En conséquence, il fallait aviser aux moyens d'acquérir un nouveau terrain pour y bâtir l'église".*

*Signé,*

Joseph QUEVILLON, Ptre

(Extrait des Registres de la paroisse St-Joseph)

Un peu en dehors de la ville, à mi-chemin entre Burlington et Winooski, où se trouvaient bon nombre de Canadiens, l'on acheta sur une colline un vaste terrain et l'on résolut d'y élever la nouvelle paroisse sous le vocable de St-Joseph, le patron de la Nouvelle-France.

*La bénédiction de la première pierre eut lieu le 22 août 1850 en présence de MM. J. Gravel, Ptre, B.-J. Leclaire, Gédéon Huberdault, J. Larocque, Jos. Quevillon et P.-M. Mignault, curé de Chambly et vic. gén. de Boston. (Extrait des Registres)*

Le 1er juin 1851, l'église St-Joseph était bénite. Les Canadiens-Français prenaient possession de la première paroisse établie par eux dans la Nouvelle-Angleterre."

# Le bicentenaire Acadien

Le peuple acadien possède les éléments qui font de lui un peuple distinct au sein de la nation canadienne.

C'est bien ce qui ressort des grandes manifestations ayant commémoré, en 1955, le deuxième centenaire de l'acte odieux de 1755 .

Ces fêtes eurent lieu à Moncton et Memramcook (Nouveau-Brunswick) à Grand-Pré et Port-Royal (Nouvelle-Ecosse), du 8 au 16 août. J'eus le privilège d'être nommé membre de la délégation canado-américaine à ces fêtes, en compagnie de M. l'abbé Adrien Verrette, curé à Suncook.

Le départ eut lieu de Manchester, le vendredi 12 août, un peu après midi, par un ciel couvert et temps humide, coupé d'averses. De Manchester à Portsmouth, rien à signaler. Mais de Portsmouth à Portland, c'est à une allure de 60 milles à l'heure que l'on procède sur le Maine Turnpike, à double voie, à travers une chétive végétation. A partir de Portland, c'est la mer avec l'indentation de ses baies, les colonies de vacances, les villages affairés à ce temps-ci de l'année, ceux-ci séparés par des villes d'une certaine importance comme Brunswick, siège de l'Université Bowdoin, Bath et ses chantiers maritimes, Thomaston avec ses fabrications de ciment, Rockland, lieu de naissance de la poétesse Edna St. Vincent Millay, Belfast et ses constructeurs de navires. Un seul incident sur la route. A Nobleboro, entre Bath et Rockland, voici qu'une longue ligne de voitures est immobilisée en plein milieu de la voie. Un accident vient de se produire. Des ambulances passent en trombe, sirènes hurlant leurs signaux de danger. Nous allons aux renseignements. On nous annonce qu'un autobus vient justement de capoter. Le lendemain, le "Bangor Daily News" rapportait qu'un autobus contenant 41 passagers avait plongé dans un ravin de trente pieds, après une collision avec deux automobiles. Il s'agissait d'un groupe de voyageurs venant de Boston, en route pour Sydney (Nouvelle-Ecosse). Résultat: un mort et 37 blessés. Après un arrêt d'environ une demi-heure, nous réussissons à nous faufiler à travers le dédale des véhicules et nous continuons notre route jusqu'à l'heure du coucher, dans des cabines, aux approches de Searsport. Il pleut à boire debout.

Le lendemain matin, de bonne heure, nous reprenons la route en direction de Bucksport, avec une pensée pour les Pères Oblats. Nous avons deux ponts à traverser en touchant Bucksport. Le pre-

mier, reliant les deux rives de la Penobscot, est un pont suspendu qui, loin de gâter le paysage, l'embellit par l'ampleur de ses dimensions et la majesté de ses lignes. C'est extraordinaire ce que les ingénieurs peuvent être artistes avec du fer et de l'acier. Puis, nous poursuivons par Machias, siège du comté de Washington où d'immenses espaces ravagés par les feux de forêt ont donné naissance à de vastes champs de bleuets. Enfin, nous arrivons à Calais, ligne de démarcation entre les frontières américaine et canadienne. C'est dire qu'il faut passer par les formalités de la douane et l'immigration. Mais le tout se résume à un simple coup d'oeil à nos papiers d'identité. Nous voici maintenant au Nouveau-Brunswick. Le paysage reste le même, mais la route est plus tortueuse, plus montueuse aussi. L'on se croirait parfois dans les fameuses côtes de Charlevoix ou de la Gaspésie, au pays de Québec. Nous voulons arriver à St. John's de bonne heure, afin de retenir nos places pour le lendemain matin à bord du traversier de St. John à Digby. C'est vers les cinq heures de l'après-midi que nous atteignons St. John, métropole commerciale du Nouveau-Brunswick, l'un des plus beaux ports de la côte de l'Atlantique avec ses fameuses chutes "reversing falls rapids". Une visite au quai du traversier nous apprend, à notre grand désappointement, que nous ne pouvons obtenir de place à bord du navire avant le 7 septembre. Il ne nous reste d'autre alternative que de poursuivre jusqu'à Moncton. Entre St. John et Sussex, nous découvrons un paysage qui ressemble à celui de la vallée de la rivière Chaudière, en Beauce québecoise. Cette vallée est coupée en deux par une rivière que nous identifions comme étant la rivière Kennebecassis. De chaque côté du cours d'eau, s'étalent de verts penchants où paissent des troupeaux et où les moissons mûrissent au soleil. Des fermes sont éparpillées ici et là. Enfin, voici Moncton où nous arrivons vers les huit heures du soir, à nos montres. Mais quand il est huit heures à nos montres, il est neuf heures à Moncton, à cause de l'heure des Maritimes. Notre premier souci est celui du logement. Au bureau de renseignements pour touristes, la dame en fonction se porte obligeamment à notre aide en téléphonant à droite et à gauche pour nous obtenir des chambres. A cause de la chaleur, nous aurions préféré un motel ou une cabine, mais il nous fallut opter pour l'hôtel Brunswick, très confortable d'ailleurs. Or, ce soir-là avait lieu la dernière représentation du pageant du bicentenaire. Sans même prendre le temps de souper, nous sautons dans un taxi qui nous amène au Stadium. Le pageant était déjà commencé depuis au moins une heure. Un coup d'oeil autour de nous nous fait évaluer l'assistance entre 1500 à 2000 personnes. On nous place aux premiers rangs de l'auditoire. En prenant mon siège, j'entends un de mes voisins me souhaiter le bonsoir. Bon, pensai-je, ce n'est pas l'endroit ici pour faire un mauvais coup, car il est évident que quelqu'un m'a reconnu. C'était le docteur Albert-C. Poirier, de Cambridge, Mass. Le programme annonçait vingt tableaux, mais l'on était déjà rendu au douziè-

me. C'est ainsi que nous avons manqué les scènes de la Solitude primitive — Les premiers conquérants — La douce colonie française — Tutelle britannique — La tragédie d'un peuple — Les Acadiens errants — Le mal du pays — Sursum corda — Grandeur obscure — Le bataillon de Dieu — La mer est mon domaine. Ces scènes représentaient la période antérieure à la race blanche, les pionniers français de l'Acadie, la vie tranquille de la colonie, l'occupation anglaise, la déportation de 1755, les Acadiens en exil, leur retour en Acadie, l'arrivée de la caravane de 1767, les patriarches missionnaires, les pêcheurs acadiens au travail. Au moment de notre arrivée, l'on en était donc à rappeler les premiers efforts vers l'éducation, la glorification des historiens qui ont écrit sur l'Acadie, les congrès acadiens, l'Eglise et l'Acadie, une scène de village, les vues de Grand-Pré, les congrégations religieuses, le culte de la langue, le tout se terminant par une apothéose finale vraiment émouvante. Au sommet d'un plateau de fond apparurent Pie X entouré des évêques qui ont illustré l'Acadie ainsi que les éducateurs, tandis que sur le plateau d'avant-scène figuraient, en costumes du temps de Louis XIV des personnages représentant l'occupation française des premiers temps, la jeunesse des écoles, etc. Et, comme point final, tous les figurants, assistance comprise, entonnèrent l'hymne national "Ave Maris Stella".

## DE MONCTON A HALIFAX

Dimanche matin, 14 août, la journée s'annonce belle, bien que chaude. L'abbé Verrette célèbre sa messe en la cathédrale. Nous demandons à droite et à gauche quelle est la distance entre Moncton et Grand-Pré. Les uns répondent, 300 milles; d'autres, 60 milles; un troisième, 17 milles. L'abbé Verrette fait remarquer que si l'on continue à aller aux informations, Grand-Pré va finalement se trouver à la porte de Moncton. Heureusement, le programme du Centenaire remet les choses au point, en nous indiquant que la distance entre les deux localités est de 240 milles. Reprenons la route en direction du sud, en passant par Memramcook, Dorchester et Sackville, où nous entrons en Nouvelle-Ecosse. Au sortir de Moncton, nous traversons de belles paroisses acadiennes, Dieppe, St-Anselme, La Hêtrière, etc. Elles sont jalonnées de résidences acadiennes bien entretenues, profusément décorées du tricolore à l'étoile d'or. Nous notons en particulier, devant plusieurs maisons, une reproduction du puits d'Evangeline et de sa statue à la tête inclinée vers l'épaule droite. Ces paroisses semblent prospères et possèdent de belles églises à côté desquelles les petits temples en bois des dénominations protestantes font plutôt pauvre figure. Une des particularités de la région est l'appellation des villages. Pour désigner des conglomérations portant le même nom, on emploie en Nouvelle-Angleterre les mots North, South, East, West ou Center. C'est ainsi que l'on dira East Weare, South Weare ou Weare Center. En Nouvelle-Ecosse, on emploie plutôt les mots Upper, Lower et Middle.

Exemple: Upper Sackville, Middle Sackville, Lower Sackville. Nous notons en outre la verdure des champs et des gazons, contrairement à la Nouvelle-Angleterre où tout a été roussi par les grandes chaleurs de juillet et août. Après notre entrée en Nouvelle-Ecosse, les postes les plus importants sont Amherst, Springhill et Truro. A partir de Truro à Grand-Pré, nous aurions pu longer le Bassin des Mines par une route de terre, mais au bureau du tourisme de Truro, on nous conseilla de passer par Bedford, situé à neuf milles de Halifax. C'était un long détour à faire, mais il en valait la peine. Nous arrivâmes à Bedford vers les quatre heures de l'après-midi, mais là encore la question du logement présenta certaines complications. Nous décidons finalement de nous retirer dans une maison privée, à Bedford même, plutôt que de continuer en direction de Grand-Pré où nous avions moins de chance de trouver à loger en route. Mais que faire entre quatre heures de l'après-midi et l'heure du coucher? Allons à Halifax, vieille ville qui remonte à 1749. Sans nous attarder dans les rues commerciales ou résidentielles, nous grimpons de suite à la citadelle. Au cours des deux dernières guerres, Halifax servit de base navale et de point d'embarquement pour les troupes canadiennes et américaines. Du haut de la citadelle, la vue embrasse toute la ville et surplombe le port de majestueuses dimensions. Halifax est aussi le terminus atlantique des Chemins de fer du Pacifique Canadien et du Canadien National. Cela en fait un des centres les plus importants du continent. Au retour de cette visite, nous arrêtons à tous les motels et toutes les cabines qui se trouvent sur notre chemin, dans l'espoir d'y trouver place, plutôt que d'avoir à passer la nuit dans une maison privée. Nous réussissons finalement dans nos recherches, avec le résultat que nous décommandons les chambres retenues dans la maison privée, au grand désappointement de la propriétaire, et nous nous installons dans nos cabines. Après les grandes chaleurs de la journée, le long voyage, quelle bonne détente que de passer la soirée à la fraîcheur, sous les arbres, à côté d'un jardin en fleurs.

## A GRAND-PRE

C'est aujourd'hui le 15 août, fête de l'Assomption, fête nationale des Acadiens, et fête principale du bicentenaire. C'est aussi le point terminus de notre voyage. Le ciel est un peu nuageux, mais entre deux nuages le soleil tape dur. En route pour Grand-Pré, dès sept heures du matin. Nous sommes dans le pays des pommes, comme à Rougemont, longeant de très grands vergers bien entretenus. A en juger par les apparences, la récolte ne nous paraît pas abondante. Entre Bedford et Grand-Pré, la distance est d'environ 60 milles. Nous arrivons à destination vers 9h 30. Grand Pré est à peine un village, tout au plus un hameau que dessert le chemin de fer Dominion Atlantic Railway. Il est protégé par une digue contre la marée du Bassin des Mines. Le parc national du souvenir est à quelques arpents du village, le long du chemin de fer. Il est fort

bien entretenu et c'est par des allées bordées de fleurs, de bosquets et de beaux arbres que l'on s'y promène. Il renferme une réplique de l'église paroissiale de 1755, église dans laquelle les Acadiens avaient été réunis pour entendre le décret de déportation, et être ensuite faits prisonniers sur les bateaux. En face de l'église, se dresse l'émouvante statue d'Evangéline, par le sculpteur Philippe Hébert. Il y a aussi le puits communément désigné "puits d'Evangéline". En arrière de l'église se trouve une rangée de saules que l'on dit être contemporains de la Dispersion. Nous avions à peine mis le pied dans le parc que nous avons le plaisir de serrer la main à des membres du Conseil de la Vie française.

L'heure de la messe est fixée à 10h 30. Elle est célébrée sur une vaste estrade semblable à celle en usage dans les congrès eucharistiques. Dominant l'estrade s'élève vers le ciel un A gigantesque dont la pointe est surmontée d'une étoile. Tout au fond, étagés en gradins, ce sont les choeurs. En avant des choeurs, la console de l'orgue, puis l'autel au centre. De chaque côté, deux trônes recouverts d'un dais, à droite pour le célébrant, à gauche pour le cardinal. Célébrants, cardinal, archevêques, évêques, prélats romains, Commandeurs et Chevaliers de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand ont revêtu leurs ornements dans l'Eglise du Souvenir. A l'heure de la messe, ils se forment en défilé et se rendent à l'estrade par une allée aménagée au centre de l'assistance. Son Eminence le Cardinal a pour prêtre assistant un Franco-Américain, Mgr William Drapeau, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, de Lynn. La messe commence. Elle est célébrée par Mgr Panico, délégué apostolique au Canada. L'assistance, évaluée à 7,000 personnes, a pris place sur des bancs portatifs. Dans cette assistance, pieusement recueillie, l'on peut compter par centaines les femmes et jeunes filles en costumes d'Evangéline: coiffe blanche empesée, blouse blanche, corselet de velours noir, jupe de diverses couleurs. Nombre d'hommes sont aussi revêtus du costume du temps: chemise blanche à collet mou, cravate noire à noeud, courte veste à parements ornementés de boutons de cuivre, large ceinture de soie ou de satin et bande de même couleur que la ceinture couvrant la couture du pantalon. Après l'Evangile, Son Eminence le cardinal Léger prononce le sermon du bicentenaire. Il prend pour texte le Psaume 136, appelé le chant de l'exil. "Aux bords des fleuves de Babylone, nous étions assis et nous pleurions, en nous souvenant de Sion. Mais la joie doit l'emporter sur la tristesse en ce jour, car s'il évoque les tribulations d'un peuple dont l'histoire est écrite dans mille cimetières, il est aussi la résurrection de ce peuple. Les fêtes de ce jour rappellent aux fils des héros de l'Acadie martyre que leur survivance est attachée à la foi, à la fidélité au Christ, aux principes de l'évangile, à leur attachement à l'Eglise et à ses avertissements".

*Au cours de son sermon, Son Eminence intercala une émouvante anecdote, touchant l'un des déportés, Etienne Au-*

*bin. Celui-ci fut sommé un jour de comparaître devant le général Moncton, au Fort Beauséjour. Il se préparait à partir, sur l'heure de midi, alors que sa femme Madeleine apprêtait la soupe du dîner. — Tu as le temps de manger ta soupe, lui dit-elle. Et lui de répondre: — Je la mangerai à mon retour, car je ne saurais être longtemps absent. Hélas! cette absence devait durer trois ans. Revenu à Québec, Etienne Aubin était à la recherche de son épouse. Un jour, sur la place du marché de Québec, il interroge une fermière accompagnée d'une fillette. — Est-ce qu'il y a des Acadiens par ici? demande-t-il à la fermière. — Oui, plusieurs, répond celle-ci. — Connaîtriez-vous par hasard une dame Etienne Aubin?. — Je ne connais personne de ce nom. La seule femme que je connaisse, nous l'appelons l'Acadienne et voici sa fillette. Etienne Aubin interroge* l'enfant. — Quel est ton nom? Je m'appelle Marie. — Et *comment s'appelle ta mère? — Elle s'appelle maman. Etienne Aubin suit l'enfant jusqu'à la demeure de sa mère. Regardant par la fenêtre avant d'entrer, il voit un âtre allumé sur le feu duquel cuit la soupe. Et penchée sur l'âtre, il reconnaît sa femme. Entrant sans frapper: — Comment, Madeleine, dit-il, voilà trois ans que je suis parti et la soupe n'est pas encore prête!*

Le sermon du cardinal fut suivi d'un message de Sa Sainteté Pie XII aux Acadiens, lu par Mgr Bourneuf et que l'assistance écouta en se tenant debout. Enfin, Son Excellence le Délégué Apostolique clôtura la cérémonie religieuse par une allocution dans laquelle il exprima son admiration pour le peuple acadien. Le chant de l'Ave Maris Stella, lancé en plein air par 7,000 voix, clôtura la cérémonie religieuse.

L'assistance se dispersa ensuite à travers le parc, les uns visitant l'Eglise du Souvenir convertie en musée dans lequel on voit des armes, des ustensiles de cuisine, des articles domestiques, rouets, métiers à tisser, des manuscrits, des timbres, etc. D'autres accrochent au passage une gracieuse Evangéline et se font photographier en sa compagnie. D'autres encore visitent le puits, les saules, signent les registres des visiteurs, serrent la main à des amis et connaissances.

Dîner à l'Université Acadia, de Wolfville. Le repas est servi sous les arbres, en plein air. Cela nous fournit en même temps l'occasion de présenter nos hommages à Son Eminence le cardinal Léger; Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton; Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst; Mgr Routhier, évêque de Grouard; Mgr Jean Rupp, auxiliaire de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris; M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des sciences de l'Université Laval. Nous ramenons Mgr Rupp et le doyen Pouliot dans notre auto, de Wolfville à Grand-Pré. Nous y arrivons à l'heure où commencent les discours officiels. Nous nous dispensons d'en en-

tendre la lecture, présumant que nous pourrons en prendre connaissance par la voie des journaux. Et nous quittons Grand-Pré vers trois heures de l'après-midi.

## LE RETOUR

Notre objectif est Moncton. Mais pourrons-nous l'atteindre avant la nuit? Au lieu de retourner par Bedford, nous prenons la route de terre vers Truro. Une affiche porte qu'il y a des travaux en cours sur une distance de 11 milles. Le gravier de surface n'est pas goudronné, la poussière nous aveugle par bouts, la route est tortueuse, mais en guise de consolation, nous nous disons que 11 milles, on n'en meurt pas. Seulement, les 11 milles s'allongent en 20 milles, les 20 milles en 30, les 30 en 40 et c'est pendant 45 milles que nous sommes bardassés sur une surface en planche à laver. Comme quoi, beau chemin n'allonge pas et assurément que les raccourcis sont souvent les chemins les plus longs. A dix heures du soir, nous sommes toujours en Nouvelle-Ecosse, mais nous avons dépassé Amherst. Il vente au point que le chauffeur a peine à garder la route. Coûte que coûte, il faut arrêter quelque part. Une rangée de cabines se présente, avec la fatale indication: "No vacancy". Nous arrêtons quand même, et obtenons une cabine déjà réservée pour des voyageurs qui devaient arriver par bateau. Nous avons dormi à leur place, et bien dormi par-dessus le marché.

C'est mardi matin que nous atteignons enfin Moncton. Nous avions avec nous une plaque de bronze, offerte par le Conseil de la Vie française au peuple acadien en souvenir de la célébration du bicentenaire. Fallait tout de même ne pas la rapporter à Manchester. A l'archevêché, Mgr Robichaud n'est pas de retour de Grand-Pré. Après consultation, il est décidé que Mgr François Daigle, vicaire général de l'archidiocèse, acceptera la plaque au nom du peuple acadien. Nous nous présentons à l'Hôtel-Dieu, résidence de Mgr Daigle, nous lui remettons la plaque en présence d'un journaliste de "L'EVANGELINE" qui prend notes et photographies. La plaque porte ces mots, surmontés des dates 1755-1955, séparées par une fleur de lys, avec la devise du Conseil: Fierté! Fidélité! Action!

*Le Conseil de la Vie Française en Amérique*
*rend hommage au peuple acadien et à sa vitalité*
*au nom de la famille française en Amérique*
*à l'occasion du deuxième centenaire du grand*
*Dérangement, 15 août 1955*

Il avait été question d'installer cette plaque à Grand-Pré même, mais on nous fit observer qu'elle aurait plutôt sa place dans la cathédrale de Moncton, où nous l'avons finalement laissée. Après quelques courses dans Moncton, dont une visite à "L'EVANGELINE", nous refaisons en sens inverse, jusqu'à Calais, la route du retour. A Calais, nouveau problème de logement. Nous finissons par

trouver une cabine, mais tellement exiguë qu'au lever, le lendemain matin, l'abbé Verrette suggère que nous sortions de nos lits par "installments". Je n'insiste pas sur la découverte, au petit jour, que nous dormions dans le voisinage d'un dépotoir à vidanges, en compagnie de rats qui rongeaient sous le plancher de la cabine.

Mercredi, 17 août, nous quittons Calais à huit heures du matin et nous arrivons à Manchester à sept heures du soir. Nous apportions avec nous un souvenir bien acadien, celui d'une adorable statuette d'Evangéline, portant la signature de Denis Gagnon, sculpteur. Chaque fois qu'elle tombe sous mon regard, elle me rappelle le pays acadien enveloppé de douceur et de calme, le martyre acadien, le caractère acadien, la résurrection acadienne et, pour imiter Longfellow traduit par Pamphile LeMay, Grand-Pré s'enveloppant de soleil et d'azur, une rose buée entourant les collines, les ruisseaux babillants et le Bassin des Mines légèrement ridé par l'haleine du vent, agitant dans ses plis les lueurs du levant.

# Calixte Morin

Dans l'intimité, nous l'appelions "le père Calixte", ou "Papa Canado".

Père, il l'était non seulement par une famille qui compta dans ses rangs un prêtre et deux religieuses, mais aussi par un ensemble de sentiments et un état d'esprit qui le rendaient paternel envers tous.

Il était secrétaire général lorsque je devins son unique assistant en 1908. Les bureaux de la Haute-Cour comprenaient alors trois petites chambres. L'une servait de secrétariat, l'autre de salle d'assemblée, la troisième de débarras. Il arrivait de bonne heure au bureau, enlevait son habit et se mettait en manches de chemise. Sa première occupation était le dépouillement du courrier. Au lieu d'employer un coupe-papier pour ouvrir les lettres, il insérait le doigt dans quelque partie non collée de l'enveloppe, et il en arrachait le contenu comme on vide un oeuf à la coque avec une cuiller. Il se mettait ensuite en frais de répondre, écrivant au clavigraphe avec deux doigts qui tapaient sur les clefs avec une rapidité et une régularité étonnantes. Il signait d'une écriture un peu lâche, la dernière syllabe de Calixte séparée du reste, comme un mot isolé: CALIX TE. Il ne prenait pas le temps d'essuyer sa plume avant de la poser. Il la lâchait au hasard, encore pleine d'encre, de sorte que le dessus de son bureau n'était pas toujours un modèle d'ordre. Mais il avait l'habitude de dire qu'un bureau trop en ordre, cela a l'air inoccupé.

La correspondance toutefois n'était pas son élément. C'est dans les chiffres qu'il se plaisait. Il posait deux doigts à la tête d'une longue colonne de chiffres, les descendait jusqu'en bas d'un seul trait, sans arrêt: l'addition était faite. Aucune machine à additionner n'aurait pu accomplir ce travail plus rapidement. Sa prédilection pour les mathématiques lui faisait rechercher la solution de problèmes compliqués. Le journal, THE GLOBE, de Boston, publiait, dans le temps, de ces problèmes. A ses moments de loisir, M. Morin en cherchait la solution et il était, avec deux ou trois autres, l'un des rares mathématiciens capables de trouver la réponse juste. Cela lui valut d'intéressantes correspondances avec ces mathématiciens étrangers.

Recevait-il un visiteur lui annonçant une bonne nouvelle, il avait une manière de témoigner sa joie en frappant du plat de la

main sur le bord de son pupitre, ce qui avait pour effet de faire sauter plumes, papiers, crayons et encre. Et lorsque la joie était particulièrement grande, il accompagnait ce tintamarre d'une bourrade sur l'épaule de son interlocuteur au point de faire chanceler celui-ci.

Au cours d'un travail en commun de plus de vingt-cinq ans, je puis rendre ce témoignage à M. Morin que je ne l'ai jamais vu en colère, bourru ou malcommode. Jamais non plus je ne l'ai entendu manquer à la charité envers son prochain par la médisance ou la calomnie. La douceur, la bonté, la simplicité, l'humilité étaient les traits distinctifs de son caractère.

M. Morin était un patriote que le sort des Franco-Américains disséminés dans les paroisses mixtes a toujours inquiété. Originaire de Saint-Célestin, comté de Nicolet, Mgr Marquis fut, pendant de nombreuses années, son guide et son conseiller dans les démarches entreprises pour obtenir la fondation de paroisses séparées et d'écoles catholiques. Il arriva même qu'un jour, à bout d'expédients, M. Morin décida d'en appeler au Souverain Pontife lui-même. Il rédigea à l'adresse de Sa Sainteté Léon XIII une longue supplique en faveur des Canadiens des Etats-Unis. Il croyait dans sa bonne foi qu'il suffisait d'adresser une lettre au Saint-Père pour qu'elle atteigne sa destination.

Né en 1864, M. Morin arriva aux Etats-Unis vers la trentaine. Il demeura d'abord à Harrisville puis à Franklin, où il devint possesseur d'une épicerie. En 1899, il joignit l'Association Canado-Américaine alors existante depuis trois ans seulement. En 1904, il fut élu secrétaire général de la société, lors du congrès à Franklin. Il fut réélu successivement à Keene, à Providence, et à Montréal aux conventions de 1906, 1908 et 1910. Au mois de décembre 1910, il donna sa démission et devint l'actuaire de la société, poste qu'il occupa jusqu'en ces dernières années. La maladie qui l'emporta fit sentir sa première attaque à la suite du congrès des secrétaires-trésoriers à Worcester, en 1929. Depuis cette date jusqu'au mois de septembre 1932, il continua à venir tous les jours au bureau, mais après cela il prit définitivement sa retraite, ne faisant que de loin en loin une courte apparition aux quartiers généraux de l'Association.

Il fut de la génération des bâtisseurs qui ont édifié les oeuvres nécessaires à la survivance des Franco-Américains. Les uns ont consacré leurs efforts à la fondation des paroisses, des écoles, des journaux, d'autres se sont occupé de naturalisation, enfin, il en est qui ont vu le salut par l'organisation dans les mutualités. M. Morin fut de ces derniers. Toute sa vie a été orientée vers un seul but: le progrès de l'Association Canado-Américaine comme moyen de conservation nationale.

Mercredi, 7 novembre 1934 après des obsèques imposantes auxquelles assistèrent nombre de membres du clergé et des délégations de cours et villas, sa dépouille mortelle fut transportée à Franklin pour l'inhumation.

Il était midi lorsque le cortège funèbre arriva au cimetière Sainte-Croix, situé sur un plateau balayé par le vent froid de l'automne, dans un décor de forêts aux sapins verts et de montagnes aux sommets bleuâtres et violets.

Et c'est avec un sentiment de mélancolie et de regrets que je vis descendre dans la fosse le corps de celui qui aima l'Eglise, son pays d'origine et son pays d'adoption, sa nationalité, sa famille, la société qu'il servit, et sur l'épitaphe de qui l'on peut inscrire la parole de l'Apôtre:

*Bonum certamen certavit! Il a combattu le bon combat!*

# Visite du cardinal Tisserand -- (1947)

*Relation d'une visite de Son Eminence le cardinal Eugène Tisserand au couvent de la Présentation de Marie de Hudson, au Collège Rivier, de Nashua, et de ses entretiens avec le R. P. Lucien Hébert, o.m.i., chapelain du couvent.*

*Apparence physique: Le Cardinal est bâti comme un cuirassier.* Haut de taille, épaules carrées, l'oeil vif, démarche pressée, chevelure poivre et sel passant au gris. Il porte toute sa barbe, d'une oreille à l'autre; elle retombe en deux courtes pointes sur le noeud de ruban qui retient sous le menton le manteau cardinalice. Il a plutôt l'air d'un officier de cavalerie que d'un Cardinal. La façon dont il porte sa barbe l'apparente toutefois au clergé oriental. Il est âgé de 62 ans.

*Son esprit:* Il a commencé à fréquenter l'école à trois ans. Originaire de Nancy, alors que la Lorraine était sous le joug allemand, il a étudié l'allemand comme langue seconde. On le sent imprégné des méthodes scientifiques et de la précision propre aux Allemands. Exemple: Il avait fixé son départ de Hudson pour se rendre à Woonsocket à 3h. 10. Comme on avait négligé d'aller frapper à sa porte à 3h. 10 exactement, voici qu'il fit son apparition dans la porte du fumoir disant avec un grand sérieux: "Vous êtes en retard de trois minutes". Le poste qu'il occupe à la Curie Romaine, ses études, la connaissance des langues orientales et européennes lui ont fait en quelque sorte une âme internationale. Il juge toutes choses du point de vue romain. Son regard embrasse la catholicité toute entière, sans tenir compte des divergences nationales et de l'esprit de clocher. Il le dit lui-même: "Je ne suis pas Cardinal de France, mais Cardinal de Curie". "C'est le Cardinal Gerlier qui est chargé des intérêts français, adressez-vous à lui". Son esprit est éminemment scientifique.

> Seule, l'enquête et ses données prouvant concrètement une situation, l'intéresse. Il veut voir. Pour lui, voir, ce n'est pas lire ou entendre la pensée d'un autre; il lui faut quasi toucher du doigt les faits révélés par l'enquête. "Toutes les causes, me dit-il, concernant le passage d'un rite à un autre sont étudiées par moi-même, personnellement. Je n'en laisse passer aucune et si les documents ne sont pas suffisants, j'en demande aux évêques ou aux délégués apostoliques". Paroles dites le lendemain matin en route vers le

Collège Rivier et dans une atmosphère encore chargée, mais où se devinait un ton plus calme.

Pour lui les mémoires de doléances, desiderata, lamentations, etc., sont bons tout au plus pour le panier. Lorsqu'il aborde un problème, il le juge à la lumière des enseignements de Pie XI qui l'a formé, savoir: videre, previdere, providere, c'est-à-dire voir, prévoir, pourvoir.

En 1931, lors d'un voyage aux Etats-Unis, alors qu'il n'était que simple prélat, il a été reçu par Mgr Dauray, curé du Précieux-Sang, qui l'a mis au courant, à sa manière, de toute la question sentinelliste. Il est par conséquent renseigné sur le problème franco-américain.

Le Père Hébert eut un entretien particulier avec le Cardinal. Sa serviette sur les genoux, muni de quelques factums sur la question franco-américaine, humblement, patiemment, il eut à subir une averse de la part du Cardinal, qui paraissait impatienté, ennuyé d'avoir à parler des Franco-Américains et de leurs réclamations. Le Père soumit quelques observations en faisant mine de sortir ses documents. Le Cardinal déclara péremptoirement qu'il ne se souciait pas de voir ces pièces,

> au sujet desquelles il se méprenait, croyant à la documentation de l'affaire Rivier. "Je connais l'affaire Rivier et j'ai eu à Rome toute cette documentation". Je le savais, car c'est moi-même qui la lui ai fait parvenir par la Supérieure générale de la Présentation, espérant que cela nous aiderait.
>
> Quand il eut fini, je repris : "Eminence, connaissez-vous bien la question des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre?" Sa réponse ne se fit pas attendre. Sèche, animée et rapide il m'assure qu'il connaît notre question et qu'il a pris connaissance à Rome de toute la documentation au sujet de la Sentinelle. "Il y a trop de nationalisme dans votre affaire . . ." Le peu d'hésitation qu'il apporte à répondre et l'assurance de ses affirmations révèlent un esprit averti. Sa réponse est faite, il a pesé les faits et solutionné le différend. "Trop de nationalisme . . ."

Il est par conséquent renseigné sur le problème franco-américain, qu'il juge entaché de nationalisme, chauvinisme, esprit de clocher. Nous n'avons rien apporté du point de vue scientifique à la civilisation américaine.

> Je suis certain et cela appuyé par le contexte de la conversation qu'il a voulu embrasser toute l'Eglise des Etats-Unis et non pas seulement le groupe Franco-Américain, bien qu'il ait

émis cette affirmation alors qu'il défendait sa position d'international contre la nôtre trop nationaliste. C'était au début de nos entretiens, alors que visiblement contrarié, il m'écrasait d'affirmations peu élogieuses à notre endroit, destinées sans doute à me réduire au silence et d'en finir le plus tôt. Votre esprit de clocher vous confine, dit-il, et des vues plus larges profiteraient plus à l'Eglise. L'Eglise monte aux Etats-Unis, moi étranger je puis à chacune de mes visites constater ce progrès. La politique, disons plutôt, l'attitude — ce qui est selon sa pensée — de l'épiscopat a donc donné de bons résultats. Poursuivant son développement, il transporte son internationalisme dans la fréquentation des universités protestantes — quant à leurs sciences profanes, bien entendu — et c'est alors qu'il adresse ce reproche: "Qu'avez-vous à offrir comme personnalité scientifique?" En passant, il applique une jolie chiquenaude à l'Université Catholique de Washington, appuyée de l'assentiment de quelques évêques irlandais du pays. *Une indiscrétion à ce sujet mettrait le feu aux poudres et nous serions les premiers à souffrir de l'explosion.*

Il a déclaré que nous n'aurons jamais d'évêques franco-américains.

Rome, dit-il, serait obligée de prendre l'un des vôtres et avec votre esprit! Et Rome ne veut personne dont la tournure d'esprit serait capable de créer un schisme. "Faites comme les autres et vous en aurez, des auxiliaires au moins". Faire comme les autres, dans sa pensée cela voulait dire tout simplement: quittez votre lutte, votre nationalisme.

Il refusa de visiter les centres franco-américains et d'accepter des invitations de nos sociétés et d'autres groupes. C'est à la demande de l'Université de Princeton qu'il a entrepris son voyage aux Etats-Unis, c'est l'Université qui paie ses frais de déplacement, et à part quelques visites à des congrégations du rite oriental, il n'a pas l'intention de prendre contact intime avec les Franco-Américains.

"On pourrait mal interpréter mes paroles, et je ne veux aucune affaire avec les évêques".

Le Collège Rivier est un collège de langue anglaise. On y donne d'ailleurs que trente-deux crédits en français. Il déclare au Père Hébert qu'à sa première visite au collège, il s'exprimerait en anglais.

Je proteste que c'est pour l'utilité des nôtres que les sciences, les mathématiques et quelques autres matières sont enseignées en anglais. Il applique ma réponse à son affirmation et s'en fait fort. Je m'étonne. Il me répond qu'il y a à Rome un ly-

cée français où tout s'enseigne en français. Rivier est un collège anglais . . .

Je change le sujet, j'ai besoin de penser un peu et je le transporte sur quelques statistiques que je cite de mémoire. La population catholique du pays est de 24 millions dont un huitième (1/8) soit 3 millions sont de langue française. Il m'écoute. Dans la Nouvelle-Angleterre, Eminence, il y a une population catholique de trois millions dont un million de langue française, 1/3, Eminence. A quelques minutes de là il me fera confirmer cette affirmation: "Vous avez dit un million?" Oui, Eminence.

La conversation continue d'un ton moins animé, mais où perce encore la distance. C'est alors qu'il touche le question de la mauvaise volonté des Franco-Américains qui ne veulent ou ne peuvent parler anglais. Je lui réponds aussitôt: "Eminence, je défie quiconque de trouver un seul Franco-Américain, né au pays, qui ne sait pas parler l'anglais".

A ce propos, il cite l'anecdote suivante. Lors de son voyage en 1931, il s'adresse en anglais à un chauffeur de taxi de Woonsocket, en priant ce dernier de le conduire à tel endroit. Le chauffeur fit la sourde oreille. Le Cardinal répéta sa demande une deuxième fois, puis une troisième, toujours en anglais. Pas de réponse de la part du chauffeur. Le Cardinal tenta une quatrième démarche, en français cette fois. De suite le chauffeur recueillit obligeamment son passager. Ce qui prouve que les Franco-Américains ne savent pas l'anglais. Là-dessus le Père Hébert rétorqua: "Il se peut, Eminence, (j'y allais doucement!) que vous ayez eu affaire à un partisan de La Sentinelle qui, vous jugeant français par votre accent, a voulu vous obliger à lui parler français. Et le Cardinal par un curieux tour d'esprit, sauta à la conclusion suivante: "Vous voyez bien qu'ils ne veulent pas parler anglais. Nous causons encore . . . Voyant que le Cardinal faisait mine de se retirer, je lui dis:

"Eminence, je n'ai pas de conseil à vous donner, mais croyez-moi, ne parlez pas en anglais demain au collège Rivier. Vous susciterez de la critique et vous créerez des ennuis". — J'ai ma conscience, me dit-il, et la critique m'est tout à fait indifférente. Je viens d'être attaqué dans un journal de New York au sujet de la question d'Egypte et je n'ai pas même pris la peine de répondre; bien plus deux jours après je recevais l'éditeur de ce journal et nous nous sommes comportés comme si rien n'avait eu lieu.

"Eminence, croyez-moi, je n'ai en vue que votre personne cardinalice, ne parlez pas en anglais au Collège. J'ai pu retenir hors des journaux l'affaire Rivier, mais je ne puis vous garantir d'être capable de le faire toujours".

Le Cardinal savait que je disais la vérité et que mon procédé s'inspirait de droiture. Il avait lu dans le dossier de l'affaire Rivier la correspondance à ce sujet, et que si les éditeurs ont publié au tout début de l'incident quelques remarques, c'est que nos lettres, en poste déjà, ne les avaient pas encore atteints. Il connaissait aussi sans doute les réponses des éditeurs; elles y étaient.

Je n'ai pas eu, ce soir-là, la réponse que je désirais, mais une petite dissertation sur l'internationalisme qui existait à la Bibliothèque Vaticane alors qu'il y travaillait, et sur le salaire exceptionnel que procurait à sa nièce, bibliothécaire à Princeton, je crois, la connaissance de cinq langues.

Nous sommes revenus à la maison des Oblats où le Cardinal avait sa chambre. Chemin faisant nous avons causé — il était 11 heures — de rien. Au sortir de la chapelle où je l'avais conduit, il me manifesta sa crainte, voilée, de m'avoir peut-être chagriné. Je lui réponds aussitôt: "Oh non! Eminence, j'ai passé de beaux moments qui feront époque dans ma vie et dont j'aimerai à me souvenir". Nous nous sommes là-dessus dit bonsoir.

J'étais décidé de tenter un dernier effort. Quand pourrais-je le voir seul et causer librement. Je cherchais cette occasion et elle me fut offerte dans la nécessité où était le Cardinal de revenir à sa chambre pour quitter les vêtements des offices religieux, qu'il avait mis pour la messe, et revêtir sa soutane de ville, rouge et noire. Serais-je seul? Il y a les deux secrétaires. En auto, pas de moyen de causer de ce sujet: un laïque nous entend.

A la maison, le R. P. Supérieur, mis au courant de mes intentions, se charge des deux secrétaires qu'il conduira, le moment venu, à Rivier.

Il est entendu que je dois frapper chez le Cardinal à 9h.30 heures pour nous rendre au Collège.

A 9h.20 je frappe, j'entre et ferme la porte derrière moi. Je trouve le Cardinal en train de plier sa soutane rouge. Je lui offre mes services qu'il refuse aimablement, se disant habitué.

"Eminence, lui dis-je, je ne veux pas vous importuner, mais croyez-moi je n'ai aucun intérêt personnel et n'ai en vue que votre personne cardinalice. Vous allez faire deux discours ce matin, l'un à Rivier et l'autre à Hudson. Ne touchez pas à la question nationale, n'en faites aucune allusion. Vous ferez de la peine. J'ai pu retenir hors du public l'affaire Rivier, je ne pourrai pas toujours le faire".

Je ne le croyais pas capable de toucher cette question sans nous heurter. J'en avais la preuve dans les quelques moments d'entretien qu'il eut, à son arrivée, avec toute la communauté des religieuses réunies au grand parloir.

Il me laissa parler. A mes premiers mots je le vis sourire aimablement d'un sourire d'intelligence que je ne pouvais comprendre tout à fait à ce moment. L'avenir devait me l'apprendre.

Quand j'eus fini, il me répondit: "Je ne veux pas faire de peine", et nous nous mîmes en marche, sortant de sa chambre. Je continuai: "Eminence, si vous parlez en anglais au Collège, parlez aussi en français et donnez à chacune des langues la même mesure". Il ne répondit mot et le sujet de la conversation changea. Nous étions arrivés à la voiture.

En route pour le Collège dans l'auto du Père Hébert, le Cardinal aperçut, fixée à un poteau l'inscription française: Collège Rivier. Il me dit aussitôt: "Voilà un argument en faveur de votre thèse" sans rien rien ajouter de ses intentions à propos du discours à prononcer. Le reste est de notoriété publique. Le Cardinal parla en français à Rivier, au grand soulagement du Père Hébert, de la communauté et de toute l'assistance. Son discours dura plus d'une heure. Il relata sa biographie et traita de l'éducation chez la femme. Il avoua qu'il était arrivé au cardinalat grâce à sa connaissance des langues. Ce n'est qu'assez tard cependant qu'il apprit l'anglais. Il prend un plaisir évident à dire qu'il parle cette langue — qu'entre parenthèses il prononce avec un fort accent — et dès son premier voyage aux Etats-Unis, étant de passage dans un séminaire, il avait prononcé deux allocutions en anglais, dont l'une de sept minutes, et l'autre de douze minutes. La réception à Rivier se passa donc sans encombre, si l'on tient compte que le Cardinal ne fit pas la moindre allusion à l'admirable adresse qui lui fut présentée, au fait qu'il était reçu dans une institution franco-américaine et il évita toute allusion à la question nationale, comme le lui avait d'ailleurs humblement conseillé le Père Hébert. Cependant, après la réception, s'adressant au Père Hébert, il lui dit en souriant: "Etes-vous content de moi?" Le même processus fut suivi au couvent. Pas un mot d'allusion à l'adresse, mais par contre un compliment à la communauté dont il était censé être le protecteur, alors que, dit-il, il se sentait plutôt protégé par elle, grâce aux prières récitées à son intention. Bref, le Cardinal ne semblait plus le même homme que la veille. Il consentit même à ce que le Père Hébert lui envoya à Rome de la documentation touchant les Franco-Américains, à la seule fin d'être renseigné de façon exacte. Enfin, après son allocution au couvent, il interroge ainsi le Père Hébert: "Est-ce que j'ai bien fait ça?"

# ERNEST-R. D'AMOURS

Ernest-R. D'Amours est un être tout en contrastes, écrivait-on de lui, en 1946.

Premier contraste. Bien qu'il soit un authentique Américain, il a le teint basané d'un joueur de pelotte basque, les yeux d'un Pierre Loti et sa stature le ferait aisément passer pour un "kid" aux côtés de Babe Ruth.

Deuxième contraste. Intellectuellement Ernest D'Amours est le produit de la philosophie scolastique de St-Thomas d'Aquin, laquelle lui a été inculquée avec les notions de l'humanisme classique dont la source remonte aux plus antiques civilisations latines et grecques. Au Collège de l'Assomption, il eut pour maître de philosophie le P. Polyeucte Guissard. Aussi lui arrive-t-il souvent, au cours de ses conversations, de citer les jugements du P. Polyeucte, d'invoquer des principes de causalité, de rappeler les lois de la morale chrétienne. Cependant, ce disciple de saint Thomas . . . et du P. Polyeucte éprouve une sorte de ravissement à lire H. L. Mencken qui en théologie, politique, philosophie, loi, médecine, art, affaires, morale, caractère, langage est l'opposé de tout ce que l'on prêche, respecte et enseigne à l'Assomption.

Troisième contraste. Ernest D'Amours croit dans le régime démocratique. Il a juré solennellement allégeance à ce qui est l'essence même de la démocratie, savoir, la Constitution des Etats-Unis laquelle débute par ces mots: "We, the people of the United States", etc. Tous les jours, il lui arrive de citer des précédents, d'invoquer des arguments inspirés du discours de Gettysburg, c'est-à-dire gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, théorie qui entre parenthèses faisait se tordre H. L. Mencken. Cependant, le démocrate américain qu'est Ernest D'Amours professe une sorte de culte pour Charles Maurras, grand pourfendeur des démocraties, défenseur obstiné de la monarchie française représentée par Louis XIV, roi de France, de par la grâce de Dieu et non de par la souveraineté du peuple et qui disait: l'Etat, c'est Moi! Ancien lecteur de L'ACTION FRANÇAISE, possédant sur les rayons de sa bibliothèque le *Dictionnaire Historique et Critique* de Maurras, les murs de son bureau ornés d'un portrait de ce dernier, l'on pourrait se demander parfois si en plus de ses fonctions de procureur général de l'Etat du New Hampshire Ernest D'Amours n'est pas aussi un Camelot du Roi.

Quatrième contraste. Toute la formation juridique de Ernest D'Amours est d'inspiration anglo-saxonne. La jurisprudence américaine calquée sur le droit commun anglais est par essence traditionaliste. Juridiquement, Ernest D'Amours devrait par conséquent être un traditionaliste de tempérament et de conviction. Cependant en matière de jurisprudence son modèle est Oliver Wendell Holmes à qui un de ses récents biographes, Catherine Drinker Bowen, a appliqué l'appellation "The Great Dissenter". Cette tendance à différer, à s'écarter des sentiers battus, à culbuter les idées toutes faites, il la tient par atavisme d'un autre D'Amours, son oncle, le prêtre journaliste qui un jour s'opposa à la vague nationaliste déferlant sur Québec en soutenant qu'il y avait pour le Canada une obligation morale de défendre l'Empire britannique. Ernest D'Amours n'a pas encore donné sa mesure comme "dissenter", mais il guette l'occasion, sachant d'avance qu'il sera appuyé par le juge Frank R. Kenison.

Je pourrais ainsi continuer la série des contrastes chez Ernest D'Amours, qui, bien qu'avocat respecté et respectable du barreau américain, procureur général de l'Etat du New Hampshire, s'entoure des dessins de Daumier, le plus grand caricaturiste qui ait jamais ridiculisé les juges, les jurés, les avocats et les plaideurs, avec une prédilection pour l'hilarante catégorie des cocus.

Laissant de côté la série des contrastes, il est un point du caractère de Ernest D'Amours qu'il est intéressant de noter: son amour pour l'art en général, avec une prédilection particulière pour la peinture et la sculpture folkloriques, surtout la sculpture sur bois. Les artistes de Saint-Jean-Port-Joli, la Baie Saint-Paul, Québec, Montréal, Pointe-du-Lac, même New York étaient sûrs de le voir arriver chaque été, en quête de nouvelles productions. Son foyer, ses bureaux d'avocat, son cabinet présidentiel à l'ACA en étaient remplis.

Mais il est aussi un autre domaine qu'il affectionnait: le golf. Il y tenait un rôle honorable, sans se vanter d'être un pro, en la compagnie d'inséparables amis.

# Arthur-J.-B. Falcon, M. D.

Le Comité d'Orientation franco-américaine, qui tient aujourd'hui dans cette accueillante et hospitalière ville de Woonsocket son quatrième congrès, lequel coïncide avec le dixième anniversaire de sa fondation, a voulu vous associer à ce double événement en vous décernant sa décoration de l'Ordre du Mérite franco-américain.

Vous êtes le quatrième médecin franco-américain à recevoir cette décoration et le premier compatriote du Rhode Island à qui pareil honneur est conféré.

Dans votre modestie, vous n'auriez jamais songé, n'est-ce pas, qu'au terme de votre carrière, vos propres compatriotes tiendraient à honneur de vous rendre un témoignage public d'admiration et de gratitude pour les services que vous avez rendus à la collectivité franco-américaine.

Ces services s'échelonnent sur une longue période de temps.

Votre généalogie révèle que vous serez bientôt octogénaire.

Qui s'en douterait devant la fraîcheur de votre teint, la fermeté de vos traits, l'éclat de vos yeux, l'allure dégagée de votre démarche?

L'on pourrait vous appliquer, avec raison, le quatrain dans lequel un de vos confrères en médecine, qui était aussi poète, se définissait lui-même:

*Arthur, que le travail enivre*
*Qu'on vit toujours courir,*
*Ne prit pas le temps de vivre,*
*Mais il prit son temps pour mourir.*

Non seulement prenez-vous votre temps pour mourir, mais l'on dit, dans l'intimité, que vous avez déjà demandé à des religieuses de cesser de prier pour vous, parce que saint Pierre n'était pas encore prêt à vous ménager une place en Paradis.

— x — x —

Ce détail dénote bien que vous avez le sens de l'humour particulier à l'esprit français, humour qu'ont exploité avec une verve incroyable des écrivains de notre langue, à partir de "Pantagruel"

jusqu'à "Poil de Carotte". Il ne saurait d'ailleurs en être autrement quand on est de souche picarde. Votre ancêtre Pierre Falcon, fils d'Etienne et de Marie-Anne Bourgion, était originaire de Saint-Quentin, au diocèse de Beauvais, en Picardie. N'est-ce pas ce même Saint-Quentin dont les Allemands s'étaient emparés au cours de la première guerre pour en faire l'un des postes de résistance de la ligne Siegfried, poste dont ils furent délogés peu de temps avant la cessation des hostilités. Pierre Falcon arriva au Canada le 6 juin 1763 et s'établit à la baie Saint-Paul. Au nombre de ses descendants, l'on relève le nom d'Abraham Falcon, né à Lacadie, le 3 novembre 1835, marié à Eulalie Poirier le 6 février 1855 et décédé à Saint-Jacques-le-Mineur le 2 mars 1912. Du mariage d'Abraham Falcon avec Eulalie Poirier naquirent neuf enfants; d'un deuxième mariage avec Emilie Rémillard, Abraham Falcon eut cinq autres enfants ce qui représente une progéniture de quatorze.

Vous êtes né de ce premier mariage, le 26 février 1878, à Saint-Jacques-le-Mineur. De votre enfance, il vous reste que vos premières études furent dirigées par votre mère et vos tantes qui étaient toutes des institutrices. Il vous souvient qu'elles ne vous gâtaient pas. Vous fûtes ensuite placé au Collège Sainte-Marie, de Montréal, dirigé par les PP. Jésuites, pour terminer enfin au Collège de l'Assomption, que vous avez quitté avant la philosophie.

Ceci nous amène à l'année 1900. Un de vos frères, Zéphyr, est installé à Pawtucket et exerce la profession de médecin. Un autre de vos frères, Joseph, est pharmacien à Central Falls. Au sortir du collège, vous venez leur prêter main forte à tous deux, ainsi qu'à votre beau-frère Joseph Brassard, qui tient aussi pharmacie à Central Falls. Votre arrivée aux Etats-Unis remonte donc à 57 ans, mais votre séjour est interrompu de 1900 à 1904, afin de suivre les cours de la Faculté de médecine de ce qui est aujourd'hui l'Université de Montréal. C'est au printemps de 1905 que vous avez obtenu votre diplôme de médecin. Au mois de septembre de la même année, Mgr Gauthier bénissait votre union conjugale avec Alma Camaraire, de Montréal. Une fille est née de ce mariage: Cécile-Marguerite, à qui nous présentons, ainsi qu'à votre digne épouse, nos respectueux hommages.

Aussitôt après votre mariage vous accrochez votre enseigne de médecin à Pawtucket. Elle y est encore, ce qui atteste de votre fidélité à la pratique de la médecine et partant de votre constance à soulager les souffrances humaines.

— x — x —

Mais voici qu'en 1914, un tocsin d'alarme sonne aux clochers de France. Un ennemi envahisseur marche sur Paris. Il s'est déjà emparé de Saint-Quentin, berceau de vos ancêtres. L'aigle améri-

cain hésite, tergiverse avant de traverser les mers pour fondre sur l'aigle prussien et le repousser au-delà du Rhin. Mais la décision prise par notre gouvernement est aussi la vôtre. Dès le 21 août 1917, vous vous enrôlez dans l'armée américaine pour service outre-mer. Vous n'en serez licencié que deux ans plus tard, soit le 29 août 1919, après avoir conquis les grades de capitaine (1918), major (1919). Entre-temps, vous avez fait de l'entraînement au camp Greenleaf (Georgie) d'où l'on vous a assigné à un centre de triage à Blois (France) pour être ensuite transféré, d'un hôpital juif américain, à l'hôpital Levier (Doubs) et à d'autres hôpitaux, suivant les besoins du service. La guerre finie, vous accompagnez en Allemagne le corps d'hôpital de campagne de la 2e Division. Après le licenciement, vos attaches militaires ne sont pas brisées. Jusqu'en 1935 l'on vous trouve au service actif pendant deux semaines par année dans le corps médical de réserve, service qui se continuera pendant la deuxième guerre mondiale pour l'examen des conscrits, ce qui vous vaudra en fin de compte le grade de lieutenant-colonel en 1952 et vétéran de la réserve du corps médical (1954).

Et voilà pour ce qui a trait au côté militaire de votre carrière.

— x — x —

En ce qui concerne le côté médical, il y en aurait probablement long à dire à votre louange, si nous consultions tous ceux à qui vous avez apporté la guérison. Mais limitons-nous à un seul trait qui, à lui seul, serait suffisant pour justifier l'acte du Comité d'Orientation, celui de la fondation de l'hôpital Notre-Dame, de Central Falls, dont l'inauguration eut lieu le 22 février 1922. La composition du corps médical de la corporation de l'hôpital amena de difficiles tractations. Plusieurs assemblées furent tenues avant que l'on arrive à un accord. Finalement, c'est vous qui avez fait la proposition que l'hôpital porte le nom de Notre-Dame, que ce soit une institution catholique franco-américaine avec une administration laïque. C'est vous également qui avez tracé le programme de sollicitation de souscriptions, au profit du nouvel hôpital, programme qui fut si bien réussi dans l'application, qu'on l'utilisa dans la suite au profit des oeuvres paroissiales.

— x — x —

Le talent d'organisation que vous aviez démontré lors de la fondation de l'hôpital Notre-Dame, vous l'avez ensuite utilisé au cours de la période difficile de 1924-1928. Vous fûtes l'imprésario des assemblées qui se tinrent vers cette époque, dans les principales villes franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre. L'on rapporte même que vous vous fites distributeur de journaux combatifs, que vous déposiez la nuit sur les perrons, guettant avec amu-

sement la petite lumière qui s'allumait discrètement à l'intérieur de la maison, la porte qui s'ouvrait subrepticement, le bras qui se tendait dans le noir pour se saisir de l'imprimé et l'apporter à l'intérieur où on le lisait avec un intérêt passionné. Ce fut sans doute votre manière à vous de servir un mouvement de résistance qui vous paraissait reposer sur des principes de droit naturel. Qu'il y ait eu alors des divergences d'opinion en certaines matières, cela est bien humain. Mais quand ces divergences naissent d'une honnête sincérité et qu'elles sont orientées vers le bien commun, elles ne devraient pas laisser de souvenirs amers, ni surtout affaiblir plus tard les liens de solidarité si nécessaires au maintien et au plein épanouissement de notre vie franco-américaine collective.

— x — x —

Médecin examinateur de nos sociétés nationales, Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, Canado-Américaine, Jacques-Cartier, fondateur et ex-président de la Société médicale franco-américaine, ancien vice-président de l'Association des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord, membre de la Société du Bon Parler français, médecin charitable et toujours dévoué au soulagement de la souffrance, cofondateur d'une oeuvre importante d'hospitalisation, citoyen qui a noblement servi notre commune patrie en temps de crise, compatriote que l'on vit toujours au premier rang des défenseurs de nos droits naturels comme peuple, telle est la citation que l'on peut accoler au nom d'Arthur-J.-B. Falcon.

C'est pourquoi, à titre de Chancelier de l'Ordre et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le Comité d'Orientation, je proclame M. Arthur-J.-B. Falcon titulaire de l'ORDRE DU MERITE franco-américain, je lui en remets la cravate ainsi que le diplôme d'honneur, et je l'invite à signer le Livre d'Or de l'Ordre.

# L'homme d'affaires, cet oublié

Dans l'histoire de la Franco-Américanie, on a souvent exalté, — et avec raison — le rôle bienfaisant joué par les prêtres, fondateurs de paroisses, bâtisseurs d'églises, d'écoles, d'hôpitaux, etc. De même a-t-on prodigué des éloges, d'ailleurs mérités, à des professionnels qui, en marge de l'exercice de la médecine ou du droit, ont apporté l'appui de leur parole, ou de leur plume, à la survivance de nos oeuvres. La mutualité, de son côté, a mis en vedette des personnalités diverses dont le souvenir persiste. Enfin, la politique, au niveau municipal surtout, a fourni à quelques-uns des nôtres une occasion d'occuper l'avant-plan de la scène. Mais qui a jamais songé aux mérites de l'homme d'affaires, cet oublié? Pareil oubli ne résulte-t-il pas d'un préjugé particulier à notre peuple, et que M. Gérard Parizeau décrivait ainsi, dans la revue *Commerce* (septembre 1958).

> *"Par un préjugé qui remonte très loin en arrière, au Canada français, on accordait de considération véritable qu'aux prêtres et aux hommes de professions libérales: médecins, avocats, notaires, qui jouaient dans un milieu restreint, presque entièrement rural, un rôle important mais matériellement improductif . . . Autrefois, et même encore très près de nous, on ne se souciait guère de diriger vers les affaires, les mieux doués, les plus intelligents. Oh non! ceux-là, on les destinait à la prêtrise ou aux professions libérales. Les autres, les cancres, les sous-doués, les malchanceux, les moins dociles, on les laissait aller vers le commerce ou l'industrie, en n'escomptant d'eux rien de bon".*

Le préjugé canadien-français sur ce point fut tout à l'opposé de la mentalité de l'anglo-américain pour qui un grand homme, c'est un grand homme d'affaires. Mais parce qu'il n'était ni prêtre, ni professionnel, il est arrivé que l'homme d'affaires franco-américain s'est isolé entre son comptoir et son coffre-fort. Il a cru, en certains cas, que parce qu'il n'était pas passé par le séminaire et l'université, il n'avait pas sa place dans les congrès où se discutaient les intérêts supérieurs de notre peuple. Il a gardé pour lui-même, — parce que personne ne la lui a demandée — l'opinion qu'il s'était faite touchant la solution de problèmes affectant notre collectivité. C'est par exception que des honneurs et des décorations lui ont été décernés. Titres et médailles sont allés à d'autres qui possédaient —ou ne possédaient pas — les qualités propres à l'homme d'affaires: ambition, flair, esprit d'observation, imagination, souci du dé-

tail, bon jugement, décision, persévérance, méthode, aptitude aux commandements, honnêteté, courtoisie, esprit de travail et d'épargne. Que toutes ces qualités réunies aient été le partage de nos hommes d'affaires franco-américains, ce n'est pas ce que nous prétendons. Mais ils ont dû tout de même en posséder quelques-unes pour réussir comme ils l'ont fait. De sorte que, loin de les laisser à l'écart de nos assemblées, nous devrions au contraire les y attirer, afin de faire bénéficier la collectivité de leur expérience et de leurs lumières. Dans certains domaines des affaires, il est des Franco-Américains qui, sur le plan local, exercent presque un monopole, tel celui de la boulangerie, du camionnage, du commerce des huiles, de l'assurance, de la confiserie, de l'immeuble, de la quincaillerie, etc. Et, sur le sujet de la quincaillerie, comment passer sous silence le cinquantenaire de fondation de la firme Aubuchon, de Fitchburg, dont le chef William-E. Aubuchon fait songer à une famille patriarcale de l'Ancien Testament avec un frère, un beau-frère, quatre fils quatre neveux, tous administrateurs d'une chaîne de magasins dans trois Etats de la Nouvelle-Angleterre: Massachusetts, Vermont et le New Hampshire. Né le 9 décembre 1885, William Aubuchon était âgé de 13 ans, lorsqu'il arriva aux Etats-Unis, venant de la province de Québec. A 23 ans, après avoir peiné pendant dix ans au travail des manufactures, il devint possesseur d'un magasin de quincaillerie qu'il développa, avec l'aide des siens, en une série de 50 établissements facilement reconnaissables au passage, à cause d'une enseigne identique. 50 magasins en 50 ans! Le fait n'est pas banal, surtout si l'on tient compte que le fondateur de tous ces établissements a débuté dans la vie avec pas un sou en poche, ignorant la langue du pays, sans initiation préalable aux affaires. Aujourd'hui, ses conseils sont recherchés par trois banques qui l'ont invité à faire partie de leurs directorats. Peut-être que M. Aubuchon est moins fier de ces directorats que d'avoir inculqué à ses enfants, avec les avantages de l'instruction, des qualités d'initiative, de travail, de courage, de ténacité, le sens des responsabilités, la curiosité d'esprit, la fidélité à la famille. Et probablement que pour lui ces qualités morales ont plus de valeur que l'argent, surtout à notre époque d'inflation, de taxes et de droits successoraux.

# TABLE DES MATIERES


| | Page |
|---|---|
| Présentation | 5 |
| Le Cordon | 7 |
| Vie d'autrefois, fin XIXe siècle | 9 |
| Une école de rang | 14 |
| Lettres du Jour de l'An | 18 |
| Au temps des études | 20 |
| Plaisirs et travaux de vacances | 23 |
| Lauréat | 26 |
| Portrait d'un supérieur | 29 |
| Théâtre de collège | 33 |
| Un archevêque qui demande pardon | 36 |
| Jour de marché | 38 |
| Le coin du Chemin de Ligne | 42 |
| Les petits trains du CI-PI-AR | 46 |
| Immigré | 50 |
| Intégration | 53 |
| Manchester | 61 |
| Premier banquet | 64 |
| Journalisme quotidien | 67 |
| Expériences sportives | 71 |
| La Médaille de Châteauguay | 77 |
| Un patriote de '37-'38 | 82 |
| Règlement d'une succession au début du XVIIIe siècle | 86 |
| Les gens de la messe | 89 |
| Les érables coulent | 93 |
| Fête-Dieu | 96 |
| Chapelles et Croix du Chemin | 98 |
| Requiem pour un martyr | 109 |
| Les Clubs Richelieu | 111 |
| Archibald-R. LeMieux | 116 |
| Feu Pierre-Eudore Mayrand | 123 |
| Mgr Georges Courchesne | 125 |
| La vie d'un père du Concile | 133 |
| Les Primeau en Franco-Américanie | 144 |
| Le Cardinal Villeneuve | 148 |

Franco-Américains, colons du New Hampshire 150
Philippe-Armand Lajoie 152
La littérature française de Nouvelle-Angleterre 155
L'épargne franco-américaine 160
Voix du passé 165
Joseph-Euclide Mercier, M. D. 168
Le Merci des Franco-Américains 172
E pluribus unum 178
R. P. Zotique Chouinard, m. s. 174
Sur un anniversaire 180
Rosaire Dion-Lévesque 183
Origine d'un manifeste 186
Mgr Albert Tessier, p. d. 193
Yvonne Lemaître 196
Eugène-L. Jalbert 201
La Philosophie dans la Constitution 207
Mgr Louis-Adolphe Paquet 209
J.-Ubalde Paquin, M. D. 212
Félix Gatineau 215
Mgr Omer François Bousquet, p. d. 217
Jean-Charlemagne Bracq 219
Rév. Frère Wilfrid Garneau, f. s. c. 223
Lettre ouverte au magazine Maclean 226
Mason Wade 234
Vase clos ou porte ouverte 240
Gabriel Franchère 1850-1950 242
Blanche Lamontagne 245
Georges-Alphonse Boucher, M. D. 247
Dantès Bellegarde 251
L'arbre du jour 253
L'abbé Joseph Quevillon, premier curé franco-américain 257
Le bicentenaire acadien 260
Calixte Morin 268
Visite du Cardinal Tisserand 271
Ernest-R. D'Amours 277
Arthur-J.-B. Falcon, M. D. 279
L'homme d'affaires, cet oublié 283

Au moment où cet ouvrage était sur le point de sortir des presses, l'auteur, M. Adolphe Robert, a été avisé, le 17 décembre 1965, par Son Excellence Mgr Ernest-J. Primeau, S.T.D., évêque de Manchester, que Sa Sainteté le Pape Paul VI l'avait élevé à la dignité de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand par décret du 11 octobre 1965, sous la signature du Cardinal Cicognani.

## ERRATA

Page 130 Avant-dernière ligne du premier paragraphe, éliminer le mot "demettre" et le remplacer par le mot "remettre".

Page 163 "Proportion fr.-américaine" au lieu de "Proportion fr.-américanie", à la colonne des chiffres.

Imprimé aux Ateliers de
L'Imprimerie Lafayette
Manchester, New Hampshire

---

Couverture par l'Atelier
Lew A. Cummings Company, Inc.

---

Reliure par New Hampshire Bindery
Concord, New Hampshire

BNQ
000 409 150

# Notes biographiques de l'auteur

**CARRIERE:** mutualité et journalisme.

**NAISSANCE:** né à Ste-Elisabeth, comté de Joliette, Québec.

**PARENTS:** fils de Elzéar Robert et Joséphine Lafrenière.

**ETUDES:** école de rang et Collège de Joliette.

**EMIGRE:** arrivé aux Etats-Unis en 1907.

**MARIAGE:** épouse Azélie Asselin, Woonsocket, R. I., 1909.

**ENFANTS:** Gérald, Bernard, (décédé), Madeleine.

**OCCUPATIONS:** reporter "La Tribune", Woonsocket, R. I., 1907-1908; secrétaire adjoint l'Association Canado-Américaine, Manchester 1908-1913; rédacteur "La Gazette", Fall-River, Mass., et "L'Echo", New Bedford, Mass., 1913-1916; directeur général l'Association Canado-Américaine, Manchester 1913; secrétaire général 1920-1936; président général 1936-1956; président emeritus à vie 1956; membre du State Board of Education, New Hampshire, 1936-1941; vice-président du Conseil de la Vie française, Québec, 1946-1947; président du Comité d'Orientation franco-américaine, 1947-1950; cofondateur de l'Union des Mutuelles-vie françaises d'Amérique 1941; cofondateur du secteur français nord-américain de la Modern Language Association; président du Club Richelieu-Manchester 1957; membre de la Corporation de la Banque d'épargnes Amoskeag, Manchester 1937-1957; correspondant de la Revue d'histoire de l'Amérique française, Montréal; membre de la Société historique franco-américaine.

**DISTINCTIONS HONORIFIQUES:** Chevalier de la Légion d'Honneur, (France), 1937; promu Officier, 1951; Docteur ès-lettres (honoris causa) Université Laval, Québec 1937, Université de Montréal 1951; Officier de l'Ordre national Honneur et Mérite de la République d'Haïti 1941; diplôme d'honneur de l'Alliance française, Paris 1948; officier du Mérite coopératif, Montréal; GRAND PRIX de la Société historique franco-américaine 1951.

**PRESENT EMPLOI:** Rédacteur du bulletin trimestriel "Le Canado-Américain".

**DOMICILE:** 129, rue Ashland, Manchester, New Hampshire.

BNQ
C 000 267 927